Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15540 – 7 F
JEUDI 12 JANVIER 1995
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Une plate-forme pour l'opposition algérienne

Réunie, depuis dimanche, à Rome, l'opposition algérienne, islamistes compris, s'est mise d'accord sur un projet de « plate-forme » commune minimale qu'elle va soumettre aux autorités. Ce plan de paix prévoit notamment un arrêt des hostilités et l'ouverture de négociations. p.3

Le pape en Asie

Entamant, mercredi 11 janvier, son 64e voyage hors de Rome, Jean Paul II va parcourir l'Asie durant deux semaines : Philippines, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Australie et Sri Lanka. L'étape de Manille sera l'occasion d'un rassemblement mondial de la jeunesse catholique. p. 4

M. Van Ruymbeke interrogé par un juge

Le juge parisien Gilbert Thiel, chargé d'instruire une plainte pour violation du secret de l'instruction déposée par les époux Longuet et le Parti républicain, a entendu à Rennes le procureur général, le président de la chambre d'accusation, le directeur du service régional de police judiciaire et le conseiller Renaud Van Ruymbeke. p. 12

Onze langues à Bruxelles



L'Union européenne fonctionnait avec neuf langues jusqu'à l'adhésion de la Finlande, de la Suède et de l'Autriche. L'Europe des Quinze doit désormais travailler en onze langues. Une bonne affaire pour les intepretes, mais aussi une source infinie de conflits de susceptibilité. p. 15

La forte avance de M. Balladur

L'analyse des intentions de vote montre, selon Jérôme Jaffré, que pour les électeurs, l'issue de la campagne présidentielle ne fait guère de doute : la domination d'Edouard Balladur est écrasante, et rien n'indique, à ce jour, qu'elle puisse être contestée. p. 7

Moins de ressources pour les chômeurs

Les dernières statistiques de l'Unedic montrent une forte diminution des ressources des chômeurs. 82 % des demandeurs d'emploi indemnisés perçoivent moins de 5 000 francs par mois et près de 500 000 jeunes inscrits à l'ANPE ne bénéficient d'aucune indemnisation. p. 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



Les attaques contre la peseta et la lire fragilisent le système monétaire européen

La spéculation est née de l'incertitude politique à Madrid et à Rome

LA CRISE FINANCIÈRE mexicaine a accru la défiance générale des marchés financiers à l'égard des monnaies dites « faibles ». La peseta, la lire, la couronne suédoise et l'escudo portugais sont victimes de cette situation, dont profitent les devises refuges comme le deutschemark et le franc suisse. Mercredi 11 janvier au matin, la lire et la peseta restaient proches de leur plus bas niveau historique face au mark à 1 060 lires et 87 pesetas pour 1 mark.

Pour la première fois depuis les crises monétaires des étés 1992 et 1993, deux banques centrales européennes, d'Espagne et du Portugal, sont intervenues sur les marchés de change. Le système monétaire européen (SME) nouvelle formule, avec des marges de fluctuations des devises élargies à 15 % de part et d'autre du cours pivot, subit son premier test. La glissade de la peseta jusqu'à environ 10 % en dessous de son cours central a provoqué des interrogations sur une sortie de la devise espagnole du SME. Le ministre espagnol de l'économie et des finances, Pedro Solbes, a démenti.



La couronne suédoise subit de son côté des attaques identiques. Présenté mardi 10 janvier, le plan de rigueur du gouvernement social-démocrate n'a pas rassuré, bien au contraire (le mark valait 4,89 couronnes mercredi matin).

Pour les pays de l'Europe du Sud, l'origine de spéculations monétaires est essentiellement politique. Les opérateurs craignent que les crises gouvernementales dans chacun des trois pays affaiblissent les capacités des pouvoirs publics à imposer des mesures de rigueur pour combler des déficits jugés trop importants. Le relèvement des taux d'intérêt en Espagne et en Suède n'a pas redonné confiance aux investisseurs. Quant à la crise mexicaine, elle est loin d'être terminée. La faiblesse du peso a entraîné une sévère chute des Bourses d'Amérique latine, qui ont perdu, mardi 10 janvier, entre 10 et 5 %.

Lire page 20
et notre éditorial page 17

Pressions françaises pour lever l'embargo contre l'Irak

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ des Nations unies devrait une nouvelle fois reconduire, jeudi 12 janvier, l'embargo imposé à l'Irak. Les partisans d'un allègement – dont le gouvernement français – sont de plus plus nombreux. Mais les Etats-Unis persistent à s'y opposer : lors d'une réunion informelle, mardi, ils ont réclamé la restitution par l'Irak d'équipements militaires et civils volés au Koweït. Cette condition s'ajoute à toutes celles que Washington a déjà posées.

En France, les appels se multiplient pour réclamer une levée partielle des sanctions. Des hommes d'affaires se pressent dans la capitale irakienne pour y sonder les perspectives du marché.

Le chef de la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak, tout en reprochant à Bagdad des lacunes, estime que le Conseil de sécurité ne devrait pas *« continuer d'ignorer la coopération de l'Irak »* pour le contrôle à long terme de ses principaux armements. Rolf Ekeus souhaite une déclaration de la présidence du Conseil reconnaissant cette coopération et encourageant Bagdad à révéler les informations encore dissimulées.

Lire page 2

Hausse du prix des carburants... en attendant celle des impôts

***IMPORTANTE**, la hausse du prix des carburants qui est entrée en vigueur mercredi 11 janvier l'est assurément.* Mais sans doute faut-il la relativiser, car, contrairement à une idée reçue, les prix à la pompe sont restés étonnamment sages depuis vingt-cinq ans. Malgré deux chocs pétroliers et des hausses fiscales en cascade, l'automobiliste n'a pas été plus « rançonné » – puisque c'est l'image que, souvent, retient l'opinion – que d'autres consommateurs. Même si la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), qui représente les quatre cinquièmes du prix à la pompe, est relevée de 33 centimes pour le super sans plomb, de 24 centimes pour le plombé et de 4 centimes pour le gazole, le litre de super avoisine en moyenne 5,90 francs. En francs constants (c'est-à-dire déduction faite de l'inflation), cela ne fait que 15 centimes de plus par rapport à 1970.

Ce mouvement de hausse n'est pas uniforme, car le gouvernement réserve un traitement de faveur au gazole, alors que le carburant sans plomb, moins polluant, subit pour la première fois l'augmentation la plus forte. Le succès du diesel (la moitié des ventes de véhicules neufs) devrait d'autant plus se confirmer en 1995 que cet engouement s'appuie sur certaines tendances montantes : penchant marqué pour le non-ostentatoire, examen sourcilleux du rapport qualité-prix au risque de se fier aux apparences, attachement croissant à la fiabilité et à l'environnement. Cet essor reste pourtant fragile. A court ou moyen terme, les pouvoirs publics seront sans doute tentés d'augmenter fortement la fiscalité du gazole comme ils viennent de le faire pour le sans-plomb.

Plus largement, la hausse de la taxe sur le carburant prend valeur de symbole : elle témoigne qu'une grande page de l'histoire fiscale est en train de se clore. Les quelque 200 milliards de francs d'allègements décidés au cours des dix dernières années par les gouvernements successifs ont appauvri l'Etat. Le credo de ces prochaines années ne sera pas *« trop d'impôt tue l'impôt », mais « vive l'impôt ! »*. Prudent, le gouvernement ouvre le bal avec un relèvement de l'impôt le plus indolore, mais, à gauche comme à droite, on sait dès à présent qu'il faudra faire beaucoup plus après l'élection présidentielle, avec la TVA ou avec la CSG, dont la revalorisation n'est plus, au gouvernement, un sujet tabou.

Enfin, si cette échéance n'a pas dissuadé le gouvernement de programmer une hausse impopulaire des carburants, on peut en revanche s'interroger sur sa décision de renoncer, en raison du calendrier parlementaire, au projet de loi instituant un délit de grand excès de vitesse, adopté en première lecture par les députés. Plusieurs associations de victimes de la route protestent contre l'abandon de ce texte par le ministre des transports, qui devait faire le point mercredi sur la réforme du système autoroutier (325 kilomètres de nouveaux tronçons sont prévus en 1995).

Laurent Mauduit
et Jean-Michel Normand

Lire pages 9 et 11



De Sarajevo à Grozny

ALAIN JUPPÉ vient de le répéter : la Tchétchénie fait partie de la Fédération de Russie et le respect du principe de souveraineté et d'intégrité territoriale est une des règles de base de la vie internationale. Quelques exceptions notables mises à part (les Allemands par exemple), les Occidentaux n'avaient pas dit autre chose en 1991, quand la Slovénie et la Croatie ont, les premières, manifesté leur intention de quitter la Fédération yougoslave. Les velléités indépendantistes des deux républiques septentrionales relevaient des affaires intérieures yougoslaves, à tel point qu'il fallut attendre l'assentiment de Belgrade pour qu'à l'automne 1991 l'affaire soit portée devant les Nations unies.

Le ministre français des affaires étrangères n'est pas seul à tenir ce langage. Washington envoie depuis des semaines des messages analogues vers Moscou, à peine tempérés par le souci des vies civiles. La couleur du gouvernement n'y fait rien, car, au printemps 1991, le secrétaire d'Etat James Baker – républicain – laissait aussi entendre à Milosevic que les Etats-Unis soutenaient l'unité de la Fédération yougoslave, ce qui, à tort ou à raison, fut interprété par la direction serbe comme un feu vert à l'intervention de l'armée. Et, quelques semaines plus tard, à Kiev, le président Bush mettait en garde les Ukrainiens contre les tentations sécessionnistes.

Le parallèle entre la Yougoslavie et la Russie pourrait être poussé plus loin, jusque dans ses aspects tristement dérisoires. Sous l'égide de l'OSCE, avatar de la CSCE, la communauté internationale se propose d'envoyer des « observateurs » en Tchétchénie, de même qu'elle avait dépêché, dans la Croatie bombardée par la JNA, l'armée nationale yougoslave, une poignée d'« observateurs » auxquels leur blouse blanche avait valu le sobriquet de « marchands de glace ». Il est peu probable que des observateurs internationaux à Grozny – si tant est que Moscou les accepte avant qu'il soit trop tard – soient plus efficaces qu'à Vukovar ou Dubrovnik.

Dans les deux cas, le souci principal des dirigeants occidentaux était la stabilité d'ensembles multinationaux dont la décomposition pouvait menacer l'équilibre européen. Entre les deux principes qui fondent le droit international moderne, entre l'inviolabilité des frontières et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, leur réaction immédiate est de privilégier la première aux dépens du second.

Daniel Vernet

Lire la suite page 17

Premières notes à la Cité de la musique



Christian de Portzamparc

LES ANGOISSES de Christian de Portzamparc vont pouvoir se calmer. L'architecte de la Cité de la musique verra, jeudi 12 janvier, l'ultime étape de son œuvre – une salle de concerts modulable en forme d'ellipse – ouverte au public. Ultime ? Pas tout à fait. Le musée qui occupe une partie de l'aile est ne sera définitivement achevé qu'en juin. Mais c'est un autre architecte, Franck Hammoutène, qui en assure l'aménagement intérieur.

Ces flottements sont à l'image de cette Cité qui dresse désormais sa double silhouette blanche avenue Jean-Jaurès, à l'entrée du parc de La Villette. Dernier des « grands projets » présidentiels du premier septennat, il en fut le mal-aimé, celui dont on modifiait sans cesse le programme. Pourtant, l'idée d'une cité de la musique dans ce site de l'Est parisien était ancienne. Dès 1978, Valéry Giscard d'Estaing avait pensé installer là un pendant culturel de la Cité des sciences qu'il venait de lancer de l'autre côté du parc. François Mitterrand reprit le projet en 1984, mais la rigueur budgétaire et divers atermoiements empêchèrent le chantier de démarrer avant la fin de la première cohabitation, en 1988. La première tranche des travaux, qui permit le transfert du Conservatoire national de musique à La Villette, fut inaugurée en 1992.

Lire pages 27 et 28

EMBARGO. Les Etats-Unis ont présenté, mardi 10 janvier, au Conseil de sécurité de l'ONU des documents montrant que l'Irak détenait encore 9 000 pièces d'équipements militaires et des milliers de biens volés au Koweït. Leur restitution est désormais, pour Washington, l'une des conditions pour la levée partielle de l'embargo pétrolier imposé à Bagdad. ● LES SANCTIONS devaient être reconduites, jeudi 12 janvier. Dans le même temps, Rolf Ekeus, le chef de la Commission spéciale de l'ONU, se dit favorable à une déclaration encourageant Bagdad à coopérer avec les Nations unies. ● LA DÉCISION de la France de recevoir le vice-président Tarek Aziz et d'ouvrir une section d'intérêts en Irak, a enhardi tous ceux qui plaident pour une levée de l'embargo. Mais un retour de l'Irak sur le marché pétrolier posera des problèmes à l'OPEP.

Les pressions s'accentuent pour la levée des sanctions contre l'Irak

La décision du gouvernement Français de recevoir le vice-président Tarek Aziz et d'ouvrir une représentation à Bagdad a relancé la mobilisation des hommes politiques et des milieux d'affaires de l'Hexagone

LA RÉCENTE DÉCISION de Paris d'ouvrir une *« section d'intérêts »* à Bagdad a donné un nouveau souffle à tous ceux qui, en France, plaident pour une levée des sanctions imposées à l'Irak (*Le Monde* du 7 janvier). Si différents soient-ils, ces partisans de la réhabilitation de l'Irak ont en commun le mérite de la constance. Au noyau dur, dont les membres appartiennent à des familles politiques parfois adverses, se sont joints de nouveaux « amis » de Bagdad, mus par des considérations et des intérêts différents.

Les anciens ministres socialistes Claude Cheysson et Jean-Pierre Chevènement, qui se sont rendus séparément en Irak en décembre, récusent le qualificatif d'« amis » du régime irakien et refusent que leur démarche soit assimilée à celle de groupes de pression. *« Je méprise ce genre d'expression »*, s'indigne M. Chevènement, qui affirme que *« les gens se déterminent en fonction des intérêts de leur pays. »*

Le président du mouvement République moderne, qui n'avait pas hésité à démissionner de ses fonctions de ministre de la défense lors de la guerre contre l'Irak, ne dissocie pas *« les intérêts de la France »* de sa lecture plus générale de la guerre *« dirigée contre l'Europe »* – que les Etats-Unis voudraient exclure du Proche-Orient, selon lui. Quant à l'embargo, il est, dit-il, une *« formidable prime à l'intégrisme »* et *« met en danger le processus de paix. »* Il faut donc, estime M. Chevènement, que la France n'aligne pas sa politique sur celle des Etats-Unis et fasse respecter les résolutions de l'ONU telles qu'elles sont et non selon l'interprétation qu'en fait Washington.

C'est aussi contre le danger de l'islamisme que Claude Cheysson met en garde, et contre la rupture de l'équilibre historique indispensable *« entre Perses, Ottomans et Mésopotamiens, faute duquel une protection extérieure est nécessaire, qui ne peut être durable. » « Humilier un peuple arabe est un crime et isoler l'Irak est une politique d'une sottise incroyable »*, ajoute l'ancien ministre des « relations extérieures » pour qui, *« enfermer la population irakienne dans des frontières closes, c'est assurer au président irakien un contrôle du pays plus total que jamais. » « Si donc,* plaide-t-il, *nous voulons nous débarrasser de Saddam Hussein, ouvrons les portes et les fenêtres (…) rétablissons les bourses d'études des étudiants irakiens (…) autorisons les contacts. »* M. Cheysson souhaite aussi que la France s'emploie à empêcher que *« l'on abuse des conditions imposées à l'Irak »*.

Au sein des courants ou groupes d'intérêts qui s'emploient à réhabiliter l'Irak, les clivages politiques s'estompent. M. Chevènement a informé Edouard Balladur de son projet de visite à Bagdad et le premier ministre l'a indirectement encouragé à le faire. Claude Cheysson a tenu le Quai d'Orsay au courant de son voyage.

Une dizaine de parlementaires représentant tous les groupes à l'Assemblée nationale devaient publier, mercredi 11 janvier, un appel à la levée de l'embargo. Roselyne Bachelot, député du Maine-et-Loire (RPR), Serge Mathieu, sénateur du Rhône (UDF), et le Mouvement chrétien Vᵉ république – dont le président est le gaulliste Michel Grimard – ont toujours plaidé dans le même sens.



SONDER LES PERSPECTIVES

A la frontière entre le politique et l'humanitaire, la Coordination pour la levée de l'embargo imposé à l'Irak, dont l'un des membres est l'évêque d'Evreux, Mgr Jacques Gaillot, a toujours elle aussi réclamé la levée des sanctions. Relais en France d'un mouvement international, la Coordination contre les embargos imposés à l'Irak, la Libye et Cuba, elle participera le 17 janvier, à l'université de Bagdad, à un rassemblement visant à dénoncer *« l'injustice du maintien »* des sanctions.

En dépit des incertitudes qui pèsent tant sur le moment de la levée, même partielle, de l'embargo que sur sa portée, le cercle des « amis » de l'Irak s'aggrandit au sein des groupes qui s'intéressent aux affaires. Les Amitiés franco-irakiennes, dont la position constante en faveur de l'Irak n'a jamais été prise en défaut, se sont récemment doublées d'une Association franco-irakienne de coopération économique (AFICE). Son secrétaire général, Gilles Munier, vient d'effectuer un séjour dans la capitale irakienne pour préparer des « Journées économiques franco-irakiennes », qui pourraient se tenir dès la fin février à Bagdad.

Bruno Gollnisch, vice-président du Front national, chargé des relations internationales, et député européen, s'est lui aussi rendu à Bagdad en décembre, à la tête d'une délégation dont faisait partie Jean-Michel Dubois, l'un des vice-présidents de la Chambre de commerce de Paris. Leur ambition serait de créer une association pour aider les entreprises françaises à se réinstaller en Irak.

La Maison de Mésopotamie – dont l'un des membres fondateurs est Charles de Chambrun, ancien ministre du général de Gaulle – est en voie d'être créée par le général de réserve Pierre Gallois. Il y a aussi l'Association pour le développement des relations arabo-françaises, dont le président Ahmed Chaker, d'origine arabe, ne cache pas qu'il *« aime l'Irak, son peuple et son président. »* M. Chaker a récemment conduit à Bagdad une délégation d'une vingtaine d'hommes d'affaires français – dont, affirme-t-il – *« des représentants de Dumez, Bouygues et Alcatel »* et italiens.

SONDER LE TERRAIN

Une délégation du patronat français s'est discrètement rendue dans la capitale irakienne en juin. Elle incluait des responsables de Renault, Schneider, Alcatel, EDF et Citroën. D'autres hommes d'affaires se bousculent également au portillon, mais pour l'heure, il ne s'agit que de sonder le terrain, étudier les perspectives d'avenir, voire, signer des pré-contrats qui donneraient la priorité en cas de levée de l'embargo. Mais les intermédiaires, quels qu'ils soient, déplorent ce qu'ils appellent la *« frilosité »* des entreprises qui n'osent pas s'engager, ou le font rarement avant une levée de l'embargo. Les concurrents, eux, italiens en particulier, répondent davantage au voeu de Bagdad qui souhaite la livraison, au plus tôt, de certains produits, quitte à payer plus tard.

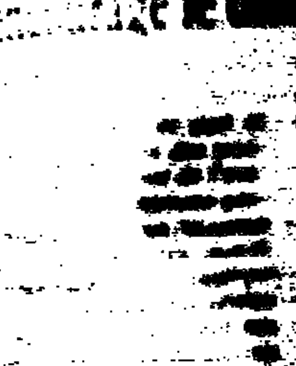
Mais c'est le pétrole qui demeure la « clef » de l'Irak. Non seulement parce que ce pays recèle 10 % des réserves mondiales, mais aussi parce que la priorité sera accordée au secteur pétrolier, générateur de devises, dont l'Irak, une fois que l'embargo commencera à être levé, aura dramatiquement besoin. Bagdad doit en effet beaucoup d'argent à beaucoup de monde, qu'il s'agisse de ses créanciers d'avant la guerre, des compensations qu'il doit du fait de la guerre, ou des sommes nécessaires à la reconstruction, mais aussi, à la remise en état et la modernisation des installations pétrolières elles-mêmes.

On comprend dès lors pourquoi Elf et Total sont parmi les premières entreprises françaises à avoir rétabli le contact avec Bagdad, d'autant qu'elles ont toutes deux eu une présence en Irak avant les nationalisations : Total, au sein de l'Irak Petroleum company, et Elf jusqu'en 1976. Le pétrole irakien est aussi intéressant parce que facile d'accès et d'un coût d'extraction peu élevé.

Conscients que la concurrence dans le domaine sera rude et qu'en particulier les Etats-Unis chercheront à monnayer une levée de l'embargo par des contrats pour leurs entreprises, les milieux pétroliers estiment que la connaissance par les Français du domaine géologique irakien et leur expérience en la matière sont des atouts indiscutables. En attendant bien sûr, le début de la levée des sanctions que les plus optimistes prévoient pour le printemps, les autres, pour la fin de l'année.

Mouna Naïm





L'OPEP craint la fin de l'embargo

LA PERSPECTIVE d'un retour de l'Irak sur le marché pétrolier *via* une levée de l'embargo des Nations unies ne serait pas sans poser de problèmes aux pays producteurs de pétrole à commencer par ceux de l'OPEP dont l'Irak est l'un des membres fondateurs. Avant l'embargo d'août 1990, Bagdad était le deuxième producteur du cartel loin derrière l'Arabie saoudite et à égalité avec l'Iran. Son quota de production était de 3,14 millions de barils/jour (1). Depuis, à cause des sanctions internationales, il n'extrait que 400 000 barils/jour essentiellement destinés à sa propre consommation. Sa part a été répartie entre les autres membres mais c'est surtout l'Arabie saoudite qui en a profité avec un quota porté de 5,38 à 8 millions de barils/jour.

Une levée des sanctions obligerait les pays de l'OPEP à réviser à la baisse leurs quotas. L'Arabie saoudite en serait la première victime et le royaume wahabite, en proie à une crise financière grave, ne l'entend pas ainsi. Car, s'il est facile d'augmenter sa part, la restreindre n'est pas chose aisée. Sur fond d'érosion des cours du baril, les douze membres de l'Organisation ne cessent de voir leur revenus diminuer depuis 1986, alors que leurs besoins financiers ont considérablement augmenté. Selon la revue Pétrostratégies, *« l'Arabie saoudite a vu ses revenus d'exportations pétrolières diminuer de 1,5 % en 1994 à 42,4 milliards de dollars* [230 milliards de francs] ».

La position de Ryad, hostile à la levée de l'embargo, sera donc déterminante pour la suite des discussions. Les Saoudiens profiteront sans nul doute aussi de leur poids dans l'Organisation. Déjà, en novembre, à Bali, en Indonésie, lors du dernier sommet de l'OPEP, ils ont imposé le maintien pour un an des quotas en vigueur depuis septembre 1993 dans l'espoir de faire remonter les prix. Jusqu'alors, leur atteinte a été vaine.

D. G.

★ 1 million de barils/jour égale 50 millions de tonnes/an

Le chef de la commission de l'ONU veut « encourager Bagdad »

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

D'un point de vue strictement juridique, la levée partielle de l'embargo pétrolier imposé à Bagdad ne dépend plus que d'un seul homme : le diplomate suédois Rolf Ekeus, chef de la commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak.

La résolution 687, instaurant le cessez-le-feu après la guerre du Golfe, lie seulement cette mesure à l'acceptation par l'Irak de son désarmement à long terme. Dans la mesure où l'Agence internationale de l'énergie atomique a d'ores et déjà achevé le démantèlement complet du programme nucléaire de l'Irak, un rapport de M. Ekeus sur la pleine coopération de Bagdad avec sa commission devrait permettre le retour de Bagdad sur le marché pétrolier.

« Mon travail est presque fini », a déclaré M. Ekeus lors d'un entretien, mardi 10 janvier, accordé au *Monde*. *« La fin de ma mission est proche et inévitable et personne ne peut nous influencer »*, a ajouté le diplomate, selon lequel l'Irak n'a plus d'armements de destruction massive : *« Je peux dire aujourd'hui que Bagdad ne peut plus terroriser ses voisins ni proférer de menaces avec des missiles à longue portée, des armes chimiques ou biologiques. » « Mais,* ajoute-t-il, *l'Irak continue à mentir et à taire des informations, en particulier sur ses anciens programmes concernant les armes chimiques et biologiques. »*

Aussi longtemps que cela durera, la commission ne peut pas se déclarer satisfaite, précise-t-il. Selon son dernier rapport écrit, publié le 15 décembre, les renseignements relatifs aux programmes de Bagdad entre 1988 – c'est-à-dire la fin de la guerre avec l'Iran – et 1991 – le début de la guerre du Golfe – ne sont pas complètes.

Lors de l'installation du système de surveillance à long terme de l'armement de l'Irak, au mois d'octobre, M. Ekeus avait évoqué une période probatoire de six mois pour tester le système. A la question de savoir si, à l'expiration de cette période, M. Ekeus sera en mesure de présenter un rapport définitif permettant la levée de l'embargo, le diplomate fournit une réponse plutôt ambiguë : il affirme que la commission qu'il préside n'est soumise à *« aucune »* pression de la part des membres influents du Conseil de sécurité, mais il ajoute : *« Cela dépendra de l'attitude de Bagdad. S'il se livre à de nouvelles gesticulations militaires, comme en octobre* (lorsque des troupes avaient fait mouvement vers la frontière koweïtienne), *la commission ne pourra pas suggérer la levée des sanctions. »* En bon diplomate, il s'empresse toutefois de dire que si le Conseil lui demandait un avis sur l'attitude à adopter, il se prononcerait en faveur d'une déclaration formelle du Conseil se félicitant de la coopération de Bagdad avec la commission spéciale et l'encourageant à aller de l'avant.

RISQUE DE « GESTES DÉSESPÉRÉS »

« Si le Conseil continue d'ignorer la coopération de l'Irak sur son désarmement, s'inquiète-t-il, *il y aura de nouveaux gestes désespérés du gouvernement irakien. Il faut encourager Bagdad. »* La proposition du diplomate suédois rejoint celle de la France, de la Russie et de la Chine contre l'avis des Etats-Unis et, dans une certaine mesure, de la Grande-Bretagne. Washington, qui n'a jamais fait une lecture juridique mais politique des termes du cessez-le-feu, affirme que l'on ne peut pas faire confiance au gouvernement irakien et que l'on ne peut alléger les sanctions.

Mardi, l'ambassadeur américain à l'ONU, Madeleine Albright, a présenté, photos satellites à l'appui, une longue liste des équipements koweïtiens que l'Irak a, selon elle, volés. Ce sont près de neuf mille pièces d'équipements militaires et six mille autres d'équipements civils que Bagdad, a-t-elle dit, a *« utilisées à des fins offensives en octobre. Cela ne nous rassure pas quant aux intentions de Bagdad »*, a ajouté Madeleine Albright. Mais la position de Washington devient de plus en plus intenable. *« Si Bagdad continue de coopérer avec la commission spéciale, je ne vois pas comment Washington pourrait continuer à résister à la pression du Conseil de sécurité »*, explique un diplomate de haut rang à l'ONU.

Afsané Bassir Pour

Itzhak Rabin affirme que le Jourdain restera la « frontière de sécurité d'Israël »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Ceux qui estimaient que le récent traité de paix israélo-jordanien pourrait, à terme, faciliter la naissance d'une entité palestinienne indépendante avec une frontière orientale définie en seront pour leurs frais. Même si l'Etat juif a signé la paix cet été avec le roi Hussein, la *« frontière de sécurité d'Israël »*, a déclaré mardi 10 janvier le premier ministre, Itzhak Rabin, *« demeurera le fleuve Jourdain »*.

En clair, même si la Cisjordanie est un jour restituée à une autorité palestinienne qui reste à définir, ce sont les soldats israéliens qui continueront de patrouiller à sa frontière commune avec le royaume hachémite. Cette déclaration intervient au moment où les relations israélo-palestiniennes sont au plus mal depuis le mois de mai.

Démentant les informations selon lesquelles Yasser Arafat aurait accepté le principe d'un réalignement par étapes de l'armée israélienne en Cisjordanie, un porte-parole de l'Autorité palestinienne a précisé qu'elle s'en tenait aux accords d'Oslo.

C'est en principe la semaine prochaine, que le premier ministre israélien devrait présenter à son « partenaire de paix » la carte du redéploiement militaire en Cisjordanie. Selon des fuites reproduites par le quotidien *Haaretz*, Bethléem et Djénine seraient les seules cités à bénéficier rapidement d'une évacuation militaire, tandis que les autres agglomérations comme Naplouse, la plus grande de Cisjordanie, ou Ramallah, seraient contrôlées par des patrouilles israélo-palestiniennes. Hébron et ses cent mille habitants resteraient en revanche sous contrôle exclusif d'Israël, 450 colons juifs que M. Rabin se refuse à évacuer s'étant installés au cœur de la ville arabe.

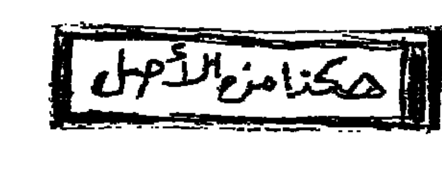
LES PELLETEUSES EN ACTION

Bien que jusqu'ici il s'en soit défendu, il n'est pas du tout exclu, selon certains membres de son entourage, que Yasser Arafat, qui n'en peut mais, finisse par accepter ce découpage. En attendant, les négociations du Caire piétinent aussi sur les modalités des élections palestiniennes qui auraient dû avoir lieu en juillet, *« après »* le redéploiement militaire manqué d'Israël. Les Palestiniens ont notamment réclamé mardi un comité international de supervision de la consultation avec la participation de magistrats égyptiens, russes, américains et européens. Ils ont rejeté la prétention israélienne d'interdire à certains partis palestiniens, comme le mouvement islamiste Hamas, de participer au scrutin.

La colonisation juive des territoires occupés est l'une des causes de l'impasse. Forts de leur victoire près de Bethléem (*Le Monde* daté 1ᵉʳ-2 janvier), les colons poursuivent leur avantage. Mardi, c'est dans l'implantation d'Elkana (3 000 habitants), à une dizaine de kilomètres à l'est de l'ancienne ligne verte qui séparait autrefois Israël de la Cisjordanie, que les pelleteuses sont entrées en action. Alertés, plusieurs centaines de Palestiniens, venus protester contre cette nouvelle confiscation de terres municipales plantées d'oliviers, ont été dispersés par les unités anti-émeutes de la police des frontières. Le conseil des implantations juives dans les territoires (Yesha) a annoncé *« pour les jours qui viennent, d'autres surprises »* du même type.

Patrice Claude

■ **Bagdad a formellement démenti**, mardi 10 janvier, des informations israéliennes, selon lesquelles le gouvernement de Bagdad aurait, par l'intermédiaire du Maroc, proposé à l'Etat juif de le reconnaître. *« L'Irak n'a établi et n'établira pas de contact avec un sioniste, qu'il soit responsable ou non »*, a affirmé l'agence officielle *INA*. A Paris, où il devait rencontrer, mercredi, Alain Juppé, le chef de la diplomatie israélienne Shimon Peres, a déclaré que le président irakien *« devient la plus importante menace dans l'histoire irakienne. »* – (AFP, Reuter.)



L'opposition algérienne veut créer une nouvelle « dynamique de paix »

Les principaux opposants comptent sur les pays occidentaux pour faire pression sur le pouvoir

Les reponsables des principaux partis de l'opposition algérienne, islamistes compris, réunis à Rome, depuis dimanche 8 janvier, auraient conclu un accord sous forme d'une *« plate-forme »* commune minimale. Ce texte prévoit un appel à la cessation des hostilités. Les opposants tablent sur les presssions exercées par les pays occidentaux pour contraindre le pouvoir à s'asseoir à la table des négociations.

ROME
de notre envoyée spéciale

Sur l'essentiel, les tenants de la *« réconciliation »* nationale ont gagné leur pari : prouver, aux yeux de tous, que le dialogue entre Algériens – islamistes compris – est possible. En se présentant côte à côte, mardi 10 janvier, devant la presse, les dirigeants des cinq partis de l'opposition, présents à Rome, en ont fait la démonstration. *« L'espoir »* existe de trouver une *« solution négociée »* à la crise, ont-ils martelé, tour à tour, chacun à sa manière. Un texte commun, définissant les conditions minimales pour que cette *« solution négociée »* soit mise en œuvre, sera rendu public *« d'ici à mercredi soir ou jeudi matin au plus tard »*, a confirmé le président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH), Abdennour Ali Yahia, désigné comme porte-parole des conférenciers.

Premier à s'exprimer, l'ancien président Ahmed Ben Bella a estimé que *« le pouvoir doit participer au dialogue »*. Mais, qu'il le fasse ou pas, *« nous continuerons à travailler ensemble »*, a ajouté le fondateur du Mouvement démocratique algérien (MDA). *« Nous voulons une sortie de crise pacifique et démocratique »*, a insisté, de son côté, le secrétaire général du Front des forces socialistes (FFS), Hocine Aït Ahmed, soulignant la nécessité, pour ce faire, d'offrir *« aux citoyennes et aux citoyens »* les outils institutionnels adéquats. Il faut *« arrêter le bain de sang et rétablir la population algérienne dans ses droits fondamentaux et légitimes »*, a plaidé la présidente du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoun.

« 1995 peut être l'année de la solution à la crise, si le pouvoir le veut. La balle est dans son camp », a souligné, pour sa part, le secrétaire général du FLN, Abdelhamid Mehri. Évoquant, comme les autres participants avant lui, la perspective de l'élection présidentielle annoncée pour la fin de cette année, M. Mehri a réitéré les réserves que lui inspire un tel projet. *« On ne peut pas annoncer la tenue d'un scrutin, en sachant que 1.000 électeurs potentiels sont tués chaque semaine »*, a-t-il résumé, reprenant à son compte les bilans officieux des victimes de la nouvelle guerre algérienne.

POIDS ÉLECTORAL

Dernier à prendre la parole, le représentant du Front islamique du salut (FIS), Anouar Haddam, installé aux Etats-Unis, était l'orateur le plus attendu. Son bref discours, aux allures de prêche – et qu'il a commencé par le traditionnel *« Au nom de Dieu, le Très Grand, le Miséricordieux »* –, aura permis de confirmer ce que les récentes déclarations du président de l'instance exécutive du FIS à l'étranger, Rabah Kébir, avaient déjà fait pressentir (*Le Monde* du 7 janvier 1995). Sans désavouer totalement la violence, dont on sait avec quelle sanglante virtuosité usent, notamment, les commandos du Groupe islamique armé (GIA), M. Haddam a consenti à établir une *« distinction »* entre *« le terrorisme, que nous condamnons »* et *« la lutte armée, que nous soutenons »*.

« La lutte armée n'est pas une fin en soi, c'est un moyen », a précisé le porte-parole du FIS. *« Si son but peut être atteint par des voies pacifiques et civiles, nous sommes pour »*, a-t-il ajouté, pesant ses mots. En clair : s'il n'est pas question de renoncer à faire de l'Algérie une République islamique, autant éviter, si l'on peut, les « excès » d'une guerre sainte dangereusement impopulaire et, qui plus est, inefficace. Message qui devrait, espère M. Haddam, convaincre les *« tuteurs du régime »*, en particulier la France, à nouveau accusée d'apporter *« un soutien immoral et inhumain à la junte militaire »*.

Les opposants de Rome entendent, par leur initiative, prouver l'impuissance politique des autorités algériennes à sortir le pays de la crise. Ils y ont, en partie, réussi. Forts de leur poids électoral – à eux seuls, le FLN, le FIS et le FFS représentent quelque 80 % des suffrages exprimés, lors du premier tour des élections législatives avortées de décembre 1991 –, il leur reste à faire entrer dans la réalité, cette *« nouvelle dynamique »*, c'est-à-dire à convaincre le pouvoir du bien-fondé de leur démarche.

En tout état de cause, les participants à la deuxième rencontre de Rome devraient pouvoir compter, pour amener les autorités, ou du moins une partie d'entre elles, à plus de compréhension, sur les pressions des principales capitales occidentales.

Catherine Simon

■ ATTENTAT : un groupe armé a ouvert le feu sur des fidèles qui sortaient d'une mosquée, lundi 9 janvier, à Barika, près de Batna, à 430 km au sud-est d'Alger, tuant quatre personnes et en blessant grièvement une cinquième. Selon un bilan officieux, 57 islamistes armés ont été tués depuis le 1er janvier. Le premier ministre, Mokdad Sifi a installé, mardi, une commission gouvernementale, chargée de préparer l'élection présidentielle annoncée pour la fin de cette année par le président Liamine Zeroual. – *(AFP.)*

Timide ouverture économique en Corée du Nord

Une conséquence du rapprochement entre Pyongyang et Washington après l'accord sur le gel du programme nucléaire nord-coréen

TOKYO
de notre correspondant

Après avoir indiqué, en décembre 1994, qu'elle était prête à autoriser l'accès de son espace aérien aux compagnies aériennes étrangères, la République populaire démocratique de Corée (RPDC) vient de confirmer ses dispositions favorables à une ouverture économique. Pyongyang a annoncé, le 9 janvier, que les interdictions frappant les importations de produits américains seraient levées à partir de la mi-février et que les cargos américains pourraient faire escale dans les ports nord-coréens.

Le « réchauffement » des relations entre Washington et Pyongyang, résultat de l'accord du 21 octobre 1994 sur le gel du programme nucléaire nord-coréen, devrait avoir pour première conséquence pratique la visite sur place, du 31 janvier au 4 février, d'une *« équipe technique américaine »*. Selon le département d'Etat, cette mission devrait procéder à une *« évaluation préliminaire »* des locaux destinés à accueillir un bureau de liaison américain.

Washington devrait, en outre, lever, dès le 21 janvier, l'embargo sur le commerce avec la Corée du Nord et commencer ses premières livraisons de pétrole à titre d'énergie de transition, conformément à l'accord d'octobre sur la reconversion du programme nucléaire de la RPDC. Ces décisions interviennent alors que le journal sud-coréen, *Chosun Ilbo*, s'est fait l'écho, le 10 janvier, d'informations de source chinoise selon lesquelles Pyongyang serait disposé à ouvrir aux investissements étrangers les villes industrielles du nord-est du pays : Hamhung, Chongjin et Kimchaek.

La Corée du Nord semble aussi disposée à s'ouvrir aux visiteurs étrangers. Le vice-président du comité nord-coréen pour la paix en Asie et dans le Pacifique a précisé le 8 janvier, à Tokyo, que son pays recevrait 10 000 touristes pour la fête internationale de la culture et des sports qui doit avoir lieu, fin avril, à Pyongyang. La portée de tous ces signes d'ouverture reste néanmoins limitée. En matière aérienne, Pyongyang souhaite simplement ouvrir son espace aérien et n'autorisera pas, dans un premier temps, des compagnies chinoises et japonaises à utiliser son aéroport. Quant au tourisme, le régime a une longue pratique de l'encadrement de ses visiteurs.

INFLUENCE « PERNICIEUSE »

Le pouvoir semble en effet préoccupé d'éviter l'influence étrangère *« pernicieuse »* dans les zones de commerce libre qu'il entend développer. Selon le journal sud-coréen *Joon-gang*, dont un des rédacteurs a voyagé secrètement en RPDC avec un faux passeport, l'une de ces zones, celle de Rajin-Sonbong – située à la frontière de la Chine et de la Russie – serait le théâtre de vastes mouvements de population: 150 000 personnes auraient été déplacées et remplacés par 50 000 fidèles au régime. L'auteur de l'article confirme que la population souffrirait d'une grave pénurie alimentaire.

Philippe Pons

L'ONU encourage le dialogue à Timor-Oriental

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Malgré *« quelques progrès »* reconnus de part et d'autre, l'Indonésie et le Portugal gardent des positions fort éloignées sur l'épineux problème de l'avenir de Timor-Oriental. Si besoin était, le ministre portugais des affaires étrangères, José-Manuel Durao-Barroso, l'a rappelé sans ambages, mardi 10 janvier, à Genève, au lendemain d'une cinquième série de pourparlers avec son homologue indonésien Ali Alatas, sous les auspices du secrétaire général des Nations unies. Certes, les six heures de discussions ont été *« constructives »* et l'idée de *« faciliter un dialogue entre tous les parties timoraises »*, proposée par Boutros Boutros-Ghali, a reçu l'assentiment de deux ministres. Pourtant, M. Durao estime que, sur place, à Timor, *« règne un Etat policier et de terreur avec une police en uniforme et en civil infiltrée à tous les échelons »*. Et d'ajouter que la politique de transfert de populations pratiquée par Djakarta vise à modifier le rapport de forces existant, largement favorable aux indépendantistes.

Tel n'est évidemment pas l'avis du ministre indonésien qui a démenti, lundi, de si noirs desseins tout en réitérant le refus de son gouvernement d'un référendum d'autodétermination, idée que soutient Lisbonne. Néanmoins, le dialogue entre les différentes tendances politiques de la population timoraise devrait s'amorcer dans les meilleurs délais sur invitation des Nations unies, tandis que les deux ministres sont convenus de se retrouver, le 19 mai, à New York afin de continuer leurs entretiens.

Les récentes flambées de violence à Dili, principale ville de Timor- Oriental, et à Bacau ont ramené sous les feux de l'actualité un dossier déjà chargé depuis 1976, date à laquelle Djakarta a annexé cette ancienne colonie portugaise. Les Nations unies se sont toujours refusé jusqu'alors à entériner le fait accompli. A l'issue des pourparlers de Genève, les deux interlocuteurs ont déclaré que, lors de leur prochaine rencontre, ils aborderaient *« les questions de fond »* concernant l'avenir du territoire que Djakarta considère comme sa 27e province. Mais les partisans de l'indépendance se montrent sceptiques dans la mesure où le ministre indonésien a écarté toute discussion sur le statut politique de Timor-Oriental.

DOUBLE LANGAGE

A leurs yeux, Djakarta tient un double langage, l'un diplomatique et plus ouvert à l'intention des instances internationales et des gouvernements qui se préoccupent du sort de Timor, et l'autre beaucoup plus musclé sur le terrain où les militaires gardent la haute main sur les décisions. En réalité, les malentendus ethniques masquent mal une rivalité profonde et endémique, les Timorais, qui sont environ 700 000 dans la partie orientale de l'île, en grande majorité catholiques ou animistes, reprochant aux autorités de Djakarta de vouloir les couler dans le moule musulman des autres îles indonésiennes.

Pour José-Luis Guterres, représentant à l'extérieur du Front timorais de libération nationale (Fretilin), il importe avant tout de donner au peuple de Timor-Oriental la possibilité de se prononcer sur son avenir, et le Fretilin se dit prêt à négocier sans conditions préalables. *« Si le temps joue en notre faveur,* ajoute M. Guterres, *la solution de notre problème passe aussi par la démocratisation de l'Indonésie. »*

Jean-Claude Buhrer

Les chefs de guerre angolais concluent un accord de cessation des hostilités

LE GÉNÉRAL Joao Baptista de Matos, chef d'état-major de l'armée gouvernementale, et le général Arlindo Chienda Pena *« Ben Ben »*, son homologue à la tête des troupes de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), se sont rencontrés, mardi 10 janvier, à Chipipa. L'accord de cessation des hostilités en sept points qu'ils ont conclu, prévoit entre autres l'arrêt de tout mouvement de troupes, le désengagement des deux armées dans les régions où elles sont en contact, la libération des prisonniers de guerre et la création de groupes conjoints de déminage. Il y aurait aujourd'hui 15 millions de mines sur le territoire angolais.

Le général de Matos a reconnu qu'il y avait *« environ 300 mercenaires sud-africains au service de l'armée gouvernementale, et un peu moins à celui de l'UNITA »*. Le général Pena a intepprété la présence du chef d'état-major des troupes gouvernementales dans une localité sous contrôle de l'UNITA comme *« un geste de bonne volonté en faveur de la paix »*.

ANNONCE PRÉMATURÉE

Chipipa est située à 20 kilomètres au nord de Huambo, l'ancienne capitale de l'UNITA aujourd'hui aux mains des forces gouvernementales. Les délégations sont convenues de se retrouver, le 25 janvier, à Caala, dans la province de Huambo, dans le centre du pays, ou à Wako Kundo, dans le centre-ouest.

Jonas Savimbi, le chef de l'UNITA, continue de garder ses distances avec le processus de paix. Dans un entretien accordé à la télévision portugaise, il a estimé que les accords de Lusaka signés, le 20 novembre 1994, étaient *« pires que les accords de Bicesse »* signés, en 1991, au Portugal, et qui n'avaient pas arrêté la guerre.

De passage à Paris, le représentant de l'ONU pour l'Angola, Alioune Blondin Beye, a regretté l'annonce prématurée d'une rencontre entre le président Dos Santos et Jonas Savimbi, que l'agence de presse portugaise LUSA avait annoncée pour le 12 janvier, au Zaïre et que les deux parties ont démenti. M. Beye a demandé que la *« discrétion »* entoure la préparation de cette rencontre. En revanche, il semble que le principe d'un sommet entre M. Dos Santos et le président zaïrois Mobutu soit acquis. – *(AFP, Reuter.)*

Le responsable de la police sud-africaine a démissionné

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le chef de la police, le général Johan Van der Merwe, a annoncé au cours d'une conférence de presse, mardi 10 janvier, que le président Mandela avait accepté sa démission à compter du 31 mars. Son successeur devrait être nommé dans les premiers jours de février. Deux civils sont pressentis pour le poste, ce qui constituerait une première dans l'histoire de la police sud-africaine.

M. Mandela a publié un communiqué dans lequel il *« remercie le général pour la façon dont il a rempli ses fonctions, notamment en aidant à assurer la tenue d'élections libres et honnêtes »*. Le président *« présente au chef de la police ses meilleurs vœux de réussite pour l'avenir, et espère que si la nécessité s'en fait sentir ce dernier saura* [encore] *faire profiter le pays de son expérience »*. Le ton chaleureux de ce communiqué n'occulte pas la satisfaction du gouvernement d'avoir obtenu la démission du général Van der Merwe.

A cinquante-huit ans, Johan Van der Merwe, après une carrière passée à lutter contre les *« ennemis de l'apartheid »*, est l'un des personnages les plus contestés de l'ancien appareil d'Etat. Quelques semaines avant les élections d'avril 1994, il s'était encore opposé au président Frederik De Klerk en couvrant trois de ses adjoints mis en cause par la commission d'enquête du juge Goldstone pour avoir tenté de déstabiliser le processus de démocratisation. Malgré son passé, le général Van der Merwe était resté à son poste après les élections, bénéficiant de l'accord passé entre l'ANC et le Parti national (NP) garantissant à tous les anciens hauts fonctionnaires de l'apartheid leur maintien en fonction ou une sortie honorable.

En échange, le général Van der Merwe avait joué le jeu de la cohabitation, se rangeant derrière les nouvelles autorités du pays. Manifestement peu enclin à modifier le fonctionnement de ses services, il quitte la police alors que cette dernière manque du professionnalisme nécessaire pour affronter les nouveaux problèmes du pays.

Georges Marion

هكذا من الأصل

Le pape à la rencontre des minorités chrétiennes d'Asie

Pour son 64e voyage hors d'Italie, Jean Paul II rend visite à un continent où les églises suscitent parfois de l'intérêt, souvent de l'indifférence, voire une franche hostilité

En désignant Manille pour première étape d'un voyage de dix jours qui le conduira dans plusieurs pays d'Asie et d'Océanie *(Le Monde* du 11 janvier), Jean Paul II n'a pas choisi au hasard la capitale des Philippines. De toute la région, c'est certainement dans ce pays, où plus de 90 % de la population se dit de confession catholique, que l'Eglise constitue un réel pouvoir. Ailleurs, le message chrétien, parfois assimilé aux valeurs humanistes et à la défense des droits de la personne, a connu des sorts divers. Il a parfois dépassé la communauté des croyants. Ce fut le cas en Corée du Sud, mais aussi en Chine, où la plupart des habitants aux convictions libérales ont été ou sont encore d'éducation ou de foi chrétienne. Mais cette religion s'est parfois heurtée à de vives résistances d'ordre politique et spirituel. Ainsi, dans l'archipel nippon, où le message chrétien concerne aujourd'hui à peine 1 % des Japonais, les pouvoirs en place ont souvent considéré comme une menace de subversion son contenu, susceptible, selon eux, de bouleverser les hiérarchies sociales.

BANGKOK, PÉKIN et TOKYO
de nos correspondants

Quand un télévangéliste américain a promis, le 25 novembre, à une foule de trente mille personnes, entassées au stade olympique de Phnom-Penh, la réalisation de miracles en échange d'une conversion au christianisme, il a failli provoquer une émeute et la *« chrétienté a reculé de vingt ans »* au Cambodge, selon la formule d'un témoin occidental cité par le *Phnom-Penh Post*. Arrivé dans la foulée d'une bruyante campagne de publicité, laissant entrevoir la guérison *« des aveugles, des boiteux, des sourds et des muets »*, Mike Evans a dû s'enfuir par le premier avion. La foule menaçait de le lyncher.

Le christianisme n'a jamais vraiment pris racine au Cambodge comme d'ailleurs dans la Thaïlande voisine. Privés de religion sous les Khmers rouges de 1975 à 1979, les Cambodgiens ont repris, dès que le régime suivant les y a autorisés, le chemin de leurs pagodes aux toits incurvés qui sont partie intégrante de leur environnement.

Dans la tradition du bouddhisme, la pagode est beaucoup plus qu'un centre de recueillement : c'est le pouls de la vie. Dans un tel univers, le message chrétien a été surtout recueilli par des minorités, comme les Cambodgiens du Vietnam. En Asie, le message universaliste de l'Eglise a dû faire l'épreuve de l'humilité. A Macao, enclave portugaise en sol chinois d'où, à la fin du 16e siècle, le jésuite Matteo Ricci partit à la conquête de l'âme de la Chine, les saints de pierre sur leur piédestal pointent leurs croix vers le ciel d'Asie, mais des temples s'élèvent toujours les effluves d'encens des autels dédiés à une divinité bouddhiste ou taoïste. De l'église Saint-Paul, construite en 1602, il ne reste qu'une façade de pierre ouverte sur le vide du ciel : symbole des grandes espérances comme de leur destinée.

Les religions en Asie

CORÉE DU NORD
JAPON
CORÉE DU SUD
CHINE
PAKISTAN
BANGL.
INDE
VIETNAM
PHILIPPINES
SRI-LANKA
MALAISIE
INDONÉSIE

Religion majoritaire
christianisme
islam
bouddhisme
hindouisme
religion chinoise autochtone
✻ athéisme officiel

Source : Atlas des religions (Autrement)
Infographie Le Monde

Dans l'Asie du Sud-Est et du Nord-Est, le christianisme a suscité des réactions de curiosité, de sympathie, mais aussi d'hostilité radicale. La « doctrine du Maître du Ciel » est apparue comme une menace contre les traditions politiques, intellectuelles et sociales.

DES MINORITÉS INFLUENTES

A l'exception des Philippines, colonisées au XVIe siècle par les Espagnols, le pays le plus évangélisé (82 % de la population) d'une région marquée par le bouddhisme, l'islam et l'éthique confucéenne, et, dans une certaine mesure, de la Corée du Sud, où 20 % de la population a épousé la foi chrétienne (les protestants y sont plus nombreux que les catholiques), le christianisme reste dans cette partie du monde une religion minoritaire. Sauf aux Philippines. Le sursaut d'indépendance du clergé de ce pays *(lire ci-contre)* vis-à-vis de Rome dans la chute de Marcos tint plus aux circonstances qu'à une orientation durable : l'Eglise philippine est aujourd'hui à l'avant-garde de la lutte que mène le Vatican contre la contraception et elle mobilisa cet été un million de croyants pour manifester contre la politique de limitation des naissances du gouvernement Ramos. Récemment, l'archevêque de Cebu, le cardinal Vidal, (qui présidait la conférence épiscopale qui « déposa » moralement Marcos), ordonna aux pharmaciens de son diocèse de refuser de vendre des préservatifs. L'Eglise des Philippines reste puissante, mais son influence politique s'affaiblit : en 1992, lors de la course à la présidence, le cardinal Sin prit position contre l'ex-général Ramos, de confession protestante. Mais celui-ci fut néanmoins élu. Aujourd'hui, l'Eglise n'est pas certaine de l'emporter dans le « bras de fer » sur le problème de la contraception que beaucoup considèrent comme une nécessité pour un pays dont la démographie galopante hypothèque le développement. Longtemps seule force unificatrice du pays, l'Eglise est en outre confrontée à un pullulement de sectes qui entament son ascendant moral.

En Asie du Sud-Est non sinisée, la chrétienté se présente sous forme de poches qui, si réduites soient-elles parfois, n'en jouent pas moins un rôle public. La cause la plus célèbre est celle de Timor- Oriental, où l'Eglise fait partie de l'identité populaire dans la résistance à l'emprise indonésienne. Au Sabah, l'un des deux Etats de la fédération de Malaisie situés sur l'île de Bornéo, les Kadazans, une communauté christianisée, ont une position-clé dans la vie politique, à telle enseigne qu'ils ont dominé le gouvernement local de 1985 au début de 1994. Autre exemple : les chrétiens karens, qui mènent dans l'Est birman une insurrection autonomiste.

La principale communauté chrétienne d'Asie du Sud-Est continentale est formée par les six millions de catholiques vietnamiens (sur une population de 74 millions). Affaire de « sabre et de goupillon » du XVIIIe au XIXe siècle avec son lot de martyrs, l'évangélisation, qui a contribué à l'essor de la vietnamologie, a prospéré sous la colonisation française avant de subir les contrecoups des luttes d'indépendance.

Le message chrétien est longtemps demeuré au Vietnam celui d'une Eglise venue d'ailleurs et perçue par les empereurs de Hué comme une mise en cause de leur autorité : le « mandat du ciel » dont ils bénéficiaient s'accommodait mal de la croyance en un Dieu autonome. L'Eglise, fourrier du colonialisme ? Son attitude lors des deux guerres françaises de conquête (1860-1867 dans le Sud et 1882-1886 dans le centre et le Nord) ancrera longtemps cette idée dans les mentalités (et fit 80 000 victimes parmi les fidèles). Si, en 1945, d'éminents chrétiens se rallièrent à Ho Chi Minh, des communautés chrétiennes n'en levèrent pas moins aussi dans les années 50 des milices anticommunistes.

En 1954-1955, à la suite des accords de Genève, des paroisses catholiques quittèrent le Nord pour être regroupées au Sud. Elles y seront souvent utilisées comme masses de manœuvre par le régime de Ngô Dinh Diêm, lui-même catholique, auquel des généraux, appuyés par les Américains, régleront son compte en 1963 à la suite d'une révolte de bonzes. Par la suite, les catholiques se tiendront en retrait, en dépit de la présence de l'un d'entre eux, le général Ngyuên Van Thiêu, à la tête de l'Etat (1965-1975). Après avoir souffert de la victoire des communistes en 1975, les catholiques vietnamiens bénéficient depuis 1987-1988 de l'ouverture du pays au même titre que les autres croyances ou religions. Souvent tendues par le passé, les relations entre Hanoï et le Vatican se sont améliorées. L'archevêque de Hanoï vient même d'être créé cardinal par Jean Paul II.

Ailleurs en Asie, le message chrétien, assimilé aux valeurs humanistes et à la défense des droits de la personne, a parfois dépassé la communauté des croyants. Ce fut le cas en Corée du Sud du temps des régimes musclés, mais aussi en Chine : la plupart des Chinois libéraux qui critiquent Pékin sont d'éducation ou de foi chrétienne.

En Corée, c'est au lendemain de la guerre (1950-1953), époque où affluèrent vers le Sud les 300 000 chrétiens du Nord, que la foi prit racine. Aujourd'hui, des milliers de croix brillent le soir sur Séoul. Au lendemain de la libération du joug nippon, le christianisme a été identifiée aux forces de progrès. Par la suite, une industrialisation rapide, une immigration urbaine sauvage et les bouleversements sociaux qui en résultèrent ont accentué un sentiment de vide spirituel. Les convertis étaient en quête de la « paix du cœur » : une aspiration à l'harmonie avec soi-même et la société et surtout à être reconnue par celle-ci.

> Dans cette partie du monde, le message universaliste de l'Eglise doit faire preuve d'humilité

Le christianisme bénéficie en Corée d'une image nationale : terre de mission (dix missionnaires français martyrisés au siècle dernier furent canonisés par le pape en 1984), la péninsule connut le message chrétien grâce à des Coréens qui avaient été en contact avec les jésuites en Chine. L'engagement de l'Eglise dans la défense des droits de l'individu a enfin contribué à la diffusion de son message et elle fut le point de convergence de la dissidence. Mais l'Eglise de Corée tend à perdre de son esprit combattant.

Si le christianisme constitue en Asie une force, il y a aussi rencontré des résistances d'ordre politique et spirituel. Les pouvoirs sentirent la menace de subversion que constituait ce message tendant à bouleverser les hiérarchies sociales : au Japon, dès le début du XVIIe siècle, les shoguns Tokugawa persécutèrent et bannirent les chrétiens ; les maîtres de la Chine et de la Corée ou du Siam ne furent guère plus tolérants. Plus profondément, le message chrétien n'était pas arrivé en Asie en terre vierge : il a été confronté (comme il le fut en terre d'islam) à de grandes civilisations, héritières de riches traditions spirituelles, savantes et populaires : son prosélytisme rédempteur a dû faire l'expérience des limites de l'universalisme dont il se voulait porteur. Les traditions spirituelles auxquelles il s'est heurté étaient si riches (recelant notamment des conceptions humanistes édifiées sur des bases différentes) que les premiers jésuites en Chine crurent discerner des analogies avec leur univers de référence et s'efforcèrent de réinterpréter l'histoire de l'Empire du Milieu en fonction de leur tradition.

En dépit d'un effort d'adaptation et d'initiation aux traditions de ces civilisations évoluées, le message chrétien achoppa sur des sociétés où prévalent des conceptions du monde et de l'homme différentes de celle de l'Occident : leur système de pensée refuse par exemple la distinction, fondamentale chez le chrétien, du spirituel eu temporel, ignore l'idée d'une vérité transcendante coupée du monde des phénomènes et fait du perfectionnement individuel, et non de la quête du salut de l'âme, la finalité de la morale.

Les déboires du christianisme en Chine, de la période pré-moderne jusqu'au régime actuel – répression cyclique des communautés échappant à l'autorité de l'Eglise dite « patriotique » qui, inféodée au régime, nomme elle-même ses évêques et qui dit rassembler 3 millions de fidèles – tendent à donner l'impression que cette religion constitue une croyance plus difficile à intégrer que les autres fois qui pénétrèrent la Chine. C'est oublier que l'introduction du bouddhisme, considéré comme une religion « sinisée », fut loin d'être aisée : le pouvoir alternant concessions et répression dont la violence n'eut rien à envier à nos guerres de religion. Aujourd'hui, un million de catholiques pratiqueraient secrètement leur culte.

Le rejet des influences étrangères est, de tout temps, le fait d'un pouvoir inquiet de son avenir. Le régime post-maoïste, peu enclin à la tolérance, traduit par sa politique religieuse le tourment d'un pouvoir menacé. Il cherche aujourd'hui à se rapprocher du Vatican : une délégation de vingt-quatre prêtres de l'Eglise patriotique espère être reçue à Manille par Jean Paul II.

« THÉOLOGIE ASIATIQUE »

S'il a rencontré des résistances, le message chrétien (surtout protestant) constitua aussi un facteur d'enrichissement moral, de prise de conscience des injustices sociales : les premiers socialistes japonais furent chrétiens. De nos jours, une partie de l'élite asiatique est de confession chrétienne : le chef de l'Etat taïwanais, Lee Teng-hui, qui incarne une vision du monde chinois dépassant l'anachronique vision « néo-impériale » de Pékin, est un protestant pratiquant. En Corée, le président Kim Young-sam l'est également et le grand dissident du temps des dictatures, Kim Dae-jung, est catholique. Au Japon, un ex-premier ministre, Masayoshi Ohira (1978-1980) était protestant, et l'impératrice Michiko reçut une éducation chrétienne.

Dans l'archipel nippon, le message chrétien touche une infime minorité (moins de 1 % de la population). Mais son Eglise connaît un renouvellement original. Persécuté et banni, le christianisme, qui s'y était maintenu sous la forme d'un culte caché dans les îles d'Amakusa et Goto (Kyushu) – survivance touchante aujourd'hui d'une foi pourchassée mais non reconnue par Rome tant le message est déformé –, réapparut au Japon au siècle dernier à la faveur de l'ouverture du pays. Les Pères des missions étrangères de Paris (MEP), les premiers à être revenus, se consacrèrent aux plus défavorisées. Par la suite, en dépit de grandes actions charitables qui se poursuivent (Emmaüs ou la Cité des Fourmis créés par des personnalités exceptionnelles), l'Eglise a tendu à devenir élitiste grâce à ses écoles (jésuites ou dominicaines).

Le mouvement qui se fait jour aujourd'hui cherche à trouver le sens du message chrétien moins à travers les directives de Rome que par un plus profond enracinement dans la réalité vécue. Cette recherche d'une « théologie asiatique », par la réactivation de valeurs propres à une culture, se distingue de la théologie de la libération par son rejet d'une approche en termes d'opposition de classes. Elle met l'accent sur l'harmonie (l'un des maîtres mots de l'Asie sinisée) avec les autres croyances et l'environnement social. Une quête dans laquelle, estiment les tenants de cette théologie « venue d'en bas » (c'est-à-dire de l'humus culturel local), l'Occident ne peut être d'aucune aide.

Francis Deron
Jean-Claude Pomonti
et Philippe Pons

L'exception philippine

Les Philippines sont le seul pays où l'Eglise constitue un pouvoir. Elle fut la force déterminante qui, après des années d'attentisme de l'épiscopat, contribua au renversement du régime Marcos en 1986 : au lendemain d'élections frauduleuses, la conférence épiscopale déclara, dans un geste sans précédent, le gouvernement moralement illégitime. Rome s'émut de cette ingérence dans la politique. Le cardinal Sin, archevêque de Manille, n'en appela pas moins la population à descendre dans la rue pour soutenir le ministre de la défense Enrile et le général Fidel Ramos qui avaient rompu avec le régime. Une marée humaine portant chapelets et images pieuses, encadrée par une armée de séminaristes et des religieuses, s'interposa entre les insurgés et les chars de Marcos. Le *« People's power, God's power »* (« Pouvoir du peuple, pouvoir de Dieu »), selon un slogan de l'époque, portait à la présidence la dévote Cory Aquino, dont la saga électorale avait pris un tour millénariste.

Les « faucons » dictent l'action de M. Eltsine en Tchétchénie

Face à la montée des pressions intérieures et extérieures, les dirigeants du Kremlin font semblant de vouloir négocier tout en continuant leur offensive militaire

Face au malaise croissant que provoque en Russie la guerre en Tchétchénie, la Douma devait se réunir, mercredi 11 janvier à Moscou, en session extraordinaire, pour débattre du conflit. A cette occasion, des députés réformateurs vont déposer des amendements pour tenter de renforcer le contrôle du Parlement sur le pouvoir exécutif, qui semble concentré dans les mains des conseillers du *« parti de la guerre »* qui entourent le président Eltsine. Face à la multiplication de pressions intérieures et étrangères, le Kremlin a proposé un cessez-le-feu qui a aussitôt été violé, mardi, par les forces russes à Grozny, où les combats se poursuivent. A Strasbourg, la commission politique de l'Assemblée du Conseil de l'Europe a suspendu, mardi, l'examen de la demande d'adhésion de la Russie, qui a fait acte de candidature à cette organisation en 1992. Les parlementaires demandent un débat d'urgence.

MOSCOU
de notre correspondante

Un nouvel ultimatum du Kremlin aux Tchétchènes, gentiment baptisé *« offre de cessez-le-feu »*; une baisse, très relative mais réelle, des tirs d'artillerie russes à Grozny et une montée au créneau, à Moscou, du premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, l'homme chargé de personnifier le visage « pacifique » du Kremlin, notamment aux yeux de l'Occident : à vingt-quatre heures de l'expiration du nouvel ultimatum, les événements du mardi 10 janvier semblent traduire une « bonne volonté» russe, inédite depuis l'entrée des troupes en Tchétchénie, il y a un mois. Mais tout indique que le seul but de ces « gestes » est de donner le change face à la marée montante des protestations, internes et étrangères, contre les massacres perpétrés par l'armée russe en Tchétchénie.

« La médiocrité et l'irresponsabilité des dirigeants russes ont tué, et continuent de tuer, des milliers de civils et des centaines de soldats », ont ainsi affirmé, mardi 10 janvier, d'anciens dissidents soviétiques, dont Sergueï Kovalev, le délégué aux droits de l'homme du président russe, qui vient de retourner à Grozny. Dans un appel signé également par Elena Bonner, la veuve d'Andreï Sakharov, ils demandent aux partis et mouvements démocratiques de Russie de se mobiliser pour faire cesser *« la boucherie »* en Tchétchénie, pour tenter d'écarter la *« menace de dictature qui se profile en Russie »*.

Un rassemblement a d'ailleurs réuni, mardi à la nuit tombée et sous la neige, quelques milliers de personnes à Moscou. D'autres manifestations se déroulent en province, souvent inspirées par les comités locaux des *« mères de soldats »*. Un homme politique de poids, le maire de Moscou, Iouri Loujkov, est également sorti de sa réserve. *« Au lieu de spécialistes sachant manier le scalpel, nous avons des bouchers autour de la table d'opération »* tchétchène, a déclaré mardi M. Loujkov.

LA TIMIDITÉ DES OCCIDENTAUX

Les échos, de plus en plus négatifs, venant d'Europe et d'ailleurs inquiètent-ils le Kremlin au point de modifier sa conduite ? Certains signes l'indiquent. Et la timidité dont font preuve les représentants occidentaux à Moscou en serait d'autant plus funeste. Mardi, le représentant hongrois de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (ex-CSCE), Istvan Gyarmati, a mené dans la capitale russe les premières *« consultations »* internationales sur la Tchétchénie, alors que la hantise russe reste une internationalisation de cette crise. On semble pourtant en être encore très loin.

On soulignait, lundi, dans certaines ambassades à Moscou dont celle de France, *« le signe très positif »* qu'aurait constitué *« l'empressement »* du ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, à accepter l'offre de l'OSCE (présentée il y a une semaine seulement) de *« coopération »* dans le strict cadre de *« l'observation du respect des droits de l'homme »*.

M. Kozyrev a mis, mardi, les choses au point, avec un cynisme dépassant celui dont il fait preuve depuis le début de la crise tchétchène. *« Les droits de l'homme sont certes violés en Tchétchénie »*, a-t-il déclaré devant M. Gyarmati, selon l'agence Interfax. Mais ce sont *« les formations criminelles du régime de Doudaev »* qui violent les droits des *« citoyens russes »*. *« Il faut donc aider les militaires russes qui défendent les droits de l'homme en Tchétchénie, y compris le droit le plus important, celui à la vie »*, a-t-il conclu.

M. Kozyrev continue ainsi à tenir le langage des « faucons » russes, celui de ses dirigeants réels, unis au sein du *« Conseil de sécurité »*. Son très influent secrétaire, Oleg Lobov, a tenu, mardi, devant la presse, le même discours sur les droits de l'homme bafoués en Tchétchénie au cours des *« trois dernières années du régime Doudaev »*. C'est parce que *« l'opinion, en Russie et à l'étranger, le demandait »* qu'il a fallu, a-t-il dit, décréter un *« moratoire »* de 48 heures en Tchétchénie, *« même si cela peut donner aux gens de Doudaev l'occasion de se réorganiser où de partir »*. Comme il y a beaucoup de chances pour que le général Doudaev refuse *« l'offre »* qui lui est faite de déposer les armes sous 48 heures, le président tchétchène sera ainsi *« dévoilé comme l'homme qui ne veut pas la paix »*. Ce qui permettra de poursuivre les opérations *« de désarmement des bandes armées illégales »* en Tchétchénie dans des conditions plus favorables, a expliqué M. Lobov. Ce dernier n'a pas manqué d'affirmer que l'opération russe reste *« un succès militaire »*, dont les retards *« apparents »* ne sont dus qu'au grand humanisme de troupes qui *« se refusent à utiliser tous les moyens en leur possession »*.

L'ancien numéro deux de Boris Eltsine, lorsque celui-ci était chef du Parti communiste de la région de Sverdlovsk, a gardé toutes les apparences d'un apparatchik de second rang. Il ne semblait nullement saisir l'effet de tels propos sur son auditoire. M. Lobov fait pourtant partie des quatre personnages les plus importants de l'Etat, si l'on en croit une déclaration faite, mardi, par un porte-parole de l'administration présidentielle, précisant le statut des membres du Conseil de sécurité. Composé de treize membres, cet *« organe »* semble fonctionner de plus en plus comme l'ancien Politburo de l'URSS.

Ainsi seuls quatre de ses treize membres auraient désormais reçu le titre de *« membre permanent »*, avec le droit de vote et, surtout, celui de présider le Conseil en cas d'absence du président, *« sur son instruction »*. Comme les absences de Boris Eltsine sont quasiment devenues la règle, on voit l'intérêt d'un tel règlement. Outre M. Lobov, les *« membres permanents »* sont le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, et les présidents des deux chambres du Parlement, MM. Rybkine et Choumeïko. Ces derniers n'ont été admis que la semaine dernière au Conseil de sécurité, mais leur loyauté envers le « parti de la guerre » en Tchétchénie, et Boris Eltsine lui-même, ne s'est jamais démentie ces derniers temps.

L'influence réelle de Viktor Tchernomyrdine reste, par contre, sujette à caution. Il avait été convaincu, lundi, par Sergueï Kovalev d'organiser un vrai cessez-le-feu de 48 heures en Tchétchénie, pour permettre de relever les corps qui jonchent Grozny et d'en évacuer les blessés, notamment parmi la centaine de prisonniers russes détenus par les Tchétchènes. De la République voisine d'Ingouchie, où il avait passé sa soirée au téléphone, l'ancien dissident avait annoncé avoir obtenu l'appui du premier ministre et d'un responsable militaire de l'offensive russe, pour cette trêve.

Le responsable militaire entra même en contact avec le palais présidentiel à Grozny.

Sergueï Kovalev n'a pu mener son projet à bien. Il fut « court-circuité» par la publication, la nuit même, d'un *« appel aux bandes illégales armées à cesser-le-feu, à abandonner leurs positions, à déposer les armes et à libérer les personnes prises durant les combats »*. Ce qui n'était plus du tout la même chose. Cette *« offre »*, valable 48 heures, avait pris toutes les caractéristiques d'un nouvel ultimatum, exigeant la reddition des combattants tchétchènes. M. Tchernomyrdine, qui avait accepté dans la nuit la version finale de l'offre faite à Grozny, a donc dû céder devant le « parti de la guerre ».

Sophie Shihab

A Grozny, dans les caves du palais présidentiel

GROZNY
de notre envoyé spécial

Le cessez-le-feu annoncé par Moscou s'est traduit, mardi 10 janvier à Grozny, par une journée habituelle : les obus se sont abattus toutes les minutes sur le palais présidentiel et aux alentours, dernière position détenue par les forces tchétchènes avant la rivière et les quartiers sud. Aucun signe de trêve, de relâchement et d'hésitation n'a été perceptible dans la journée.

L'armée russe a bombardé, à défaut de s'engager dans un combat de rues. Elle a choisi l'artillerie plutôt que l'infanterie, la puissance du feu plutôt que l'incertitude d'une action au corps à corps, espérant ainsi effrayer, déstabiliser et laminer, à Grozny, les combattants fidèles au président Djokhar Doudaev. Ces derniers résistent, à plusieurs centaines, enfermés dans les caves du palais. Ils sont là, dans les couloirs et les méandres d'une chaufferie, sous des murs qui brûlent et dans un vacarme de tremblement de terre.

Un jeune milicien tué est porté par des amis qui l'ont évacué sous les bombes en lui ligotant les mains et les pieds. De vieilles femmes, présentes aux côtés des combattants, ajustent les vêtements du mort, lui délient les mains et les pieds puis finissent par ensevelir le corps sous des bandelettes. Des hommes se coupent les cheveux autour d'un feu. D'autres se partagent des morceaux de pain et des boîtes de corned-beef. Deux enfants de douze ans s'amusent autour des combattants. Six blessés sont soignés dans un coin. Parmi eux, trois soldats russes semblent bénéficier d'un traitement médical identique à celui des Tchétchènes. Une douzaine de prisonniers russes sont visibles dans les caves, aux côtés des Tchétchènes, mais il semble que ces derniers en détiennent beaucoup plus ailleurs. Un officier tchétchène confirme que le président Doudaev a quitté le palais. Un homme revient des étages supérieurs du bâtiment, un lance-roquettes à la main et se fait réprimander par un gradé. Sans arrêt, des miliciens entrent et sortent des sous-sols du bâtiment officiel. En petites unités, plutôt disciplinés, ils se regroupent derrière un chef et se rendent principalement dans un quartier, situé à quelques centaines de mètres au nord-ouest du palais, afin de se défendre contre des soldats russes qui tentent de se rapprocher à la mitrailleuse.

UN BROUILLARD GLACÉ

Des tireurs d'élite sont également postés dans les immeubles et la rumeur tchétchène assure que des femmes se trouvent dans leurs rangs. Sur le pont qui traverse la rivière près du palais, un combattant tchétchène tire à l'aveuglette en direction des tireurs isolés russes en criant : *« Allahou akbar ! »* (« Dieu est le plus grand !). D'autres chantent et dansent, les bras sur les épaules, place de la Révolution-d'Octobre, avant de retourner au combat. Une femme tchétchène est habillée en treillis, une arme à la main. Une autre, plus vieille, a disposé des grenades sur ses seins. Ailleurs, dans les quartiers périphériques, là où le bruit des obus s'atténue dans les coulisses de la guerre, où l'on vit avec la peur retenue, les gens meurent aussi. Des femmes ne s'arrêtent même pas devant l'étal du boucher. Elles demandent plus loin, sans surprise, le prix du kilo de mouton et continuent leur chemin sans broncher autour de quelques échoppes qui alimentent un petit marché. Un combattant tire des coups de kalachnikov en l'air pour arrêter un bus. Il fait descendre un passager, prend sa place et crie après des enfants. Plus loin, des hommes se disputent en voiture, près à en venir aux mains. Des habitants se retrouvent au carrefour de ces cités d'immeubles rectangulaires pour échanger des nouvelles. Certains se sont hasardés dans le centre-ville, d'autres dans les villages et tous spéculent sur l'absence du président Doudaev du palais assiégé. *« Peut-être n'a-t-il pas donné de réponse à la proposition russe parce qu'il est loin et pas encore informé ? »*, voudrait croire l'un d'eux. Une femme, dans sa cour d'immeuble, interpelle son ancien patron du labo de raffinerie, complètement sous-informée. Sans électricité, il n'y a ni radio ni télévision à Grozny : *« Ah, bon*, s'étonne-t-elle, *il va y avoir un cessez-le-feu ? »*

Les voisins s'embrassent à la tchétchène, en se tenant par les hanches et en se collant joue contre joue. Deux hommes habillés de manteaux de fourrure placent les dernières chaises au-dessus d'un canapé dans la benne d'un camion. Des veaux, des chiens, des oiseaux cherchent leur nourriture dans les détritus au pied des immeubles. La terre est noire, détrempée sous un brouillard glacé. Les habitants ont élargi les trous qu'ils avaient creusés autrefois, pour y entasser leurs réserves d'hiver, et y ont installé des trappes plus solides, des matelas et des oreillers. Toutes les fenêtres des immeubles sont barrées par de grandes croix en papier scotché afin d'amortir le souffle des bombes. Dans les cours et les jardins, les chiens hurlent à la mort.

Souvent, ils se font tuer d'un coup de fusil.

Dominique Le Guilledoux

Psychose à Prague après la publication des « Versets sataniques »

PRAGUE
de notre correspondant

Une véritable psychose s'est emparée des éditeurs et des libraires de Prague après la parution, juste avant Noël, de la version tchèque des *Versets sataniques* de Salman Rushdie.

Les menaces de mort proférées par le leader spirituel de la révolution iranienne à l'encontre de tous ceux qui participent à la propagation du livre, jugé blasphématoire envers la religion musulmane, sont prises tellement au sérieux par les Tchèques que le livre, quasiment introuvable, est distribué sous le manteau.

Quant à ceux qui ont été liés, d'une manière ou d'une autre, à sa diffusion, ils nient, tous, leur rôle dans son apparition sur le marché.

L'ouvrage, qui est paru sans indication ni de l'éditeur ni du traducteur, et, encore moins, de l'imprimeur, a été disponible, avant les fêtes, dans quelques librairies, où l'on avait bien pris soin de ne pas l'exposer en vitrine. Certains ont aussi pu acheter le livre maudit par correspondance, à l'adresse d'une boîte postale, dans les environs de Prague.

Le probable éditeur se défend, bec et ongles, d'avoir publié ce livre dont il annonçait pourtant la parution au printemps dernier. Un diffuseur, qui a reçu en décembre un millier d'exemplaires à vendre, déclare aujourd'hui qu'ils sont arrivés *« à son insu et frauduleusement »* et que, *« d'ailleurs, personne n'a encore réclamé l'argent de la vente du livre »*.

Pour illustrer la peur panique qui agite l'édition tchèque après cette mystérieuse parution des *Versets sataniques*, un orientaliste pragois, Milos Mendel, a porté plainte contre X pour atteinte à ses droits et à sa sécurité. Un article qu'il avait écrit, il y a quatre ans, à propos du livre, a été publié en postface dans l'édition tchèque, avec sa signature. C'est le seul nom tchèque qui apparaît dans l'ouvrage.

Martin Plichta

■ **La première chaîne de télévision privée transmise par satellite et par câble en Slovaquie** émettra à partir du 16 janvier. Danubius-DCTV, qui pourra être reçue par 2,5 millions de téléspectateurs, soit la moitié de la population slovaque, devient ainsi la plus importante télévision privée du pays. Elle diffusera principalement des films et séries télévisées, et entend dans l'avenir évoluer en chaîne d'information. – *(AP.)*

■ **Mort du journaliste allemand Johen Piest**, vingt-neuf ans. Il travaillait pour l'hebdomadaire *Stern* à Moscou, et a été tué en Tchétchénie, a annoncé, mercredi 11 janvier, le bureau de Moscou du journal. Johen Piest a été atteint d'une balle, mardi, dans le village de Tchervlionaïa, à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Grozny.

L'Autriche coupe dans ses dépenses publiques

Pour espérer s'intégrer au noyau dur de l'Union monétaire européenne, le gouvernement de Vienne est contraint de revenir sur les générosités de l'Etat-providence

Réduction du déficit budgétaire et de la dette publique : la récente entrée, le 9 janvier, du schilling autrichien dans le système monétaire européen va obliger le nouveau gouvernement de coalition entre conservateurs et sociaux-démocrates à mettre en œuvre une politique de rigueur sans précédent, pour participer à l'union monétaire en 1997 ou en 1999. Les effets de ce plan d'austérité se traduiront par une révision douloureuse du généreux système de dépenses sociales, une réduction des effectifs dans la fonction publique et la suppression d'un certain nombre d'avantages accordés aux fonctionnaires.

VIENNE
de notre correspondante

L'Autriche, dont la monnaie a rejoint le 9 janvier le SME (système monétaire européen), est en passe d'adopter une politique de rigueur sans précédent qui devrait lui permettre de participer à l'Union monétaire en 1997 ou en 1999. Le gouvernement de coalition entre sociaux-démocrates et conservateurs, reconstitué à l'issue des élections d'octobre 1994, devra réussir à maîtriser les dépenses du secteur public, dont la progression trop rapide a entraîné un triplement du déficit depuis 1992.

En 1994, la barre des 100 milliards de schillings de déficit public (environ 4,9 % du revenu national), l'équivalent d'une cinquantaine de milliards de francs, aura été franchie. La dérive budgétaire risque de se poursuivre, étant donné l'importance des contributions à verser à l'UE à partir de 1995. Contributeur net, l'Autriche devra verser quelque 12 milliards de schillings en 1995 dans les caisses communautaires. S'y ajoutent un paquet de mesures d'accompagnement pour financer les restructurations nécessaires dans les différents secteurs, qui portent la somme globale du « *ticket pour l'Europe* » à quelque 30 milliards de schillings pour le budget 1995, selon les experts.

Dans le même temps, le stock de dette publique – 1 300 milliards de schillings –, qui représente 63 % du PIB, reste préoccupant et réduit sensiblement la marge de manœuvre du gouvernement. Les quatre cinquièmes des dépenses budgétaires annuelles (709 millions de schillings en 1994) sont en effet absorbés par des dépenses incompressibles de l'Etat, dont notamment 19 % pour le service de la dette et 29,2 % pour la sécurité sociale. Ramener le déficit budgétaire à environ 3 % du PIB et réduire la dette publique sont des impératifs, soulignent les experts économiques. Toute « dérive » supplémentaire dans ce domaine mettrait en cause la crédibilité de la politique monétaire et menacerait la participation de l'Autriche à l'Union monétaire, estime Bernhard Felderer, directeur de l'Institut de recherches économiques (IHS) de Vienne.

LES SUITES DE LA RÉCESSION

Partageant le même souci, Maria Schaumayer, présidente de la Banque nationale, a invité le gouvernement à gérer avec rigueur les comptes publics. Elle s'est d'autre part préoccupée du déficit galopant de la balance des comptes courants, qui a atteint en 1994 quelque 20 milliards de schillings. La raison principale de cette détérioration est un net recul des recettes du tourisme (– 3 % environ) et une hausse parallèle des dépenses des Autrichiens à l'étranger.

Le dérapage des finances publiques est dû à la fois à la récession de 1992 et 1993 mais également au système d'Etat-providence qui menace la compétitivité de l'Autriche. Des mesures d'assistance sociale renforcée adoptées en pleine période de crise (deuxième année de congé de maternité, allocations plus élevées pour les mères célibataires et les personnes ayant besoin de soins médicaux permanents à domicile) et un régime de préretraite ont fait exploser les coûts sociaux.

L'application généreuse des textes fait que l'âge de la retraite est en réalité de 58 ans en Autriche et non, comme prévu par la loi, de 65 ans pour les hommes et de 60 ans pour les femmes. Le recours à la retraite anticipée permet aux employeurs, notamment dans les très nombreuses entreprises nationalisées déficitaires, de réduire leur personnel en faisant supporter les coûts de l'opération par la sécurité sociale. Avec 15 % du PIB (plus de 300 milliards de schillings) consacrés annuellement au financement des retraites, l'Autriche occupe une position de tête en Europe dans ce domaine.

Autre phénomène alarmant : le nombre des retraités pour cause d'invalidité n'a cessé d'augmenter de moitié depuis le début des années 70. 9,3 % seulement des personnes âgées de 60 à 64 ans ont encore un emploi. Ce n'est pas un secret – et les experts n'arrêtent pas de le répéter – que le régime des retraites ne pourra plus être garanti dans sa forme actuelle au-delà de l'an 2030.

« *Pour financer l'Etat-providence, nous avons besoin d'une croissance annuelle de 3 % en moyenne. Si nous restons en dessous, l'Etat-providence devra s'adapter* », souligne le professeur Helmut Frisch, qui préside la Commission nationale pour la dette publique. Pour M. Felderer, « *il n'y a pas de solution de rechange à la politique de rigueur* », en dépit de prévisions économiques maintenant favorables. Les exportations (+ 7 % en 1995) et les dépenses d'équipement seront les « moteurs » de la reprise. Les investissements étrangers ont fait un bond de 150 % au premier semestre 1994 par rapport à 1993 pour atteindre 1 milliard de dollars. Ce chiffre pourrait être doublé si les projets à l'étude se réalisent, affirme un rapport de la Banque nationale.

La croissance du PIB, évaluée à 2,7 % en 1994, pourrait être de 2,9 % cette année. Le taux d'inflation, qui a atteint 3 % en 1994, reviendrait à 2,7 %, et le taux de chômage baisserait d'un dixième de point (6,4 % contre 6,5 %). La politique de rigueur que le gouvernement sera tenu d'appliquer risque cependant de freiner la croissance d'un quart de point chaque année, selon les prévisions des économistes.

OBJECTIF AMBITIEUX

Pour réussir à s' intégrer au noyau dur de l'Union monétaire d'ici à 1999 sans alourdir la pression fiscale, le gouvernement n'a d'autre choix que de tailler dans le généreux système d'aide sociale et de réduire les dépenses de l'administration. Il envisage ainsi d'économiser quelque 10 milliards de schillings en allégeant le dispositif social.

Le plan d'austérité, dont l'objectif ambitieux – et irréalisable selon des experts économiques – est d'économiser entre 250 et 300 milliards de schillings au cours des quatre prochaines années, a provoqué une levée de boucliers, malgré de laborieuses négociations entre sociaux-démocrates et conservateurs. Dans le même temps, le programme des privatisations, très en retard sur les objectifs fixés il y a quatre ans, devrait être accéléré pour rapporter quelque 50 milliards de schillings d'ici à 1999.

Waltraud Baryli

Le gouvernement belge désamorce une crise dans la région des Fourons

BRUXELLES
de notre correspondant

Les nouveaux conseils municipaux issus des élections du 9 octobre 1994 ont tenu leur première session au début de la semaine dans les 599 communes de Belgique. Dans plusieurs villes importantes, de nouveaux bourgmestres (maires) ont été désignés. Le gouvernement a failli tomber à cette occasion à cause du réveil des querelles linguistiques dans la région des Fourons, où s'affrontent régulièrement francophones et néerlandophones.

A Bruxelles-ville – une des dix-neuf communes de la capitale, mais emblématique puisque située au cœur de la cité –, le libéral François-Xavier de Donnea succède au socialiste Freddy Thielemans. A Anvers, Bob Cools, socialiste flamand de stature internationale mais contesté au sein de son parti, s'est effacé au profit de sa colistière Leona Detiège, ministre de l'emploi et des affaires sociales dans le gouvernement flamand, après la laborieuse formation d'une coalition municipale écartant les nombreux élus du Vlaams Blok (extrême droite nationaliste flamande). A Liège, fief des socialistes wallons, Henri Schlitz cède la place à Jean-Maurice Dehousse, une figure du parti, de tendance régionaliste, qui a renoncé à son poste de ministre de la politique scientifique dans le gouvernement fédéral, où vient de le remplacer le Liégeois Michel Darden.

Comptant seulement quelques milliers d'électeurs, la région des Fourons, peuplée en majorité de francophones et située en Wallonie, est une source d'ennuis pour le pouvoir depuis que, par entorse au tracé de la « frontière » linguistique, elle est rattachée à la province flamande du Limbourg. Champion du combat pour le « *retour à Liège* » et bête noire des Flamands, José Happart avait mis le feu aux poudres en annonçant son intention de postuler au poste de bourgmestre, ce que lui permettait la majorité municipale, bien qu'il ne parle pas le néerlandais. L'affaire prit en quelques jours de telles proportions que le premier ministre, Jean-Luc Dehaene, décida de la traiter au niveau gouvernemental, sans laisser les entités fédérées souffler sur le feu. Pari risqué, puisque, dans le passé, deux gouvernements étaient tombés sur la question fouronnaise.

DEUX NUITS BLANCHES

On parlait déjà d'une nouvelle crise politique nationale quand, après deux nuits blanches pour les principaux ministres réunis en cabinet restreint, un compromis a été annoncé à l'aube du lundi 9 janvier. José Happart renonce à ses prétentions au profit de José Smeets, son colistier socialiste, bilingue – et même quadrilingue –, ce qui est plus acceptable pour les Flamands. En échange, des facilités seront accordées aux Fouronnais francophones dans leurs relations avec l'administration flamande. L'opposition libérale s'est déchaînée contre ce compromis auquel la plupart des éditorialistes flamands ne prédisent guère d'avenir.

Jean de la Guérivière

Les 50 correspondants du « Monde » à l'étranger

Le Monde *dispose d'un réseau étendu de correspondants pour l'étranger. En voici la liste :*

Mouna El Banna (Rabat)
Waltraud Baryli (Vienne)
Afsané Bassir Pour (New York, Nations unies)
Patrice de Beer (Londres)
Michel Bole-Richard (Madrid)
Nicole Bonnet (Lima)
Alexandre Buccianti (Le Caire)
Jean-Claude Buhrer (Berne)
Jean-Michel Caroit (Saint-Domingue)
Florence de Changy (Sydney)
Christophe Chatelot (Bucarest)
Françoise Chipaux (Amman)
Patrice Claude (Jérusalem)
Alain Debove (Stockholm)
Marie-Claude Decamps (Rome)
Lucas Delattre (Bonn)
Francis Deron (Pékin)
Dominique Dhombres (Rio de Janeiro)
Jean-Karim Fall (Abidjan)
Alexandre Flucher-Monteiro (Lisbonne)
Alain Franco (Amsterdam)
Michel Gara (Varsovie)
Lucien George (Beyrouth)
Jean Hélène (Nairobi)
Sylvie Kauffmann (Washington)
Jan Krauze (Varsovie)
Didier Kunz (Athènes)
Bertrand de la Grange (Mexico)
Jean de la Guérivière (Bruxelles)
Christine Legrand (Buenos Aires)
Philippe Lemaitre (Bruxelles, Union européenne)
Gérard Lemarquis (Reykjavik)
Michèle Maringues (Lagos)
Georges Marion (Johannesburg)
Joe Mulholland (Dublin)
Jean-Baptiste Naudet (Moscou)
Eduardo Olivares (Santiago du Chili)
Rémy Ourdan (Sarajevo)
Bruno Philip (New Delhi)
Martin Plichta (Prague)
Jean-Claude Pomonti (Bangkok)
Philippe Pons (Tokyo)
Nicole Pope (Istanbul)
Anne Proenza (Bogota)
Marcel Scotto (Strasbourg, Union européenne)
Sophie Shihab (Moscou)
Catherine Simon (Alger)
Sylviane Tramier (Montréal)
Isabelle Vichniac (Genève)
Laurent Zecchini (Washington).

Accord nippo-américain sur les marchés financiers

WASHINGTON. Le Japon et les Etats-Unis se sont mis d'accord sur l'ouverture des services financiers au Japon, a annoncé mardi 10 janvier le ministère des finances nippon, en prélude à l'arrivée à Washington du premier ministre japonais mercredi 11 janvier. L'accord ouvre aux gestionnaires de fonds d'investissement étrangers l'accès au vaste réservoir des fonds de pension japonais (évalué à 1 060 milliards de francs), marché jusqu'ici réservé aux compagnies d'assurance-vie et aux banques japonaises. Une concession de taille pour les Etats-Unis, où les services financiers représentent près de 7 % du PIB. L'accord élargit aussi les types d'actifs dans lesquels pourront investir les fonds de pension, introduit de nouveaux critères de performances pour la gestion et ramène à 50 millions de yens (2,650 millions de francs) le capital minimum exigé des fonds d'investissement au lieu de 300 millions de yens. Il prévoit d'autre part une simplification des transactions financières transfrontalières. En échange, les Américains doivent améliorer les conditions accordées aux banques étrangères et leur assurer le même traitement qu'aux établissements autochtones.

Les Etats-Unis et le Pakistan renouent leurs contacts militaires

ISLAMABAD. Les Etats-Unis et le Pakistan ont conclu, mardi 10 janvier, un accord prévoyant une reprise des contacts militaires bilatéraux, que Washington avait suspendus, en 1990, pour marquer son désaccord avec les ambitions nucléaires pakistanaises. L'accord, signé par William Perry, secrétaire américain à la défense, et son homologue pakistanais, Aftab Shaban Mirani, concerne l'entraînement militaire, les questions de sécurité globale et le rôle des deux pays dans des missions de maintien de la paix. Cela pourrait faciliter la livraison de 38 avions américains F-16, pour lesquels le Pakistan a déjà payé 680 millions de dollars, mais qui sont bloqués, depuis 1990, par le Congrès américain. – *(AFP.)*

■ **OPEP : le ministre gabonais du pétrole,** Paul Toungui, a démenti, lundi 9 janvier, que son pays ait quitté l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), comme l'avait annoncé l'hebdomadaire *Middle East Economic Survey*. M. Toungui a demandé à l'organisation de revoir la contribution de son pays sur une base « *d'équité* [...]. *Nous attendons la réponse d'ici à la mi-février et, à ce moment-là seulement, le Gabon décidera, soit de se maintenir, soit éventuellement de quitter l'OPEP* ». – *(AFP.)*

■ **NIGÉRIA : le procès de Ken Saro-Wiwa,** ancien président de la Société des écrivains nigérians, ainsi que de plusieurs autres personnes détenues comme lui depuis le mois de mai 1994 et accusées du meurtre de quatre dirigeants de la communauté ogoni, commencera lundi 16 janvier. Ken Saro-Wiwa, président du Mouvement pour la survie du peuple ogoni, lutte, depuis plusieurs années, contre ce qu'il considère comme la dévastation du pays ogoni par les compagnies pétrolières. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : le juge espagnol Baltasar Garzon,** chargé d'enquêter sur les GAL (groupes antiterroristes de libération), s'est rendu mardi 10 janvier à Genève. Le juge enquête sur le financement de ces escadrons de la mort, responsables de nombreux assassinats dans les milieux indépendantistes basques entre 1983 et 1987. Toutefois, selon une source judiciaire suisse, aucun document bancaire ne lui a été remis mardi à Genève. – *(AFP.)*

■ **PEROU : le président Alberto Fujimori** semble ne pouvoir être arrêté dans sa course à la réélection. Mais à trois mois de la présidentielle du 9 avril, le Jury national des élections (JNE), – organisme indépendant chargé de veiller à l'organisation de la campagne et du scrutin –, vient d'annoncer qu'il ne sera pas en mesure de garantir la transparence du processus. En décembre, le JNE avait soumis au Parlement un projet de loi réglementant les activités du chef de l'Etat, afin qu'il ne puisse utiliser ses fonctions et les fonds publics pour promouvoir sa candidature. La majorité parlementaire a adopté, la semaine dernière, un texte considérablement amendé. Le JNE a estimé que « *le contenu de la loi* », aussitôt promulguée par le chef de l'Etat, « *ne permet pas de contrôler ni de sanctionner avec l'efficacité requise les infractions qui pourraient être commises* » durant la campagne. Javier Peres de Cuellar, l'ancien secrétaire général de l'ONU, candidat à la présidence, a déclaré cependant qu'il n'abandonnerait pas la campagne à mi-chemin. *(corresp.)*

■ **PORTUGAL : Anibal Cavaco Silva, le premier ministre** portugais, a annoncé mardi 10 janvier qu'il restera à la tête de l'exécutif jusqu'aux élections législatives d'octobre prochain. Des rumeurs persistantes annonçaient son prochain retrait politique à la suite de la dégradation des relations entre son gouvernement de centre droit et le président socialiste Mario Soares. « *Les Portugais peuvent être sûrs que le Premier ministre a été désigné pour exercer son mandat de quatre ans et qu'il n'a jamais envisagé de ne pas l'accomplir jusqu'à la fin* », a déclaré M. Cavaco Silva. *(AFP)*

■ **SERBIE: les observateurs de l'OSCE** restent interdits en Serbie. Le président serbe, Slobodan Milosevic, qui avait exigé en juillet 1993 le départ des observateurs de l'Organisation sur la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) installés en Serbie, s'est opposé, mardi 10 janvier, à la réouverture d'une mission permanente au Kosovo, province du sud peuplée à 90 % d'Albanais de souche et où les droits de l'homme sont bafoués. Belgrade exige la réintégration de la fédération yougoslave qui regroupe la Serbie et le Monténégro au sein de l'OSCE comme préalable à toute coopération.– *(AFP, Reuter.)*

■ L'état de santé de Ronald Reagan, quatre-vingt ans, victime de la maladie d'Alzheimer, s'est dégradé ces derniers mois, et il ne reconnaît plus de vieux amis, affirme son biographe.– *(AFP.)*

■ Le gouvernement rwandais menace d'expulser plus de 60 organisations non gouvernementales (ONG) qui n'ont pas signalé leur présence aux autorités avant le 9 janvier. – *(Reuter.)*

CONJONCTURE

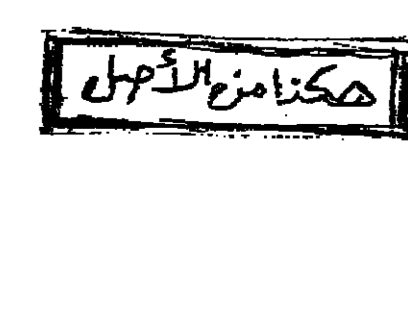
■ L'Allemagne comptait, au mois de décembre 1994, 3,56 millions de chômeurs, soit 129 000 de plus qu'en novembre, selon les données brutes publiées mardi 10 janvier par l'Office fédéral du travail. Le taux de chômage atteignait 8,2 % à l'Ouest, contre 7,9 % en novembre, et 13,3 % à l'Est contre 13 %. – *(AFP)*.

■ L'indice des prix à la production a augmenté aux Etats-Unis de 0,2 % en décembre 1994 et de 1,7 % pour l'ensemble de l'année, a annoncé mardi 10 janvier le Département américain du travail. – *(AFP)*

■ Des représentants de trente-sept pays ou organisations se sont réunis lundi 9 et mardi 10 janvier à Washington pour examiner la création éventuelle d'une Banque de développement pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord.– *(AFP.)*

■ La Chine prévoit de ramener l'inflation à 15 % (contre 24,2 % en 1994) et envisage un rythme de la croissance économique de 9 % (contre 11,8 %) en 1995. – *(AFP.)*





SONDAGES L'analyse des études d'opinion montre qu'Edouard Balladur exerce une domination sans partage sur tous ses concurrents pour l'élection présidentielle. Le premier ministre, crédité de la meilleure aptitude à la présidence de la République, réussit le double « alliage » des électeurs UDF et RPR et de la droite « profonde » et du centre. ● CONTOURNEMENT. La tentative de Jacques Chirac pour contourner le bloc balladurien en opposant le « peuple » aux « élites » se heurte à l'image du maire de Paris, situé par les Français plus à droite que le premier ministre, au faible soutien qu'il obtient dans les catégories populaires et à l'indifférence des électeurs contestataires. ● HISTOIRE. L'itinéraire de M. Balladur, conseiller social de Georges Pompidou dans les années 60, l'a installé dans le rôle d'interlocuteur fiable pour les syndicats.

Pour l'opinion, l'élection présidentielle est déjà jouée

Selon Jérôme Jaffré, directeur des études politiques de la SOFRES, l' analyse des intentions de vote fait apparaître que les électeurs n'ont guère de doute sur l'issue de la campagne

UN MOIS après le retrait de Jacques Delors, l'ensemble des sondages publiés par les différents instituts font d'Edouard Balladur le grand favori de l'élection présidentielle. Encore convient-il de se demander s'il s'agit d'une tendance de fond ou d'un simple mouvement d'opinion susceptible de modifications rapides, comme il s'en est déjà produit dans les élections présidentielles passées, en 1969 au détriment d'Alain Poher et en 1988 au détriment de Raymond Barre.

La domination d'Edouard Balladur s'exerce, tout d'abord, sur le terrain de l'image. En terme de « présidentiabilité », c'est-à-dire de capacité à exercer la fonction, le premier ministre obtient désormais, parmi l'ensemble des Français, le score de 66 % de réponses positives contre 29 % négatives, soit un score légèrement supérieur à celui de M. Mitterrand, il y a tout juste sept ans, à l'aube de sa réélection triomphale (65 % de réponses positives). En janvier 1988, M. Barre recueillait 58 % de réponses positives, et M. Chirac 51 %, soit une différence de 7 points. En janvier 1995, M. Chirac obtient 44 % de réponses positives, soit un retard de 22 points sur M. Balladur.

Les intentions de vote confirment la position privilégiée de M. Balladur : 29 % des intentions de vote au premier tour selon le dernier baromètre de la SOFRES pour *le Nouvel Observateur*, davantage encore selon l'institut CSA : 24 % pour le candidat socialiste, 16 % pour M. Chirac. L'hypothèse de la candidature Barre pèserait sur le score de M. Balladur sans bouleverser pour autant les équilibres politiques : 25 %, dans ce cas, pour le premier ministre, 22 % pour le socialiste, 14 % pour M. Chirac, 12 % pour M. Le Pen et 10 % pour M. Barre. Au second tour, le conseiller municipal du quinzième arrondissement l'emporterait aisément sur le candidat socialiste (58 % contre 42 %), plus nettement encore sur M. Barre (60 % contre 40 %) et sur le maire de Paris (64 % contre 36 %).

La position de force de M. Balladur tient à un double alliage, d'une part, politique entre l'électorat UDF et l'électorat RPR ; d'autre part, plus sociologique, entre la droite profonde et le centre. Le premier, M. Balladur a réussi la préemption de l'électorat UDF, qui l'a constamment soutenu depuis avril 1993. A l'heure actuelle, 74 % des sympathisants UDF ont l'intention de voter dès le premier tour en sa faveur ; 15 % seulement se prononcent pour les candidats issus de la confédération, 6 % pour M. Chirac. L'entrée en lice de M. Barre ne bouleverserait pas fondamentalement la donne : 23 % des UDF voteraient pour le député du Rhône, mais 58 % resteraient fidèles au premier ministre. Quant à l'électorat RPR, deux mois après le lancement de la candidature de son fondateur, il demeure partagé entre M. Chirac et M. Balladur *(tableau 1)*. Durant ce laps de temps, le maire de Paris a regagné seulement 2 points dans son propre électorat, passant de 38 % à 40 % des intentions de vote. La cassure en deux de l'électorat RPR et le soutien massif de l'électorat UDF expliquent toujours la large avance de M. Balladur sur tous les candidats de la majorité.

DOUBLE ALLIAGE

Sur un plan plus sociologique, le premier ministre a réussi l'alliage de la « droite profonde » et du centre, comme y était parvenu avant lui, en 1974, Valéry Giscard d'Estaing, ce qui constituait le secret de sa domination sur Jacques Chaban-Delmas, candidat d'une UDR divisée, en butte à l'hostilité des « pompidoliens » et, finalement, réduit dans les urnes à 14,5 % des voix. Si l'on définit les électeurs de la « droite profonde » à l'aide de deux caractéristiques sociologiques qui ont fait leurs preuves, les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans et/ou les catholiques pratiquants réguliers (l'ensemble formant un peu plus du quart de l'électorat), M. Balladur y obtient 41 % des intentions de vote, contre 14 % à M. Chirac, soit un écart de 27, le double exactement de ce qu'il est dans l'ensemble de l'électorat.

Parmi les électeurs qui, sur la traditionnelle échelle gauche-droite de la SOFRES, se classent au centre (et n'appartiennent pas aux deux catégories sociologiques qui définissent la droite profonde), M. Balladur recueille 41 % des intentions de vote, et M. Chirac 18 %, soit un écart de 23 points, très supérieur, là aussi, à la moyenne nationale. Ultime contrôle : si l'on examine le fameux héritage Delors-Tapie, on observe que, parmi leurs électeurs qui ne se classent pas à gauche, M. Balladur recueille, fin décembre, la plus large part (24 % des intentions de vote), le candidat socialiste 19 %, M. Chirac 11 %, les autres candidats 16 %, et 30 %, enfin, n'expriment pour le moment aucune préférence.

Il reste que ce double alliage politique et sociologique, dont bénéficie M. Balladur, avait été l'apanage de Raymond Barre tout au long de l'année 1987 et jusqu'au début de 1988, avant qu'il ne fût distancé au lendemain de la déclaration de candidature de M. Chirac, alors premier ministre en exercice. Le même phénomène pourrait-il se reproduire ? Il y a sept ans, M. Barre avait dû sa chute à trois phénomènes : il avait été victime de la très forte concurrence d'image de M. Mitterrand, candidat de la cohabitation et de la « France unie », qui recueillait sur son nom une large partie de l'électorat du centre ; il avait subi l'effet, en deuxième lieu, de la bonne appréciation portée dans l'électorat de droite sur l'action gouvernementale de M. Chirac ; il avait été réduit, enfin, à la position de simple candidat de l'UDF, le rassemblement de l'électorat du RPR derrière le maire de Paris s'opérant instantanément après sa déclaration de candidature du 16 janvier.

En 1995, aucun de ces éléments ne semble devoir se reproduire. Après le retrait de M. Delors, le candidat socialiste, qui n'aura pas la même aura, devra beaucoup batailler pour occuper l'espace naturel de la gauche et ne pourra guère espérer *« aller chercher le béret au centre »*, selon la formule de Pierre Mauroy. En second lieu, le bon jugement sur l'action gouvernementale, renforcé après l'affaire des otages de l'Airbus, bénéficie bien évidemment à M. Balladur. Dans la fraction de l'électorat qui manifeste sur l'état du pays l'opinion la plus favorable (soit environ 30 % de l'électorat), le premier ministre recueille 43 % des intentions de vote, et l'ancien président du RPR 19 %, soit un écart de 24 points. Enfin, l'appartenance de M. Balladur au RPR interdit de ramener le duel à la traditionnelle compétition entre les deux formations de la majorité. Les nombreux soutiens de membres du gouvernement et de députés RPR au premier ministre confirment la division du mouvement gaulliste. Et, le moment venu, le choix en sa faveur de Charles Pasqua, s'il se confirme, devrait encore accroître l'influence de M. Balladur dans l'électorat RPR.

INCERTITUDE SUR LA THÉMATIQUE

Dans ces conditions, où le vote légitime et la préférence de l'UDF s'additionnent contre lui, la tentative de contournement de M. Chirac, tentant de substituer le clivage peuple-élites aux clivages politiques traditionnels, relève de la nécessité tactique pour tenter de déplacer les lignes du combat électoral. Dans ce nouveau rôle, M. Chirac se heurte aux pesanteurs de son image et à la persistance des données politiques classiques. Il n'est pas si aisé d'établir un clivage sociologique du type de celui du référendum sur Maastricht dans une élection où comptent encore le clivage gauche-droite, les réseaux politiques et la capacité présidentielle prêtée aux différents candidats.

Pour réussir dans sa tentative de contournement, M. Chirac souffre, semble-t-il, de trois obstacles. En premier lieu, il est perçu comme beaucoup plus à droite que M. Balladur. Dans un hypothétique second tour opposant les deux hommes, beaucoup d'électeurs de gauche et écologistes se réfugieraient dans l'abstention, mais, parmi les votants, la préférence irait à M. Balladur dans la proportion de deux contre un *(tableau 1)*. En second lieu, les catégories populaires – les ouvriers et les employés – ne sont que 40 % à reconnaître au maire de Paris la dimension présidentielle, soit exactement le même chiffre qu'en janvier 1988, alors que 64 % d'entre eux l'accordent à M. Balladur. Enfin, M. Chirac ne draine pas, du moins pour le moment, le vote contestataire.

Tel est, à trois mois et demi du premier tour de scrutin, l'état des forces. Toutefois, un élément interdit de tirer des conclusions définitives. Moins de la moitié du corps électoral (48 % exactement) déclare que son choix pour l'élection présidentielle est déjà fixé. En janvier 1988, le pourcentage des électeurs déterminés était beaucoup plus élevé, atteignant 60 % des réponses *(tableau 2)*.

A la réflexion, ce résultat n'est guère surprenant. Il y a sept ans, les trois principaux candidats, M. Mitterrand, M. Chirac et M. Barre, étaient sinon déclarés, du moins déjà connus. A eux trois, ils ont obtenu dans les urnes 70 % des suffrages. Aujourd'hui, seuls deux grands candidats sont connus, M. Balladur et M. Chirac, et ils ne représentent que 45 % des intentions de vote. C'est, cependant, dans les électorats des deux rivaux du RPR que le degré de détermination est particulièrement faible, davantage même que dans la famille socialiste, pourtant orpheline. Il y a là le signe d'une fluidité persistante au sein de la majorité.

En 1974, les Français ont voté sur l'arrivée au pouvoir de la gauche, en 1981 sur le bilan de M. Giscard d'Estaing, en 1988 sur la promesse de la France unie. Sur quoi voteront-ils en 1995 ? Il est encore trop tôt pour le dire, mais si M. Balladur est élu le 8 mai prochain, on pourra dire que l'élection présidentielle était jouée avant même que d'être écrite.

Jérôme Jaffré

Le partage des électorats entre les candidats de droite

Le vote des sympathisants

Intentions de vote (en pourcentage)	U.D.F Sans R. Barre	U.D.F Avec R. Barre	R.P.R Avant candidature de J. Chirac	R.P.R Après candidature de J. Chirac	P.C En cas de 2ème tour E. Balladur/J. Chirac	P.S En cas de 2ème tour E. Balladur/J. Chirac	Ecologistes En cas de 2ème tour E. Balladur/J. Chirac
E. Balladur	74	58	45	41	29	41	39
J. Chirac	6	6	38	40	6	17	21
Candidat U.D.F (Ch. Millon ou R. Barre)	3	23					
Ph. de Villiers	9	5					
Autres candidats	8	8	17	19			
Abstention, sans réponse					65	42	40
	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 1 Source : SOFRES

La détermination à quatre mois du scrutin

Les électeurs se déclarent sûrs de leur vote :	Avant l'élection de 1988	Avant l'élection de 1995
du candidat communiste	89	74
du candidat socialiste	74	60
de R. Barre	51	43
de J. Chirac	65	53
d'E. Balladur	-	57
de J-M Le Pen	69	63
ENSEMBLE du corps électoral	60	48

en pourcentages

Tableau 2 Source : SOFRES

Le calendrier des balladuriens de l'UDF

● **21 janvier : le conseil politique du CDS décidera du nom du candidat qui sera soutenu par le Centre des démocrates sociaux, autoproclamé, dès septembre 1993, *« garde rapprochée »* d'Edouard Balladur, selon l'expression de Philippe Douste-Blazy, devenu depuis secrétaire général du CDS.**

● **28 janvier : le conseil national du Parti républicain officialisera le soutien au premier ministre souhaité par François Léotard, président d'honneur du PR, dès le 20 décembre 1993. En décembre 1994, 48 députés ont lancé un appel pour la candidature de M. Balladur, relayé, mardi 10 janvier, par la majorité du groupe Républicains et Indépendants du Sénat. *« Vous êtes les premiers »*, s'est félicité M. Balladur, reçu mardi 10 janvier, à Paris, par environ 80 parlementaires du PR.**

● **11 février : un congrès extraordinaire du Parti radical confirmera le soutien à Edouard Balladur qu'a déjà exprimé à plusieurs reprises André Rossinot, président du Parti radical et ministre de la fonction publique.**

Deux ou trois choses qu'ils savent d'Edouard Balladur

III. L'homme qui ne mentait jamais aux syndicats

*« **JE ME SOUVIENS** très précisément de lui à la conférence de Grenelle, du 25 au 27 mai 1968. Très levantin, très ondulé du cheveu. Il donnait toujours l'impression de ne pas être bien rasé. Dans les coulisses de la conférence, ils étaient deux. L'un, Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'emploi, s'agitait à grandes enjambées. L'autre, Edouard Balladur, conseiller social de Georges Pompidou, se tenait, très modeste, dans l'encoignure d'une porte, aux petits soins pour son premier ministre. »* Jean-Louis Mandinaud, qui faisait partie de la délégation de la CGC à la conférence de Grenelle et qui est, aujourd'hui, président de la Grande Loge de France, résume bien le sentiment général des syndicalistes qui ont côtoyé M. Balladur pendant cette négociation-marathon, alors qu'il était le conseiller social du premier ministre, Georges Pompidou, après avoir fréquenté l'ENA et le Conseil d'Etat (*Le Monde* des 10 et 11 janvier).



M. Balladur frappe d'emblée ses interlocuteurs syndicaux par le contraste qu'il offre avec son prédécesseur, un certain M. Duport, jovial, bavard et bon vivant. Le futur premier ministre est, au contraire, distant, réservé et d'allure austère, mais tous louent son sens de l'écoute et sa courtoisie à toute épreuve. M. Balladur, c'est l'usage courtois du social. *« Pompidou*, raconte André Bergeron, ancien secrétaire général de FO, *lui avait donné une consigne simple pour ses contacts avec les syndicats :* « Vous pouvez tout leur dire, mais ne leur mentez jamais ! » *Au début, il était un peu raide. Il faut du temps pour faire sa connaissance, mais il est direct et résolu et, en effet, il ne ment jamais. »*

« BON ÉLÈVE DE POMPIDOU »

Responsable du secteur économique à la direction de la CFDT pendant la période où M. Balladur était à Matignon, puis celle où il fut secrétaire général adjoint à l'Elysée, René Bonety a la mémoire plus sévère. Il se souvient, notamment, d'une confrontation d'idées sur l'actionnariat populaire : *« Nous avons eu l'impression de trouver une oreille attentive, mais, au niveau des résultats, cela s'est traduit exactement par l'inverse. De ce point de vue, il est d'une très grande habileté dans le dialogue... »*

A une époque où *« la concertation régulière n'était pas le genre de la maison »* – du moins entre Matignon et la CFDT –, M. Bonety se souvient pourtant d'un entretien privé avec le conseiller social de Georges Pompidou, à sa demande, curieux de connaître le contenu du rapport que le syndicaliste avait présenté au congrès confédéral de la CFTC en 1961 sur la politique des salaires. *« C'était un homme qui cherchait davantage à s'informer qu'à présenter des propositions,* dit-il. *Il apparaissait, avant tout, comme un bon élève de Pompidou. »*

A la CGT, l'évocation de M. Balladur est on ne peut plus floue. *« Ce n'était qu'un des conseillers qui gravitaient autour de Georges Pompidou,* se remémore Georges Séguy, alors secrétaire général de la confédération. *Je n'ai jamais entendu sa voix, et c'est seulement lorsque sa carrière a pris une dimension personnelle que je me suis souvenu de lui. »* Quant à son successeur, Henri Krasucki, il se borne à faire savoir qu'il n'a aucun souvenir particulier. *« Dans les discussions,* se rappelle Jean Bornard, secrétaire général adjoint de la CFTC de 1964 à 1970, *il était toujours très courtois, affable, plutôt ouvert. Il comprenait les choses. Le dialogue était intéressant, mais il n'était jamais absolu dans ses réponses. »*

Les syndicalistes se souviennent aussi que, revenu aux affaires publiques, en 1986, comme ministre d'Etat, ministre de l'économie et des finances, M. Balladur avait repris langue avec eux.

« AISANCE ANGLAISE »

Paul Marchelli, qui était président de la CFE-CGC, garde un vif souvenir de M. Balladur lors de la première cohabitation. Alors qu'il venait d'être nommé ministre d'État, l'actuel président de l'AGIRC se souvient avoir été reçu à Rivoli, *« dans des bureaux saccagés, mais à Rivoli tout de même ! »* Le poids du symbole comptait. Après des années d'éclipse, c'était bien dans ces locaux, dont il foulé le parquet une vingtaine d'années auparavant, que le ministre d'Etat entendait s'installer plutôt qu'à Bercy, lieu froid et sans histoire, où il n'avait pas de référence. A cette époque en charge des affaires économiques au sein de FO, Marc Blondel confirme qu'il *« y avait quelque chose de feutré et de chaud »*, au Louvre, dans la personnalité même de M. Ballladur. On le sentait en situation, à l'aise dans ses meubles et, pour un peu, *« on se serait laissé aller à la cérémonie du thé »*, concèdent plusieurs voix.

Cette *« aisance anglaise »* de châtelain s'accompagne d'une réputation de rigueur dans la manière de travailler. Premier ministre, M. Balladur impressionne plutôt favorablement ses hôtes syndicaux au premier contact, tant par sa connaissance des dossiers que par sa capacité d'écoute et de synthèse. Tous sont unanimes pour dire qu'il est difficile de briser sa réserve naturelle et que sa conversation policée ne doit pas cacher sa détermination. Pour M. Blondel, *« l'homme est beaucoup plus ferme que ne le laisse entrevoir le débit de son verbe »*. Sous des dehors courtois et malgré la volonté de dialogue social affichée, perce un *« comportement directif »*.

L'ancien conseiller social préfère, selon M. Blondel, *« dès lors qu'il a une totale confiance en ses collaborateurs, leur laisser la gestion courante des affaires sociales plutôt que d'intervenir personnellement »*. La gestion cahoteuse de la crise engendrée par le contrat d'insertion professionnelle, en mars-avril 1994, a montré ce mode de fonctionnement : ce n'est qu'au bout de cinq semaines de contestations étudiantes et syndicales, et après avoir laissé patauger ses conseillers techniques et ses ministres, que M. Balladur est intervenu en personne pour retirer le projet et assurer le calme social.

Alain Beuve-Méry et Michel Noblecourt
(à suivre)

M. Emmanuelli et une délégation du PS ont rencontré MM. Hory et Tapie

La gauche explore les voies du rassemblement

Pour la première fois depuis deux ans, une délégation du PS, emmenée par Henri Emmanuelli, a rencontré officiellement, mercredi 11 janvier, les responsables de Radical, dont le président du mouvement, Jean-François Hory, et Bernard Tapie. Les radicaux de gauche, qui accueillaient les *socialistes au siège de leur parti, ont savouré* leur revanche d'être reconnus comme des partenaires par leurs adversaires d'hier.

LES « COUSINS » ennemis ont renoué avec les réunions de famille. Sourires et longues poignées de main à l'appui entre M. Emmanuelli et M Tapie, les retrouvailles se voulaient chaleureuses. En cadeau de bienvenue, le premier secrétaire du PS s'est même vu remettre par M. Hory un recueil de Kim Jong-il, fils et successeur désigné de l'ancien président nord-coréen, intitulé *Toute calomnie contre le socialisme est intolérable.*

Très vite, les deux délégations sont entrées dans le vif du sujet, le choix d'un candidat à l'élection présidentielle. M. Hory a renouvelé, lors de la réunion, l'hostilité de son mouvement à une candidature de Lionel Jospin, qui ne lui semble pas en mesure de rassembler au-delà des seuls électeurs socialistes. Le président de Radical a exprimé son souhait de voir les deux formations se mettre d'accord sur une personnalité qui serait *« soutenue par le PS, mais pas issue de ses rangs ». « On ne se réunit pas pour savoir avec qui vous pouvez perdre, mais avec qui, tous, nous pouvons gagner »*, a résumé M. Tapie, en ajoutant qu'il *« ne croit pas que Lionel Jospin puisse faire 54 % des voix à l'élection présidentielle »* comme François Mitterrand en 1988. *« Plusieurs hypothèses de travail ont été abordées »*, a indiqué M. Hory, à l'issue de la rencontre, en se refusant pour l'instant à citer le nom des personnalités citées. Mercredi, le président de Radical devait rencontrer Bernard Kouchner et poursuivre ses discussions avec des responsables des mouvements écologistes d'ici à la fin de la semaine.

UNE AMBIANCE AMICALE

Les dirigeants socialistes ont plutôt donné le sentiment de vouloir banaliser cette rencontre avec Radical. Le premier secrétaire du PS s'est félicité qu'elle se soit tenue *« dans une ambiance amicale, avec une certaine franchise et dans la bonne humeur »*, mais a insisté sur le fait qu'elle s'inscrivait dans une série de rencontres organisées cette semaine avec tous les partenaires de la gauche. Mardi, avant de retrouver la délégation de Radical, deux autres rencontres ont eu lieu avec les représentants de l'association de Philippe Herzog, Confrontations, et le mouvement de Noël Mamère, Convergences écologie solidarité. Mercredi, ce devait être le tour du Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement et, jeudi, celui du Parti communiste.

UNE DÉSIGNATION INTERNE

« On rencontre l'ensemble des formations de gauche, a expliqué M. Emmanuelli. *Nous sommes les uns et les autres à la recherche des conditions les meilleures pour dégager un large rassemblement. Est-ce que c'est faisable ? Je ne sais pas. En tout cas, je crois que c'est la volonté commune ».*

Il a précisé que *« chaque parti garde sa liberté d'appréciation ». « En tant que premier secrétaire du PS,* a-t-il relevé, *je n'ai aucune objection contre un socialiste quel qu'il soit. On discute ».* Les amis de M. Jospin ne semblent pas s'inquiéter outre mesure du résultat de toutes ces négociations. Ils sont naturellement favorables à un rassemblement de gauche le plus large possible mais M. Jospin a averti mercredi matin sur Europe 1 que *« Radical n'a pas à émettre un veto sur les candidatures socialistes ».*

Les jospinistes continuent de faire confiance à la *« sagesse »* de M. Emmanuelli, qui aurait avantage, selon eux, à se prononcer maintenant clairement, voire à anticiper sur le calendrier de désignation interne. M. Jospin poursuit activement ses consultations. Il a eu un contact mardi après-midi avec Martine Aubry, qui lui a confirmé qu'elle n'avait nullement l'intention d'être candidate et il a reçu le soir les vœux de bonne année d'un Pierre Mauroy disposé à de dévouer corps et âme pour sa cause.

D. C. et P. R.-D.

M. Chirac, candidat rebelle face à des étudiants sages

Pendant deux heures, mardi 10 janvier, Jacques Chirac a répondu aux questions de plusieurs centaines de jeunes à l'Ecole supérieure de commerce de Tours. Décontracté, le maire de Paris a donné l'image d'un candidat rebelle face à une assemblée très sage, *bien que préoccupée* par les questions relatives à la drogue, au sida, aux mal-logés ou aux exclus. Elle n'a pas réagi, par exemple, lorsque l'ancien premier ministre a affirmé que la loi Devaquet de 1986 n'était pas passée parce qu'*« un certain nombre de forces réactionnaires* [avaient] *mis dans la rue des étudiants et des lycéens ».* L'assemblée a été attentive lorsque M. Chirac a suggéré une réflexion sur un statut pour les étudiants. *« Cela pourrait être un revenu minimum, au moins pendant les trois années qui conduisent à la licence, qui serait naturellement attribué sous condition de ressources »*, a-t-il dit, en précisant que ce statut pourrait, ensuite, *« être garanti par des prêts sans intérêt ».* Coût de la mesure : 10 à 12 milliards de francs. Ce statut pourrait prévoir également *« un quota de studios, dans l'ensemble des logements sociaux, attribués aux étudiants, dont le loyer serait couvert par l'aide personnalisée au logement ».*

■ **LA CFTC souhaite une « déclaration de politique générale » des partenaires sociaux.** *A l'issue de son entretien avec Jean Gandois,* lundi 9 janvier, Alain Deleu, président de la CFTC, a proposé que les partenaires sociaux *« fassent ensemble devant le monde du travail une déclaration de politique générale ».* La CFTC a demandé au CNPF de proposer, *« dans les mois qui viennent, un acte de relance de la politique contractuelle au niveau interprofessionnel »*, en passant *« des accords sur des dossiers d'actualité, négociés thème par thème »*, avec pour priorité *« l'emploi des jeunes et le logement social ».*

■ **M. BALLADUR remercie « la presse pour son soutien ».** Edouard Balladur, qui présentait, mardi 10 janvier, ses vœux aux journalistes, a remercié *« la presse pour son soutien ».* Le premier ministre a répondu aux critiques de Jacques Chirac en indiquant que son *« gouvernement est le plus réformateur depuis plusieurs dizaines d'années »* et qu'il est *« compris et soutenu par la majorité de la population ». « On nous explique que* [la présidentielle] *devra être un débat d'idées. Je suis tout à fait d'accord, tellement d'accord que j'ai moi-même depuis un mois écrit trois articles sur un certain nombre de problèmes de la société française. »*

■ **LE SÉNAT a poursuivi**, mardi 10 janvier, l'examen du projet de loi de modernisation de l'agriculture (*Le Monde* du 10 janvier). Après avoir complété les objectifs généraux du texte, les sénateurs ont adopté plusieurs amendements contre l'avis de Jean Puech, ministre de l'agriculture. Ainsi, ils entendent autoriser les syndicats à contrôler les quantités produites dans les filières « AOC », appellations d'origine contrôlée ; un autre amendement vise à sanctionner les pratiques de certains acheteurs, en particulier la grande distribution, vis-à-vis de leurs fournisseurs, pour non conformité *« aux usages commerciaux loyaux ».*

M. Pasqua reconnaît un Conseil représentatif des musulmans

CHARLES PASQUA a *reconnu officiellement*, mardi 10 janvier, le rôle fédérateur de la Grande Mosquée de Paris et de son recteur, le Dr Dalil Boubakeur, dans l'organisation de l'islam français. Ce dernier a remis au ministre de l'intérieur, dont les attributions comprennent les cultes, une charte du culte musulman en France, rédigée par un Conseil représentatif des musulmans de France. Mais cette instance nouvelle, sorte de « consistoire » musulman, n'est pas reconnue par les autres fédérations de musulmans, qui reprochent à la Mosquée de Paris ses liens avec le pouvoir algérien.

Depuis qu'il est revenu au ministère de l'intérieur, Charles Pasqua a eu l'occasion de montrer qu'il considère la Grande Mosquée de Paris comme la seule institution capable de fédérer un islam modéré et français, et de jeter enfin les bases d'une organisation nationale de la deuxième religion de France (entre trois et quatre millions de musulmans). L'enjeu, d'importance, consiste a créer un pôle représentatif reconnu par les pouvoirs publics, à l'instar de ceux qui existent pour les catholiques, les protestants et les juifs. *« J'ai toujours désiré que l'islam passe en France du statut de religion tolérée à celui de religion acceptée par tous et qui fasse partie du paysage spirituel français »*, a déclaré M. Pasqua en intronisant le Conseil représentatif des musulmans de France, *présidé par Dalil Boubakeur, comme interlocuteur* officiel de son administration et de l'Etat. Quelques instants auparavant, le Dr Boubakeur avait remis au ministre de l'intérieur une charte du culte musulman en France, moment que M. Pasqua avait qualifié d'*« historique ».*

Le nouveau Conseil représentatif est issu du Conseil consultatif créé en 1993 par le recteur de la Grande Mosquée pour contrebalancer l'influence des autres organisations musulmanes montantes que sont l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) et la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF), d'obédience plus radicale et plus implantée dans les quartiers populaires. Aux yeux de nombreux musulmans, la Grande Mosquée de Paris, historiquement très liée à l'Algérie, est considérée comme fonctionnant sous l'influence du gouvernement algérien. Premier recteur de nationalité française, nommé en 1992, le Dr Boubakeur est courtisé tant par la municipalité parisienne de M. Chirac que par M. Pasqua. Médecin formé en France, connu pour ses prises de positions ouvertes, il a tôt fait de symboliser le compromis entre les tendances ouvertement hostiles d'un islam de France soumis aux pressions des pays étrangers qui le financent.

La charte adoptée le 10 décembre 1994 par le Conseil consultatif des musulmans de France se réfère à un islam *« de la tolérance, de l'ouverture et du progrès ».* Ce texte indique que les musulmans doivent *« assurer la défense de leurs valeurs dans le cadre des lois républicaines »* et appelle les fidèles à *« se démarquer de tout extrémisme et témoigner de leur attachement à l'Etat ».* Enumérant les droits et devoirs des musulmans, la charte demande aux pouvoirs publics de favoriser l'exercice du culte *« par la construction de lieux de culte, par la création d'aumôneries dans les écoles, les armées, les hôpitaux et les prisons, de carrés musulmans dans les cimetières, et d'écoles privées sous contrat d'association ».*

Mais la volonté du ministre de l'intérieur de faire du nouveau conseil une instance unique de représentation des musulmans continue de se heurter à l'hostilité des autres organisations. La FNMF n'a pas cessé de marquer ses réticences à la constitution d'une instance qu'elle juge trop proche des pouvoirs publics. Quant à l'UOIF, elle assurait, mercredi 11 janvier, qu'elle n'avait jamais été consultée et n'avait *« jamais donné son accord pour un tel projet ».* L'organisation, qui vient de rassembler plusieurs dizaines de milliers de musulmans pour son congrès (*Le Monde* du 24 décembre 1994), précisait qu'elle ne reconnaît *« aucune légitimité à ce conseil pour représenter les musulmans de France ».*

Philippe Bernard

Installation du Comité d'orientation stratégique pour la recherche

Le Comité d'orientation stratégique (COS), destiné à conseiller le gouvernement en matière de recherche scientifique, a été installé officiellement, mardi 10 janvier, par le premier ministre. Institué par décret du 3 janvier, paru le 5 janvier au *Journal officiel*, ce nouvel organe consultatif comprend quinze membres nommés par le premier ministre pour un mandat de quatre ans renouvelable une seule fois. Pour François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, la création du COS *« marque la fin de la consultation nationale sur la recherche ».* Cette mesure constituait une des principales propositions du rapport d'orientation présenté à l'Assemblée nationale en juin 1994 (*Le Monde* du 22 juin 1994). Selon M. Fillon, le COS ne sera pas *« un comité ou une commission de plus »* et ne doit pas entrer en concurrence avec le Conseil supérieur de la recherche et de la technologie (CSRT). Le CSRT, a-t-il précisé, est une sorte de *« Parlement de la recherche »*, dont les quarante membres *« représentent des structures »* de la communauté scientifique et des secteurs industriel, économique et social. Le COS, en revanche, sera une *« structure de réflexion »*, un véritable *« conseil scientifique »* du gouvernement.

Les députés ont adopté des mesures sur la sécurité des transports routiers

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté, mardi 10 janvier, en première lecture, le projet de loi concernant les clauses abusives. Le gouvernement a aussi fait adopter, sous forme d'amendements, des dispositions sur les transporteurs routiers du projet relatif à la sécurité et à la modernisation des transports, qui, non inscrit à l'ordre du jour de la session extraordinaire, ne peut pas être définitivement adopté dans l'immédiat.

Le gouvernement et la majorité se sont livrés, mardi, à un tour de passe-passe parlementaire pour le moins inhabituel : ils ont tout bonnement transféré le contenu d'un *projet de loi, dont la discussion est* reportée *sine die*, dans un autre texte qui présentait l'avantage de venir en débat dès cette session extraordinaire. La cause de cette manœuvre n'est guère mystérieuse. Le gouvernement avait présenté, lors de la session d'automne, un projet de loi sur la sécurité et la modernisation des transports qui comportait, en particulier, deux séries de dispositions : la première traduisait, dans la loi, les termes d'un accord sur la sécurité, conclu entre les syndicats de transporteurs routiers et le ministère des transports ; la seconde consistait à instituer un délit de très grande vitesse pour les chauffeurs de voitures dépassant de plus de 50 km/h les vitesses autorisées.

Devant le rejet, par une partie de la majorité, de cette dernière mesure, le gouvernement a préféré temporiser. Le texte n'a pas été soumis à l'examen du Sénat et pas davantage inscrit à l'ordre du jour de l'actuelle session extraordinaire. Avec cette conséquence fâcheuse : les mesures concernant les transporteurs routiers voyaient leur adoption reportée *sine die*, alors même que les professionnels ont signé, le 23 novembre et le 27 décembre, deux accords sur la réduction du temps de travail et la formation des chauffeurs routiers, qui s'inscrivent dans le cadre de cette loi à venir.

Le gouvernement a donc décidé de saucissonner ce texte et de transformer les dispositions concernant les transporteurs routiers en autant d'amendements au projet de loi sur les clauses abusives qui offre, lui, l'avantage d'être inscrit à l'ordre du jour de l'actuelle session extraordinaire.

DES VENTES PYRAMIDALES

Plaidant que *« la session extraordinaire est surchargée au Sénat »*, Pascal Clément, ministre chargé des relations avec l'Assemblée nationale, a expliqué que les mesures sur les transporteurs routiers sont *« indispensables »* puisqu'elles concernent le débranchement illicite des appareils de contrôle de vitesse sur les poids lourds et le calcul des horaires de travail en temps et non plus en kilomètres parcourus. *« Il s'agit bien du respect de la concurrence et du droit des contrats »*, a-t-il déclaré, ce qui autorise, à ses yeux, le raccordement de ces mesures au projet de loi sur les clauses abusives. Le rapporteur de la commission de la production, Jean-Paul Charié (RPR, Loiret), a admis que c'était le seul moyen d'aboutir rapidement.

Auparavant, les députés avaient approuvé le texte sur les clauses abusives, déjà adopté par le Sénat le 15 novembre. Le RPR et l'UDF ont voté pour tandis que socialistes et communistes n'étaient pas présents au moment du vote. Les députés ont modifié le texte sur deux points notamment.

LES SOCIÉTÉS MULTINIVEAUX

Ils ont tout d'abord renforcé un peu plus que les sénateurs le dispositif de contrôle des organisations commerciales pratiquant la *« vente pyramidale »*, qui consiste à recruter des adhérents chargés de vendre une gamme de produits (produits cosmétiques, produits d'entretien, par exemple) et qui sont rémunérés par une commission sur la vente. *« Nous ne sommes pas contre ces sociétés multiniveaux, mais elles doivent avoir les mêmes droits et obligations que les autres »*, a précisé Jean-Paul Charié.

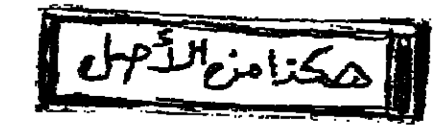
En revanche, les députés ont interdit toute rémunération directe ou indirecte pour le recrutement de nouveaux intermédiaires. De tels recrutements *« ne sont donc pas interdits, mais ils ne doivent pas présenter d'intérêt financier »*, a précisé le rapporteur.

En second lieu, à la demande insistante du gouvernement, soucieux de ne pas favoriser le travail au noir dans le secteur du bâtiment, les députés ont consenti à réintroduire une disposition rejetée par le Sénat : lorsque des particuliers font exécuter des travaux immobiliers pour leur propre compte, ils ne seront *pas obligés de fournir une garantie* de paiement (caution solidaire, hypothèque, etc.) au professionnel du bâtiment auquel ils s'adressent.

Gérard Courtois

Le délit de « très grande vitesse » reporté sine die

François-Michel Gonnot (UDF), président de la commission de la production de l'Assemblée nationale, s'est « réjoui », mardi 10 janvier, de ce que le gouvernement ait « officiellement renoncé à la création d'un délit de grand excès de vitesse ». Ce délit, institué par le projet de loi relatif à la sécurité et à la modernisation des transports, présenté par Bernard Bosson, n'avait été adopté, en première lecture seulement, qu'avec les *plus grandes réticences par l'Assemblée* nationale le 18 novembre 1994 (Le Monde daté 20-21 novembre). L'hostilité d'une partie de la majorité avait même conduit à l'adoption *in extremis* d'un dispositif bancal, *puisque les députés avaient* prévu de sanctionner ce nouveau délit par une peine d'amende de 7 500 francs seulement, alors que le nouveau code pénal fixe le plancher des amendes délictuelles à 25 000 francs. M. Bosson a beau prétendre que « le gouvernement n'a pas renoncé » à instituer un délit de très grande vitesse et invoquer le « calendrier particulièrement chargé du Parlement », il semble céder à ceux qui, comme M. Gonnot, estimaient que « le délit de grande vitesse était une erreur ».



La réalisation du schéma autoroutier s'accélère avec le lancement de 325 kilomètres en 1995

Depuis six ans, les emprunts des sociétés concessionnaires ont plus que doublé

Le ministre des transports, Bernard Bosson, devait faire le point, mercredi 11 janvier, sur la mise en place des contrats de plan entre l'Etat et les sociétés concessionnaires d'autoroutes. Le gouvernement s'est engagé, en novembre 1993, à ce que 72 milliards de francs soient consacrés au lancement d'autoroutes nouvelles en cinq ans. Pour 1995, les sociétés concessionnaires pourront lancer 325 kilomètres de nouveaux tronçons.

LA RÉFORME du système autoroutier est sur le point de s'achever et devrait prendre son plein effet en 1995 avec l'entrée en vigueur des contrats de plan régissant les relations entre l'Etat et les sociétés d'autoroutes. Le premier ministre avait annoncé, en novembre 1993, une accélération du programme autoroutier. Il s'agissait de lancer en dix ans, au lieu de quinze, les 2 600 kilomètres de sections d'autoroutes concédées, inscrites au schéma directeur routier national de 1992, ce qui correspond au lancement de 140 milliards de francs de travaux entre 1994 et 2003.

Les contrats de plan fixent le niveau et la programmation des investissements autoroutiers pour les cinq ans à venir. Quelque 72 milliards de francs d'engagements sont prévus sur cette période. L'ensemble de cette enveloppe ne concerne par uniquement les six sociétés d'économie mixte concessionnaires d'autoroutes (SEMCA) mais aussi les trois sociétés que sont la Cofiroute, la société du tunnel du Mont-Blanc et celle du tunnel de Fréjus. Les 72 milliards se répartissent entre 48 milliards de francs pour les six SEMCA et 24 milliards pour les trois autre sociétés allant majoritairement à la Cofiroute.

Le détail des contrats de plan n'est pas encore connu précisément, car seule la société SAPRR (Paris-Rhin-Rhône) et sa filiale AREA (Rhône-Alpes) ont signé le leur, le 19 décembre. Toutefois, on connaît les grands axes autoroutiers qui seront lancés dans les cinq ans. Il s'agit principalement de Rouen-Alençon-Le Mans-Tours pour la SAPN (Société des autoroutes Paris-Normandie) et Cofiroute ; de Brive-Montauban, Toulouse-Pamiers, ainsi que de la plus grande partie de l'autoroute entre Bordeaux et Clermont-Ferrand pour ASF (Autoroutes du sud de la France) ; l'axe alpin entre Grenoble et Sisteron pour l'AREA (société des autoroutes Rhône-Alpes) et l'ESCOTA (société des autoroutes Estérel-Côte d'Azur, Provence, Alpes) ; et enfin Le Havre-Amiens-Saint-Quentin pour SANEF (Société des autoroutes du nord et de l'est de la France).

« Nous avons fait un effort très important en faveur des régions situées au centre et au sud-ouest de la France dans le cadre d'une volonté de rééquilibrage du réseau autoroutier », explique Christian Leyrit, directeur des routes au ministère de l'équipement, des transports et du tourisme. Ce programme suppose que l'Etat autorise, bon an mal an, les sociétés d'autoroutes à emprunter environ 14 milliards de francs. Pour l'année 1995, le gouvernement a fait un effort particulier en autorisant des emprunts au Fonds de développement économique et social (FDES) à hauteur de 16 milliards de francs. Ce montant correspond au lancement de 325 kilomètres d'autoroutes *(lire ci-contre)*.

Depuis six ans, les engagements ont plus que doublé. Ils ne portaient en 1990 que sur 135 kilomètres de voies nouvelles.

REFONTE

L'accélération du programme autoroutier, décidé en novembre, supposait une refonte du financement des autoroutes concédées. Supportant un endettement considérable, les six sociétés d'économie mixte concessionnaires d'autoroutes (SEMCA) n'étaient pas toutes suffisamment solides pour se lancer dans un tel programme et le système de péréquation en vigueur avait atteint ses limites. Pour consolider l'édifice, un schéma arrêté en mai 1994 a rattaché les sociétés les plus fragiles à celles qui avaient quasiment fini de rembourser leurs emprunts. Ainsi, AREA (société des autoroutes Rhône-Alpes) est devenue filiale de la SAPRR (Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône) ; ESCOTA (société des autoroutes Estérel-Côte d'Azur, Provence, Alpes) d'ASF (Autoroutes du sud de la France) ; et la SAPN (Société des autoroutes Paris-Normandie) de la SANEF (Société des autoroutes du nord et de l'est de la France).

« Chaque pôle, financièrement intégré et autonome, devrait désormais permettre d'assurer la nécessaire péréquation entre les axes déjà rentables et ceux qui sont construits prioritairement pour l'aménagement du territoire », selon le ministère des transports. D'autant plus que ce regroupement s'est accompagné d'une recapitalisation importante par l'Etat, par l'intermédiaire d'Autoroutes de France et de la Caisse des dépôts et consignations, de plus de 1 milliard de francs. En contrepartie de l'accélération du programme autoroutier, les sociétés d'autoroutes ont réclamé une plus grande liberté tarifaire dans l'établissement de leur péage. Jusqu'à maintenant, l'augmentation des péages était fixé par décret suivant les arbitrages du ministère de l'économie et des finances. Certaines années, comme en 1988 et 1990, s'étaient soldées par l'absence d'augmentation pure et simple. Désormais, l'évolution tarifaire est intégrée dans les contrats de plan, ce qui donne une visibilité sur cinq ans aux sociétés d'autoroutes. Globalement, l'augmentation des péages des SEMCA sera comparable à l'inflation sur la période 1995-1999. Toutefois, les sociétés auront la possibilité de moduler dans une certaine limite les tarifs par itinéraire et par période afin d'optimiser la gestion du trafic.

Si la négociation des contrats de plan avec les SEM semble en bonne voie d'achèvement, celle avec la Cofiroute apparaît plus complexe. La société privée fait valoir que la taxe de 2 centimes par véhicule et par kilomètre, prévue dans la loi sur l'aménagement du territoire pour alimenter un fonds de péréquation des transports terrestres, la prive de sa capacité d'autofinancement. Dans ce contexte, elle traîne pour réaliser dans les temps la part d'autoroutes qui lui revient et réclame des contreparties.

Martine Laronche

Réalisation du schéma directeur routier national

Source : ministère de l'équipement, des transports et du tourisme - direction des routes

Infographie Le Monde

Neuf nouveaux tronçons

Les 325 kilomètres d'autoroutes dont le lancement est prévu en 1995 se répartissent entre l'A20, sur le trajet Brive-Montauban pour 50 km ; l'A68 pour la bretelle de Castres (9 km) ; l'A89 pour la bretelle de Lussat, dans le Puy-de-Dôme (7 km) ; l'A28 entre Le Mans et Tours (84 km) ; l'A86 ouest pour 2 km ; l'A29 entre la RN28, à hauteur de Neufchâtel-en-Bray, Amiens et Saint-quentin (131 km) ; l'A43, dans la Maurienne, entre la Praz et Le Freney (7 km) ; l'A400 entre Annemasse et Thonon (28 km) ; l'A41 entre Saint-Julien-en-Genevois et Annecy (17 km).

La crise des bureaux continue en Ile-de-France

Le rééquilibrage entre l'est et l'ouest est perturbé par le marasme persistant de l'immobilier d'entreprise

LA CRISE de l'immobilier de bureaux, qui sévit depuis trois ans en Ile-de-France, a encore de beaux jours devant elle. Selon le cabinet d'étude et de conseil indépendant Grecam, le stock actuel de bureaux vides immédiatement disponibles – plus de quatre millions de mètres carrés – devrait s'accroître d'un million de mètres carrés jusqu'en 1997, pour ne commencer à baisser qu'après cette date.

L'analyse de la crise des bureaux a été trop souvent limitée à une addition des mètres carrés vides. On ne s'intéressait pas aux mouvements sur le bâti (démolitions-transformations), ni aux locaux libérés par les entreprises qui déménageaient. Le Grecam a cherché à le faire et à comprendre les motivations des entreprises utilisatrices.

Il apparaît que celles-ci mettent trois ans, en moyenne, avant d'adapter leur demande immobilière à leurs besoins. Les effets de la crise économique qui a débuté en 1991 se sont donc fait sentir pleinement en 1994 : pour la première fois, les entreprises ont libéré plus de surfaces qu'elles n'en ont utilisées. Face à elles, les opérateurs immobiliers (promoteurs, collectivités, banques...), soumis à des contraintes techniques, ont mis aussi plusieurs mois à réagir à la nouvelle configuration du marché. Les deux phénomènes se cumulant, le stock de bureaux libres a été multiplié par quatre entre le début 1992 et la fin 1994.

Avec la crise, les besoins immobiliers des entreprises ont évolué. En règle générale, elles ont un comportement beaucoup plus rationnel que par le passé, dicté par des préoccupations qui dépassent leur seul souci d'économie. Bien sûr, elles attachent une grande importance au prix, mais ce facteur ne fait pas tout, même si le marché leur est favorable : selon le Grecam, les sociétés qui ont déménagé en 1993 ont fait en moyenne une économie de 20 % (loyers, charges, taxes professionnelles et foncières...).

Elles se montrent particulièrement exigeantes sur la localisation des bureaux : la desserte en transports en commun et la valeur d'adresse du site, tant il est vrai que *« le bureau attire le bureau »*. Cette attitude se traduit par une plus grande stabilité géographique des sociétés, qui s'éloignent moins du centre, privant aujourd'hui la grande couronne d'une partie de sa clientèle traditionnelle.

Face à cette demande en mutation, les opérateurs immobiliers ont été gênés par l'inertie propre à leur activité. Jusqu'en 1993, les autorisations de construire ont donc continué sur leur lancée (2 millions de mètres carrés par an). Puis la production s'est tarie (moins d'un million de mètres carrés autorisés aujourd'hui).

Les zones d'aménagement concerté (ZAC), les premières touchées, ont réagi très vite : les mises en chantier ont chuté de 80 % en deux ans. L'affaiblissement des ZAC, dont le rôle structurant était important et qui attiraient beaucoup de sièges de grandes entreprises, *« limite les possibilités de rééquilibrage au sein de la région »*, note au passage le Grecam. Car les aménageurs déprogramment les constructions de bureaux, surtout dans l'Est (Val-de-Marne et Seine-Saint-Denis).

NOUVELLES EXIGENCES

En dehors des ZAC, les bureaux dispersés, « en diffus », rencontrent de grandes difficultés d'écoulement qui s'expliquent directement par les nouvelles exigences des entreprises : le Grecam a noté que seules 45 communes répondent aux critères qu'elles mettent aujourd'hui en avant alors que 160 ont accueilli des bureaux neufs « en blanc » – sans affectation préalable – au cours des trois dernières années.

Avec la reprise, offre et demande de bureaux devraient se rééquilibrer : dès 1996, les surfaces prises par les entreprises équilibreront les libérations. Et, en 1998, le solde des mouvements devrait même redevenir positif, provoquant un besoin de surfaces supplémentaires de 600 000 mètres. Mais la crise n'en sera pas finie pour autant. Car les banques ont hérité des marchands de biens et autres promoteurs en faillite d'un bon nombre de mètres carrés de bureaux qu'elles ont gelés dans des foncières : selon le Grecam, 2,5 millions de mètres carrés, pour moitié bâtis et pour moitié en terrains, n'apparaissent pas encore dans les chiffres et devront être progressivement recyclés dans les cinq ans !

Devant l'ampleur des problèmes, les démolitions et les changements d'affectation seront une réponse possible : ils passeraient de 500 000 mètres carrés aujourd'hui à près d'un million en 1998. La démolition, selon le Grecam, touche une nouvelle génération de bâti, menacée d'obsolescence : il s'agit d'une partie des 10 millions de mètres carrés réalisés entre l'après-guerre et les années 70 où l'on rencontre des problèmes de parking, de câblage, de circulation verticale... Quant à la transformation de bureaux en logements, elle semble plus nécessaire que jamais lorsque c'est possible, d'autant que le différentiel de loyer entre logements et bureaux s'amenuise au fil des mois pour tomber jusqu'à 1,1 dans des villes comme Charenton ou Versailles.

Françoise Vaysse

La fronde fiscale des maires de Seine-Saint-Denis

LA DÉCISION du gouvernement, prise par décret le 29 décembre 1994, d'augmenter de 3,8 % la cotisation-employeur à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL), continue de provoquer chez les élus de tout bord de vives réactions. Mardi 10 janvier, Jean-Pierre Brard (PC), député de Seine-Saint-Denis, maire de Montreuil, et Gilbert Bonnemaison (PS), maire d'Epinay-sur-Seine, également en Seine-Saint-Denis, ont pris l'initiative d'organiser une réponse commune à l'échelon de leur département. Au terme d'une première réunion, treize communes sur quarante, toutes dirigées par des maires de gauche et représentant près de la moitié de la population du département, sont convenues de proposer sous quarante-huit heures à l'ensemble des maires, quelle que soit leur étiquette politique, un plan d'action en cinq points : il est proposé aux élus de ne pas inscrire cette nouvelle dépense à leur budget ; de demander à être reçus par le premier ministre ; de déférer au Conseil d'Etat le décret du gouvernement ; d'expliquer ensemble à la population les conséquences d'une telle mesure ; de déposer une proposition de loi commune, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, pour demander l'abrogation de la loi sur la « surcompensation » des régimes de retraite. Pour Gilbert Bonnemaison, *« on ne peut demander aux élus d'être plus rigoureux dans leur politique budgétaire qu'ils ne le sont déjà, sauf à supprimer des services rendus à la population »*. Il insiste également sur l'incohérence du gouvernement, *« qui enlève d'une main ce qu'il donne de l'autre au titre du contrat de ville »*. Jean-Pierre Brard estime, pour sa part, *« à 6 millions sur un an »* le surcroît de dépenses pour sa commune, alors que le *« contrat de ville »* ne lui apportera *« que 13 millions sur cinq ans »*.

Au cas où les maires n'inscriraient pas cette nouvelle dépense, le budget, qui doit être bouclé dans les prochains jours, se trouverait forcément en déséquilibre, ce qui appellerait une deuxième délibération, à l'instigation du préfet. S'ils persistaient dans leur fronde, la chambre régionale devrait se saisir du dossier.

■ **PYRÉNÉES-ORIENTALES : suspension des travaux de la carrière de Vingrau jusqu'en septembre.** – Le préfet des Pyrénées-Orientales, Bernard Bonnet, a annoncé lundi 9 janvier la suspension des travaux de la carrière de Vingrau jusqu'en septembre. La société Omya, qui compte y extraire du carbonate de calcium, devra se mettre en conformité avec l'arrêté interdisant de procéder sur le site à toute activité nuisible à la nidification d'une espèce protégée, les aigles de Bonelli. Une partie de bras de fer oppose depuis plusieurs mois la société Omya, le préfet Bernard Bonnet et le maire de Vingrau, Claude Bazinet, élu le 6 novembre à la tête d'une liste écologiste. (*Le Monde* des 24 octobre et du 14 novembre).

Le budget régional suspendu aux avis du Conseil constitutionnel

INITIALEMENT programmé à partir du 25 janvier, le débat budgétaire du conseil régional d'Ile-de-France va probablement être reporté de trois semaines. La décision devait être prise, jeudi 12 janvier, par la conférence des présidents. Ce délai est demandé par l'exécutif régional, présidé par Michel Giraud (RPR), ministre du travail. Le premier ministre, en effet, a saisi le Conseil constitutionnel de l'ensemble des lois contre la corruption que vient d'adopter le Parlement (*Le Monde* du 6 janvier). Or l'un de ces textes prévoit l'interdiction du financement des collaborateurs des groupes politiques des conseils régionaux par l'intermédiaire d'associations. Si elle est confirmée, cette interdiction aura d'évidentes implications budgétaires.

L'exécutif régional souhaite également attendre l'avis du Conseil constitutionnel sur l'un des articles de la loi d'orientation d'aménagement et de développement du territoire. Celui-ci prévoit la disparition progressive de la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée à la région. D'un montant de 1,2 milliard de francs en 1994, celle-ci serait amputée de 120 millions de francs. Cette somme doit être remplacée par des crédits équivalents provenant du fonds d'aménagement de la région Ile-de-France (FARIF), actuellement utilisé par l'Etat pour financer sa part dans les grandes infrastructures et alimenté par une taxe régionale sur les bureaux. Les responsables des finances de la région craignent que ce transfert de ressources ne s'accompagne de l'obligation de financer des opérations décidées par l'Etat, comme celles inscrites dans le contrat de plan. Selon la région, un tel transfert de charges serait contraire aux lois de décentralisation.

Par ailleurs, certains groupes politiques n'appartenant pas à la majorité relative RPR-UDF – notamment les écologistes – estiment que ce délai va permettre à l'exécutif de mieux préparer le débat budgétaire. Celui-ci pourrait s'annoncer plus difficile que ne laissait supposer l'adoption à de larges majorités du contrat de plan Etat-région et, plus récemment, du schéma régional des formations.

C. de C.

PRÉCARITÉ. Saturés, les dispositifs d'indemnisation du chômage laissent de plus en plus de demandeurs d'emploi sur le bord de la route. Selon l'Unedic, 82 % des chômeurs indemnisés touchent aujourd'hui moins de 5 000 francs par mois en moyenne.
Sur les quatre millions de personnes inscrites à l'ANPE, 40 % ne bénéficiaient d'aucune allocation au 31 décembre 1993.

● LA PART DES JEUNES de moins de vingt-cinq ans qui ne perçoivent aucune indemnisation progresse, elle, fortement : + 18,5 % en un an. La suppression de plusieurs allocations, la multiplication des contrôles – et donc des radiations –, la baisse de la durée d'indemnisation ont multiplié les situations précaires. Du coup, certains demandent de modifier la loi sur le surendettement, à l'instar de la socialiste Véronique Neiertz qui en avait été l'instigatrice en 1990.

82 % des chômeurs indemnisés touchent moins de 5 000 francs par mois

Les dernières statistiques de l'Unedic font apparaître une dégradation des ressources des demandeurs d'emploi. Près de 500 000 jeunes de moins de vingt-cinq ans inscrits auprès de l'Agence nationale pour l'emploi ne bénéficient d'aucune allocation

AVEC L'ALLONGEMENT de la durée moyenne du chômage, et des conditions d'accès à l'indemnisation rendues plus rigoureuses, les ressources des demandeurs d'emploi se sont sensiblement amenuisées depuis deux ans. Selon les dernières statistiques disponibles de l'Unedic, dressant un état des lieux au 30 juin 1994, 82 % des chômeurs indemnisés touchent aujourd'hui moins de 5 000 francs par mois en moyenne. Près de la moitié (46,29 %) doivent se contenter de moins de 3 000 francs. Parallèlement, environ 40 % des quatre millions de demandeurs d'emploi – à temps plein, partiel et saisonnier – inscrits à l'ANPE ne bénéficiaient d'aucune allocation-chômage au 31 décembre 1993. Tout laisse entendre que la situation s'est encore dégradée en 1994.

Parmi les chômeurs non indemnisés, la part des jeunes âgés de moins de vingt-cinq ans progresse fortement : + 18,5 % en un an, contre + 16,7 % pour l'ensemble. Ces 489 000 jeunes inscrits à l'ANPE représentaient fin 1993 plus du tiers de l'ensemble des personnes non indemnisées. A défaut de décrocher un stage ou d'afficher un projet professionnel précis, ils ne peuvent prétendre à une prestation depuis la suppression, début 1992 par Martine Aubry, alors ministre du travail, de l'allocation d'insertion pour les jeunes et les femmes isolées.

De surcroît, ces jeunes de moins de vingt-cinq ans n'ont pas la possibilité de demander le RMI, à moins d'avoir des enfants à charge. A l'époque, la disparition de l'allocation d'insertion visait à inciter ce public à intégrer rapidement un dispositif de formation ou d'insertion. Cette décision s'est, semble-t-il, retournée contre eux trois ans plus tard.

« FINS DE DROITS »

Dans la majorité des cas, le refus de prise en charge par les Assedic résulte d'une durée d'affiliation au régime d'assurance-chômage insuffisante. L'allongement de la durée minimale de travail nécessaire à l'ouverture de droits – portée en août 1992 de trois à quatre mois d'activité sur les huit mois précédant la demande – a ainsi brutalement privé de toute allocation-chômage quelque 30 000 personnes. A l'autre bout de la chaîne, sur les 50 000 allocataires exclus chaque mois du régime pour cause de fin de droits, seuls un tiers d'entre eux parviennent à obtenir une allocation spécifique de solidarité (ASS). Dans neuf cas sur dix, les autres n'ont pas pu justifier de cinq années d'activité dans les dix années précédant leur inscription aux Assedic. En 1993, la proportion de chômeurs ayant ainsi épuisé tous leurs droits sans pouvoir prétendre à l'ASS a progressé de 38 %.

Les différentes tranches d'indemnisations

Taux mensuel en francs	%
moins de 3000 francs	46,29%
de 2000 à 3000	17,84%
de 4000 à 5000	18,26%
de 5000 à 6000	6,79%
de 6000 à 7000	3,16%
de 7000 à 8000	2,06%
de 8000 à 10 000	2,45%
de 10 000 à 15 000	2,17%
de 15 000 à 25 853	1%

120 000 – 100 000 – 80 000 – 60 000 – 40 000 – 20 000 – 0

46,29% % par rapport aux demandeurs indemnisés

nombre de demandeurs d'emploi indemnisés

Source : Unedic

Le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés comprend ceux indemnisés par l'Unedic et ceux pris en charge par l'Etat au titre du Fonds de solidarité.

CONTRÔLES

La création en juillet 1992 de l'allocation unique dégressive, combinée au raccourcissement des durées d'indemnisation, a aussi pesé sur les ressources des chômeurs. A titre d'exemple, dans l'ancien système, un demandeur d'emploi justifiant de six mois d'activité au cours de l'année précédant son licenciement et qui gagnait auparavant 10 000 francs brut mensuels pouvait espérer percevoir jusqu'à 73 787 francs au maximum sur dix-sept mois. Actuellement ce chômeur ne reçoit plus que 47 597 francs au total durant sept mois. Autre exemple, un demandeur d'emploi ayant été affilié durant au moins douze mois touche désormais une allocation dégressive pendant un an au lieu de deux ans et demi précédemment. En marge de ce système d'indemnisation défavorable aux plus précaires, les contrôles trimestriels de la situation des chômeurs se sont aussi renforcés, entraînant radiations et suspensions temporaires des versements. Une interprétation restrictive de la réglementation, une réponse ambiguë au questionnaire informatique transformant la question trimestrielle *« êtes vous toujours demandeur d'emploi ? »* en *« êtes-vous toujours à la recherche d'un emploi ? »*, suffisent à bloquer le paiement des allocations. Les versements sont aussi immédiatement suspendus en cas d'incident (reprise d'activité réduite, maladie...) jusqu'à fourniture du justificatif ou jusqu'à ce que la direction départementale du travail convoque le demandeur d'emploi *« en situation douteuse »*. La seule éclaircie dans ce sombre tableau est la légère amélioration de la situation de l'emploi en 1994. Elle a permis de diminuer le nombre de dossiers en instance dans les Assedic : ils ne représentent plus que 31 % du total des dossiers instruits en l'espace de deux mois (contre 38 % un an plus tôt).

SURENDETTEMENT

Cette précarité financière accrue et l'explosion du chômage de longue durée (+ 40 % en deux ans) ont jeté de plus en plus de demandeurs d'emploi dans la spirale du surendettement. *« Les chômeurs découvrent qu'être pauvre coûte cher ! »*, observe Hubert Constancias, président du Mouvement national des chômeurs et des précaires. *« Il suffit,* poursuit-il, *que l'allocation-chômage soit versée entre le 10 et le 20 du mois, alors que les loyers sont exigibles avant le 10, pour générer des pénalités bancaires. »* La recherche d'un emploi occasionne des frais de transport, d'affranchissement, de mise au net de curriculum vitae, de presse... *« Dans les premiers mois de chômage, cela peut coûter plus de 2 000 francs par mois »*, évalue, de son côté, Richard Dethyre, président de l'Association pour l'emploi, l'information et la solidarité des chômeurs (Apeis). Les frais de transport tournent parfois au casse-tête : si en région parisienne les procès-verbaux pour fraude à la RATP s'accumulent, il est tout aussi difficile pour un chômeur de province d'entretenir une voiture. Les fonds spéciaux de solidarité existent, à l'instar du fonds de solidarité logement ou du fonds social de l'Unedic. Mais ces fonds ont surtout vocation à résoudre des difficultés ponctuelles et ils ne sont pas utilisés dans leur totalité. Les partenaires sociaux n'ont débloqué que 900 millions sur les 2 milliards de francs alloués au fonds social de l'Unedic. La loi sur le surendettement permet depuis 1990 un règlement amiable des créances, voire un étalement des dettes sur cinq ans. *« Mais l'ensemble de ces procédures se révèlent inopérantes pour les foyers totalement dépourvus de ressources »*, constate Véronique Neiertz, député (PS) de Seine-Saint-Denis.

Instigatrice de la loi sur le surendettement lorsqu'elle était secrétaire d'Etat à la consommation du gouvernement Rocard, Mme Neiertz estime qu'il faudrait réviser la loi en autorisant les juges d'instance à accorder un moratoire dans les cas les plus désespérés. Proposition qui effraie banques et établissements de crédit.

Ces derniers commencent toutefois à prendre conscience de la gravité de la situation, comme en témoigne la distribution depuis l'automne d'un *Guide financier du demandeur d'emploi* dans les Caisses d'épargne. Ce guide est destiné à prévenir les chômeurs en les aidant à *« mieux maîtriser leur budget »* et en les informant précisément des droits et aides et des différents régimes fiscaux et sociaux auxquels ils sont soumis. Alors que certains établissements publics se contentent encore d'éponger en catimini les dettes des cas les plus extrêmes, d'autres – à l'instar d'EDF-GDF ou des services fiscaux – s'engagent timidement sur la voie de la prévention. C'est un premier pas...

Valérie Devillechabrolle

Les « Coups de main du cœur » ouverts aux jeunes

Environ 15 000 personnes ont, en 1994, fait appel au service minitel 3615 COUPDEMAIN pour demander à des chômeurs en difficulté de leur apporter une aide ponctuelle : déménagement, bricolage, jardinage, formation... Ce bilan honorable, présenté mardi 10 janvier, ne satisfaisait pourtant pas Jean-Michel Vaguelsy, président de l'association « Coups de main du cœur », lancée en janvier dernier, et qui visait à *« multiplier les rencontres entre actifs et victimes de l'isolement social résultant notamment du chômage de longue durée »*. Cependant, plus de la moitié des demandes n'ont pu être honorées. Grâce à la signature, mardi, d'une convention avec la Délégation interministérielle à l'insertion des jeunes, toutes les demandes seront désormais affichées dans l'ensemble du réseau des missions locales et des permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO), fréquentées l'an passé par plus de 900 000 jeunes.

★ Pour adresser les demandes : 3615 COUPDEMAIN ou un numéro de téléphone unique : 36 68 74 44

Les quatre ans d'« abandons » de Frédéric

« LE PLUS DIFFICILE est de préserver son identité sociale... » Le propos se veut anodin. Mais sous les mots lisses sourd l'orgueil blessé de Frédéric G. Depuis qu'il fut *« débarqué »* en janvier 1991 de son poste de cadre dirigeant dans une entreprise de services, ce Francilien, à peine quadragénaire, lutte pied à pied pour sauvegarder chacun des signes de son ancien statut. Peine perdue : en l'espace de quatre ans, *« la logique implacable de l'échec »* l'a aspiré.

Frédéric G. croit en son *« instinct de survie »*. Un *« coup de pouce d'un ami, un costume neuf »*, et il saura, assure-t-il, *« puiser au fond de lui-même les ressources nécessaires »* pour ce qu'il ressent comme l'humiliation suprême : être contraint de changer de logement. A première vue, reconnaît-il, la perspective d'un déménagement ne ressemble qu'à *« un abandon de plus »*. Mais, pour Frédéric G., perdre son appartement signifie qu'*« il ne* (lui) *restera alors plus rien »*.

« J'ai toujours eu un niveau de vie élevé », dit Frédéric en rappelant que sa dernière rémunération s'élevait à *« 16 500 francs net par mois, sans compter les 3 000 à 7 000 francs de frais de représentation mensuels »*. Durant ses six premiers mois de chômage, il a donc continué de vivre *« comme avant. Cette façon de relativiser le chômage devait m'aider à m'en sortir »*. Titulaire d'un troisième cycle du Conservatoire nationale des arts et métiers, pourquoi Frédéric aurait-il dû s'inquiéter alors qu'il s'était déjà sorti de deux courtes périodes de chômage ?

Avec une allocation initiale équivalente à 70 % du salaire net précédent, les choses se précipitent pourtant lorsque, *« à échéance donnée, il n'y a toujours rien »*. Déjà, le triplement du découvert autorisé scelle définitivement le sort de la Carte bleue et du chéquier. Mais ce sont surtout les impôts dus au titre de sa dernière année d'activité qui vont entraîner Frédéric G. et son épouse, toujours salariée, dans la spirale de l'endettement et des restrictions. Quatre ans après, alors que le foyer ne vit plus qu'avec grosso modo 10 000 francs par mois – dont les 1 500 francs d'allocation spécifique de solidarité perçus par Frédéric –, le couple doit encore 70 000 F au fisc, dont 25 000 F de pénalités de retard. A quoi s'ajoutent des dettes de loyer.

« A ce moment, vous avez déjà commencé à tirer sur tous les budgets réputés flexibles », explique Frédéric G. *« Vous ne vous achetez plus de vêtements, vous emmenez les vieux au pressing. Par la suite, vous les entretenez vous-mêmes. »* Frédéric G. a dû aussi se séparer de sa voiture, qui lui permettait de démarcher des offres proposées en province. *« La dégressivité des prestations est prévisible voire supportable, sauf lorsque vous voyez que, cette fois, vous êtes tombé en dessous de votre point mort. »* Pour Frédéric G., ce *« point mort »* a, en effet, marqué la fin de sa relative autonomie : *« Plus question de s'abonner à une revue d'offres d'emploi ou d'effectuer une recherche sur Minitel : il a fallu commencer à pleurer au guichet d'une association réservée aux RMistes. »*

Sur le plan personnel, Frédéric G. a aussi été contraint de s'éloigner de ses amis : *« On se fait offrir un déjeuner une fois. Ensuite, on trouve toutes les excuses possibles pour ne pas se rendre à une invitation, car l'on n'est plus en situation d'égal à égal. »* De même, le couple reçoit de moins en moins : *« J'adore faire la cuisine. Mais quand vous avez fait le tour de la cuisson du porc, on se lasse... comme du riz. »*

V. D.

FAITS DIVERS

Trop jeune pour aimer, trop jeune pour vivre

NANCY
de notre correspondante

Elle avait treize ans. Lui tout juste vingt-quatre. On a retrouvé leurs corps déchiquetés sur la voie ferrée entre Blainville-sur-l'Eau et Mont-sur-Meurthe, dans la campagne enneigée, pas très loin de Lunéville. Ils avaient été heurtés de plein fouet par l'Orient-Express qui va de Paris à Budapest.

Le drame a eu lieu dimanche soir 8 janvier, vers 22 h 30. Personne n'a rien vu. Le conducteur du train ne s'est aperçu de rien. C'est à l'arrivée en gare de Strasbourg que des voyageurs ont constaté qu'il y avait des traces de sang et des lambeaux de vêtements coincés entre les wagons. Ils ont donné l'alerte. Entre-temps, le conducteur d'une motrice qui va de Nancy à Lunéville avait été intrigué par des formes qu'il distinguait sur le ballast et, lui aussi, avait alerté les cheminots. Sur place, ils devaient découvrir deux cadavres mutilés qui tachaient la neige de rouge. Celui d'une très jeune fille et celui d'un garçon d'une vingtaine d'années. Ce dernier a été identifié par sa famille dans la journée de lundi. Quant à la jeune fille, c'était une collégienne de treize ans, domiciliée à Nancy, dont les parents avaient signalé la disparition dimanche. Les autorités leur ont épargné l'épreuve de l'identification. Le garçon, c'était son amoureux. Il vivait à Blainville. Mais leur histoire n'était pas du goût de leurs familles respectives, compte tenu de la grande différence d'âge et de la jeunesse de l'adolescente.

Dimanche matin, la jeune fille s'était disputée avec ses parents. C'est juste après qu'elle aurait décidé de s'enfuir pour rejoindre celui qu'elle aimait. Plusieurs fois déjà, elle aurait tenté de se suicider. Dimanche, ils sont allés jusqu'au bout tous les deux. La thèse du suicide est celle que retient le parquet de Nancy qui a ouvert une information confiée aux gendarmes.

Monique Raux

DÉFENSE

Des soldats irradiés lors d'essais nucléaires français au Sahara

Un appelé est mort vingt-six ans après avoir assisté à un tir souterrain

SELON *Le Canard enchaîné* du mercredi 11 janvier, la famille d'un ancien conscrit au 620e groupe des armes spéciales (GAS) en Algérie, *Régis Quatrefages*, attribue sa mort d'un cancer, en 1988, au fait qu'il a été irradié lors d'une campagne, en 1962, de tirs nucléaires français au Sahara. La famille de cet ex-appelé accuse le ministère de la défense de dissimuler de tels incidents pour n'avoir pas à lui verser de pension.

A l'époque, pendant des essais nucléaires souterrains, le 19 avril 1962, à Reggane, et le 1er mai 1962, au Hoggar, une série d'incidents ont émaillé l'exécution de tirs en galeries creusées sous la roche. La deuxième explosion s'est traduite par des fuites radioactives depuis la surface du sol et elle a même atteint deux ministres qui y assistaient, Pierre Messmer (armées) et Gaston Palewski (recherche scientifique), décédé en septembre 1984. Dans le premier tome de ses Mémoires, intitulé *Après tant de batailles* et paru en 1992, M. Messmer rapporte les faits et considère que son collègue au gouvernement a attribué après coup, à tort ou à raison, ses ennuis de santé à sa participation à l'essai du Hoggar.

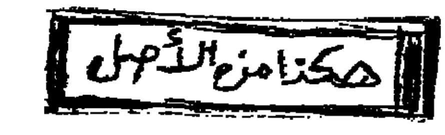
UN « SECRET DE POLICHINELLE »

Les deux incidents ont donné lieu à une série de communiqués des armées que la presse, et notamment *Le Monde*, ont publiés en leur temps. La seule indication sur les conséquences humaines des deux tirs nucléaires a été, de la part des responsables, l'aveu qu'on avait recensé neuf soldats contaminés – *« une dose de radiations dépassant légèrement la dose de tolérance »*, précisait alors le communiqué – et hospitalisés à Paris.

C'est la première fois, cependant, qu'est révélée la mort, vingt-six ans après, de l'un des irradiés, Régis Quatrefages, soldat de première classe, transporté le 30 juillet 1962 à l'hôpital de Percy, à Clamart. Sur sa fiche d'entrée, qui a été retrouvée, il est mentionné : *« suspect de radiocontamination interne »*. Sa feuille de sortie indique qu'il reste *« en observation pour une éventuelle intoxication par métal lourd »*.

Selon *Le Canard enchaîné*, le médecin qui a suivi l'ancien appelé a cru pouvoir déceler, en 1988, *« les caractéristiques particulières d'une tumeur radio-induite, c'est-à-dire provoquée par une forte irradiation »*.

L'hebdomadaire a interrogé avec insistance le ministère de la défense où il lui a été répondu qu'il s'agissait d'*« un secret de Polichinelle »*.



L'essor de la voiture diesel sous la menace fiscale

Le gazole est très prisé par les automobilistes des temps de crise... tant que le gouvernement ne succombe pas à la tentation d'alourdir les taxes

PAS DE DOUTE, la voiture de la crise roule au gazole. Avec 47,6 % des immatriculations de véhicules neufs en France, le diesel a atteint en 1994 un niveau jamais égalé et, fait nouveau, conquiert les petits modèles (28 % des Peugeot 106, 30 % des Opel Corsa et 37 % des Renault Clio). La recette de ce succès est connue. Consommer en moindre proportion du carburant, par ailleurs moins cher, et bénéficier au passage d'un calcul particulièrement avantageux de la puissance administrative. Qui dit mieux ?

En décidant d'augmenter de 33 centimes au litre (*Le Monde* du 11 janvier) la taxe sur le super sans plomb (24 centimes pour le super « plombé ») mais de ne relever que de quatre petits centimes celle frappant le gazole, les pouvoirs publics vont amplifier l'avantage comparatif dont bénéfie la fourni diesel. Celle-ci jouit par ailleurs d'un calcul avantageux de la puissance fiscale, particulièrement pour ce qui concerne les moteurs turbocompressés. Ce qui, parfois, ne va pas sans incohérences : la BMW 318 tds, un turbo-diesel vendu 147 000 francs, entre dans la catégorie des 4 chevaux fiscaux, tout comme les versions essence des modestes Fiat, Renault ou Citroën dont le prix d'achat est presque trois fois inférieur.

Délibéré, ce traitement de faveur n'est pas étranger au souci de ménager le puissant « lobby routier ». Au passage, il permet de soutenir indirectement les constructeurs nationaux, très bien placés sur ce créneau puisque le groupe PSA, qui détient 40 % du marché européen, est le premier fabricant mondial de moteurs utilisant le gazole. A tout cela s'ajoutent d'heureuses transformations techniques. Plus chère à l'achat mais très recherchée sur le marché de l'occasion, la voiture diesel s'est musclée, ne dégage plus de malodorantes fumées noires et ne soumet plus les passagers à de désagréables vibrations.

Sans le dire trop ouvertement, nombre de professionnels de l'automobile s'étonnent de l'ampleur des performances commerciales du diesel (939 774 voitures neuves en 1994). *« Si la clientèle se livrait à un strict calcul coût-avantage, le diesel ne ferait pas la moitié du marché automobile,* admet-on chez un constructeur. *En vérité, le phénomène n'est pas complètement rationnel, car le consommateur surestime l'ampleur véritable de l'avantage à la pompe. »*

UN TIERS DU MARCHÉ

« Désormais, les automobilistes attachent beaucoup plus – peut-être trop – d'importance au coût d'utilisation. Sans doute, un produit offrant une garantie de sérieux donne-t-il meilleure conscience au client », souligne Ernest Ferrari, directeur marketing de Renault. *« Depuis la fin du règne des modèles GTI, la coupure est nette,* confirme Jean-Yves Helmer, directeur de la division automobile du groupe PSA. *Les gens sont plus sensibles à l'environnement et leur souci de l'intérêt collectif est mieux marqué. Ils ne veulent pas se faire imposer un choix, se méfient du coup de cœur et cherchent un produit dont ils estiment qu'il leur correspond réellement. Rouler en diesel est aussi vécu comme un moyen de se prémunir contre l'incertitude du lendemain. On paiera plus cher à l'achat mais on sait qu'ensuite on dépensera moins pour s'en servir. Surtout si, par malheur, on venait à perdre son emploi. »*

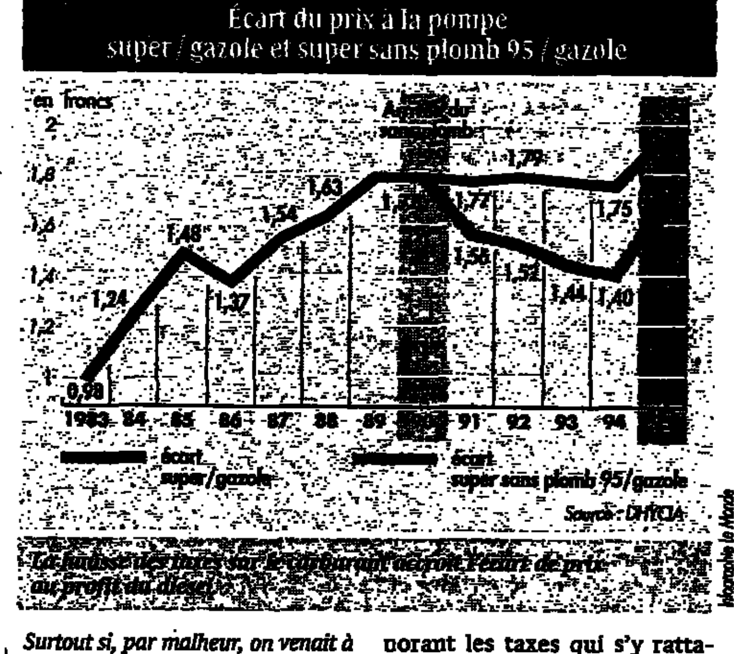
Marquant la fin des « années frime », le diesel, qui ne représentait qu'un tiers du marché en 1990 et un septième en 1985, serait le vecteur des valeurs montantes de la consommation (*Le Monde* du 10 janvier) : examen plus sourcilleux du rapport qualité-prix, au risque de se fier un peu trop aux apparences, attachement croissant à la fiabilité, souci plus authentique de l'environnement (le gazole est présenté comme moins polluant), quitte à relativiser les performances et, dans une certaine mesure, les apparences. Bref, la voiture bien sous tous rapports car raisonnable, non ostentatoire et adaptée à la rigueur des temps. Pourtant, les constructeurs, qui s'attendent à franchir dès cette année la barre des 50 % d'immatriculations, considèrent avec la même unanimité que cette pointe est *« accidentelle »* et qu'une stabilisation autour de 40 % ou 45 % est prévisible. Leur conviction se fonde d'abord sur l'entrée en vigueur, à dater du 1er janvier 1996, de la réglementation européenne imposant au gazole des normes antipollution par l'intermédiaire d'un équipement spécial. Celui-ci imposera une dépense de l'ordre de 8 000 francs par voiture neuve.

En outre, rien ne dit que, dans un avenir plus ou moins proche, l'ampleur des déficits n'incitera pas les gouvernements à succomber à la tentation du contre-pied fiscal en alourdissant les taxes frappant le diesel après les avoir allégées. Pour les finances publiques, l'effet de levier serait non négligeable ; parmi les 24 millions de voitures particulières du parc automobile français, un peu plus de 5,5 millions, soit 24 %, fonctionnent au gazole...

Les firmes automobiles ne négligent pas le risque. *« Tous les précédents étrangers, notamment en Allemagne et en Italie, montrent qu'une modification de la fiscalité se traduirait par un retournement rapide du marché. En France, on pourrait parfaitement tuer le développement du diesel, mais ce ne serait pas l'intérêt de la collectivité »*, plaide Jean-Yves Helmer (PSA).

En dépit des apparences, la hausse des carburants du 11 janvier ne présage rien de très rassurant pour le moyen terme. Au nom de la protection de l'environnement, les pouvoirs publics n'avaient-ils pas, jusqu'alors, soigneusement orchestré la diffusion de l'essence « propre » en ignorant les taxes qui s'y rattachaient ?

Jean-Michel Normand



La hausse des taxes sur le carburant accroît l'écart de prix au profit du diesel.

Plus cher à l'achat, moins à l'usage

● **Comme son nom l'indique.** Le moteur Diesel, inventé en 1893 par l'ingénieur allemand Rudolf Diesel, fut longtemps réservé aux poids lourds, à l'industrie et aux bâtiments de marine. Il fonctionne au moyen de sous-produits lourds du pétrole : fioul et gazole.

● **Consommation.** Selon l'INSEE, un véhicule alimenté au gazole parcourt en moyenne 20 800 km par an, contre 12 200 pour l'essence. Mais une proportion de conducteurs de véhicules Diesel utilisent leur voiture sur moins de 10 000 km par an. Une distance insuffisante pour rentabiliser le supplément de prix d'achat d'un véhicule neuf (7 000 francs au moins), bien que la consommation des moteurs alimentés au gazole soit inférieure de quelque 25 %.

Les Français se disent moins disposés à aider le tiers-monde

Selon un sondage du CCFD, leurs peurs sont le chômage et la guerre

Le chômage et la paix dans le monde sont les préoccupations majeures exprimées à travers le « baromètre de la solidarité » que s'apprête à publier, pour la sixième année, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (avec *La Vie*, France-Inter et *Le Monde*).

LE SENTIMENT dominant qui ressort de ce baromètre, constitué à partir d'une enquête réalisée entre le 5 et le 15 octobre 1994 auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes, est celui d'une planète en état d'urgence. Certes, comme en 1993, le chômage reste largement en tête des problèmes à traiter en priorité pour 73 % des personnes interrogées. Mais, à mesure que les foyers de tension se multiplient et se rapprochent, les espoirs suscités par la fin de l'affrontement Est-Ouest et l'annonce d'un « nouvel ordre international » s'estompent, les inquiétudes pour la paix dans le monde se font plus explicites. Introduite en 1993, la question concernant la paix avait obtenu d'emblée un score élevé. Elle arrive désormais au second rang des priorités (57 %), à égalité avec la faim dans le monde.

Suivent, de loin, mais très groupés : le terrorisme international (19,5 %), la préservation de l'environnement (19 %) et le risque d'accident nucléaire. Les préoccupations pour les mauvaises conditions de santé (sida et épidémies) et l'accroissement incontrôlé de la population sont en légère augmentation (respectivement 16,5 % et 15 %). En revanche, la torture (8 %) est en baisse.

Les causes probables des prochaines guerres épousent logiquement les variations géopolitiques et la montée des intégrismes religieux à l'échelle planétaire. Depuis trois ans, une majorité de Français estimait que la poudrière des guerres à venir était avant tout constituée par les nationalismes exacerbés. Aujourd'hui, plus du tiers des personnes interrogées, soit une augmentation de 10 % par rapport à l'an dernier, imaginent que l'étincelle viendra d'abord des tensions religieuses. Le surarmement de certains pays et l'explosion démographique viennent très loin derrière ces deux facteurs.

Au chapitre de l'aide au développement, les événements du Rwanda ont ravivé chez les Français la priorité traditionnellement accordée à l'Afrique noire. Pour 53 % des participants, c'est à l'Afrique que l'aide des pays développés devrait d'abord aller au cours des cinq prochaines années. Une progression de 10 % sur 1993. Par contrecoup, les réponses favorables à l'Europe de l'Est (28,5 %) sont en baisse de 9 %. Viennent ensuite l'Amérique latine (22 %), l'Asie (16,5 %) et le Moyen-Orient (11 %). Au palmarès des pays à aider en priorité, le Rwanda arrive en tête (43 %), suivi de la Bosnie (35 %), de l'Ethiopie, des pays du Sahel et de la Somalie (24 %). Les Républiques de l'ex-URSS ne recueillent que 16 % des avis. En 1993, c'est la Bosnie, la Roumanie et la Somalie qui étaient en tête.

> « Jamais les donateurs ne se sont faits aussi rares »

Mais il y a en matière d'aide au tiers-monde un décalage frappant entre les intentions affichées et leurs retombées sur le terrain. Les partisans d'une augmentation de l'aide se renforcent en 1994 (62,5 %). Et pourtant, note l'enquête, *« jamais les donateurs ne se sont faits aussi rares »*. La suite en apporte, cruellement, la preuve. A la question *« Vous est-il arrivé au cours des douze derniers mois de faire un don pour une organisation d'aide au tiers-monde ? »*, 22 % répondent oui et 78 % non. C'est, malgré le Rwanda, le niveau de générosité le plus bas. En 1993, ils étaient 36 % à avoir dit oui. Et 42 % l'année précédente.

Si le tiers-monde n'est pas prioritaire, les résultats de 1994 confirment le haut niveau de mobilisation des donateurs en faveur de deux grandes priorités nationales : la recherche médicale (lutte contre le sida et le cancer) et la lutte contre la pauvreté (respectivement 70 % et 59 %). D'ailleurs, toutes causes confondues, le nombre de Français qui ont fait un don au cours de l'année écoulée s'élève à 44 %. Deux fois plus que ceux qui donnent au tiers-monde. Avec 57 % de réponses favorables, la cause des enfants victimes dans le monde vient en troisième position des priorités, toutes tendances confondues. Mais elle perd sept points par rapport à 1993.

LE BINÔME PAIX-SÉCURITÉ

La dernière série de questions, qui porte sur les modalités et les niveaux de développement, montre que les Français font du binôme paix-sécurité le premier critère pour mesurer le niveau de développement d'un pays, avant la croissance économique, la démocratie et la justice sociale. Inversement, pour une majorité d'entre eux, c'est l'insécurité et les guerres civiles qui sont la cause première du sous-développement. Viennent ensuite : le manque d'instruction, l'explosion démographique et le poids de la dette. Quant au manque d'ardeur au travail, c'est l'explication la moins retenue. Une forte majorité (68 %) se réjouit *« que certains pays sortent peu à peu de la misère et deviennent nos partenaires »*. Mais un bon quart (en particulier les agriculteurs, les retraités et les électeurs d'extrême droite) exprime la crainte de les voir devenir des concurrents économiques pour les entreprises françaises.

Enfin, à la question *« Quel développement ? »*, le baromètre enregistre plus de 50 % de réponses favorables à un *« encadrement plus fort des activités économiques pour défendre les dimensions culturelle, environnementale et, surtout, sociale du développement »*. Seule une minorité (16 %) préconise aujourd'hui de laisser libre cours à l'économie de marché. Le quart des personnes interrogées jugent qu'*« il est urgent d'imaginer d'autres modèles de développement »*. Les cadres, plus nombreux que la moyenne à se réclamer du libéralisme, sont aussi ceux qui sont parmi les plus nombreux à réclamer un autre développement.

Roland-Pierre Paringaux

Affaire Longuet : M. Van Ruymbeke entendu sur les violations du secret de l'instruction

Le juge Thiel est chargé d'instruire des plaintes de l'ancien ministre de l'industrie et du PR

Gilbert Thiel, juge d'instruction au tribunal de Paris, s'est rendu mardi 10 janvier à Rennes (Ille-et-Vilaine), afin d'entendre les autorités judiciaires et policières sur les violations du secret de l'instruction dans l'affaire Longuet. Instruisant deux plaintes avec constitution de partie civile, l'une de l'ancien ministre de l'industrie, l'autre du Parti républicain, le juge a notamment interrogé le conseiller Renaud Van Ruymbeke.

LE JUGE d'instruction parisien Gilbert Thiel a fait un voyage remarqué, mardi 10 janvier, à la cour d'appel de Rennes. Chargé notamment d'instruire une plainte de Gérard et Brigitte Longuet pour violation du secret de l'instruction, il a accompli une démarche inhabituelle : interroger les plus hautes autorités policières et judiciaires de la ville au sujet des « fuites » qui ont rythmé cette affaire. Ont ainsi été entendus le procureur général de la cour d'appel, Jacques Brun, deux avocats généraux, François Rérolle et Jacques Segondat, le président de la chambre d'accusation, Dominique Bailhache, le conseiller Xavier Beuzit et un certain... Renaud Van Ruymbeke. La police judiciaire de Rennes n'a pas échappé à la curiosité du magistrat : le directeur du service régional de police judiciaire, Guy Menez, son adjoint, Jean-Paul Le Tensorer, et le chef de la section économique et financière, Louis Galardon, ont également du répondre à ses questions.

M. Thiel agissait dans le cadre de deux plaintes avec constitution de partie civile déposées le 29 septembre 1994, l'une par les époux Longuet, l'autre par José Rossi au nom du PR. A l'époque, les accusations du conseiller Van Ruymbeke sur le patrimoine privé de M. Longuet avaient déchaîné une véritable tempête : dans une note adressée au procureur général de Rennes, le magistrat estimait que les travaux de construction de la villa tropézienne du ministre de l'industrie avaient été sous-évalués et que l'origine des fonds était douteuse. Transmise le 19 septembre 1994 au parquet général, cette note avait été publiée dès le lendemain par *Libération* et *Le Monde*. M. et Mme Longuet avaient alors déposé plainte avec constitution de partie civile auprès du doyen des juges d'instruction du tribunal de Paris.

En général, ces plaintes s'enlisent et finissent par déboucher sur des non-lieux. La logique juridique est en effet implacable : actuellement, le secret de l'instruction ne s'impose ni aux journalistes, ni aux parties civiles, ni aux mis en examen. Pour prononcer une condamnation, le tribunal doit donc apporter la preuve que le secret a été violé par une personne *« concourant à la procédure »*, c'est-à-dire un magistrat, un greffier, un expert ou un officier de police judiciaire. Or, ces preuves sont extrêmement difficiles à obtenir : les violations laissent peu de traces écrites et leurs auteurs n'ont pas l'habitude de s'en vanter devant un magistrat instructeur.

Consciente de cette impasse, la justice a inventé ces dernières années une notion juridique nouvelle : le recel de violation du secret de l'instruction. Ce délit, qui consiste à publier une information obtenue grâce à une violation du secret de l'instruction, reste cependant difficile à établir: pour condamner un journaliste, le tribunal doit démontrer avec certitude que l'information lui a été transmise par une personne soumise au secret, c'est-à-dire un magistrat, un greffier, un expert ou un officier de police judiciaire. Depuis la loi du 4 janvier 1993, qui autorise les journalistes à taire le nom de leurs « sources », cette exigence est difficile à remplir. Les condamnations sont donc rarissimes.

La démarche des époux Longuet semblait promise à une longue instruction aboutissant finalement à un non-lieu. En accomplissant ce voyage spectaculaire à Rennes, le juge Thiel souhaite sans doute montrer que les plaintes pour violation du secret de l'instruction peuvent bel et bien être instruites. Ce magistrat qui déclarait en 1990 au *Figaro* que le secret de l'instruction était *« une bonne chose »* est loin d'être un inconnu : au cours de ses treize ans d'instruction à Nancy, il a instruit l'affaire Simone Weber et le lourd dossier de fausses factures qui a conduit le maire de Toul, Jacques Gossot (RPR), en prison. En 1991, dans un entretien avec *Libération*, il affirmait que la chancellerie l'avait catalogué dans la catégorie *« incontrôlable »* : *« Pour moi, c'est un compliment »*, concluait-il.

Anne Chemin (avec, à Rennes, Christian Tual)

Écoutes de M. Maréchal : la thèse d'une « provocation »

Alors que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris devait se pencher, mercredi 11 janvier, sur la validité des écoutes téléphoniques posées par les policiers sur la ligne de Didier Schuller, le contenu des conversations enregistrées entre le conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine et le docteur Maréchal semble accréditer la thèse d'une « provocation » policière contre le beau-père du juge Halphen. Il ressort en effet des extraits publiés par *Le Canard enchaîné* du 11 janvier que, à l'inverse de ce qu'avait déclaré M. Schuller, les deux hommes se connaissent fort bien – ils se tutoient et échangent des propos amicaux – et que, loin d'exercer un chantage sur son interlocuteur, M. Maréchal se voit subitement relancé par M. Schuller, après plusieurs semaines de silence.

« *J'ai vraiment carte blanche*, dit ainsi M. Schuller. *Je peux traiter avec toi, je peux discuter de tout. Il faut simplement que tu me dises ce que tu souhaites. Les délais, la façon d'agir. Au plus haut niveau, on est vraiment prêts à discuter le plus vite possible. Il y a un problème d'urgence !* » Plus loin, l'élu s'efforce de faire préciser au psychiatre les conditions de leur « arrangement », se référant à *« la partie qu'on avait évoquée ensemble, qui était je dirais... financière. Là-dessus les autorités sont extrêmement ouvertes et disponibles dans l'immédiat. »* C'est alors, montre le dialogue reproduit dans *Le Canard enchaîné*, que le beau-père du juge Halphen tombe dans le piège, en demandant à Didier Schuller *« un biscuit »* en échange de son intervention auprès de son gendre (*Le Monde* du 24 décembre 1994).

Accusations du maire de Sartrouville contre MM. Schuller et Méhaignerie

Laurent Wetzel, maire de Sartrouville (Yvelines) et dissident du CDS, a publiquement mis en cause, lundi 9 janvier, lors d'une cérémonie de vœux, Didier Schuller et le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, allant jusqu'à déclarer que *« la moitié au moins des membres du gouvernement devrait déjà être en prison »*. A Didier Schuller, qu'il connaît depuis 1967, M. Wetzel reproche de lui avoir fait proposer un emploi fictif à l'office départemental d'HLM des Hauts-de-Seine. Assurant avoir toujours *« dissuadé les corrupteurs »*, le maire de Sartrouville a évoqué une offre qui lui aurait été faite en 1989 par un chef d'entreprise, quelques mois après son accession à la mairie de Sartrouville, alors qu'il poursuivait son métier d'inspecteur d'académie. *« Ce chef d'entreprise me proposa d'occuper un emploi fictif que Didier Schuller, l'âme damnée de Charles Pasqua, lui proposait pour moi dans l'office HLM des Hauts-de-Seine. Il y avait pour moi un bureau, 45 000 francs par mois, et aucun travail »*, a déclaré M. Wetzel. Interrogé par *Le Monde*, M. Schuller, ancien directeur général de l'office HLM des Hauts-de-Seine, conteste ces accusations : *« Je n'ai pas revu ce pauvre Laurent Wetzel depuis dix-sept ans. Je sais qu'il a été pendant de longues semaines hospitalisé à Sainte-Anne, et je crois tout simplement qu'il faut qu'il y retourne pour reprendre les soins que nécessite son état psychiatrique... » (Corresp.)*

■ **OFFICE HLM : le sénateur Claude Pradille reste en détention,** après le rejet, lundi 9 janvier, par le président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nîmes, du référé-liberté qu'il avait intenté. M. Pradille, maire (PS) de Sauve (Gard) et ancien président de l'office HLM du département, a été mis en examen, jeudi 5 janvier, pour escroquerie, faux en écritures privées et subornation de témoins, puis écroué à la maison d'arrêt de Nîmes.

■ **GARD : une information judiciaire a été ouverte** pour abus de confiance contre Gilbert Baumet, député (DVG) du Gard, maire de Pont-Saint-Esprit et ancien ministre du gouvernement de Pierre Bérégovoy. L'ancien président du conseil général du Gard, de 1979 à 1994, est soupçonné d'avoir suscité le détournement de fonds de trois offices départementaux (culture, sports et troisième âge) financés par le conseil général,

■ **CARLOS : le parquet du tribunal de Paris** a rouvert, mardi 11 janvier, une information judiciaire concernant l'attentat commis le 15 septembre 1974 au drugstore Saint-Germain, à Paris (6e), qui avait fait deux morts et trente-quatre blessés. Les chefs retenus sont notamment ceux d'assassinat et de tentative d'assassinat. Le parquet estime qu'il est légalement possible de contourner la prescription de cette infraction, qui est normalement de dix ans, en considérant que cette action est connexe à des infractions non prescrites, comme l'attentat de la rue Marbeuf ou celui de la rue Toullier, pour lequel Carlos a été jugé par contumace par la cour d'assises de Paris en 1992.

■ **LOGEMENT : un dirigeant de l'union départementale CGT des Bouches-du-Rhône,** qui comparaissait mardi 10 janvier devant le tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence pour *« réquisition illégale de logements vacants »*, a été reconnu coupable d'*« incitations à la détérioration de biens »* mais dispensé de peine. Charles Hoareau avait fracturé au mois de mai la porte d'un appartement HLM inoccupé de Gardanne, en compagnie de membres du comité de chômeurs qu'il préside, afin d'y loger un homme qui dormait depuis trois mois dans sa voiture.

A la recherche des causes de la catastrophe de Furiani

BASTIA
de notre envoyé spécial

A l'ouverture de l'audience, Jean-Marie Boimond, constructeur de la tribune qui s'est effondrée le 5 mai 1992, a reconnu son erreur. Matériellement, mécaniquement, il ne conteste pas sa responsabilité dans la catastrophe. Sa seule défense, sans doute plus indispensable à l'homme qu'au prévenu, c'est de dire qu'on lui a laissé commettre l'erreur fatale. Il accuse Bernard Rossi, ingénieur de la société de contrôle technique Socotec, de ne pas avoir vérifié son travail.



PROCÈS

Derrière la vitre blindée, Ange Paolacci, directeur administratif de la ligue corse de football, et Etienne Galeazzi, secrétaire général, déclarent qu'ils ne comprennent pas ce qu'ils font là. Pourtant, selon les règlements de la fédération, les rencontres de Coupe de France sont organisées par le club et par la ligue. Mais les deux hommes soulignent que, dans la pratique, c'est le club qui est chargé de l'organisation et qui prend souvent contact directement avec la fédération. En l'occurrence, la ligue est quand même intervenue pour fournir à la Fédération française de football (FFF) un étrange document qui est au centre des débats.

Rédigé sur un papier à en-tête de la ligue corse de football, ce document, daté du 29 avril 1992, est pourtant intitulé « Procès-verbal de la réunion de la commission de sécurité concernant l'organisation de la rencontre SC Bastia-OL Marseille ». Son contenu, qui est effectivement le procès-verbal d'une réunion, comporte la phrase : *« Après avis favorable de la Socotec sur la réalisation de la tribune, la commission donne son aval sur ces installations. »* Et il se termine par cette déclaration : *« En foi de quoi la commission de sécurité estime remplies les conditions pour un bon déroulement de la rencontre et donne son assentiment pour la bonne tenue du match. »* Enfin, le document est signé par Etienne Galeazzi, secrétaire général, qui précise que le brouillon de ce texte lui a été remis à l'issue de la réunion pour être dactylographié car, *« au club, il n'y avait personne pour le taper »*.

D'AUTRES ANOMALIES

Le document comporte d'autres anomalies. Le 29 avril 1992, la tribune n'est pas encore construite et il est pourtant fait référence à un avis favorable de la Socotec. *« Vous avez extrapolé... »*, suggère le président. *« Nous avons mal libellé »*, corrige M. Galeazzi qui précise : *« Dans la réunion il a été question du sol qui était bon et l'on pouvait donc « réaliser » la tribune. »* Mais l'ambiguïté sur la *« réalisation »* et sur *« l'avis »* de la Socotec, qui ne portaient en fait que sur le sol, n'est pas jugée innocente par l'accusation. Elle soutient que ce procès-verbal était surtout destiné à permettre la commercialisation des 10 000 billets adressés le 28 avril par la FFF.

Dans son courrier, la FFF indiquait en effet : *« Compte tenu de l'engagement pris par votre ligue de ne procéder à la vente des billets des tribunes démontables qu'à réception de l'accord préalable de la commission départementale de sécurité, il a été remis aux responsables du SCB la billetterie supplémentaire. Nous vous remercions de nous faire part de l'avis de la commission dès que possible. »* Les deux responsables de la ligue n'y voient pas tant de malice et, en définitive, M. Galeazzi déclare : *« J'ai sans doute commis quelques petites erreurs au niveau administratif, mais je ne pense pas que ce soit ça qui ait fait tomber la tribune. »*

S'il fallait vendre les billets rapidement, il apparaît aussi qu'il fallait les vendre cher, le double du prix convenu avec la Fédération. Et quand M. Galeazzi s'en était inquiété auprès de Jean-François Filippi, le président du club de Bastia assassiné le 26 décembre 1994, celui-ci lui aurait expliqué : *« Vous répondrez à la Fédération que le prix a été monté pour compenser le prix de la tribune. »* La Fédération n'a pas réagi. Michel Cagnion, directeur général, et Luc Pilard, président de la commission de la Coupe de France, ont bien entendu parler d'une augmentation de prix par la presse. Mais M. Cagnion ajoute sur un ton désolé : *« Nous avons demandé des vérifications à nos délégués. Les spectateurs disaient qu'il y avait un surcoût mais il n'y avait personne pour témoigner. Il n'y avait pas de preuves, alors... »* Quant au rôle de contrôle que la Fédération devait exercer sur un match *« à risques »*, M. Pilard observe : *« En ce qui concerne le match Bastia-OM, jamais nous n'avons été alertés. »* Les débats s'achèvent sur cette remarque du président Pierre Gouzenne : *« Dans cette affaire, on a l'impression que tout le monde attendait la réaction de l'autre. »*

Maurice Peyrot

Claude Bez s'en prend à Jacques Chaban-Delmas

L'ex-président des Girondins dit avoir été victime d'une tentative de corruption

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

« Claude Bez ne veut pas participer à des magouilles. » L'homme à la moustache de patriarche le dit haut et fort, en parlant de lui à la troisième personne. Condamné le 21 mars 1994 à deux ans d'emprisonnement, dont un avec sursis, et à 2 millions de francs d'amende pour escroquerie dans l'affaire dite « des Girondins de Bordeaux », l'ancien président du club de football a contre-attaqué, mardi 10 janvier, devant la cour d'appel, en mettant implicitement en cause le maire de Bordeaux, Jacques Chaban-Delmas, et en accusant l'un de ses plus proches conseillers, Gilbert Leroi, ancien secrétaire général de la mairie, de tentative de corruption.

Reconnu coupable, en première instance, d'avoir surfacturé de 10 millions de francs les marchés de construction du centre d'entraînement du Haillan, Claude Bez a *« décidé de faire des révélations »* parce qu'il a eu le sentiment d'avoir été *« laissé seul »*. Au printemps 1994, la troisième chambre du tribunal correctionnel de la Gironde avait jugé que l'ancien dirigeant sportif, expert-comptable de métier, avait volontairement dissimulé le coût de l'opération du Haillan à la ville, à la communauté urbaine de Bordeaux, au département de la Gironde et à la région Aquitaine (44 millions de francs).

Claude Bez fait maintenant remonter l'affaire à 1984, quand l'idée germe, chez les élus locaux, qu'il faut à Bordeaux un stade à sa mesure. Il rappelle que trois projets étaient en lisse, dont deux évalués à 120 millions de francs et un à 45 millions. C'est ce dernier qui est retenu un an plus tard. *« Je n'ai pas compris pourquoi et j'étais contre. Je l'ai dit à Chaban. A ce prix, ce stade ne pouvait pas se faire. C'était irréaliste. D'ailleurs, avec les rallonges, il aura coûté finalement trois fois plus cher au contribuable ! »*

L'ancien patron des Girondins évoque une rencontre houleuse avec le maire de Bordeaux à ce sujet, le 23 décembre 1985, dans sa propriété landaise. Puis un rendez-vous, le lendemain, avec son conseiller, Gilbert Leroi. Ce dernier lui aurait demandé l'estimation du coût de la construction et aurait ajouté : *« Majorez de 10 millions. Vous en ferez ce que vous voulez. » « J'ai compris que l'on voulait m'acheter,* dit aujourd'hui Claude Bez, *que l'on voulait me faire taire. »*

Devant l'insistance du président Castagnède, Claude Bez ne veut pas dire pourquoi *« ceux qui voulaient* [le] *corrompre »* ont essayé de *« l'acheter »*. Il concentre son énergie à dire qu'il n'a jamais *« pris 1 centime »*. Cité par la défense, Gilbert Leroi devait être entendu mercredi 7. Tandis que Jacques Chaban-Delmas, cité *« à titre personnel »*, produisait un certificat médical faisant état de *« difficultés locomotrices »* l'empêchant de gravir les marches du palais. Un ascenseur pour handicapés lui permettrait cependant, si la cour le jugeait utile, de répondre à ces graves accusations.

Jean-Michel Dumay

A Fès, le procès des commandos islamistes est ajourné

FÈS (Maroc)
de notre envoyé spécial

A l'issue d'une première journée d'audience, mardi 10 janvier, qui s'est limitée à des escarmouches procédurales entre avocats de la défense et magistrats, le procès devant la cour d'appel de Fès des islamistes venus de France pour commettre des attentats à Casablanca, Fès et Marrakech, a été ajourné jusqu'au 18 janvier. Les juges ont ainsi donné suite aux demandes des avocats marocains et français, qui s'insurgent contre toute violation de leurs droits et déplorent de ne pas avoir eu le temps de prendre connaissance d'un dossier gros de plus de deux mille pages.

Ils ont aussi fini par autoriser, avec l'accord exprès du ministre de la justice, Driss Alami Machichi, que Me Kamel Dayekh, avocat arabophone du barreau de Paris, puisse épauler son confrère Arnaud Montebourg dans la défense d'Hamel Marzoug et au cours de débats qui se tiennent dans un mélange d'arabe littéral et dialectal.

Plusieurs jeunes beurs ayant vécu en France et qui comparaissaient risquent la peine de mort (*Le Monde* du 10 janvier). Sagement assis sur les bancs des accusés, ils semblaient ne pas s'en rendre compte. Ils ont vingt, trente ans. Ils se lançaient des sourires, bavardaient et plaisantaient dans un français entrecoupé de mots en verlan – de « meufs » (femmes) et de « keufs » (flics). Leurs chemises en jean ou leurs survêtements sportifs étaient ceux que l'on aurait pu croiser dans n'importe quelle cité française. Ils n'avaient vraiment pas l'allure des terroristes de l'islam combattant. Mais l'un d'eux a raconté son engagement islamiste, sa *jihad* en Bosnie, à une journaliste qui, connaissant bien la région, a vérifié qu'il disait la vérité. Et un simple coup d'œil sur les policiers des « brigades anticommando » en gilet pare-balles et sur les magistrats en robe verte et tarbouche grenat a suffi à rappeler que l'affaire est sérieuse.

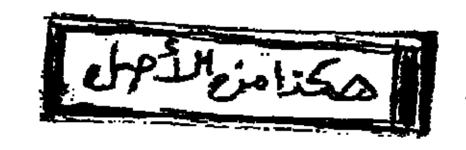
L'ORIGINE DES COMMANDITAIRES

Il faudra donc attendre avant que les juges marocains n'interrogent les accusés sur le fond de ces dossiers mêlant banditisme, islamisme et terrorisme. Il faudra aussi patienter avant d'aborder la part de responsabilités des onze complices, dont une jeune femme et son père accusés d'avoir abrité une cache d'armes dans leur maison familiale au Maroc.

Le report a été interprété par les avocats français comme un premier pas vers le réexamen d'un dossier d'instruction marocain qui comporte de nombreuses zones d'ombre (*Le Monde* du 10 janvier). Ils ont d'ores et déjà annoncé qu'ils demanderont un supplément d'information et une reprise de l'instruction afin que la cour d'appel de Fès puisse établir l'origine des commanditaires – les islamistes du FIS algérien, selon les avocats – des opérations commandos de l'été.

C'est aussi le souhait du juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, chargé du volet français de cette affaire, qui s'est entretenu pendant plusieurs heures avec son homologue marocain, Abdelhakim Bougataya, dans l'enceinte de la cour d'appel de Fès, où se tenait le procès. Les deux hommes divergent certes dans leur analyse du dossier : « droit commun » pour le juge marocain, orchestration par des « islamistes » passés au terrorisme selon son collègue français. Du moins peuvent-ils se communiquer des informations utiles à une enquête sur des actions terroristes entreprises d'un côté et de l'autre de la Méditerranée. Ils s'étaient déjà entretenus à Paris, début décembre, quand le juge marocain s'était rendu en France pour obtenir le versement à son propre dossier de certaines pièces de l'enquête de M. Bruguière. Le magistrat français vient de lui rendre la pareille, en souhaitant entendre comme témoins plusieurs des accusés de Fès, si possible avant qu'ils ne soient condamnés.

Erich Inciyan



Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes

2e arrondt

2e CLÉRY-BEAUREGARD
Petite coprop. entièr. restaurée, superbe 4 pièces, calme, soleil. Décoration très raffinée
AGENCE ÉTOILE 42-40-41-41

3e arrondt

3e FRANCS BOURGEOIS
Imm. 1989, bail emphytéotique 3 P., ascenseur, 60 m² Prix : 1 175 000 F
AGENCE ÉTOILE 42-40-41-41

DUPLEX TERRASSE dans hôtel particulier, charme, 3/4 P., 2 bains. Tél. : 42-78-64-33

4e arrondt

4e NOTRE-DAME
3 P., 55 m², 4e ét., asc., Pierre de taill. 1 550 000 F PARTENA – 42-66-36-53

5e arrondt

R. MOUFFETARD Studio 31 m². Calme, équipé, PARF. ÉTAT. 785 000 F – ML : 45-48-15-15

257 R. ST-JACQUES
Dans résidence neuve de stand., très beau 4/5 P., 130 m², 3e ét., avec 3 chbres, séj. 37 m², cuis. 14 m², suite parents, 2 S. de bains. Nbx placards, exposition sud, très belles prestations, cave et park., double en sous-sol, disponible immédiatement. Frais notaires réduits. Tél. bur. : 46-03-22-00

ESPACE ARTISTE
Luxembourg séj. + mezzanine 42 m², 4e et dernier ét., charme qualité – 43-36-17-36

MAUBERT 3 P, 50 M²
5e ét., asc. possible, balcon, très belle vue – 43-36-17-36

PANTHÉON P. de T., bon stand., 3/4 P., 83 m², vue dég., sud-est 2 400 000. MEL : 43-54-26-28

R. HENRI-BARBUSSE, récent 2 P., 61 m², impecc. 1 450 000 F MEL 43-25-32-56

RUE DE BIÈVRE appt de caractère 3P. poutres pierres apparentes dans résid. 17e possib. prof. prix : 1 390 000 F DM2 SI 42-46-19-60

6e arrondt

Quart. BUCI, imm. XVIIIe, P. de t. 4e ét. 2/3 P., entrée, cuis., bns, wc, restauré, 73 m², soleil, calme. Bcq de charme, 43-35-18-36

RASPAIL-VAUGIRARD Séj., 5 chbres, 5e, asc., calme, serv. 5 700 000 – 42-22-70-63

ST-GERMAIN Gd studio (anc. 2P), tt cft, 5e ét., asc. 1 150 000. AWI 42-67-37-37

N.-D.-CHAMPS récent stand., beau 3/4 P., balcs, 3 350 000 F MEL 43-25-32-56

RUE DES BEAUX-ARTS
148 m² + service, 4/5 pces, 5e ét., asc. Tél. : 48-87-71-00 CARACTÈRE

CENSIER 6 PIÈCES
140 m², 4e ét., asc., p. de t. qualité vue 43-36-17-36

7e arrondt

VUE SUPERBE LATOUR-MAUBOURG
145 m², bon plan, 2e ét. Ancien séjour s/balcon LAGIER 42-65-18-83

R. VERNEUIL 3 P. cuis., bains 52 m² 1 750 000 F. Rive Gauche – 42-22-70-63

7e RUE VERNEUIL
Beau 2 P., 3 m sous plafond, imm. standing 780 000 – 42-66-36-65

ASSEMBLÉE NATIONALE
Beaucoup de charme, env. 310 m² Gd salon 55 m² + salle à manger + 6 chambres donnant sur jardin., hôtel particulier + 2 chambres service + garage. 46-22-03-80 – 43-59-68-04

8e arrondt

8e AV. MONTAIGNE
Élégant 2-3 P., gd balc. S/l'AVENUE. Park. PARTENA ÉLYSÉE – 47-20-17-82

EXCEPTIONNEL, PROX. CHPS-ÉLYSÉES 7 P. 210 m² caractère 5 000 000 PARTENA ÉLYSÉE – 47-20-17-82

9e arrondt

9e RUE RODIER DUPLEX 70 m², tt cft, clair, calme 1 130 000 PARTENA – 45-77-98-42

10e arrondt

10e RÉPUBLIQUE CANAL
P. de t., 3/4 pièces, plein sud, calme et en parfait état. Prix : 1 070 000 F
AGENCE ÉTOILE 42-40-41-41

115 m², bel appt. dans imm. 1895 – 1 480 000 F. ERA 43-27-00-16

10e ST-VINCENT-DE-PAUL
Imm. bourgeois interphone 4 pièces à réaménager Prix : 920 000 F
AGENCE ÉTOILE 42-40-41-41

11e arrondt

11e VOLTAIRE
Bonne coprop., 2 pièces, tout confort, clair et calme. Prix : 411 800 F
AGENCE ÉTOILE 42-40-41-41

12e arrondt

MÉTRO NATION
2 pces cuis., wc, s. de bns, poutres, terrasse, véranda, 1er étage Soleil. Prix : 880 000 F. Tél. : 43-36-45-11 – 43-48-48-59 (soir)

PROX. PL. DAUMESNIL
3e ét., asc., STUDIO avec balcon, cuis., bns., wc. Cave, penderie – 450 000 F. DEJUST – 48-83-15-50

NATION 60 M² 3 P., 4e ét., 60 m². Parfait état 1 050 000 F. Tél. : 49-95-06-74

NATION TB 4 P. + ch. de service, 110 m², 5e ét., asc., sud 2 700 000 F. Tél. : 49-95-06-74

13e arrondt

GLACIÈRE récent 8e ét., beau 5 p., 140 m². Park., dble expo. 3 200 000 F. FONCIA – 45-44-55-50

AVENUE D'ITALIE GD STDG, PISCINE DS IMM. – 3 p. 88 m² + loggia, 2 chbres, 2 bains, park. 1 780 000 F. – 2 p. 61 m² + loggia. Possible park. 1 250 000 F FONCIA – 45-44-55-50

13e, BOBILLOT 1' Mo ITALIE, 38 m² (1-2 p.), balc. sud-est, 3e, asc. Calme. 800 000 F. Tél. : 1-53-70-86-46

14e arrondt

Plaisance ds anc. petit hôtel part., 3e et dernier ét., 2/3 p., 45 m², faibles ch. – 43-35-18-36

PLAISANCE imm. récent beau 4 p. dégagement, plein sud, park. 1 735 000 F. ERA 43-27-00-16

Denfert bel imm. 1930, 2 P., entrée, cuis., bns, wc, rénové sf peint., 40 m², calme. 43-35-18-36

14e RUE DU COMMANDEUR Séj., chbre, cuis., bains, 55 m². Park., 4e, asc. Vue 1 200 000 F RIVE GAUCHE – 42-22-70-63

Denfert P. de t., ét. élevé, asc. voté, 3/4 P., 80 m², serv., chff. ind., faibles ch. 43-35-18-36

15e arrondt

FRONT-DE-SEINE
VUE EXCEPTIONNELLE « TOUR PERSPECTIVE » – 2 p. 63 m², park. 1 600 000 F – 4 p. 98 m², park. 2 500 000 F FONCIA – 45-44-55-50

15e, PASTEUR/FALGUIÈRE Espace original, gd séjour, bureau, chbre, belles prestations, calme, clair. 1 580 000 F T. 1-53-70-86-46

PTE VERSAILLES 4 P TT CONFORT. Imm. standing 1 200 000. AWI 42-67-37-37

RUE DE SÈVRES, limite 7e, beau studio, tt cft. Balcon, 4e ét., asc. Immeuble standing 635 000 47-42-07-43

15e, 50 m², gd séj. + ch. 7e, asc., vue sur tour Eiffel. 1 050 000 F. Tél. : 34-93-44-06

PRÈS VILLAGE SUISSE 2 P. 5e, plein sud. 540 000 F. CONVENTION 3 P., 3e ét., triple expo, verdure, bel imm. anc. 1 090 000 F. PRÈS MOTTE-PICQUET bel imm., 3e ét., séj., 2 chbs, plein sud. 1 320 000 F. ERA 43-27-00-16

16e arrondt

GEORGES-MANDEL
Prox. TROCADÉRO Superbe 3/4 P., 140 M² S/balc. Plein sud, chbre, serv., park. PARTENA ÉLYSÉE 47-20-17-82

PRÈS FOCH, 152 M²
ÉLÉGANT 4/5 P. à rafraîchir 4 200 000 F – 47-04-88-18

RANELAGH 132 M²
BEAU 5/6 PIÈCES 3 600 000 F – 47-27-84-24

STUDETTE, 15 m², refait nf., possib. mezzanine 270 000 F ERA 43-27-00-16

TROCADÉRO
BEAU 2 P. 50 M², tt cft. Dble expo 1 190 000 F PARTENA 42-66-36-53

ORTF URGENT
Très beau 2 P. Gd séjour + chambre, ét. élevé, 1 M 100. Ch. LEBRUN Tél. : 42-88-01-58

RANELAGH, pierre de t. s/jard., 5e, asc., salon, 1 chb., bains, 60 m². – 48-73-57-80

Mo POMPE 100 M² récent, tt cft, liv., 2 chbres, park., loggia. – 48-73-57-80

LE CABINET « MEDIA » Administrateur de biens, propose R. de PASSY (16e) STUDIOS à part. 590 000 F 2 et 3 P. Tél. : 47-63-55-20

MAILLOT-MAUROIS
Gd Standing – Sur BOIS 2 apparts, 103 m² – Possib. Réunion – 47-00-77-27

PROX. PLACE RODIN bon imm. 1930, 4e ét., asc., dble liv. 1 chbre, bon état, 1 900 000 F 45-71-01-40

R. LA FONTAINE Partic. vd 4 P. excellent état, bel imm. pierre de t., 1er ét. 2 800 000 F – 42-89-24-63

TROCADÉRO 4 P
ÉLÉGANT 85 M², 6e, asc. 2 450 000 F – 47-04-88-18

16e, studio 21 m², sdb, cuis., 6e, asc., calme, verdure 450 000 F. Tél. : 34-93-44-06

17e arrondt

PTE MAILLOT 17e 300 M² GRAND LUXE
aménagement et décoration de qualité matériaux précieux. Climatisation 7 700 000 PARTENA 47-20-17-82

VUE PARC MONCEAU
triple récept., 5 chbres. Exclus. Difenno 45-67-05-19

Mo PTE DE CHAMPERRET
rez-de-ch. sur cour jard. et rue, 4 P, 69 m², excellent état, poss. profess. libér., cave bon stand., imm. ancien pierre de Paris 1 300 000 + parking proche – gardien digicode interphone ST-DIZIER & BURGER 40-53-92-09

7e AVENUE DE WAGRAM
dans superbe haussmannien ravalé 115 m² sur cour claire, parquets, moulures, etc... Impeccable, 2e ét., asc. 3 200 000 F ST-DIZIER & BURGER 40-53-92-09

18e arrondt

18e PETIT IMM. CONVIVIAL PRÈS AVENUE DE CLICHY s/voie privée 150 m² habitables en 3 appts (soit 70 m² dont atelier artiste, studio et 2 p.) convient à famille sympathique, clair, bon rapport locatif, px demandé 2 300 000 F ST-DIZIER & BURGER 40-53-92-09

32 m² 495 000 F J.-Joffrin, imm. récent Immo Marcadet 42-51-51-51

Mairie 18e Studio, 26 m², confort imm. brique 395 000 F Immo Marcadet 42-51-51-51

RUE MARCADET
Récent 3 P., refait neuf balcon 1 050 000 F Immo Marcadet 42-51-51-51

90 m² 890 000 F Marché Dejean, 1er étage 5/6 pièces à rénover. Triple expo – local mixte Immo Marcadet 42-51-51-51

92 Hauts-de-Seine

92 ASNIÈRES GARE Bel. anc. 125 m² habitables 1 800 000 F. T. 1-53-70-86-46

COURBEVOIE, 3 mn RER SNCF Beau 3 P., 74 m², calme sud 1 040 000 F. Tél. : 34-93-44-06.

94 Val-de-Marne

SAINT-MAUR
RER St-Maur-Créteil, appt. parfait état, 4e et dern. ét., asc. Vue dégagée, entr., séjour avec balc., 2 chbres, cuis. équip., bns, wc, cave, box, park. 1 270 000 F DEJUST – 48-83-15-50

Province

Studio 35 m², près gare de Lille. 340 000 F. Tél. : 27-89-64-58

BORDEAUX-CAUDERAN part. vd, appt. de rés. stand. 112 m², 2e ét., asc., expo. E.O. Séj. dble, 3 ch., s. de b., chauf. indiv., balcons, jardins, chbre bonne, cave, garage au r.-d-ch. PROX. BUS ET COMMERÇANTS Prix : 950 000 F Agences s'abst. T. soir (16) 56-08-24-31

appartements achats

IMMO MARCADET
recherche appartements PARIS toutes surfaces 42-51-51-61 Fax 42-55-55-55

PARTENA ELYSÉE
16, av. Montaigne 47-20-17-82 rech. Beaux appartements. Demeures de Prestige VENTE OU LOCATION

ABM IMMOBILIER 9e
recherche du studio au 5 P. Locations et ventes pour sa clientèle. Tél. : 49-95-06-74

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées 75008 recherche de tte urgence beaux appts de standing, petites et grandes surfaces. Évaluations grat. sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire 48-73-48-07

pavillons maisons indiv.

St-Germain-en-Laye, prox. Notre-Dame, confortable maison 6/7 pièces, parfait état, joli jard. clos, urg. 1 980 000 F. – 30-61-46-26

PROX. VERSAILLES VILLEPREUX Village secteur classé maison séj. + cheminée, 4 chbres, garage sur jard. arboré 440 m². Prix : 1 950 000 F. Tél. : 30-56-38-19

FOURQUEUX, secteur calme, belle villa spacieuse sur beau terrain arboré, vaste séj., 6 chambres. 2 600 000 F. – 30-61-46-26

92 LES VALLES-COLOMBES Maison originale, 170 m² hab., jardinet, calme. 2 650 000 F. Tél. : (1) 53-70-86-46

15e RUE DOMBASLE
Maison d'architecte, 150 m², grands volumes et terrasses sur jardin paysagé. Prix : 4 300 000 F. PPI - 40-43-08-17

villas propriétés

VIEUX SAINT-MAUR
Prox. RER, écoles, lycées, commerces, s/1 200 m², BELLE PROPRIÉTÉ. 220 m² + pav. garde + garage 4 voit. Convdr profes. libér. ou promoteur. COS 0,80 - Prix : 3 675 000 F. DEJUST - 48-83-15-50

A SAISIR 60 mn PARIS direct. A6, gare SNCF MONTARGIS, orée forêt, ANCIENNE DEMEURE, 350 m², bâti + dépendances, pierres appar., toit. neuve. L'ensemble s/son magnifique terrain av. parc, source
8 HECTARES
PRIX TOTAL 980 000 F Crédit 100 %, taux 7,90 (16) 38-85-22-92 24 h. sur 24.

fonds de commerce

MAGASIN 3 NIV. mag., s.-sol, appart. 180 m², Rue de Bourgogne Paris 7e. Libre de suite pour tous commerces. Tél. : 45-51-78-36

parkings

Pptaire vend PARIS 12e, 25 park. et boxes, l'unité 130 000 F – 46-28-61-83

immobilier d'entreprise

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS et tous services. 43-55-17-50

ETOILE, 425 m², luxueux hôtel particulier. 2 000 F/m²/an. AWI - 42-67-37-27

locations offres

Pptaire loue directement
208, RUE LECOURBE, 15e
Appt 3 p., cuis. + sdb, refait neuf. Immeuble pierre de taille. Loyer : 6 500 F + 700 F C. Tél. : 45-53-07-72 (16/19 h)

Appartement 100 m², 9e (métro CADET-ANVERS-NOTRE-DAME-DE-LORETTE), 1er étage sur cour calme, salle de bains, chauffage central, grande cuisine, 3 grandes pièces + 1. Loyer mensuel : 8 000 F. Disponible sous quelques jours. Tél. : 64-30-34-48

NEUILLY-CHARCOT gd stand., belle récept. 1 chbre, luxueusement meublé, park. 13 000 F ch. c. Tél. : 42-54-86-86

15e Mo CONVENTION 1er étage ascenseur, cuis. équipée, séjour avec terrasse, 2 ch. avec balcons, belle salle de bains, dressing, WC, chauffage eau chaude, Immeuble. Prix : 8 900 F TCC. Tél. : 42-80-30-32

14e PARC MONTSOURIS
4e ét. asc., cuis., s. de b., WC, séjour dble, 2 ch., cave, box fermé. 10 300 F TCC. Tél. : 42-80-30-32

BOULOGNE
Proche pte de Saint-Cloud, 4e ét. asc., clair, calme, studette avec s. d'eau, balcon, chauf. collectif. Prix : 2 700 F TCC. Tél. : 42-80-30-32

NEUILLY Boulevard de la Jatte, 3e étage, studio avec cuisine équipée, salle de bains, cave, parking, chauffage collectif. Prix : 4 320 F TCC. Tél. : 42-80-30-32

ILE-SAINT-LOUIS Exceptionnel, vue Seine, grand 6 p., refait neuf. CH. LEBRUN - Tél. : 42-88-01-58

AUTEUIL HYPPODROME Près gd 2/3 p., refait neuf, standing. 9 000 F CC. CH. LEBRUN - Tél. : 42-88-01-58

19e STUDIO 24 m², tt cft, calme, clair, vue dégagée. 2 650 F h. ch. - Tél. : 42-66-36-65

1er PALAIS-ROYAL
Beau 2 p., 70 m², double expo. 7 500 F h. ch. PARTENA - 42-66-36-53

MAIRIE 15e 2 P. 65 M²
Caractère parfait état 6 400 F net. - Tél. : 45-77-98-42

8e TRIANGLE D'OR
Superbe 4 p., 140 m² en angle s/balc., 4e ét., p. de t., 15 000 F h. ch. PARTENA - 47-20-17-82

AV. FOCH
Luxueux 2 p., clair, vue jardins, 6 500 F h. ch. PARTENA - 47-20-17-82

IMMOBILIER
OFFRE AUX PARTICULIERS
Deux parutions de votre annonce pour le prix d'une
CONTACT : 44-43-76-03

J. F. rech. étudiante pour partager appartement 3 pces, 74 m² dans rés. agréable. Sèvres proche gare Rive gauche, mise à dispo., 1 chambre. En commun : salle à manger, cuisine équipée, salle de bains, 2 500 F ch. c. Tél. : 45-34-30-92 ap. 19 h.

Métro HOCHE, très beau 4 p., 110 m², 4e ss asc., 7 500 F + ch. Tél. : 42-03-47-03 après 20 h.

BUTTES-AUX-CAILLES
superbe rénovation studio neuf, cuisine séparée toute équipée, qualité. 3 585 F ch. c./mois. Tél. : 43-21-41-14

BEAU 2 p., 55 m², s/jard., imm. stand. cave, park., belles prestations. 7 000 F charges compr. Tél. : 40-13-80-01

PL. WAGRAM : de suite, parf. état, 2 p., stand. 5 200 F. net. Tél. : 45-66-76-14

MADELEINE 5 P
150 m², parfait état, caractère profess. poss. 15 000 F h. ch. PARTENA - 42-66-36-53

15e CONVENTION 4 pièces, 100 m², ét. élevé, vue superbe, gds balcons, box. 10 300 F h. ch. PARTENA - 42-66-36-53

1er, PALAIS-ROYAL,
beau 2 p., 70 m², dble expo., 7 500 h. ch. PARTENA - 42-66-36-53

7e, SEGUR, AV. SAXE, beau 5 p., parfait état, 7e ét., standing, 14 500 h. ch. PARTENA - 45-77-98-42

7e, CHAMP MARS,
gd standing, superbe 5 p., 21 800 F net. PARTENA - 45-77-98-42

MERCREDI 18 DATE 19 JANVIER
SPECIAL VENTES PARIS

78 Yvelines

VERSAILLES NOTRE-DAME près gare R.D. imm. 18e superbe appt., 217 m², séj. s. à manger, 5 chbres, cave, remise 4 400 000 F. Exclusivité ST-LOUIS IMMO 39-02-38-10

VERSAILLES ST-LOUIS R.G. Ligne C RER, imm. 18e 184 m², séj., bur., s. à manger, 3 chbres, 2 bains (possib. duplex 2 chbres), 2 caves. 3 600 000 F. ST-LOUIS IMMO 39-02-38-10

VERSAILLES NOTRE-DAME près gare R.D. imm. 18e superbe appt. 257 m², séj., s. à manger, 5 chbres, cave, remise + studio indép., 30 m². 4 800 000 F. Exclusivité ST-LOUIS IMMO. 39-02-38-10

91 Essonne

91840 SOISY-SUR-ÉCOLE 2 P TISANERIE SDB, WC, 41 m² Balcon, ascens., restaurant SERV. COMMUNS parc arboré RÉSIDENCE LES RÉAUX Lois 385-386 MAP : 200 000 F GREFFE TGI 91000 ÉVRY PLAN DÉTAILLÉ ET COTÉ : LEBRET 6 Pasteur 67-450 MUNDOLSHEIM - STRASBOURG

CHENNEVIÈRES
Superbe ppté style californien, constr. autour de la piscine, s/terr. 1 590 m², tt pl. pied, surf. 350 m², séj. 60 m², gd s/sol, gar. 6 voit., salle gym., sauna. Prix : 7 500 000 F. DEJUST - 48-83-15-50

14e PROCHE ALÉSIA Maison chaleureuse, 250 m², 3 chambres, studio service, volume 80 m² à aménager, gar. Prix : 4 000 000 F. PPI - 40-43-08-17

14e MONTPARNASSE
maison de charme, 4 chambres, grande terrasse, soleil, calme. Prix : 5 000 000 F. PPI - 40-43-08-17

immeubles hotels/partic.

PEREIRE-TOCQUEVILLE maison 19e rénovée, 580 m², asc., 9 500 000 F. 42-67-87-07

terrains

MANDELIEU
Sommet de Colline, vue panoramique sur mer, expo sud, terrain 12 650 m², DEJUST - 48-83-15-50

13e Mo GOBELINS
Studette avec coin cuisine, salle d'eau, 1er étage sans ascenseur. 2 200 F TCC. Tél. : 42-80-30-32

14e Mo ALÉSIA
Rdc, 2 p. ppales avec cheminée, sdb, cuis., chauffage collectif. 4 500 F TCC. Tél. : 42-80-30-32

12e Mo NATION
5e ét., asc., beau 2 p., clair, calme, balcons, chauf./eau chaude, immeuble, parking, cave. Prix : 4 890 F TCC. Tél. : 42-80-30-32

15e Mo VAUGIRARD
9e étage, ascenseur, beau 3 pièces avec balcons, clair, calme. Refait neuf, cuisine avec placards, salle de bains, cave, parking, nombreux placards. Prix : 8 820 F TCC. Tél. : 42-80-30-32

15e RUE BRIANÇON 1er étage ascenseur, 3 pièces, refait neuf, chauffage collectif. Prix : 4 600 F TCC. Tél. : 42-80-30-32

15e BIR HAKEIM
1er ét. asc., clair, cuisine, gd séjour, 2 ch., s. de b., débarras, chauf. coll. Prix : 7 700 F TCC. Tél. : 42-80-30-32

locations demandes

EMBASSY SERVICE
rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE, VIDES ou MEUBLÉS, GESTION POSSIBLE.
(1) 47-20-30-05

APPARTEMENTS MEUBLÉS DE STANDING recherchés pour sociétés INTERNATIONALES CAPITALE - PARTNERS
(1) 46-14-82-13

SÉCURITÉ ET COPROPRIÉTÉ

La loi du 21 Juillet 1994, dite Loi Relative à l'Habitat, a amélioré le fonctionnement des copropriétés en prévoyant quatre nouvelles dispositions :

1° La création d'un privilège au bénéfice des copropriétés permettant à celles-ci en cas de vente de son lot par un copropriétaire d'être payées par préférence à tout créancier pour les charges de copropriété des deux dernières années plus l'année en cours pouvant être dues par le vendeur. Ce privilège, qui était demandé, évitera désormais que les copropriétaires ne supportent les charges des copropriétaires défaillants.

2° La possibilité en cas de difficultés graves de faire nommer un administrateur provisoire de la copropriété qui disposera de larges pouvoirs, notamment l'arrêt des poursuites et la recherche de solutions pouvant prendre en compte l'aspect social en concours avec des organismes à but non lucratif.

3° Un abaissement des majorités pour la réalisation de travaux de transformation, d'addition ou d'amélioration touchant les parties communes de l'immeuble. Cela traduit une conception plus dynamique de la copropriété.

4° L'obligation faite aux assemblées de copropriétaires de voter sur la constitution éventuelle de provisions pour financer les travaux d'entretien prévisibles dans les 3 ans à venir. Il s'agit ici de faire prendre conscience aux copropriétaires qu'il ne suffit pas d'acheter, mais qu'il faut ensuite entretenir.

Ces dispositions nouvelles se révèlerons plus ou moins efficaces en fonction de l'usage que la pratique en fera, mais encore fallait-il qu'elles existent. C'est chose faite.

Jacques LAPORTE,
Président de la Chambre FNAIM Paris-Ile-de-France.

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

DEMANDES D'EMPLOI

Interprète technique polonais, italien, anglais, expérimenté, recherche poste avec responsabilités. Tél. Fax : 39-56-41-99

Garde du corps avec exp. cher. emploi stable Fra/Etra. Libre de suite. Tél.(34-65-12-65 Rép.)

H. 43 ans, expert-comptable, maîtrise droit des affaires, 19 ans d'expér. ; connais. de l'industrie et des services ; 7 ans en audit, 11 ans en opérationnel couvrant les fonctions de responsable d'un service comptable jusqu'à une direction administrative et financière, est prêt à accepter tout type de proposition de travail : CCD/CDI, temps complet, temps partagé, voir honoraires. Tél. : 69-41-23-68

J.F. MBA, DEA Sc. Pô Russe, Angl., All., notions chinois, exp. Conseil stratégie de dvpt en Europe de l'Est, propose compétences à Cabinet de Conseil ou Entreprise. Fax : (1) 45-77-99-82

CHEF D'ENTREPRISE désirerait proposer ses services à toute personne ayant des difficultés d'évolution sur le marché dans tous les domaines et sur tout secteur géographique. Appelez-moi au 56-30-17-36

ASSISTANTE DIR. FISCAL spécialiste taxe professionnelle 12 ans exp., gd gpe ind., étudie tte proposition, Denise Delalande 53, rue Planchat, 75020 PARIS

J.F. 20 ans CAP, BEP ch. SECRÉTARIAT ET SAISIE Tél. : 34-10-74-62

ANALYSTE FINANCIER
Expérience analyse marchés, gestion, commercialisation OPCVM, recherche situation Banque, Bourse, Assurance. Tél. : 45-77-77-17 (rép.)

RÉDACTEUR-GRAPHISTE sérieuses réf. rech. poste dans la presse. Tél. : 48-42-28-89

LE MONDE DES CARRIÈRES

CONFÉRENCE DES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES MARITIMES recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (H/F)

Resp. d'une organisation de 80 autorités régionales de la périphérie maritime de l'Europe, il en assure la gest., le fonction. et la représentation auprès des org. et instit. europ. Il coordonne les trav. des 4 commissions (Nord, Iles, Méditerranée, Atlantique).
Il travaille sous l'autorité du bureau, aidé par l'équipe réduite.
– Poste à temps plein.
– Salaire brut max. : 432 000 F/an.
Le S.G. résidera à Rennes (Bretagne, F), siège de l'org.
Appel à cand. émis selon la législat. europ. sur l'égalité des chances.

PROFIL DU POSTE
Etudes sup. et maîtrise suffisante du français + connaiss. d'1 ou (plus) autre langue de l'UE. Sa formation, riche d'une exp. de 10 a. mini., comprendra :
– exp. de travail substantielle avec autorités régionales,
– bon. connais. du fonction. des instit. de l'UE + de la négociation à un niveau élevé,
– bon. connais. des aff. et pl. de la périph. marit. de l'Eur. (pol. régionale, environ., transports...).

Descriptif complet sur demande Fax : 33-98-78-12-21. Lettres de cand. manuscrites + C.V. en français (date limite 29-1-95). Secrétariat de la C.R.P.M. 35, bd de la Liberté, 35000 RENNES, F.

FONDATION AMÉRICAINE désire employer une personne pour faire de la recherche, pour un film d'une heure qui sera tourné cet été. Le travail sera freelance, mais intensif entraînant la recherche de casting, distribution, festivals. Expérience obligatoire. Pour plus de renseignements, envoyer C.V. à : Département recherche Institut AZAZEL 11300 Pauligne . Fax : 68-31-88-01

SOCIÉTÉ DE TRADUCTION recherche
TRADUCTEURS
Angl., All., Esp., It. spécialisés en banque et finance, formation sup., connaissance de l'économie, 2 ans d'exp. mini., maîtrise TTX. Env. C.V. + lettre manuscrite à : ALPHACOM BP 19, 77381 COMBS-LA-VILLE

FONDATION AMÉRICAINE recherche
SECRÉTAIRE BILINGUE
Le candidat sélectionné travaillera pour des personnes exigeantes et dans un environnement très professionnel qui lui assureront un poste intéressant et évolutif. Envoyer C.V. et lettre à : Annick Desprats Institut AZAZEL 11300 Pauligne Fax : 68-31-88-01 Réponse en anglais

ABM IMMOBILIER recherche
AGENTS COMMERCIAUX
commissions 50 % Tél. : 49-95-06-74

RADIO NOTRE-DAME recherche
RESPONSABLE PROGRAMME ET RÉDACTION
Journaliste H/F 35-40 ans professionnel radio sens de l'Eglise env. lettre de motivation + C.V. + photo Radio Notre-Dame c/o Mr P. ARNAUD 8, rue de la Ville-l'Évêque, 75008 PARIS NE PAS TÉLÉPHONER

L'AGENDA

Vacances

SKI DE FOND
HAUT-JURA, 3 H DE PARIS TGV

YVES ET LILIANE VOUS ACCUEILLENT dans une anc. ferme comtoise du XVIIe. Grand confort, ambiance conviviale. Table d'hôte, prod. mais. et rég., chambre avec s. de bains + w.c. Tarif : sem./pers. 2 500 F à 3 150 F selon période, tout compris (pension complète + vin au repas, moniteur, matériel ski neuf). Tél. : (16) 81-38-12-51 ou écrire : LE CRÊT L'AGNEAU, 25650 LA LONGEVILLE.

Formation

ACCENTS OF AMERICA
L'Américain avec des professeurs américains Aussi : TOEFL 9, rue Casimir-Delavigne 75006 PARIS
44-07-05-05
Mo ODÉON

DISPARITIONS

Souphanouvong

Le « prince rouge » du Laos

LONGTEMPS surnommé le « prince rouge », Souphanouvong, ancien président de la République « *démocratique et populaire* » du Laos, est décédé d'une crise cardiaque, lundi 9 janvier. Il était l'un des dirigeants historiques les plus prestigieux du régime communiste au pouvoir à Vientiane. Chef de l'Etat à partir de 1945, il prit sa retraite en 1991 pour raisons de santé. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

Né le 12 juillet 1912, Souphanouvong est d'origine princière, comme l'indique son titre « Tiao ». Il est le fils du régent Ouphat Boun Khong et d'une roturière, sa onzième épouse. Lycéen à Hanoï (Vietnam), il est jugé assez brillant pour entrer à l'Ecole des ponts et chaussées de Paris, d'où il sort diplômé. Il est âgé de vingt-six ans quand, ingénieur, il est nommé à Vinh, puis à Nhatrang (Annam). Il y découvre que les Français de France qui lui ont décerné son diplôme ne sont pas les mêmes que ceux qui régentent la colonie, ne laissant aux indigènes que les fonctions subalternes.

Passé à l'opposition, il fait la connaissance d'Ho Chi Minh avec lequel il reste en contact quand il devient ministre de la défense et chef de l'Armée de libération du Laos, proclamé indépendant en octobre 1945 par le prince Pethsarath, son propre demi-frère. Au Laos, comme au Vietnam, le retour de l'armée française ne rétablit qu'un ordre précaire, et les nationalistes se replient dans la Thaïlande voisine. Souphanouvong est blessé au combat.

Après avoir gagné les maquis du nord-est du Laos, *via* les zones vietminh, il prend la tête, en août 1950, du *« gouvernement de résistance »* et du Front patriotique lao (Pathet Lao) qui viennent de se créer. L'année suivante, il entre au bureau politique du Parti populaire révolutionnaire lao (PPRL), issu de la scission du Parti communiste indochinois. Soutenu par le Vietminh, le Pathet Lao contrôle deux provinces du Nord-Est qu'il se verra reconnaître par les accords de Genève de 1954.

La guerre n'en est pas finie pour autant. Elle reprendra vite, pour se poursuivre jusqu'au cessez-le-feu du 21 février 1973. Durant toute cette période, les relations entre Souphanouvong et le premier ministre neutraliste Souvanna Phouma, son autre demi-frère, oscillent entre le conflit et la réconciliation. Finalement, les deux princes rivaux se mettent d'accord au lendemain des accords de Paris (1973) sur le Vietnam. Mais si Souvanna Phouma est nominalement au pouvoir dans la capitale, le Pathet Lao contrôle désormais les deux tiers du royaume.

Le 3 avril 1974, Souphanouvong rentre définitivement à Vientiane, où il prend la tête du Conseil national de réconciliation qui sert en fait de Parlement aux côtés d'un gouvernement d'union nationale, le troisième depuis l'indépendance.

LE GRAND FRÈRE VIETNAMIEN

La victoire des forces nord-vietnamiennes à Saïgon ouvre la voie à la prise du pouvoir du Pathet Lao sur tout le Laos. Le PPRL sort de l'ombre, la monarchie y rentre, avec la proclamation de la République, le 2 décembre. Deux jours plus tard, Souphanouvong devient président de la République. Désormais, il se fait discret, laissant la place à Kaysone Phomvihane, le secrétaire général du PPRL (décédé en novembre 1992). Il tentera toutefois de ne pas se contenter de ses obligations protocolaires, cherchant à jouer notamment les conciliateurs dans le conflit opposant le Vietnam au Cambodge. Fin 1977, il se rend à Phnom Penh pour une ultime tentative de médiation entre Hanoï et les Khmers rouges. En février 1979, il viendra féliciter les dirigeants khmers mis en place par le Vietnam.

Entre-temps, il a dénoncé, dans une déclaration datée du 12 octobre 1978, *« la très maligne propagande »* visant à *« semer la division entre le peuple laotien et le peuple chinois »*, à un moment où le torchon brûle entre le grand frère vietnamien et le voisin chinois. Geste d'indépendance pour éviter au Laos de basculer encore plus dans le camp soviéto-vietnamien et pour maintenir une certaine neutralité ? Quelques jours plus tard, pourtant, il dénonce publiquement les Chinois. Hanoï a tracé clairement les limites à ne pas dépasser par ses alliés.

Souphanouvong ne savait peut-être pas, en 1945, quand il choisit le camp dirigé par le Vietnam face à une France qui lui refusait l'indépendance, qu'il se plaçait en position de vassal de son puissant voisin. Mais, une fois la décision prise, il joua loyalement le jeu, jusqu'à la formation de la nouvelle Indochine dont rêvait Ho Chi Minh. Pouvait-il faire autrement à la tête d'un pays guigné par les Vietnamiens à l'est et les Thaïlandais à l'ouest, tous deux dix fois plus peuplés ?

Patrice de Beer

■ **MANUEL MORA VALVERDE**, *chef historique du communisme* au Costa-Rica, est mort le 29 décembre 1994. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans. Né le 27 août 1909 dans une famille ouvrière, Manuel Mora Valverde a fondé le Parti communiste costaricien en 1931, alors qu'il était étudiant en droit. Trois ans plus tard il prenait la tête de la première grande grève contre la société United Fruit Company, une multinationale américaine de la banane. Dans les années 40, il a joué un rôle important dans l'adoption de mesures visant à moderniser la société costaricienne (*rédaction d'un code du* travail, mise en place d'un système de sécurité sociale). Bien qu'opposé à la lutte armée comme moyen d'accéder au pouvoir, il avait apporté son soutien aux gouvernements révolutionnaires cubain et nicaraguayen en 1959 et 1979. Manuel Mora Valverde s'était éloigné de la direction de son parti en 1983, quand une faction plus radicale en a pris la tête.

Nise Obino

Une pianiste dévouée à l'enseignement

LA PIANISTE brésilienne Nise Obino est morte, vendredi 6 janvier, à Rio de Janeiro (Brésil). Elle était âgée de soixante-seize ans.

Née le 19 août 1918 à Rio de Janeiro, Nise Obino avait été l'élève de Lucia Branco, elle-même disciple du compositeur et pianiste belge Arthur De Greff, et du chef d'orchestre allemand Fritz Busch. Nise Obino avait décidé de se consacrer prioritairement à l'enseignement dès le début des années 50, après une carrière qui l'avait amené à triompher dans de nombreux pays d'Amérique latine.

Cette femme d'une grande beauté était une artiste qui, à la différence de tant de ses collègues, léguait à ses élèves la totalité de son savoir sans se dresser en statue du Commandeur. Le pianiste Nelson Freire, qui avoue lui devoir tout sur le plan musical et humain, a souvent raconté que lors de l'une des premières leçons qu'il avait prise avec Nise Obino, et alors qu'âgé de six ans, il avait quelque difficulté à se discipliner, celle-ci lui avait dit : *« Bon, maintenant nous allons parler d'homme à homme. »*

Car Nise Obino a toujours entretenu des relations d'égal à égal avec les musiciens qu'elle acceptait de prendre pour élève. Elle se dévouait à eux avec passion. Les prenant alors par la main, elle les guidait vers le cœur même de l'expression musicale.

Alain Lompech

Woody Strode

Le plus célèbre acteur noir américain de second rôle

L'ACTEUR américain Woody Strode est mort, samedi 31 décembre 1994, à Glendora (Californie). Il était âgé de quatre-vingts ans.

Né le 25 juillet 1914 à Los Angeles, Woody Strode a promené sa stature imposante, son allure déliée et son crâne rasé dans nombre de films d'aventures et, surtout, de westerns. Ancien joueur de football américain devenu catcheur, Woody Strode était le plus célèbre des acteurs noirs de second rôle. Débutant au cinéma à l'âge de vingt-sept ans dans le film d'Henry Hathaway *Crépuscule* (1941), il resta ensuite dix ans sans tourner.

Sa carrière commence dans les années 50, avec la série télévisée *Bomba, l'enfant de la jungle*, puis dans *les Dix Commandements*, de Cecil B. DeMille (1956). En 1960, il campe un gladiateur nubien dans le *Spartacus* de Stanley Kubrick, et John Ford lui offre son premier grand rôle, celui d'un sergent injustement accusé du viol et du meurtre d'une femme blanche (*le Sergent noir*). Ford l'emploiera à nouveau dans *les Deux Cavaliers* (1961), *L'homme qui tua Liberty Valance* (1962) et *Frontière chinoise* (1968). Dans *les Professionnels*, de Richard Brooks (1966), il est un des mercenaires, chargé de libérer la femme (Claudia Cardinale) d'un propriétaire « enlevée » par un révolutionnaire. Abattu au prégénérique d'*Il était une fois dans l'Ouest*, de Sergio Leone (1968), Woody Strode travaillera par la suite surtout en Italie et pour la télévision. On l'avait vu dans le film de Volker Schloendorff *Colère en Louisiane* (1987), et il venait de tourner *The Quick and the Dead*, un western avec Sharon Stone.

Pascal Mérigeau

■ **ANDREW LEES**, un des militants britanniques les plus actifs du mouvement Friends of The Earth (Les Amis de la Terre), a été retrouvé mort dans la jungle à l'extrême-sud de Madagascar, a annoncé, dimanche 8 janvier, un porte-parole de l'organisation écologiste. Il était âgé de quarante-six ans. Andrew Lees avait disparu depuis le 31 décembre 1994. Les médecins ont conclu à une crise cardiaque. – *(AFP, Reuter).*

AGENDA OFFICIEL

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Jeudi 12 janvier :

– 18 heures : inauguration de la Cité de la musique à La Villette.

PREMIER MINISTRE

Mercredi 11 janvier :

– 15 heures : le premier ministre reçoit José Cutileiro, secrétaire général de l'Union de l'Europe Occidentale (UEO).

– 18 h 30 : cérémonie des vœux à la mairie du quinzième arrondissement de Paris.

– 19 heures : le premier ministre assiste à la réception offerte par René Monory, président du Sénat.

Jeudi 12 janvier :

– 11 h 30 : le premier ministre est l'invité du Forum de *L'Expansion*.

– 16 h 45 : le premier ministre reçoit la *Confédération européenne* des syndicats.

– 18 heures : le premier ministre reçoit Douglas Hurd, ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni.

– 19 heures : réception en l'honneur des organisateurs de la Coupe de l'America.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 11 janvier sont publiés :

● **Aérodrome de Paris-Issy-les-Moulineaux** : trois arrêtés limitant les conditions d'utilisation de l'aérodrome de Paris-Issy-les-Moulineaux, afin de réduire les nuisances que le trafic pourrait provoquer dans le voisinage. Le premier texte concerne les hélicoptères de petite capacité, le second a trait aux hélicoptères bruyants. Le troisième prévoit que trafic aérien est soumis à des restrictions les samedis, dimanches et jours fériés.

NOMINATION

JUSTICE

Daniel Velly, président du tribunal de grande instance de Laon (Aisne), a annoncé, vendredi 6 janvier, sa nomination comme président de la chambre correctionnelle à la cour d'appel d'Amiens (Somme).

[Né le 27 octobre 1949 à Cendrieux (Dordogne), Daniel Velly est licencié en droit public, titulaire de deux diplômes d'études supérieures en droit privé et en sciences criminelles et chevalier de l'ordre national du Mérite. D'abord juge à Saumur (Maine-et-Loire), de janvier 1976 à juillet 1983, puis vice-président au tribunal d'Orléans (Loiret), de juillet 1983 à septembre 1988, et conseiller à la cour d'appel de Bourges (Cher), de septembre 1988 à septembre 1991, Daniel Velly était président du tribunal de grande instance de Laon depuis le 10 septembre 1991.]

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Michel et Hélène BETZ
sont heureux d'annoncer la naissance,
le 5 janvier 1995, à Valence, de

Margot,

chez Sandrine et Christophe.

Anniversaires de naissance

– Metz. Le Buisson-de-Cadoin.

Bon anniversaire,

Grand-père.

Laetitia, Aurélien, Samantha, Sabrina, Florian-Emmanuel, Marc-Amaury, Annabelle, Olivier.

Sarah, Clara, Charles, Gabrielle, Alice et Edouard
souhaitent un très joyeux anniversaire à leur très cher grand-père,

Jacques SONIGO,
dit « Jac ».

Décès

Michelle BOUYER

est décédée le 6 janvier 1995, à l'âge de soixante-quatre ans.

Elle avait fait don de son corps à la science.

De la part de
Jean Bouyer,
son fils,
Marion et leurs enfants, Thomas, Benjamin, Pauline et Martin,
François Bouyer,
son fils,
Nicole et leur fille, Nikita,
Suzanne Poullain,
sa mère,
Hélène de Villers,
sa sœur,
Michel et leurs enfants,
Ses amis proches.

36, rue Henri-Poincaré,
91120 Palaiseau.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– *Le professeur*
et Mme Raimond Castaing,
ses enfants,
M. et Mme Bernard Castaing,
M. Pierre Castaing,
M. et Mme Daniel Maudinet,
ses petits-enfants,
Clémentine, Laetitia, Noémie, François, Adrien et Antoine,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Fernand CASTAING,

survenu le 10 janvier 1995, dans sa *quatre-vingt-quatorzième année.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 12 janvier, à 10 heures, en la cathédrale Saint-Pierre de Condom.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Condom.

Cet avis tient lieu de faire-part.

64 bis, avenue Paul-Langevin,
92260 Fontenay-aux-Roses.

– La Fédération de Paris de la Ligue des droits de l'homme
a le regret de faire part du décès de son *président*,

Dominick DEFILLE,
membre du Comité central
de *la Ligue* des droits de l'homme,

survenu le 8 janvier 1995.

Nous exprimons l'expression de nos sincères condoléances et l'assurance de toute notre sympathie à son épouse, Danièle, et à sa famille.

Les obsèques auront lieu le 13 janvier, au crématorium du Père-Lachaise, à 10 h 30.

– Mauricette Raoul-Duval,
sa fille,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gérard RAOUL-DUVAL,
née Monique de Vanssay de Blavous,

survenu à Aix-en-Provence, le 9 janvier 1995.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de la Madeleine, à Aix-en-Provence.

11, place Adolphe-Chérioux,
75015 Paris.

– M. Raymond Eck,
son époux,
M. et Mme Jean-François Eck
et leur fils,
Mlle Elisabeth Eck,
ses enfants et petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raymond ECK,
née Marie-Josèphe Tridon,

survenu à Paris, le *8 janvier 1995.*

Les obsèques religieuses seront célébrées dans la plus *stricte intimité* familiale.

Une messe sera dite ultérieurement en l'église Sainte-Odile, Paris-17e, sa *paroisse*.

« Heureux les doux car ils recevront la terre en héritage. »
Luc VI, 20, 23.

8, rue Albert-Samain,
75017 Paris.
59, *rue des Martyrs*,
75009 Paris.
84, avenue de Versailles,
75016 Paris.

– *Saint-Sébastien-sur-Loire.* Nîmes. Nantes.

Mme Michèle Juvin,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Joseph JUVIN,

survenu à Nantes, le 9 janvier 1995, dans sa cinquante-neuvième année.

La cérémonie sera célébrée le jeudi 12 janvier, à 13 h 45, en l'église Saint-Jean-l'Evangéliste, 9, rue de l'Allier, Saint-Sébastien-sur-Loire (Loire-Atlan*tique).*

– Le président,
Les membres du conseil d'administration,
Et ses collaborateurs de l'Agence d'urbanisme et de développement de la *région nîmoise*,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Joseph JUVIN,
directeur de l'agence.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 12 janvier, à 13 h 45, en l'église Saint-Jean-l'Evangéliste, à Nantes.

– Melun.

Mme Paul Perennez,
son épouse,
M. Philippe Perennez,
son fils,
Mme Odette Hinout,
sa belle-mère,
Leur famille,
Et tous ceux qui l'aimaient,
font part du décès du

général de division de gendarmerie
Paul PERENNEZ,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de la valeur militaire avec palme,
médaille de l'aéronautique,
médaille de la jeunesse et des sports,

survenu le 10 janvier 1995, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les honneurs militaires lui seront rendus le vendredi 13 janvier, à 11 heures, à l'Ecole des officiers de la gendarmerie nationale, quartier Augereau, à Melun (Seine-et-Marne).

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

Ceux qui le désirent peuvent faire *parvenir leurs dons à la famille*, qui les remettra à la Fondation des hôpitaux de France pour l'amélioration et la *création d'unités de soins palliatifs.*

21, avenue Albert-Beaufils,
77310 Saint-Fargeau-Ponthierry.

– Mme Claude Sékaly,
née Ludmila Chelkoff,
M. et Mme Bruno Soulié,
ses enfants,
Et les familles Sékaly, Chelkoff et *Soulié*,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude SÉKALY,
ingénieur ECP,
diplômé IAE (Paris-I-X-Dauphine),

survenu le jeudi 5 janvier 1995, à l'âge de soixante-six ans.

1, place Edouard-Renard,
75012 Paris.

– Sabine Gayet,
sa femme,
Fanny et Claire Picard,
ses filles,
Sabine Weil-Picard,
Claire Picard,
sa sœur,
Alain et Marie-Christine Picard,
Dominique et Jean-Marc Besassier,
ses neveux,
Ses nombreux amis qui l'ont constamment soutenu,
ont le chagrin de faire part de la mort de

Francis PICARD,
docteur ès sciences,

survenue le 8 janvier 1995, à l'âge de soixante-cinq ans, à l'issue d'un courageux combat.

L'inhumation aura lieu dans la stricte intimité familiale, au cimetière du Père-Lachaise, le vendredi 13 janvier, à 11 heures.

On se réunira à l'entrée principale, boulevard de Ménilmontant, Paris-20e.

34, *rue Lhomond*,
75005 Paris.

– Robert et Nicole Wildenberg,
Jacques et Annie Jozefowicz,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Herszhorn, Kaiser, Zaidman,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Caroline WILDENBERG,

survenu le 9 janvier 1995, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité.

Remerciements

– Laurette Dreyfus,
Sylvie Dreyfus,
Et leur famille,
remercient tous ceux qui leur ont adressé, à la suite du décès de

Pierre DREYFUS,

des témoignages de sympathie auxquels elles ont été très sensibles.

CARNET
Téléphone 40-65-29-94
Télécopieur 45-66-77-13

Anniversaires

– Le 1er novembre 1985, disparaissait

Yvonne HAGNAUER,
« Goéland »,
fondatrice
de la Maison d'enfants de Sèvres.

Le 1er janvier 1986,

Roger HAGNAUER,
« Pingouin »,
cofondateur
de la Maison d'enfants de Sèvres,
militant syndicaliste,

la rejoignait.

Que tous les anciens et amis se souviennent.

Communications diverses

Maison de l'hébreu : 47-97-30-22.
Stages express individuels (moderne, sacré), adultes, enfants (Bar-mitsva).

– Le groupe d'études C.G. Jung de Paris vous invite à participer à la prochaine conférence « Freud, Jung, Sabina Spielrein, *trois histoires* d'amour au début de la psychanalyse », avec Nicolle Kress-Rosen, psychanalyste, le mardi 17 janvier 1995, à 20 h 45, 5, rue Las-Cases, Paris-7e.

Conférences

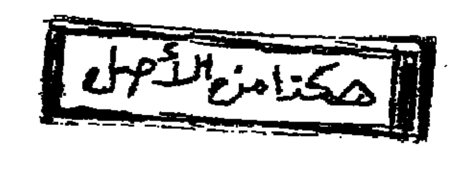
La paix au Moyen-Orient
écueils et espoirs

Le jeudi 12 janvier 1995, à 20 heures, à la FIAP, 30, rue Cabanis, Paris-14e, Amiratz vous invite à une réunion placée sous la présidence de Me Théo Klein, avec la participation de M. Beni Temkin, député Meretz à la Knesset, à l'occasion de son voyage en France.

– Le Club Ségur promeut les échanges et la réflexion sur la santé et la protection sociale. Il inaugure prochainement son second cycle annuel de conférences. René Lenoir, qui en est le président d'honneur, a accepté, au moment de la publication de son ouvrage *Quand l'Etat disjoncte* (La Découverte, 1995), d'intervenir sur le thème : « Le monde est-il gouvernable ? », le 26 janvier 1995, à 20 heures, à l'auditorium Jean-Moulin, à l'ENA, 13, rue de l'Université, Paris-6e. Contact : Christian Celdran au 49-23-30-69.

Babel
à Bruxel

L'Europe des Douze fonctionnait avec neuf langues. On en parle désormais onze. Partie serrée entre le français et l'anglais pour la suprématie linguistique.



Babel à Bruxelles

L'Europe des Douze fonctionnait avec neuf langues. On en parle désormais onze. Partie serrée entre le français et l'anglais pour la suprématie linguistique.



CE n'est pas la guerre, loin s'en faut, mais les escarmouches ne manquent pas. Une guérilla plus ou moins feutrée s'est engagée à Bruxelles entre langues « dominantes », à coups d'*« instructions »* gouvernementales et de pressions. Dans le même temps, l'élargissement de l'Union européenne accroît les difficultés de communication et gonfle les effectifs – déjà considérables – des fonctionnaires affectés à l'interprétariat.

Jusqu'aux consignes pour les exercices d'incendie affichées dans les bureaux et rédigées en neuf langues, l'égalité linguistique entre les États membres de l'Union est hautement proclamée, tant dans la capitale belge qu'à Strasbourg. Toute réunion importante a lieu en présence d'une multitude d'interprètes enfermés dans les cages de traduction simultanée qui font partie du décor de l'eurocratie. Partout, un tableau affiche le numéro des canaux disponibles: allemand, anglais, danois, espagnol, français, grec, italien, néerlandais et portugais. Les Irlandais ont fait preuve de compréhension en ne demandant pas l'introduction du gaélique. Le belge n'existe pas. Le luxembourgeois si, mais le grand-duché en a fait grâce à l'Union européenne.

En dehors du corps d'élite des interprètes-traducteurs, le célèbre SCI, « service commun interprétation-conférences » de la Commission, des milliers de fonctionnaires européens sont payés uniquement pour remplir des tâches linguistiques. On atteint des records au Parlement européen, où il n'est pas question que le moindre communiqué, la moindre intervention en séance, soient ignorés des autres élus du peuple. La machine est impressionnante, grande consommatrice de papier. Avec parfois des dérapages spectaculaires, tel ce texte évoquant *« les avions sans pilote qui prennent pour cible les centrales nucléaires »*, alors que, dans la langue originelle, il s'agissait des *« avions qui survolent les centrales en pilotage automatique »*.

« D'ores et déjà, 1 % du budget des institutions communautaires [proche de 500 milliards de francs au total en 1994] *est consacré à l'interprétation et à la traduction,* indique Philippe Petit-Laurent, ancien directeur du personnel à la Commmission. *Cela mobilise 20 % des effectifs de la Commission, 50 % au Parlement et 80 % à la Cour de justice de l'Union européenne. Chaque langue nouvelle devrait entraîner le recrutement de quelque deux cents traducteurs. »* A douze, le nombre des combinaisons linguistiques (traduction d'une langue à l'autre et réciproquement) était de soixante-douze. A quinze, on atteindra la centaine et, avec l'entrée de la Hongrie, de la Pologne, de la République tchèque, de la Slovaquie et de la Slovénie, on en arriverait à quelque deux cents...

FAUDRA-T-IL étendre aux procédures formelles (réunions ministérielles, débats parlementaires) le recours à trois langues principales (français, anglais, et, dans une moindre mesure, allemand) déjà en usage pour les procédures informelles et urgentes (besogne quotidienne dans les services de la Commission, débats d'experts, réunions préparatoires du Conseil)? En dehors de légitimes fiertés nationales, il existe de délicats problèmes juridiques. *« L'Union européenne n'est pas un « machin » comme l'ONU,* rappelle un expert. *Sa « législation », directement applicable dans tous les États membres, doit être comprise par l'ensemble des populations concernées. »* C'est pourquoi les trois éditions quotidiennes du *Journal officiel* de l'Union européenne seront publiées en onze langues.

Sans remettre en question l'égalité linguistique pour les documents officiels, Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, a annoncé, le 14 décembre 1994, que la France profiterait de sa présidence de l'Union européenne – premier semestre 1995 – pour proposer *« la mise en place d'un régime de cinq langues de travail, régime limité au fonctionnement interne des institutions »*. La réaction a été immédiate : le gouvernement grec a vigoureusement protesté ; quant à la presse d'Athènes, elle est allée jusqu'à évoquer *« une Europe à deux vitesses, même pour les langues »*.

Jusqu'à présent, à Bruxelles, la cohabitation de fait de cinq « grandes » langues – anglais, français, allemand, espagnol et italien – a permis d'éviter le recours au tout-anglais, comme au FMI, à la Banque mondiale et, dans une moindre mesure, à l'OTAN, sans parler de la situation spécifique à l'ONU. Mais, demande M. Petit-Laurent, spécialiste de ces questions à Bruxelles, *« si un peu de multilinguisme éloigne de l'anglais, beaucoup de multilinguisme ne risque-t-il pas d'y ramener immanquablement? »*. La question est posée depuis l'arrivée des Finlandais et des Suédois, qui, à l'image des Danois et des Néerlandais, ont tendance à s'exprimer spontanément dans la langue du commerce international. A la direction générale des relations extérieures de la Commission, de même que dans les services de « Phare » – où l'on met en œuvre la cooperation avec les pays de l'Est ayant vocation à entrer un jour dans l'Union européenne –, on constate l'attirance des Polonais et des Hongrois pour l'anglo-américain basique, en passe de devenir ce *« volapuk intégré »* que moquait de Gaulle. Seuls, les Bulgares et les Roumains reviennent avec soulagement au français si, dans les nombreuses réunions de travail entre les Quinze et leurs partenaires, un natif de l'Hexagone ose prendre l'initiative de recourir à sa langue, ce qui n'est pas toujours le cas, malgré les consignes de Paris.

Le 21 mars 1994, Edouard Balladur a envoyé à ses ministres une lettre très ferme au sujet des *« relations entre les administrations françaises et les institutions de l'Union européenne »*. Il demande aux responsables de *« refuser qu'une décision soit prise sur un texte dont la version française ne serait pas disponible, voire de surseoir à la discussion d'un point de l'ordre du jour pour lequel les documents en français n'auront pas été distribués en temps utile »*. Principaux contributeurs du budget communautaire, les Allemands entendent dire leur mot. L'arrivée de l'Autriche et celle, à moyen terme, de pays d'Europe centrale proches d'eux culturellement les incitent à relever la tête. Les Espagnols n'oublient pas qu'ils parlent une langue à vocation mondiale. Dans certaines réunions techniques, où un quorum est requis pour prendre une décision, ils n'hésitent plus à tout bloquer si la traduction simultanée ne leur assure pas un « retour » dans leur langue.

Sans vouloir transformer la construction européenne en affrontement linguistique, certains francophones ne sont pas prêts à se laisser entraîner par le grégarisme anglophone de nombreux technocrates et, loin de se cantonner dans une attitude défensive, ont opté pour un optimisme militant. *« Il n'est pas exagéré de dire que l'avenir du français, langue internationale, repose sur deux piliers: la francophonie d'outre-mer et les institutions européennes »*, concluait, en 1991, un groupe d'étude de l'Association des Français fonctionnaires des Communautés européennes. L'élargissement ne les a pas fait changer d'avis, même si le contexte est moins favorable.

LES premières escarmouches ont commencé en salle de presse. Tous les jours, à midi, en son siège du 45 avenue d'Auderghem à Bruxelles, la Commission vante ses travaux et ses œuvres. Des kilos de papier sont utilisés pour les communiqués et les fameuses « IP » (« informations de presse »), généralement en anglais et en français, avec une tendance à l'abandon de celui-ci quand le commissaire européen ou les « huiles » de la direction générale concernés par l'ordre du jour ne sont pas spontanément francophones. Mais, jusqu'à présent, la communication orale s'est faite exclusivement en français. La traduction simultanée ne fonctionnait qu'en cas de visite d'un commissaire ou d'un hôte de marque. Les journalistes britanniques – plus de quatre-vingts, dont une vingtaine pour la seule agence Reuter – se sont pliés à cette obligation, pour eux unique au monde. Non sans d'insidieuses manœuvres, afin d'amener les orateurs à dire quelques mots en anglais *« pour la BBC »*. L'afflux constant de nouveaux correspondants – Nordiques « citoyens » de l'Union ou Japonais attentifs aux débats de Bruxelles – remet ce monopole en question.

> « Il n'est pas exagéré de dire que l'avenir du français, langue internationale, repose sur deux piliers: la francophonie d'outre-mer et les institutions européennes. »

Parlant au nom des quelque 750 journalistes accrédités à la Commission (autant qu'à Washington), l'association de la presse internationale à Bruxelles a mandaté ses dirigeants pour négocier *« l'usage des langues française et anglaise à égalité à partir de 1995 »*. Certains représentants des titres parisiens n'ont, quant à eux, pas voulu donner l'impression de mener un *« combat nationaliste d'arrière-garde »*. Pourtant, le « réalisme », au nom de la communication avec la planète entière, n'empêche pas certains francophones étrangers, notamment les correspondants maghrébins, de juger étrange, en termes politiques, que l'Union européenne se construise dans la langue des *« derniers de la classe »*.

La suprématie originelle du français s'explique par l'adhésion tardive (en 1973) et rétive de la Grande-Bretagne à la CEE. En 1993, les Français constituaient 17 % du personnel d'encadrement de la Commission (agents de niveau A). A la même Commission, environ 70 % des textes originaux étaient encore en français, pourcentage situé tout de suite derrière celui de l'Organisation internationale du travail (85 %). A l'OCDE, au contraire, 75 % des originaux étaient en anglais. L'implantation de la Commission à Bruxelles joue, en outre, un rôle considérable. On ne dira jamais assez l'apport belge à la francophonie, par le biais des institutions européennes et même de l'OTAN. Pour des raisons évidentes, un bon tiers des effectifs subalternes de la Commission est constitué de Belges recrutés sur place. La langue naturelle de la majorité des secrétaires est celle des Wallons et des Bruxellois francophones. Dans les instances dirigeantes de l'Union européenne, les Flamands s'expriment volontiers et aisément en français dès lors qu'ils sont soustraits aux querelles linguistiques belgo-belges.

Quatre membres de la nouvelle Commission s'expriment naturellement en français: le président Santer, Edith Cresson, Yves-Thibault de Silguy et, bien souvent, le Belge flamand Karel Van Miert. Leurs collègues italiens, espagnols et portugais ont une sensibilité latine. Cela constitue encore un noyau dur, au moment où l'axe de l'Union européenne se déplace vers le Nord et l'Est.

Chaque nouvel élargissement est un choc culturel pour les fonctionnaires européens. Georges Pompidou avait subordonné l'adhésion de la Grande-Bretagne à l'envoi par Londres de fonctionnaires parlant correctement le français. L'entrée de la Grèce dans le club, en 1986, fut un peu bâclée. Ses fonctionnaires n'avaient généralement pas le niveau requis par les concours qui, normalement, permettent d'accéder à la fonction publique européenne. *« En 1986, pour l'entrée des Espagnols et des Portugais, les consignes furent d'éviter le laxisme qui avait prévalu en faveur des Grecs »*, raconte un ancien président de jury.

ETRANGEMENT, le triple élargissement de 1995 ne paraît pas avoir suscité des préparatifs analogues. Plusieurs centaines d'Autrichiens sont arrivés ou vont arriver à Bruxelles sans qu'on ait beaucoup parlé de leur formation préalable. La même discrétion prévaut pour les autres « bleus » qui s'intégreront progressivement dans l'eurocratie. Comme si, lancée dans une fuite en avant et consciente que des problèmes encore plus vastes surgiront avec l'élargissement à l'Est, la Commission prenait moins de précautions que par le passé ou ajournait un débat de fond délicat.

En fait, les problèmes linguistiques à la Commission sont le reflet de la situation prévalant sur le Vieux Continent, où la jeunesse cultivée est de moins en moins capable de communiquer dans une autre langue que l'anglo-américain. Actuellement, dans l'Europe des Quinze, parmi les élèves de l'enseignement secondaire, 83% apprennent l'anglais comme première ou seconde langue étrangère, 32% le français, et seulement 16% l'allemand ; l'espagnol et l'italien sont de plus en plus délaissés. Puisqu'il est vain de parler de la construction européenne sans un minimum de plurilinguisme dans la population, la France va proposer la signature d'une convention intergouvernementale rendant obligatoire l'apprentissage de deux langues étrangères européennes pour tous les enfants de l'Union.

Jean de la Guérivière

Algérie : l'intégrisme n'est pas une fatalité

par Leïla Aslaoui

A en croire ceux qui s'octroient le droit de nous inculquer des leçons de démocratie, l'arrêt du processus électoral *aurait été une erreur politique* dont le peuple algérien paie, *aujourd'hui, très chèrement* le prix. Trois ans plus tard, nous demeurons convaincus du contraire. Il faut, en effet, rappeler à ceux qui parlent de *« verdict des urnes »* que si, indéniablement, des Algériens ont voté pour l'ex-FIS par sympathie ou par militantisme, il s'en est trouvé *beaucoup parmi* eux pour sanctionner par leur vote la faillite *consommée du FLN*. Preuve a été faite, en outre, que d'innombrables *fraudes ont été* commises par l'ex-FIS, que des électeurs ont été manipulés auxquels on a inlassablement répété que *« voter pour le FIS, c'est voter pour le parti de Dieu »*. Faut-il rappeler que le Conseil constitutionnel fut alors saisi de 350 recours en annulation ?

Les islamistes démontrent au monde entier ce qu'ils auraient fait de notre pays si les élections n'avaient pas été annulées

L'ex-FIS a aussi profité du contrôle qu'il exerçait sur les communes placées sous sa juridiction à la faveur des élections locales de juin 1990 pour retenir quelque 950 000 cartes d'électeurs connus pour leurs prises de position anti-intégristes. Faut-il ajouter que 42 % des Algériens *ne se sont pas sentis concernés* par ce scrutin : erreur impardon*nable et lourde responsabilité* face à l'histoire. C'est dire qu'il ne suffit pas de glisser un bulletin dans l'urne. Faut-il encore pouvoir apprécier à sa juste valeur ce geste. Analphabétisme et droit de vote ne sauraient faire bon ménage.

Pire : ceux qui prétendent que l'ex-FIS a suivi la voie démocratique pour accéder au pouvoir oublient *que ce* parti ne parle de démocratie que pour mieux lui *tordre le cou. L'un de ses chefs*, Ali Benhadj, ne qualifiait-il pas *les formations démocratiques* d'*« alliées du diable »* ? Il n'est pas inutile de rappeler aux Européens qui ont connu les atrocités du nazisme que Hitler a choisi de passer par les urnes pour installer sa « démocratie ».

Les démocrates algériens ont deux certitudes : les islamistes démontrent au monde entier, *assassinats et exactions* de tous ordres à l'appui, ce qu'ils au*raient fait de notre pays si les* élections n'avaient pas été annulées. Seconde certitude : le discours sur les droits de l'homme ne semble valable que pour les assassins, pas pour leurs victimes. A nos yeux, l'intégrisme n'est ni une fatalité, ni une alternative. Nous demeurons plus convaincus que jamais que l'arrêt du processus électoral était *l'unique voie du salut.*

***Leïla Aslaoui** est ancien ministre du gouvernement algérien.*

Une démocratie sans exclusive

par Lahouari Addi

C*EUX qui ont pris sur* eux, il y a trois ans, la lourde responsabilité de suspendre le processus électoral en Algérie ne pensaient probablement pas qu'ils allaient provoquer une dérive sanglante sur fond de procès bâclés, de tortures, d'assassinats, de haine et de *vengeance. Décision* d'autant plus grave qu'elle ne *s'inscrivait dans aucune* perspective politique, mais offrait pour seul horizon une répression qui a fait le jeu des islamistes extrémistes.

Or le phénomène islamiste ne peut se résoudre par la violence, et ce pour au moins trois raisons. D'abord, il appartient à l'histoire *du mouvement national – incarné* par le FLN – puisque les oulémas (docteurs de la loi musulmane) en ont élaboré la doctrine. En outre, *il véhicule une contestation* profonde, alimentée par une croissance *démographique galopante*, un chômage endémique, une crise aiguë du logement, et, pour tout dire, par une destructuration sociale qui a pour effet d'ébranler la légitimité du pouvoir.

Il est illusoire d'imaginer la démocratisation de l'Algérie sans le concours des fondamentalistes musulmans

Enfin, il exprime une inquiétude quant à la place de la symbolique *religieuse dans une société où* le politique affiche une autonomie formelle jugée excessive.

C'est dire que l'islamisme est une *« tendance historique lourde »*. Aussi est-il illusoire d'imaginer la démocratisation, ou du moins le retour à la paix civile, sans le concours de l'ensemble *des forces politiques, y compris* les fondamentalistes musulmans.

L'essentiel n'est pas de chercher un consensus autour d'un projet de société, car chaque courant a le sien propre et il y tient. L'important est de s'entendre sur les modalités d'accession au pouvoir et la légitimité de l'opposition, en *clair sur un « pacte civique »* minimum.

Certains partis politiques objectent que les islamistes ne res*pecteront pas ce pacte s'ils* arrivent au pouvoir par la voie des élections. *Mais ils* le respecteront moins encore s'ils y accèdent par la force ou grâce à un compromis négocié avec l'armée.

Attendre, pour relancer le processus de démocratisation, la naissance de véritables formations démocratiques, c'est renvoyer aux calendes grecques un *vrai changement politique. Un* démocrate peut, en effet, se méfier, à juste titre, d'un parti populiste, mais il devrait faire confiance aux électeurs, parier sur leur bon sens, car ils sauront trier entre les discours politiques réalistes et les envolées verbales démagogiques.

***Lahouari Addi** est professeur associé à l'Institut d'études politiques de Lyon-II.*

De l'espoir sans Delors

par Daniel Sibony

Il y a *quelque chose de* pervers, dans la Vertu, que l'affaire Delors met en valeur. Cet homme n'a pas voulu, dit-il, donner aux Français de faux espoirs. Mais qu'est-ce qu'un espoir *vrai ?* où il n'y aurait aucune fausseté ? C'est un acquis, une certitude ; ce n'est plus un espoir. Ceux à qui on donne un espoir n'en sont pas souvent dupes : ce *qu'ils aiment, dans* le vide où ils sont, c'est l'accent de l'espoir : ils *savent l'espoir fragile, incertain*, bourré de semblants, mais il leur donne comme une option sur l'avenir, une façon d'y prendre pied, de le faire exister. Sans cela, où trouver la force d'aller chercher la Vérité, la Certitude, d'aller attraper ces deux folles qui vous glissent entre les doigts ? Sans les fils de l'espoir – même s'il est en partie *« faux »* – avec quoi regar*der plus loin que la plate réalité ?*

Or Monsieur Delors est un (haut) fonctionnaire, un homme de (grands) dossiers ; et un dossier ça se traite, ça se classe, ça ne connaît pas le tressaillement de l'espoir. Alors il l'a retiré, l'espoir, à près de la moitié des Français. Je n'en suis pas, mais j'écris pour ceux que ça a plus qu'attristés ; et qui pourtant n'étaient pas dupes : *ils savaient que le mieux que* faisait leur homme c'était de traiter des dossiers, pas de traiter avec des hommes, des corps vivants bourrés d'espoir. Ils le savaient, mais il faut croire que leur détresse « politique » est assez grande, leur lassitude envers ces chefs incapables de tenir une parole qui tienne, pour qu'ils en viennent à cet investissement résigné : *« Vous ne savez traiter que des dossiers ? traitez-nous comme des dossiers – mais traitez-nous, ne nous laissez pas tomber, si c'est fait honnêtement, c'est déjà ça ; et pas comme tous ces dossiers pourris qui courent et qui vous font de ces ravages… »* Eh bien, c'est comme si le destin leur avait dit : Mais non *mes bons amis ! vous valez mieux* que des dossiers. Ne bradez pas vos destins, c'est de là que viennent la plupart de vos malheurs ! Désirez plus loin que ça !

En tout cas, la perversion, qui est moins la méchanceté que le goût de la vérité totale, peut faire dire de grosses naïvetés. Par *exemple, Monsieur Delors a dit* que se retrouver dans les salons de l'Elysée comme couronnement de sa carrière, cela n'était pas son but ; ce qu'il voulait, c'était *se rendre utile.* Or chacun sait qu'être dans les salons de l'Elysée comme président de la République, c'est bougrement utile. Alors quoi ? *Quand des hommes intelligents* disent des bêtises, c'est qu'ils sont en proie à une passion. Laquelle ? Est-ce l'envie de se retirer ? Ce n'est pas une passion.

On n'est pas dans le cas de figure d'un homme qui cherche un équilibre raisonnable entre sa vie personnelle et sa vie publique. Ces questions d'emploi du temps sont dérisoires pour un homme qui œuvre jusqu'à être un probable président. Nul homme qui s'adonne à la politique, à la peinture, à un travail d'envergure, ne fait le clivage entre vie subjective *et vie active : sa subjectivité*, il la vit dans son action ; les deux se modulent l'une sur l'autre. Qui ne reconnaît les traits d'une personne politique derrière le personnage qu'elle joue ? C'en est même troublant : à croire qu'on assiste à l'expression publique de drames personnels, qui font sens pour le *public et qu'il suit attentivement* sous le regard du micro*scope-télévision* qui grossit des millions de fois.

L'intéressant est donc que Jacques Delors, même s'il avait des raisons personnelles, les a dites dans le langage de la politique. Par exemple, il n'a pas, dit-il, *« senti de signes »*, venant de la classe politique, et il en a déduit que tous ces gens étaient *« heureux dans leurs cocons »* ; que c'était donc très bien comme ça. Ainsi, ce serait le geste d'un boudeur mortifié qu'on n'aurait pas assez appelé ? pas assez aimé ? De fait, il veut la vérité totale, mais aussi l'amour total : *certains* êtres sont exaspérés par l'amour partiel qu'on leur donne ; ils pensent que l'amour leur est dû, d'avance, au départ, que ça tient à leur essence. Sinon, ils font un acte destructeur, haineux. Et c'est cette haine pour le *manque (le manque* de vertu, le manque de vérité, manque d'amour…) qui est une forme particulière de la haine de l'Autre en tant qu'Autre : en tant qu'il nous en échappe toujours quelque chose ; l'essentiel. L'amour c'est de vivre le manque d'amour car ce manque fait qu'on invente d'autres forces d'amour ; c'est d'accepter les demi-vérités *parce qu'elles peuvent féconder* d'autres vérités partielles et que dans ce sillage, que nul ne maîtrise, c'est la vérité de la vérité qui se manifeste, qui s'échappe et resurgit…

Mon hypothèse est que cet homme a eu de la haine pour les siens – les socialistes – parce qu'ils ne l'ont aimé *qu'à moitié* ; une haine pour la France parce qu'elle *ne l'appelait qu'à moitié* ; une haine pour la réalité – sociale et politique – parce *qu'elle ne se* donne qu'à moitié, toute balafrée qu'elle est par les traces de l'Autre qui la blessent, la stimulent, la préoccupent…

Cet homme a eu de la haine pour les siens, les socialistes, parce qu'ils ne l'ont aimé qu'à moitié

On pourrait objecter : Mais pourquoi un homme se serait-il dévoué pour un groupe « mort » et sans ressort et sans idée comme le sont les socialistes ? La réponse est que c'est justement en désertant, en leur claquant dans les mains, qu'ils les a « tués » en tant que groupe. C'est son acte qui a créé les circonstances *justifiant* son acte. Cette sorte d'auto-réfé*rence est le propre des structures* narcissiques. (Cela peut aller très loin : un homme, par exemple, peut ne pas supporter le monde, ce qui peut l'amener à des gestes destructeurs qui lui prouvent à quel point tout cela n'est pas supportable.) Autre élément de réponse : dans le monde politique, *on ne voit pas des courants qui* seraient plus vivants ou plus riches d'idées que d'autres. On voit des groupes, des familles qui cherchent à prendre le pouvoir, et dans cette quête, ils révèlent des choses d'eux-mêmes, des aveux qui les portent ou qui les coulent.

Mais ce symptôme Delors, si *banal* (et qu'on retrouve souvent dans Shakespeare), pose une question plus sérieuse : qu'est-ce qui produit un discours aussi pauvre symboliquement ? aussi inconscient de sa mise en scène, de son énonciation ? (Je parle de sa *démarche*, pas de son *discours* d'adieu qui a ému, bien sûr, tous ceux qui voulaient qu'il parte.) Cette misère symbolique est sûrement liée à l'habitude de gérer, de traiter les problèmes humains comme si c'était des plannings, des programmes *abstraits. On* peut donc être un humaniste technocrate, et vouloir le Bien des hommes… sans les hommes : juste le Bien. Ce qui nous ramène à la vertu dans ses accents les plus sadiques.

Le peuple, lui, le *public*, tient beaucoup à la dimension symbolique. Il *sait* d'instinct l'énorme valeur – dans le monde carnassier où nous sommes – d'une présence de parole, d'une parole où il y a de l'Autre, et qui tienne un peu, qui soit une position d'appel. Celle-ci n'est pas une moyenne médiocre entre le discours des *requins* et celui des anges. D'un président, on *n'attend pas* qu'il soit un ange ou un gentil, ou un ami fidèle… Il ne faut pas confondre les genres. On en attend une présence de parole, d'une parole qui de temps à autre prenne corps. Cela suppose d'avoir un corps, non pas un corps d'ange *mais* un corps vivant, capable d'entrer en résonance avec le corps social, qui est une forme de l'Autre-corps, de l'Autre vivant.

***Daniel Sibony** est psychanalyste.*

AU COURRIER DU MONDE

SILENCE SUR LA TCHÉTCHÉNIE

Dans ce monde politique qui bruisse de mille rumeurs présidentielles, ce qui m'aura le plus impressionné lors du Nouvel An, c'est le silence, le silence total, ab*solu et scandaleux de la totalité de* la classe politique devant le drame de la Tchétchénie.

Le sinistre clown du Kremlin, un verre à la main, donne l'ordre de mettre à feu et à sang une ville entière, un de ses ministres brandit le souvenir de Carthage, et pas la moindre protestation diplomatique. *Il faut dire que les protestations* (et elles seules…) sont réservées au menu fretin – *miliciens*, petits dictateurs – et que personne ne veut prendre le risque d'indisposer Eltsine(…) Après avoir abandonné les dissidents chinois et le Tibet par peur de perdre de juteux marchés, après avoir toléré la « *purification ethnique* » au cœur de l'Europe par peur de risquer nos soldats et (*déjà !*) d'indisposer Eltsine, après avoir laissé faire un génocide au Rwanda par… indifférence, nous laissons commettre un nouveau crime *par… realpolitik ?* (…)

Les leçons de l'histoire, objet de tant de *commémorations*, n'auront-elles servi à rien ? Il paraît *que les jeunes se réintéressent* à la politique : celle de la langue de bois électorale ? *Des intérêts catégoriels* ? Des « affaires » ? Ou bien celle des questions de vie ou de mort, de liberté ou de servitude, qui ne cessent de nous interpeller de l'autre côté de nos frontières dérisoires ?

Marc Rolland
(maître de conférence à l'université du Mans)

ENTREPRISE : UN MOYEN ET NON UNE FIN

Si j'ai bien lu l'article d'Alain Madelin dans *Le Monde* du 7 décembre 1994, la *« confiscation »* des gains de productivité au détriment des actionnaires est une erreur économique.

Ce mot de *« confiscation »* est en soi tout un programme. Quelle est la raison d'être d'une entreprise ? *Produire des richesses ?* Pourquoi ? Pour quel usage ? Pour qui ? *Il faudrait donc produire plus*, produire mieux, pour en fin de compte amasser mieux, pour en fin de compte aller où ?

Quand on apprend que Citroën (comme l'a déjà fait Peugeot, et comme l'ont déjà fait des milliers *d'autres entreprises*) fait des bénéfices et continue à licencier pour améliorer sa « productivité », on réalise la perversité de ce système.

Alain Madelin croit-il vraiment que les habitants de cette Terre travaillent pour leur plaisir ou pour passer le temps ? Et si c'était tout simplement pour se nourrir ?

L'entreprise existait-elle avant l'homme sur la planète ?

Redonnons-lui sa vraie place : un moyen et non une fin en soi. Il deviendra alors évident pour tous que ses fruits doivent être partagés et non réservés à quelques privilégiés.

Olivier Brisson, Paris.

LE MÉRIDIEN MÉDIAN

Le Monde s'acharne à nous parler des *« nouvelles démocraties d'Europe de l'Est »* (éditorial du 4 décembre 1994, etc.) Expression particulièrement étonnante lorsqu'il s'agit de la République tchèque, de la Slovaquie, de la Hongrie, de la Pologne ! Est-il nécessaire de rappeler que cette expression concernait les satellites de l'URSS et que la situation s'est *quelque peu modifiée depuis ?*

Est-il nécessaire de préciser que, sur le simple plan géographique (qui seul demeure immuable), le vingt-quatrième méridien est constitue le méridien médian de l'Europe, et que tous ces pays sont *situés à l'ouest de ce méridien*, donc en Europe occidentale. Il est vrai qu'on a vu *plus audacieux* : la Turquie en Europe occidentale, l'Albanie en orientale !

J'ai reçu une correspondance de M. Jerzy Lukaszenski, ambassadeur de Pologne à Paris, m'écrivant toute son amertume devant *la persistance des organes de* presse à situer la Pologne en Europe de l'Est, *alors que « Varsovie est plus proche de Lisbonne que de l'Oural »*.

Je suis certain que vous jugerez bon d'éviter une expression inexacte qui désole inutilement nos amis d'Europe centrale.

M. Rouhier,
Les Trois-Moutiers, Vienne

L'INCOMPÉTENCE DES RESPONSABLES

En diminuant la durée du travail, la société Volkswagen a pu éviter d'avoir à supprimer 20 000 à 30 000 emplois. Cette expérience n'a pas entraîné l'ombre d'un début, d'un commencement, d'une amorce de réflexion chez nos *« responsables »* politiques préoccupés par les échéances électorales.

Et si la principale cause de la crise économique était l'incompétence de ceux que *l'on nomme* les *« responsables »* économiques ?

Hervé Daufart,
Issy-Les-Moulineaux

Le Monde

Monnaies fragiles

LES cercles européens chers à Edouard Balladur commencent à se dessiner, et ce sont les marchés financiers qui tiennent le compas. En ce début de semaine, trois pays européens, importants mais *« périphériques »*, l'Italie, l'Espagne et la Suède, ont vu leur monnaie s'effondrer face au deutschemark. Le scénario est différent dans chaque cas, mais la méfiance des opérateurs s'alimente d'un cocktail fait d'incertitude politique et de dérive des comptes publics, le tout jetant un doute sérieux sur les capacités de ces Etats à tenir leurs engagements financiers à terme.

En Italie, la faiblesse de la lire ne date pas d'hier. Déclenchée dès l'été dernier par les tribulations du gouvernement Berlusconi, elle a contribué à sa chute. Elle se poursuit tandis que les discussions s'enlisent pour la formation d'un nouveau gouvernement. En Espagne, la peseta est attaquée depuis que le gouvernement de Felipe Gonzalez a été mis en cause par deux repentis du terrorisme anti-ETA. Et la Suède ? On ne peut certes parler de crise politique dans ce pays des plus sages, qui vient en outre de rejoindre l'Union européenne. Dans ce cas, la déstabilisation de la monnaie a été provoquée par l'agence de notation financière Moody's, qui a « rétrogradé » la dette publique suédoise. La présentation du budget, mardi 10 janvier, a fait le reste : les mesures structurelles visant à contenir une dette publique en pleine expansion y sont repoussées à 1998.

Ce qui pose problème, c'est le traitement particulier que semblent subir ces pays, plutôt que d'autres. En septembre 1992, déjà, ils avaient été contraints à une dévaluation très importante par une vague de spéculation. Pourtant, ils n'ont pas le monopole des déficits budgétaires. La dette publique est certes astronomique en Italie et en Suède, mais beaucoup moins en Espagne. Leur inflation est à peine plus forte que dans les pays *« vertueux »*. Et les résultats de leur économie *« réelle »* sont en nette amélioration. Le chômage a fortement baissé en Espagne en 1994, et il a commencé à refluer en Italie. La croissance économique, comme ailleurs en Europe, y a été satisfaisante.

Ainsi, santé économique et crise financière iraient de pair. Le paradoxe n'est qu'apparent. Les déficits publics laissent entrevoir une politique monétaire plus restrictive, qui portera atteinte à l'activité réelle des entreprises. Mais, dans l'immédiat, c'est bien la crise monétaire qui met en danger la reprise : en relevant les taux d'intérêt pour défendre sa monnaie, une banque centrale peut aller à l'encontre du but recherché, puisqu'elle ne fait qu'alourdir immédiatement le fardeau de la dette publique.

Pour s'en tenir à la situation européenne, les marchés semblent douter de la capacité de ces pays à s'adapter au modèle orthodoxe de Maastricht. Mais il se trouve que dans l'autre bloc économique en formation, l'Alena (association de libre-échange nord-américain), la même dissociation entre centre et périphérie est en train de se faire jour, avec la crise du peso mexicain. A présent, c'est le dollar canadien qui commence à souffrir. Etre au centre ou ne pas être ?

Le PS chez M. Tapie

LA direction du PS chez Bernard Tapie : c'est le spectacle qu'ont offert Henri Emmanuelli et ses amis en allant rencontrer dans les locaux de Radical les dirigeants d'une formation politique régénérée par le député des Bouches-du-Rhône. Ils ont ainsi donné à ce dernier la satisfaction que lui avait refusée Michel Rocard lorsqu'il était lui-même à la tête du PS. Voilà M. Tapie rétabli, par la grâce de M. Emmanuelli et de son allié, Laurent Fabius, dans le rôle d'un responsable politique de gauche, sans lequel rien ne pourrait se faire pour l'élection présidentielle.

M. Emmanuelli pourfend volontiers, pourtant, le règne de l'argent-roi et les dérives du ralliement des socialistes au libéralisme dans les années 80. M. Fabius *exprimait* récemment, dans ces colonnes, le souhait que la gauche oppose à M. Balladur un candidat crédible dans l'exercice d'une magistrature morale. Au rendez-vous de M. Tapie, l'argent-roi est détrôné, mais il serait aventureux d'affirmer qu'il est remplacé par la morale...

De même qu'il avait apporté un concours décisif à la décomposition de la gauche lors des élections européennes de juin 1994, le député des Bouches-du-Rhône peut faire comprendre au camp dont il se réclame que ce dernier n'est pas encore au bout de ses malheurs. Après le refus de Jacques Delors de se porter candidat à l'élection présidentielle, la mission de tout représentant éventuel de la gauche est, comme le constate Lionel Jospin, pour le moins *« difficile »*. Qu'à cela ne tienne ! M. Tapie est prêt à la rendre carrément impossible.

Deux hypothèses se présentent : ou bien l'homme d'affaires déchu est relevé de son inéligibilité en appel, et il y a fort à parier qu'il se présentera à l'élection présidentielle, ne serait-ce que pour bénéficier de l'aide publique qui lui permettra de financer sa campagne à Marseille en juin ; ou bien sa condamnation est confirmée, et il envisage, alors, de soutenir Bernard Kouchner, qui lui avait prodigué l'expression de sa sympathie et qui pourrait tenter de faire prendre corps, à l'occasion de ce scrutin, au courant libéral-humanitaire qu'il entend incarner.

Fractionner l'électorat de gauche est un exercice d'autant plus tentant qu'il est aisé. Depuis les élections régionales de mars 1992, les électeurs qui avaient soutenu, au long des années 80, François Mitterrand et, dans les premiers ou les seconds tours, le Parti socialiste, se sont dispersés. La difficulté est de les rassembler en leur proposant un candidat et un projet qui leur redonnent conscience d'eux-mêmes. C'est à quoi s'est attelé M. Jospin, qui semble bénéficier de l'abstention, sinon de la bienveillance de l'Elysée.

Une chance est ainsi donnée à la reconstitution d'un Parti socialiste digne de ce nom dans les années à venir. La première des conditions pour y parvenir serait d'en finir avec les batailles de clan qui, depuis le Congrès de Rennes de mars 1990, ont, avec les « affaires », discrédité ce parti aux yeux de ses sympathisants. M. Emmanuelli et M. Fabius l'entendent-ils ainsi ? La visite du premier secrétaire chez M. Tapie permet au moins d'en douter.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Comité exécutif : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction ; Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information : Philippe Labarde. Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944. Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire.

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Le fin stratège *vu par Philippe Bertrand*



De Sarajevo à Grozny

Suite de la première page

Sans doute la situation de la Yougoslavie n'était-elle pas exactement semblable à celle de l'URSS ou de la Russie, mais les données étaient comparables ; il y avait là deux fédérations dans lesquelles une des composantes aspirait à jouer un rôle dominant (les Serbes dans le premier cas, les Russes dans le second) et dont l'élément unificateur était ici et là un régime communiste fondé sur une idéologie totalitaire et un appareil de répression.

Aussi la Yougoslavie est-elle apparue au début des années 90 comme une sorte d'URSS en réduction. Le démantèlement de cette fédération pouvait constituer un précédent redoutable pour l'Union soviétique, avec comme circonstance aggravante la présence cette fois de plusieurs dizaines de milliers de têtes nucléaires, le secrétaire d'Etat américain à la défense William Perry vient de le rappeler. Lors des premières manifestations indépendantistes des Républiques yougoslaves, les Occidentaux ont tout de suite pensé à l'Union soviétique et leur réflexe « unitaire » était en grande partie dictée par la crainte de la contagion ; alors qu'ils ont bien été obligés de se résigner à l'éclatement et de la Yougoslavie et de l'URSS, ils ont peur désormais d'une balkanisation et d'un démantèlement sanglant de la Russie.

La guerre en Tchétchénie montre que cette peur n'est pas injustifiée, et le souci de maintenir sur le Vieux Continent une stabilité menacée par la fin de la guerre froide n'est pas en soi illégitime. Alors que l'URSS s'est dissoute sans entraîner trop de soubresauts, une Russie sûre d'elle-même et moderne – voire si possible démocratique – apparaissait comme le meilleur garant de la reconstitution d'un ordre international qui n'aurait plus été fondé sur l'équilibre de la terreur mais sur un *« partenariat stratégique »* (pour reprendre un vœu de Bill Clinton). Sur cette voie, les Tchétchènes regroupés autour de leur général Doudaev et partagés entre l'islam et la mafia jouent les trouble-fête. En défiant le Kremlin, ils mettent en évidence la dangereuse faiblesse de son armée, le trompe-l'œil de ses discours pacifiques, la fragilité de ses réformes et la décomposition de la Fédération.

Les dirigeants occidentaux ont raison de penser qu'une Russie unifiée et stable est plus utile à la paix en Europe qu'une myriade de petits Etats dont certains pourraient s'emparer de quelques missiles atomiques tandis que d'autres – ou parfois les mêmes – sacrifieraient au fondamentalisme islamique. C'est aussi pourquoi ils considèrent favorablement le rapprochement entre Moscou et Kiev, la reconstitution autour de la Russie d'un ensemble d'Etats, que ce soit dans la CEI ou sous toute autre forme, le retour de la Géorgie d'Edouard Chevardnadze sous la tutelle de son grand voisin du Nord, etc.

Sans oser l'avouer ouvertement, ils ne voient pas d'inconvénient majeur à ce que les Russes remettent de l'ordre dans leur *« étranger proche »*. Les conflits ethniques qui ont éclaté dans l'URSS décadente, bien que périphériques et limités, menacent à terme la paix dans toute la région, mais les Occidentaux répugnent à s'y engager. Ils souhaiteraient cependant que l'interventionnisme russe se tienne dans des limites raisonnables ; géographiquement, il ne doit pas toucher les Etats baltes – qui ont toujours constitué pour les Occidentaux un cas particulier parmi les anciennes Républiques de l'URSS – et il doit, dans la mesure du possible, respecter les normes généralement admises par la communauté internationale pour le « rétablissement de la paix ». D'où les appels américains et européens lancés à Boris Eltsine pour qu'en Tchétchénie l'armée russe épargne les civils, autant que faire ce peut...

L'Occident veut maintenir la stabilité d'ensembles multinationaux dont la décomposition menacerait l'ensemble européen

Souhaiter le maintien des ensembles multiethniques, comme la Russie, pour ne pas répéter la malheureuse expérience yougoslave, est une chose ; refuser de prendre en compte les germes d'éclatement contenus dans une fédération dont les institutions n'ont pas été fondamentalement transformées depuis la chute du communisme en est une autre. L'aventure tchétchène est la preuve que Boris Eltsine n'a pas été non plus capable de définir ce que dans la Russie et l'URSS d'autrefois on appelait une *« politique des nationalités »*.

Entre l'atomisation *de facto*, avec des unités régionales qui ne répondent pratiquement plus aux ordres du pouvoir central, et le maintien par la force de cette *« prison des peuples »* dénoncée par Lénine avant 1917, la voie médiane est certes difficile à trouver. Plutôt que de laisser faire les va-t-en guerre de Moscou, les Occidentaux auraient sans doute intérêt à aider les quelques démocrates russes à la tracer. Avant que leur cauchemar yougoslave ne devienne une réalité russe.

Daniel Vernet

AU FIL DES PAGES/SOCIÉTÉ

« Parlez-moi de la France » de Michel Winock

La fraternité au rancart

POUR déchiffrer l'avenir, mieux vaut parfois consulter un historien qu'une voyante. Cet explorateur de mondes évanouis est particulièrement prisé en période de désarroi : sachant d'où l'on vient, ne saura-t-il pas nous dire où l'on va ?

Certains membres de la corporation osent, de temps en temps, s'échapper de « leur » siècle pour venir observer et commenter le monde bien vivant qui les entoure. Michel Winock est de ceux-là. Spécialiste de la IIIe République, professeur à Sciences-Po, cofondateur de la revue *« L'Histoire*, il livre volontiers, ici ou là, ses remarques de spectateur engagé. Mais son dernier livre est plus ambitieux : il s'agit d'un portrait historique de la nation française, sous tous ses aspects. Cette traversée des siècles, sous la conduite d'un guide exceptionnel, est d'autant plus éclairante que l'auteur ne dédaigne pas le témoignage personnel. Il sait parler avec la même aisance de ses ancêtres, maraîchers dans le Pas-de-Calais, que de la Belle Epoque et du RMI, de Jeanne d'Arc et de Bernard Tapie.

La France ? Rien ne l'obligeait à exister : ce territoire ne représentait ni un espace géographique cohérent, ni une ethnie, ni une langue. L'Hexagone a été créé *« par le haut »* – c'est-à-dire par l'épée –, grâce aux Capétiens et à leurs successeurs. Contrairement à l'Italie ou à l'Allemagne, il n'a jamais été une nation sans Etat. Mais la France s'est construite ensuite *« par le bas »*, au fil des siècles, et la qualité de Français a fini par relever essentiellement d'une volonté personnelle – *« un plébiscite de tous les jours »*, comme disait joliment Renan.

Les Français n'aiment pas l'Etat. Mais ils en attendent tout et ne lui pardonnent rien. Cette tradition étatique très forte a contribué à développer le sentiment national et à asseoir une haute idée de la France. Si haute que les Français n'imaginent pas que le monde pourrait vivre sans elle. Cette nation, qui professe des idées universelles, confond son histoire avec celle de l'humanité et ne cesse d'intervenir dans les affaires du monde, comme si elle en était comptable.

Les Français ne s'aiment pas entre eux, mais ils aiment la France

Les Français, nous dit Michel Winock, ne s'aiment pas entre eux, mais ils aiment la France. Leur morosité actuelle est nourrie par une sourde inquiétude : ils se demandent si l'intégration européenne ne va pas vider peu à peu l'Etat de ses prérogatives. Menacée « par le haut », la France peut-elle être sauvée *« par le bas »* ? Le sentiment national lui-même paraît atteint par une double « invasion » étrangère : les immigrés du tiers-monde et la culture anglo-saxonne.

La France dispose pourtant d'atouts considérables. Elle s'est enrichie, rajeunie et même embellie, assure l'historien, qui invite ses compatriotes à abandonner leur longue lamentation. Cessons, dit-il, de cultiver une sorte de dégoût glorieux ou de fierté malheureuse que nous traînons depuis des lustres. Puisons dans le passé des exemples d'énergie plutôt que des objets de regrets éternels.

Liberté, égalité, fraternité... Nous avons la liberté, remarque Michel Winock, et la défendons jalousement, au point de basculer dans l'individualisme. Nous avons une passion pour l'égalité, quitte à vouloir nous distinguer constamment les uns des autres. Manquerait-il, par hasard, un peu de fraternité ?

Le troisième volet du triptyque ne relève d'aucune loi. Complément indispensable des deux autres, il est tombé en désuétude. Le mot n'est même plus prononcé tant il paraît ringard. On lui préfère la « solidarité » : un terme plus modeste, qui évoque l'assistance à des personnes en difficulté, et reflète le retour à une vieille peur, celle des vagabonds et des mendiants.

Les Français, ces *« anarcho-bonapartistes »*, sont toujours à la recherche d'un roi... pour lui couper la tête. Plutôt que de courir après un père, Michel Winock leur suggère de se rappeler qu'ils sont *« frères »*. Non pas pour viser un consensus (*« toujours mou »*) mais pour retrouver un peu de cette *« fraternité vivante »* dont parlait Michelet et qui fit rêver quelques naïfs en 1968, l'espace d'un printemps. Mais non, décidément, le mot *« frères »* ne passe pas...

Robert Solé

★ **Michel Winock**, *Parlez-moi de la France*, **Plon, 280 p., 119 F.**

RECTIFICATIF
ANTOINE PINAY

A la suite de l'article consacré à la mort d'Antoine Pinay dans *Le Monde* du 14 décembre 1994, Geneviève de Gaulle nous prie de préciser que, contrairement à ce qui était écrit, Antoine Pinay ne lui avait pas établi de faux papiers pendant la guerre, afin de l'aider à échapper à une arrestation. *« Je n'ai jamais rencontré Antoine Pinay*, écrit Mme de Gaulle, *il ne m'a jamais procuré de faux papiers. D'ailleurs, dans le mouvement Défense de la France auquel j'appartenais, nous fabriquions, je crois, les meilleurs papiers de zone nord. Ce qui ne m'a pas empêchée d'être arrêtée le 20 juillet 1943 et déportée plus tard à Ravensbrück. (...) Je me suis engagée dans la Résistance dès juin 1940, et si j'ai en effet utilisé à plusieurs reprises des faux papiers, c'était dans le cadre de mes missions de combat (et sans l'aide d'Antoine Pinay !). »*

ENTREPRISES

TÉLÉPHONIE L'Union européenne a prévu de déréglementer les services de télécommunications à partir du 1er janvier 1998, mais l'Allemagne prend les devants pour tenter de combler son retard dans ce secteur. Anticipant cette déréglementation, le groupe britannique BT (ex-British Telecom) a conclu une alliance avec Viag pour offrir des services de téléphone et de téléinformatique aux clients allemands et étrangers.

● Parallèlement, le géant allemand Daimler Benz essaye de compléter sa diversification dans de nouveaux secteurs. Il souhaite proposer des matériels de télécoms fabriqués en association avec Northern Telecom (Canada).

● L'irruption du groupe britannique BT sur le marché de l'Allemagne fédérale va renforcer le rapprochement franco-allemand des opérateurs publics Deutsche Telekom et France Télécom. L'accélération de la déréglementation dans le secteur des télécommunications dans les pays européens est spectaculaire.

L'Allemagne anticipe la déréglementation de ses télécommunications

BT (ex-British Telecom), associé au conglomérat allemand Viag, projette d'exploiter un réseau téléphonique outre-Rhin. Parallèlement, Daimler Benz s'allie à Northern Telecom (Canada) dans le secteur des matériels

BONN
de notre correspondant

Tout récemment, le chancelier Kohl, lors d'une conférence de presse, s'est montré très intéressé par l'avenir des « autoroutes de l'information ». Malheureusement pour lui, ses auditeurs ont rapidement remarqué qu'il les confondait avec des autoroutes classiques, et qu'il pensait plus au trafic des voitures et des camions qu'à celui des messages électroniques. Dans les cercles politico-industriels de Bonn, on a bien ri de cette bévue. Il n'empêche : l'Allemagne brigue un des tout premiers rôles au sein de la future « société de l'information » et se prépare activement à ce vaste changement d'époque.

En témoignent les deux alliances annoncées mardi 10 janvier par le britannique BT (ex-British Telecom) d'une part, et par le canadien Northern Telecom d'autre part, qui, avec l'appui de groupes industriels allemands, aspirent à jouer un rôle de premier plan outre-Rhin. BT va ainsi créer avec le conglomérat Viag une société commune, Viag Interkom, qui sera candidate à une licence d'exploitation de réseaux téléphoniques, une fois le monopole levé au 1er janvier 1998. Chacun des deux partenaires détiendra 37,5 % du capital de cette société, le solde sera détenu par plusieurs autres groupes industriels allemands dont l'identité n'a pas été révélée. De son côté, le fabricant canadien de matériel téléphonique Northern Telecom s'associe avec Daimler-Benz Aerospace, filiale aéronautique du géant industriel, pour offrir services et équipements aux opérateurs de télécommunications sur les marchés allemands et d'Europe de l'Est.

Le marché allemand des télécommunications, devenu, avec l'unification, le premier d'Europe, se trouve au cœur des réflexions stratégiques des plus grands groupes mondiaux. L'Allemagne représente déjà plus de la moitié du marché européen des télécommunications (infrastructures et services). Or, d'après les estimations de la Deutsche Telekom, le marché allemand devrait augmenter au rythme soutenu de 7 à 8 % par an d'ici à l'an 2000, pour passer d'un volume actuel de 72,5 milliards de marks à 115 milliards de marks. Les plus grands groupes industriels allemands, et même les banques et les assurances, se préparent dès maintenant à la libéralisation du marché des télécommunications. Cette ouverture du marché se traduira par l'abolition du monopole de Deutsche Telekom sur la transmission de la voix et permettra par ailleurs à des entreprises privées de construire leurs propres réseaux. D'après une récente étude de la Deutsche Bank Research, Deutsche Telekom contrôle actuellement 88 % du marché allemand des services de télécommunications. Sa part devrait reculer avec la dérégulation, mais demeurer de 73 % en 2001.

Les grandes alliances mondiales
(poids, en milliards de dollars)

FRANCE TELECOM - DEUTSCHE TELEKOM - SPRINT	
● France Telecom (Fr)	25,3
● DBT (All.)	35,4
● Sprint (Etats-Unis)	11,4
ATT - UNISOURCE - WORLDSOURCE	
● Unisource :	
Telia (Suède)	2,8
PTT Nederland (Pays-Bas)	5,9
PTT Suisses (Suisse)	6,2
Telefonica (Espagne)	9,587
● Worldsource : ATT	29,1
KDD (Japon)	2,2
Singapore Telecom	1,9
BT - MCI - VIAG	
● BT (ex British Telecom)	13,7
● MCI	11,9
● VIAG	-

Source IDATE Analyses industrielles

Les regroupements entre opérateurs des télécommunications selon leur chiffre d'affaires 1993 (en milliards de dollars) réalisé dans ce secteur (1 dollar = 5,40 francs).

BRÈCHES DANS LE MONOPOLE

Les géants RWE (premier distributeur d'électricité allemand), Mannesmann (un des leaders de la construction mécanique), VEBA (spécialisé dans l'énergie), et même la Deutsche Bank et plus récemment Daimler-Benz, se sont engouffrés dans ce secteur. En profitant des premières brèches déjà autorisées dans le monopole de Deutsche Telekom, ces nouveaux acteurs ont commencé à bâtir leurs positions dans le téléphone mobile (c'est le cas de Mannesmann et de VEBA), les réseaux de transmissions de données ou les réseaux « corporate » interentreprises (c'est le cas de RWE et de la Deutsche Bank).

L'Allemagne se veut championne de la déréglementation, en matière de télécommunications comme ailleurs. C'est sous sa présidence européenne que la libéralisation des réseaux de télécommunications à la date du 1er janvier 1998 a été adoptée par une majorité de pays de l'Union, le 17 novembre dernier. Depuis lors, le ministre des postes, Wolfgang Bötsch (membre de la CSU bavaroise), n'exclut pas de faire cavalier seul et d'entreprendre l'ouverture du marché allemand avant tout le monde, peut-être dès 1996. Les industriels exercent une pression incessante en ce sens sur le gouvernement de Bonn.

En cours de privatisation, Deutsche Telekom ne manque pas d'atouts, notamment en termes d'infrastructures de première qualité, mises en place au prix d'un lourd endettement. L'Allemagne dispose ainsi du plus grand réseau ISDN d'Europe, ainsi que du plus grand réseau câblé (13,5 millions de foyers branchés) et d'un des plus importants réseaux de téléphone mobile sur le continent (2,2 millions de clients). En ex-RDA, Deutsche Telekom a remplacé des lignes téléphoniques vétustes (certaines n'avaient pas été remplacées depuis 1907 !) par un réseau ultra-moderne en fibre optique.

PHASE DÉCISIVE

Les dépenses publiques d'hier feront les profits privés de demain. Quant à la privatisation de Deutsche Telekom, elle se justifie au nom d'un renforcement de compétitivité et d'efficacité, indispensable dans le nouveau contexte mondial. Les dirigeants de Deutsche Telekom sont parmi les plus farouches opposants d'une dérégulation trop rapide du marché des télécommunications, qui risquerait d'entraîner pour elle des pertes rapides de parts de marché. Elle pourrait perdre du jour au lendemain de précieuses ressources qu'elle perçoit actuellement encore grâce à la location de ses réseaux aux opérateurs de téléphone mobile ou de réseaux « corporate ».

D'après l'étude de la Deutsche Bank Research publiée récemment, la concurrence, au lendemain de la dérégulation, devrait d'ailleurs se concentrer sur les activités liées aux services pour entreprises, alors que Deutsche Telekom devrait conserver l'essentiel de sa clientèle particulière, qui rapporte évidemment moins de profits. Pour conserver une avance technologique sur ses concurrents, Deutsche Telekom a d'ailleurs passé un accord avec Microsoft en octobre 1994. Cette alliance lui permettra de proposer des services sophistiqués dans toutes les gammes de la télécommunication électronique.

Depuis le 1er janvier 1995, Deutsche Telekom est entrée dans une phase décisive de sa privatisation. Elle a pris la structure d'une société par actions (de même que la Deutsche Post et la Deutsche Postbank, les deux autres piliers issus de l'ancienne Deutsche Bundespost). L'Etat fédéral conservera le contrôle de l'ensemble à travers une société-holding, et s'est engagé à ne pas vendre la moindre de ses parts avant 1999 (elle en conservera d'ici là 75 %). La privatisation se fera sous la forme d'une augmentation de capital, l'entrée en Bourse devant avoir lieu à partir du 1er janvier 1996.

Les 230 000 salariés de l'entreprise conserveront pour la plupart le statut de fonctionnaires, et ne pourront donc pas être licenciés. Après de très longues discussions avec les syndicats, et plusieurs semaines de grève au mois de juin 1994, les dirigeants de l'entreprise et les représentants des salariés ont résolu le problème le plus épineux de la privatisation : celui des retraites, qui faisaient jusqu'ici l'objet d'une garantie de l'Etat et pour lesquelles aucune provision n'avait été prévue dans les comptes de l'entreprise. Un fonds de pension sera créé. Il sera alimenté par des versements réguliers de la part de Deutsche Telekom, avec garantie de l'Etat en cas de défaillance financière. Autrement dit, il s'agit d'une privatisation certes, mais « accompagnée » de très près.

Lucas Delattre

Deux protagonistes

■ **VIAG** est un conglomérat diversifié. Il réalise un chiffre d'affaires d'environ 40 milliards de DM (136 milliards de francs) et emploie près de 110 000 salariés.
Ses principales activités sont :
-Négoce industriel, (Klöckner) : 23 % du chiffre d'affaires
-Energie, (Bayernwerk) : 20 %
-Transports (Kühne und Nagel) : 14 %
-Alumium (VAW) : 12 %
-Papier (PWA), en passe d'être cédé : 11 %
-Emballage : 9 %
-Chimie, Verre : 7 %
-Fours réfractaires : 4 %

■ **Daimler-Benz**, premier groupe industriel allemand, a réalisé en 1993 un chiffre d'affaires de 97,7 milliards de DM (332 milliards de francs) et emploie 350 000 salariés. L'an dernier, il a enregistré une perte de 1,8 milliard de DM (6,2 milliards de francs).
Ses activités se répartissent en quatre grands secteurs :
–Automobile (Mercedes-Benz) : 70 % du chiffre d'affaires
–Aéronautique (Dasa, MBB) : 14 % – Services informatiques (Debis) : 8,6 % – Electrotechnique (AEG) : 7,4 %

COMMENTAIRE

BLOCS CONTRE BLOCS

En une journée, l'Allemagne est entrée de plain-pied dans la nouvelle ère des télécommunications. La déréglementation, c'est-à-dire la suppression des monopoles sur le téléphone détenus par les opérateurs nationaux, est officiellement prévue pour 1998. Mais l'échéance fixée par Bruxelles est d'ores et déjà largement anticipée outre-Rhin.

Le coup d'accélérateur est spectaculaire. Héraut de la libéralisation du secteur, le britannique BT (ex-British Telecom), dont le monopole a été supprimé par le gouvernement Thatcher et qui a été entièrement privatisé, a décidé de bousculer le calendrier. Et de s'allier avec le conglomérat Viag, l'un des premiers groupes allemands qui, à l'instar de ses compatriotes Veba, Mannesmann, ou Thyssen, aux activités traditionnelles, est convaincu qu'une nouvelle révolution industrielle se prépare, dont le moteur sera les télécommunications. « Le marché des télécommunications présentera en l'an 2000 un potentiel supérieur à celui de l'industrie automobile en terme de chiffre d'affaires », expliquait le géant de l'acier Thyssen, fin décembre 1994. Parallèlement le marché des centraux va s'ouvrir et Daimler, associé au canadien Northern Telecom compte en profiter.

BT et Viag s'apprêtent donc à croiser le fer avec Deutsche Telekom et son allié France Télécom. A posteriori, l'offensive lancée par BT outre-Rhin témoigne de la validité de la stratégie de l'opérateur français qui a fait de son alliance allemande un axe majeur.

BT, allié à l'américain MCI et à présent associé à Viag, d'une part, France Télécom et Deutsche Telekom, d'autre part, qui ont prévu de se rapprocher le plus possible et qui se sont associés à Sprint, concurrent outre-Atlantique de MCI, forment clairement aujourd'hui deux coalitions rivales. L'un et l'autre ambitionnent de devenir le pôle autour duquel se réorganiseront les télécommunications européennes. L'annonce BT-Viag devrait avoir pour conséquence de souder davantage l'alliance France Télécom-DBT, dont le principe doit néanmoins être autorisé par Bruxelles.

Caroline Monnot

France Télécom s'estime conforté dans sa stratégie

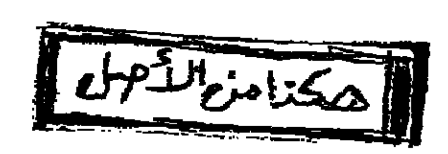
France Télécom réagit plutôt sereinement à l'alliance annoncée mardi 10 janvier par son grand rival, le groupe britannique BT avec l'allemand Viag. Pour Marcel Roulet, le président de l'opérateur public français, « BT est en train de se rendre compte qu'on ne peut pas pénétrer comme cela un marché, y compris en Europe, qu'il faut s'allier avec un groupe national. Pour attaquer l'Espagne, ils ont dû s'appuyer sur le Banco Santander. Maintenant, pour percer en Allemagne, ils s'appuient sur Viag. Même quand on s'appelle BT, on doit trouver des alliances ! ». « Politiquement », ce partenariat est même considéré comme une bonne nouvelle. D'abord, parce que BT reconnait ainsi que la suppression des monopoles dans les télécommunications, prévue dans la plupart des pays européens, au 1er janvier 1998, imposera des règles. « La concurrence totale ne se fera pas n'importe comment.

Il y aura des licences d'exploitation. BT se prépare à cette échéance, en se mettant, grâce à son alliance avec un partenaire local, en position de postuler à ces futures licences », estime M. Roulet. En un mot, le groupe britannique accepte tacitement le fait que déréglementation ne signifie pas concurrence sauvage.

Par ailleurs, France Télécom espère trouver dans les développements stratégiques de BT et de son associé MCI en Europe des arguments pour faire passer plus aisément sa propre alliance à Bruxelles. La Commission a décidé d'ouvrir tout récemment une enquête sur le rapprochement France Télécom-Deutsche Telekom (DBT), un partenariat contre lequel s'est déchaîné l'opérateur britannique qui, relayé aux Etats-unis par l'américain ATT, n'a eu de cesse de dénoncer « la collusion de deux monopoles ».

« L'annonce du rapprochement BT-Viag devrait faciliter notre alliance, du point de vue réglementaire », estime t-on chez France Télécom, prouvant que de tels rapprochements ne sont pas des concentrations visant à freiner la concurrence, mais « qu'elles sont nécessaires ». France Télécom estime donc être conforté dans sa propre politique.

C. M



Sodexho s'apprête à racheter le groupe britannique Gardner Merchant

La firme de Pierre Bellon deviendrait ainsi le numéro un mondial de la restauration collective

Pour consacrer 4,6 milliards de francs au rachat du groupe britannique Gardner Merchant, la Sodexho puisera dans son substantiel trésor de guerre, mais fera également appel au marché. Pierre Bellon, le PDG, concrétise les projets de croissance externe annoncés lors de la présentation des comptes de sa société, en décembre 1994, dont il entend faire fructifier les confortables résultats.

SELON ce qui est presque devenu un adage boursier, pour qu'une rumeur soit crédible, il est primordial qu'elle vienne d'outre-Manche. Depuis dimanche 8 janvier, une information publiée dans l'édition dominicale du *Daily Telegraph* faisait état du probable rachat du leader de la restauration collective britannique Gardner Merchant par le groupe français Sodexho pour un montant estimé à 750 millions de livres, soit environ 6,3 milliards de francs. Jusqu'à mardi soir, aucun démenti n'était venu contredire cette information. Mais, pour mettre un terme à des spéculations qui se faisaient de plus en plus pressantes, le groupe de Pierre Bellon a décidé de publier un communiqué, mardi 10 janvier, après la clôture des Bourses de Paris et de Londres, libellé au conditionnel, annonçant qu'*« une alliance entre Gardner Merchant et Sodexho donnerait naissance au premier groupe mondial de restauration collective »*. Dans le cadre de cette *« alliance »*, Sodexho rachèterait 100 % du capital de Gardner Merchant pour un montant de 550 millions de livres (4,6 milliards de francs) correspondant à la valorisation de Gardner Merchant, compte tenu d'un endettement de 180 millions de livres (1,5 milliard de francs). Pour financer ce rachat, la Financière Sodexho souscrirait à une augmentation de capital de 1,1 milliard de francs et aurait recours à un emprunt pour un montant de 2,2 milliards de francs, le solde du financement étant assuré par la trésorerie du groupe.

*L'annonce de cette alliance n'est pas une véritable surprise : on savait depuis l'annonce des résultats, au mois de décembre 1994, que Sodexho n'hésiterait pas à saisir des occasions si certaines se présentaient. Pierre Bellon, PDG du groupe, avait alors déclaré : *« Je suis convaincu que la crise, l'endettement des sociétés, la nécessité de se recentrer sur ses activités de base, amèneront, dans les deux ou trois ans, à des changements d'actionnariat dans quelques-uns des dix groupes mondiaux de restauration et services aux collectivités. »* Le fondateur de Sodexho avait ajouté que le groupe voulait *« être prêt à saisir ces opportunités si elles se présentaient »*. Reconnaissant qu'il disposait déjà d'une capacité importante, il n'excluait pas, si c'était nécessaire, de faire appel au marché, entendant ainsi maintenir un équilibre entre ses capitaux propres (2 milliards de francs) et son endettement (900 millions de francs). Il avait d'ores et déjà précisé que la Financière Sodexho, principal actionnaire du groupe, avec 48 % du capital, suivrait cette augmentation de capital pour maintenir la stabilité de l'actionnariat.

Une fois cette alliance finalisée, le nouvel ensemble deviendrait le premier groupe mondial avec 110 000 personnes et plus de 11 000 exploitations dans 60 pays. Le chiffre d'affaires, calculé sur une base au 31 août 1994, serait de l'ordre de 21,2 milliards de francs et le résultat d'exploitation avoisinerait 800 millions de francs. Concrètement, Gardner Merchant garderait son identité et son autonomie, constituant un pôle indépendant aux côtés des autres filiales du groupe. La cotation des actions Sodexho, suspendue mardi 10 janvier, devait reprendre mercredi 11 janvier. Plus que l'annonce d'un rachat de taille, c'est la perspective d'une augmentation de capital et d'un accroissement de l'endettement du groupe qui avait initialement été mal accueillie par les boursiers.

François Bostnavaron

Morlaix électronique souhaite réintégrer Thomson

LES QUELQUE 320 SALARIÉS de Morlaix électronique, société bretonne spécialisée dans les composants pour radars, ont manifesté mardi 10 janvier devant le siège du groupe public Thomson-CSF, leur ancien employeur, à Paris. Cédée en août 1993 à la Compagnie de microélectronique industrielle (CMEI) qui s'est révélée incapable d'assurer son avenir, Morlaix électronique a été mise en redressement judiciaire le 6 janvier 1994. Depuis, les salariés réclament d'être repris par Thomson, le temps qu'un véritable acquéreur industriel soit retrouvé.

Derrière le cas Morlaix électronique, c'est toute la politique d'essaimage de Thomson-CSF qui se trouve mise en cause. En mai 1990, le groupe décidait, dans le cadre de sa nouvelle politique industrielle, *« de ne garder que ce qui est stratégique et d'extérioriser sa production »*. Il accélère ses désengagements. De nombreux sites sont alors cédés − dont les unités de mécanique de Malakoff, d'Arcueil et de Conflans-Sainte-Honorine, en région parisienne, ainsi que celle de Brive (Corrèze), de Cholet (Maine-et-Loire) et de Morlaix (Finistère).

Pour la CFDT, si Thomson-CSF s'est parfois désengagé au profit de vraies sociétés industrielles, il a aussi cédé un peu rapidement ces anciennes filiales à des repreneurs peu fiables. Dans le cas de Morlaix, le comité central d'entreprise, après avis du cabinet Syntex, avait voté, en mai 1993, à l'unanimité, contre la cession à la CMEI, estimant son projet peu sérieux.

Thomson-CSF rappelle, de son côté, que le groupe a *« essaimé »* une cinquantaine d'activités depuis dix ans et que seulement six d'entre elles se sont soldées par des échecs. Il reconnaît, dans le cas de Morlaix électronique, avoir *« surestimé les capacités du repreneur »* et *« le regrette »*. Le groupe, qui a assuré un volant de charges complémentaires à Morlaix électronique conformément à la convention passée avec la CMEI, estime avoir tenu ses engagements. Et souligne que Morlaix *« n'a vécu en 1993 et 1994 qu'avec les charges du groupe Thomson »*.

Le dossier Morlaix électronique est aujourd'hui au CIRI (le comité interministériel chargé des restructurations industrielles). C'est-à-dire entre les mains de la direction du Trésor qui avait approuvé la cession en 1993.

C. M.

Framatome devrait construire la centrale chinoise Daya Bay 2

FRAMATOME a confirmé mardi 10 janvier des *« négociations très avancées »* avec les autorités chinoises pour la construction de la deuxième centrale nucléaire de Daya Bay (sud de la Chine), dotée de deux réacteurs de 1 000 MW chacun, suite à des informations émanant de milieux industriels proches des négociations, à Pékin. La GNPJVC (Guangdong Nuclear Power Joint-Venture Co. Ltd), la compagnie chargée de la centrale, *« n'a toujours pas donné son accord pour cette opération à laquelle tous les grands contructeurs nucléaires mondiaux sont intéressés ; rien n'a été signé »*, a déclaré un porte-parole de Framatome.

■ **GRANDE-BRETAGNE : l'Etat britannique** a annoncé, mardi 10 janvier, les détails de la vente de la participation de 40 % qu'il détient encore dans National Power et PowerGen, les deux premiers producteurs d'électricité du pays dont 60 % avaient déjà été privatisés en 1991. L'objectif du gouvernement est de se désengager totalement de ces deux groupes. Il s'attend à récolter quelque 4 milliards de livres (33,6 milliards de francs) dans l'opération.

■ **MILITAIRE : la délégation générale pour l'armement** (DGA) a rendu public, mardi 10 janvier, son plan de réorganisation interne (*Le Monde* du 24 décembre 1994). Trois nouvelles directions sont créées : des programmes d'armement, de la stratégie industrielle et technologique, et de la qualité. D'autre part, il est prévu de réunir les anciennes directions des armements terrestres (DAT) et de l'électronique et de l'informatique (DEI) en une seule direction des systèmes terrestres et d'information ; de même, les activités en matière de missiles et de satellites seront groupées en une direction des missiles et de l'espace.
A ce jour, la DGA rassemble environ 50 000 salariés sur une cinquantaine de sites en France et elle gère quelque 85 milliards de francs par an.

■ **AIR FRANCE : la compagnie aérienne** a présenté, mardi 10 janvier, son programme d'été pour les passagers, qui s'appliquera à partir du 26 mars. Il se traduit par une augmentation de fréquences sur de nombreuses destinations, davantage de vols sans escale sur le réseau long-courrier, et la suppression de dix lignes non rentables (Bari, Glasgow, Quito, Lima, Recife, Doha, Karthoum, Bahrein, Maputo et Windhoek). A flotte constante, l'utilisation des avions devrait progresser de 10 %. Seule une ligne est créée entre Orly et Francfort (à raison de 12 vols hebdomadaires) pour tenir tête à Lufthansa.

■ **CHARBONNAGES DE FRANCE : la Sidec** (Société industrielle pour le développement de l'énergie charbon et de la cogénération), filiale de Charbonnages de France (CdF), va bénéficier d'une augmentation de capital de 57,6 millions de francs, qui permet à L'Air liquide de prendre une participation de 20 %. Sidec est la filiale d'ingénierie financière et technique qui étudie, réalise, finance, approvisionne et exploite, directement ou indirectement, des installations utilisant le charbon ou tout autre combustible pour produire vapeur et électricité.

■ **BOUYGUES : le groupe de BTP** participera à la construction du nouveau palais des congrès de Hongkong. Le groupe Bouygues a annoncé, mardi 10 janvier, que sa filiale Dragages et travaux publics (DTP) allait construire en coopération avec le groupe Hip Hing le nouveau palais des congrès de Hongkong, un contrat qui s'élève à 3 milliards de dollars de Hongkong (2,2 milliards de francs). D'une surface de 155 000 mètres carrés, la construction devrait commencer ce mois-ci pour une livraison prévue en février 1997. C'est le sixième gros contrat décroché par DPT à Hongkong.

COMMUNICATION

Le quotidien serbe « Borba » tente de résister à Slobodan Milosevic

LE BRAS DE FER entre le pouvoir serbe et la presse indépendante s'achemine vers un épilogue qui était prévisible. Depuis plusieurs semaines, Slobodan Milosevic, le président serbe, ne cessait de multiplier les entraves à la parution du seul quotidien qui osa dénoncer la responsabilité du régime de Belgrade dans la guerre en Bosnie, condamner les bombardements de Vukovar et de Sarajevo, et prôner le pacifisme contre un nationalisme va-t-en-guerre et ravageur.

Après avoir proclamé illégale la société par actions qui éditait le quotidien indépendant et nommé, à la veille de Noël, le ministre fédéral de l'information, Dragutin Brcin, à la tête d'un nouveau *Borba* – officiel –, les autorités de Belgrade ont poursuivi leur offensive implacable contre le quotidien indépendant en ordonnant sa mise en liquidation et le gel de ses comptes bancaires. L'ensemble de la rédaction avait décidé de résister en occupant vingt-quatre heures sur vingt-quatre les locaux de leur journal et en publiant, depuis le 25 décembre 1994, une édition pirate qu'ils vendaient eux-mêmes à la criée et que les Belgradois s'arrachaient dans l'heure de sa parution (*Le Monde* du 28 décembre 1994).

Borba, le quotidien indépendant, remportait là une victoire. L'édition officielle du même nom, mais confectionnée au siège du ministère de l'information et vendue à un prix trois fois inférieur, restait en kiosque. Le gouvernement avait certes repris l'imprimerie et le réseau de distribution de *Borba* mais, faute de journalistes, se contentait de collectionner, depuis sa parution le 26 décembre 1994, les communiqués officiels et les dépêches de la très officielle agence Tanjug. Résultat : *Borba*, l'*« illégale »* conservait son lectorat et suscitait un mouvement de solidarité chez les intellectuels comme dans l'opinion publique. Le numéro un serbe n'était toutefois pas d'humeur à supporter l'affront d'une centaine de journalistes indépendants. Le coup de grâce ne devait pas se faire attendre longtemps. Son épouse, Mira Markovic-Milosevic, fut la première à annoncer de nouvelles mesures à l'encontre de *Borba*. Dans sa chronique publiée par l'hebdomadaire *Duga*, elle accusait, la semaine dernière, les journalistes indépendants d'être des *« agents de l'étranger qui, pour quelques dollars, trahissent leur pays »* et qui, par conséquent, devaient *« payer comme il se doit pour leur trahison honteuse »*. L'Occident, selon elle, a entrepris de *« coloniser les pays ex-communistes »*, et pour ce faire *« instaure l'économie de marché et finance des médias prétendus* « indépendants » *et des partis politiques soi-disant* « démocratiques ».

CHASSE AUX SORCIÈRES

Mme Milosevic prédit donc une très probable chasse aux sorcières. Une « prédiction » qui a d'autant plus inquiété les journalistes de Belgrade qu'ils savent que, dans sa chronique hebdomadaire, elle annonce systématiquement ce que son époux entreprend dans les semaines qui suivent. Or, pour eux, le texte de la première dame de Serbie ne serait être autre chose qu'une fatwa contre les journalistes indépendants.

Quelques jours plus tard, l'édition pirate de *Borba* était empêchée de paraître. Dans la nuit de lundi 9 au mardi 10 janvier, le journal indépendant ne sortait pas des rotatives de l'imprimerie privée qui l'accueillait depuis Noël. Pour des *« raisons techniques »*, selon la version officielle de l'imprimeur. *« En raison des pressions exercées par les hommes du président auprès de l'imprimeur privé »*, rétorquait-on dans les milieux journalistiques de Belgrade. *Borba* prenait sa revanche en distribuant dans les rues de Belgrade les photocopies de l'édition interdite. Mercredi 11 janvier, *Borba* s'est promis de sortir avec l'appui d'un nouvel imprimeur dont le nom n'a pas été révélé. La bataille de *Borba*, qui signifie « combat », se poursuit.

Florence Hartmann

Le patron de Skyrock dérange la FM depuis quinze ans

Pirate en 1979, pionnier en 1981, Pierre Bellanger, doit faire face à une nouvelle sanction du CSA

DANS LA SOIRÉE du mercredi 11 janvier, au Hard Rock Café, à Paris, la grande famille de la FM fêtera les quinze ans de radio de Pierre Bellanger. C'est sûr, il arrivera précédé de son épaisse revue de presse et de sa nouvelle renommée. Il lèvera son verre à sa radio martyre, et peut-être même au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui a sanctionné pénalement son réseau, mardi 10 janvier, après qu'il a diffusé un programme, la veille, alors que l'instance de régulation lui avait demandé de laisser l'antenne « blanche » pour expier la phrase d'un animateur se réjouissant du meurtre d'un policier (*Le Monde* du 7 janvier 1995). Il lèvera son verre : *« Vive la liberté* des ondes ! ». Pierre Bellanger aime les discours.

Si Pierre Bellanger a refusé de laisser l'antenne « blanche », lundi 9 janvier, et s'il a diffusé des messages d'auditeurs toute la journée, ce n'est pas sans arrière-pensées. Daniel Filipacchi, Franck Ténot et Gérald de Roquemaurel, ses associés (85 % des parts de la station), l'y ont encouragé. Car Pierre Bellanger entretient avec ces responsables de Filipacchi Médias des liens privilégiés. En 1986, ce sont eux qui lui permettent de lancer Skyrock et d'en faire l'un des trois grands réseaux *« jeunes »*, après NRJ et Fun-Radio. Ce sont eux qui, aujourd'hui, s'inquiètent de voir que la radio perd régulièrement du terrain, depuis l'envolée de l'émission « Love in fun », en avril 1994. Cette bataille où s'est embourbé le CSA leur a donné des idées.

Ainsi Pierre Bellanger, trublion de la bande FM et théoricien des ondes – sa *Radio du futur* (Armand Colin, 1992) fait encore référence – a trente-six ans et déjà quinze de métier. En 1979, à la fac de Vincennes, il faisait *« ronronner »* sa Radio-Mongol avec les Rolling Stones. Les radioteurs sont des pirates : mais *« Tonton Pierre »*, comme on l'appelle dans les bureaux exigus de Skyrock, ne veut pas se contenter de rêver. N'avait-il pas adhéré, deux ans plus tôt, avec les premiers écologistes, aux Amis de la Terre ? Pierre Bellanger, barbe et cheveux longs. Il sait grimper sur les toits pour défendre ses antennes. *« J'ai compris qu'il fallait investir les entreprises, seules vraies cellules révolutionnaires ; abandonner le mouvement associatif et entraîner la société dans la révolution des ondes »*.

APPELS À LA DÉLATION

Pierre Bellanger se souvient des leçons de son père, Claude Bellanger, résistant, cofondateur du *Parisien libéré*, de l'Agence France-Presse (avec Jean Marin) et de la Fédération internationale des éditeurs de journaux (FIEJ) : *« Mon fils, un seul journal a hérité des idées de l'esprit de la presse clandestine :* Le Monde ». Avec le quotidien de la rue des Italiens , il lance donc Radio-Cité-Future, juste avant la présidentielle de 1981. Faute de ressources, la radio se taira vite. Qu'importe : *« Le chevalier »* Bellanger, fils de la romancière Christine Arnothy, lance *La Voix du lézard* en 1983 et propose aux Parisiens son cocktail décalé de musique *new-age*. L'autorisation de la publicité pour les radios locales en 1984 ouvre la voie pour Skyrock, l'insolente, qui se lance au printemps 1986.

Radio « jeune » (comme NRJ), radio rock (comme Fun-Radio), Skyrock dérange. Avec Skyman, la station n'hésite pas à lancer des appels à la délation. Arthur, que lui « volera » Fun-Radio, adopte un ton provocateur et nouveau. Mahler inaugure, avec « Bonsoir la planète », les premiers forums des *« nouvelles tribus hertziennes »* (*Le Monde* du 9 mars 1994), vite copiés et vite dépassés. La radio a encore des mœurs de *« pirate »* : Skyrock *« pique »* l'animateur Maurice à la (pauvre) FM indépendante Oui-FM. Et dénonce sa consœur Fun-Radio au CSA en envoyant aux *« sages »* des scripts très chauds de l'émission « Love in fun » (*Le Monde* du 8 mars 1994). Tout en demandant de *« nouvelles règles en la matière »*, elle programme à la rentrée 1994... une copie « hard » de « Love in fun », animée par une star du porno.

Pierre Bellanger agace, mais étonne toujours. Il entame une grève de la faim devant le siège du CSA pour protester contre le refus de l'instance de régulation d'accorder à Skyrock des fréquences dans certaines grandes villes (*Le Monde* du 8 juin 1991). *« Pourquoi faites-vous une radio comme Skyrock, intelligent comme vous êtes ? »*, questionne souvent le CSA, qui l'auditionne régulièrement. Théoricien en France du concept américain des *« niches »* de programmation, il lance en janvier 1994, à Paris, un format *« 100 % chanson française »*, Chante-France, tandis que Multiradio décline pour quatre mille abonnés, sur le câble, une panoplie de radios thématiques en son numérique : l'auditeur peut profiter d'une programmation à la carte (jazz, classique, rock, etc.). Un de ses programmes est d'ailleurs choisi par Roland Faure, un membre du CSA, pour expérimenter la radiodiffusion numérique (DAB). Souvent, pour se détendre, Pierre Bellanger écoute « La cascade », un cocktail *new-age* de musique *« déstressante* pour les raiders de la FM un peu fatigués...

Ariane Chemin

■ **CÂBLE : Lyonnaise communication**, filiale de la Lyonnaise des eaux, a été retenue par Com-Dev, filiale de la Caisse des dépôts, pour reprendre le réseau câblé strasbourgeois Citévision. Cet accord, qui pourrait être finalisé à la fin janvier, fait suite à l'appel d'offres lancé en juin 1994 par Com-Dev pour la reprise de ses réseaux câblés. Pour 800 millions, la Lyonnaise devrait s'adjuger les 14 sites *« hors plan câble »*, France Télécom reprenant les sites *« plan câble »* et Télédiffusion de France (TDF) gérant pour sa part trois autres sites (*Le Monde* du 23 décembre 1994).

■ **PUBLICITÉ : le président intérimaire du groupe publicitaire britannique Saatchi and Saatchi**, Jeremy Sinclair, et deux responsables de secteurs – Etats-Unis et Grande-Bretagne –, Bill Muirhead et David Kersahw, ont démissionné, en liant dans une lettre publique leur geste à la démission forcée de Maurice Saatchi de la présidence du groupe (*Le Monde* du 6 janvier). *« La société est aux mains de personnes qui ne comprennent pas la publicité et semblent disposées à ignorer l'avis de ceux qui la connaissent »*, écrit M. Sinclair, tandis que M. Kershaw dénonce le *« vandalisme commercial qui a commencé »*.

■ **PRESSE : Georges Montaron** démissionne de la présidence du Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne (SPHP) pour protester contre le projet de fusion de son syndicat avec ceux de la Fédération nationale de la presse hebdomadaire, au sein du nouveau syndicat de la presse magazine et d'information. La création de ce nouveau syndicat se fait notamment sous l'impulsion d'Hachette, de la Générale occidentale, filiale d'Alcatel-Alsthom, propriétaire de *L'Express* et du *Point*, de Prisma Presse, et d'EMAP.

L'Europe affronte une nouvelle crise monétaire

La peseta et la lire, au plus mal, sont victimes de la situation politique et économique en Espagne et en Italie. L'escudo portugais et la couronne suédoise sont également touchés

Les monnaies européennes considérées comme « faibles » sont victimes depuis plusieurs semaines d'une défiance croissante des marchés. La lire, la peseta et l'escudo sont tombés au plus bas niveau de leur histoire mardi 10 janvier. Une journée qui a fait subir au système monétaire européen (SME) sa plus grave crise depuis l'été 1993.

La tension sur les devises ibériques a obligé les banques centrales espagnole et portugaise à intervenir pour défendre leurs monnaies. La couronne suédoise a de nouveau perdu du terrain.

Dans le même temps, les Bourses latino-américaines ont frôlé le krach sous la pression de la crise financière mexicaine, qui a également pesé sur les devises américaine et canadienne, partenaires du peso dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain. Le peso a repris sa chute interrompue par l'intervention, lundi 9 janvier, de la Réserve fédérale américaine.

La devise mexicaine est repartie à la baisse, revenant de 5,15 pour 1 dollar à 5,7.

UNE CRISE de grande ampleur secoue à nouveau l'Europe des monnaies. La vague n'a pour le moment rien de comparable à celle qui, d'août 1992 à août 1993, avait fait exploser le système monétaire européen. Mais le SME nouvelle manière, avec ses marges de fluctuations élargies à 15 %, pourrait subir le premier choc de son existence. La peseta s'approche de son cours plancher, face au deustschemark de 91,91. Mardi 10 janvier et mercredi 11 janvier, la devise espagnole s'échangeait autour de 87 pour 1 mark, soit 10 % en dessous de son cours central (79,11 pour 1 mark).

Illustration de l'effervescence dans les salles de marché, des rumeurs de sortie du SME de la peseta ont fait leur réapparition mardi 10 janvier. La Banque d'Espagne s'est empressée de les démentir, mais les précédentes rumeurs de ce type remontaient à l'été 1993. Toujours mardi 10 janvier, les banques centrales de l'Espagne et du Portugal sont intervenues pour soutenir leurs devises. C'est la première fois que des instituts d'émission européens ont été forcés de défendre leur monnaie depuis l'été 1993.

Les devises aujourd'hui attaquées sont, à l'exception de la couronne suédoise, celles de l'Europe du Sud, et avant tout la peseta, la lire et l'escudo, qui ne cessent depuis trois semaines de battre des records historiques de faiblesse devant le deustchemark – au point de faire craindre à certains analystes la contagion à l'Europe du Sud d'un scénario à la mexicaine, la défiance alimentant la défiance. Force est de constater que les hausses de taux décidées la semaine dernière par la Banque d'Espagne et la Banque de Suède n'ont pas pu enrayer la chute de la peseta et de la couronne. Considérées au contraire comme des aveux de faiblesse, elles ont accéléré ce que les Anglo-Saxons appellent la course vers la qualité, en l'occurrence la fuite vers les monnaies refuges deutschemark et franc suisse.

La peseta et la lire sont victimes à la fois des fragilités politiques et économiques de l'Espagne et de l'Italie. La déstabilisation du gouvernement espagnol a été le facteur déclenchant de la chute de la peseta. La devise espagnole a très mal réagi à l'allocution, lundi soir, du chef du gouvernement, Felipe Gonzalez, qui a catégoriquement démenti toute collusion avec les GAL et refusé d'envisager une démission ou une dissolution du Parlement. Quant à la lire, déjà en marge du SME, elle est elle aussi affectée depuis des semaines par la crise politique italienne. Sa baisse s'est amplifiée depuis lundi, et les rumeurs d'abaissement de la note financière de l'Italie sont accompagnées d'une crainte de hausse des taux de la banque centrale. La devise italienne a touché, mardi 10 janvier, un plancher historique à 1 059,6 pour 1 deutschemark, avant de terminer la journée à 1 057,7 contre 1 050,7 la veille.

Les incertitudes politiques n'expliquent pourtant pas tout. Les économies espagnole, italienne et suédoise souffrent toutes à des degrés divers de déficits importants. La présentation, mardi matin, du budget suédois, qui table sur un déficit de 243,4 milliards de couronnes (175 milliards de francs), a été mal reçue sur les marchés : la couronne suédoise est descendue jusqu'à 4,9150 pour 1 deutschemark, avant de terminer à 4,88 contre 4,8320 lundi.

La défiance des marchés à l'égard des monnaies dites faibles reflète un sentiment de plus en plus répandu selon lequel la rigueur budgétaire annoncée partout en Europe pour réduire les deficits n'est pas réalisable. Aux yeux des investisseurs, les économies italienne, espagnole et suédoise sont engagées dans des cercles vicieux.

Elles sont condamnées par la logique de Maastricht et la pression des marchés à réduire dans des proportions considérables leurs déficits, ce qui signifie des politiques de rigueur insupportables au sortir d'une récession et pénalisantes pour l'emploi et l'investissement. La crainte des analystes est aujourd'hui que la faiblesse politique en Espagne et en Italie rende encore plus incertaine la réduction de leurs déficits. Mais même si cette logique de rigueur redevenait possible, elle se traduirait aussi par une relative faiblesse de la monnaie, conséquence du peu de vigueur des économies soumises à une purge sévère. « *Les marchés énoncent à nouveau une vérité première : c'est quand une économie est forte que sa monnaie est forte, pas l'inverse* », explique Alain Fiorucci, du cabinet d'études Soprofi.

Eric Leser

Les milieux d'affaires italiens s'inquiètent

MILAN
correspondance

« *Ou nous allons en enfer, ou bien au paradis.* » Leonardo Leoni, analyste au centre d'étude de la banque Mont Paschi di Siena tire la sonnette d'alarme face à l'effondrement de la lire. Si l'incertitude politique devait encore se prolonger ou déboucher sur des élections anticipées, la spirale de baisse pourrait, selon lui, entraîner la devise italienne vers les 1 100 lires pour un DM. « *La fuite des capitaux, étrangers et italiens, est telle qu'il est difficile de savoir jusqu'où la lire peut descendre* », estime M. Leoni, en soulignant que « *les exportateurs italiens, favorisés actuellement par l'évolution de la monnaie, préfèrent conserver leurs fonds à l'étranger plutôt que de les rapatrier en Italie* ».

Mardi 10 janvier, en fin de journée, la lire a un peu remonté la pente, à 1057,50 pour un mark, se remettant péniblement des rumeurs diffusées la veille sur un possible abaissement de la note attribuée à la dette publique italienne par l'agence de notation Standard & Poor's.

Aucune raison de crier victoire pourtant. « *Il faut un gouvernement stable et rapidement, ou la chute actuelle ne sera qu'un début* », avertit M. Leoni, en estimant qu'un exécutif se limitant à préparer des élections équivaudrait à un coup d'épée dans l'eau. « *Il serait trop occupé par les questions politiques pour faire les réformes dont le pays a besoin pour réduire le déficit public* », dit-il. La lire pourrait repartir brusquement à la hausse, selon Marcello Sallusti, du Nomura Research Institute, joint à Londres, si le président italien Oscar Luigi Scalfaro réussissait à « *former un gouvernement d'urgence capable d'adopter une loi de finances additionnelle ou si des élections permettaient d'éclaircir rapidement la situation* ». L'essentiel est de parvenir à installer un gouvernement qui dure plus de six mois.

Dans les milieux d'affaires comme sur les marchés financiers, l'écroulement de la lire suscite réflexion et préoccupation. Le responsable financier de la fédération patronale italienne, Confindustria, Giovanni Palladino, a estimé mardi que « *le taux de change de la lire est arrivé à des niveaux absurdes* ». « *Si un gouvernement stable est constitué à court terme, on assistera à un très net rétablissement* », a-t-il prédit. La Confindustria est en tout cas opposée à une hausse des taux directeurs de la Banque d'Italie pour favoriser une remontée de la lire.

Emmanuelle Modugno

Mark contre lire — En lires, échelle inversée — 940, 960, 980, 1000, 1020, 1040, 1060 — janv. 1994, janv. 1995 — 1058,20

Mark contre peseta — En pesetas, échelle inversée — 80,5, 81,5, 82,5, 83,5, 84,5, 85,5, 86,5, 87,5 — janv. 1994, janv. 1995 — 87,19

Les monnaies de l'Europe du Sud sont victimes de la défiance des marchés

Madrid fait valoir ses bons indices économiques

MADRID
de notre correspondant

En dépit de l'intervention, lundi 9 janvier, de Felipe Gonzalez à la télévision, la peseta a continué de baisser, mardi, pour atteindre un nouveau cours historique de 87,10 par rapport au deutschemark. Entraînée, la Bourse chutait de 0,57 %.

Le ministre de l'économie et des finances, Pedro Solbes, a cherché à tranquilliser les marchés en déclarant que « *dans les prochains jours la raison s'imposera et la peseta reviendra à un cours conforme à notre réalité* ». Le ministre dément toute de modification de la position de la peseta au sein du SME (système monétaire européen), car, a-t-il affirmé, « *avec les données économiques actuelles et la stabilité politique garantie, cela n'a pas de sens* ».

Les attaques contre la peseta et le manque de confiance des investisseurs ont été provoqués par le rebondissement du scandale des GAL (groupes antiterroristes de libération). Cette crise politique a provoqué l'incertitude sur l'avenir politique des socialistes.

Le gouvernement prépare un certain nombre de mesures qui devraient être adoptées au conseil des ministres, vendredi 13 janvier. Elles concerneront le budget 1996 et viseront à contenir l'inflation, à réduire la fraude fiscale ainsi que les dépenses publiques. Le déficit du budget pour l'année 1994 a, d'ailleurs, baissé de 8,2 % par rapport à 1993. Le gouvernement espère que les bons indices de ce début d'année, notamment en matière de chômage et de croissance, permettront de rassurer les milieux financiers.

« *Les investisseurs sont fatigués des messages tranquillisateurs de Felipe Gonzalez*, faisait néanmoins remarquer le directeur d'une société de Bourse. *S'il ne dit rien de nouveau, le marché va continuer à chuter.* » Alfredo Pastor, secrétaire d'Etat à l'économie, n'excluait pas une nouvelle hausse des taux d'intérêt après le relèvement le 4 janvier du taux directeur de 7,35 % à 8 %.

Michel Bole-Richard

Mini-krach boursier en Amérique latine

Les Bourses latino-américaines ont fortement fléchi mardi 10 janvier sous la pression de la crise financière mexicaine. Mexico a abandonné en clôture 6,26 % à l'issue d'une séance frénétique qui a vu le marché perdre jusqu'à 11 %. La banque centrale mexicaine a évité un véritable krach en injectant massivement des liquidités. Sao Paulo, la principale place financière brésilienne, a chuté de son coté de 9,8 % , Buenos Aires a perdu6,49 %, Santiago a terminé en baisse de 3,73 % après avoir abandonné 5 % en cours de séance et enfin Lima a enregistré un recul de 8,44 %.

Le peso mexicain est reparti à la baisse, s'inscrivant à 5,7 pour 1 dollar contre 5,15 lundi. En dépit d'une intervention massive de la Banque du Canada, le dollar canadien évoluait à son plus bas niveau des neuf dernières années autour de 0,70 dollar américain.

DANS LA PRESSE

FINANCIAL TIMES

Un éternuement de la Réserve fédérale américaine provoque souvent un rhume pour l'Europe et même des maladies plus mauvaises. Mais les événements monétaires de cette semaine mettent en relief une réaction en chaîne fonctionnant dans une autre direction. Pendant que le gouvernement mexicain luttait pour stabiliser sa monnaie et l'équilibre des marchés, les marchés des actions et des monnaies, au Brésil, en Argentine, en Italie, en Suède, en Espagne et au Canada s'orientaient aussi vers le Sud. Cela signifie-t-il que les pays occidentaux peuvent maintenant attraper le rhume des pays du tiers-monde ? La réponse la plus rapide à à cette question est « non » : les événements intérieurs dont ces pays sont le théâtre peuvent expliquer la chute dramatique de la confiance placée dans les marchés.

INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE

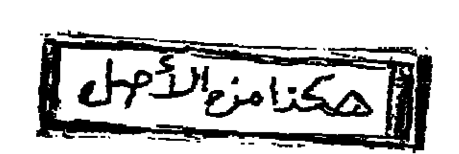
Selon certains économistes, la principale raison du glissement de ces monnaies [la peseta et la lire] tient à la crainte des investisseurs face à des déficits croissants et à un manque de discipline sur le plan fiscal – en Espagne, à cause de la faiblesse d'un gouvernement qui pourrait risquer de s'effondrer, et en Italie, parce que le gouvernement s'est déjà effondré et que l'on est dans l'incertitude quant à savoir qui pourrait former le prochain.

Alan Friedman

LA REPUBBLICA

Tout s'effondre : la lire, la Bourse, les titres d'Etat. Les opérateurs comme le gouverneur sont sur la brèche à cause de l'instabilité du cadre politique. Eux-aussi réclament des assurances et des signes convaincants de politique économique pour le malade italien.

Elena Polidori



■ **LA BANQUE DU CANADA**, face à l'affaiblissement du dollar canadien par rapport à la devise américaine, a annoncé, mardi 10 janvier, une hausse de 0,12 % de son taux d'escompte à 7,24 %.

■ **LES COURS DU CUIVRE** se sont envolés de 45 dollars la tonne sur le marché des métaux londoniens pour clôturer à 3 038 dollars, leur plus haut niveau depuis le mois d'avril 1989.

■ **LES BOURSES LATINO-AMÉRICAINES** ont dans leur ensemble accusé de fortes baisses : Caracas a abandonné 4,1 %, Buenos Aires a chuté de 6,5 %, Sao Paulo a perdu 9,8 % et Mexico, 6,7 %.

■ **LA LIRE**, toujours victime de la crise politique en Italie, a touché un nouveau plus « bas niveau » historique, mardi en début d'après-midi, contre le deutschemark, à 1 058 lires pour un mark.

■ **LA PESETA**, déjà fortement chahutée lundi, battant plusieurs fois des records à la baisse par rapport au deutschemark, a de nouveau dévissé mardi, tombant à 87,20 pesetas pour un mark.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Du jour | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↘ 3 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Valse-hésitation à Paris

Indice CAC 40 sur un an

CAC 40/5 jours

La tendance était hésitante, mercredi 11 janvier, à la mi-journée à la Bourse de Paris, dans un marché assombri par les crises que traversent le Mexique, l'Italie et l'Espagne.

En baisse de 0,20 % à l'ouverture, puis brièvement en hausse de 0,10 %, l'indice CAC 40 affichait une heure et demie plus tard un repli de 0,12 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises perdaient en moyenne 0,19 % à 1 855,70 points.

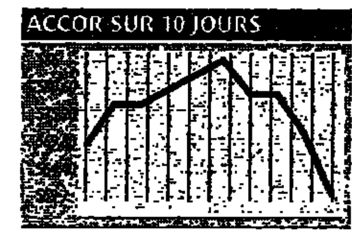
Le volume des transactions était une fois encore faible avec 943 millions de francs échangés sur le compartiment à règlement mensuel dont 600 millions de francs sur les valeurs du CAC 40. En fin de journée, mardi, le marché parisien avait réussi à limiter les dégâts (– 0,27 %) grâce à une forte hausse du marché obligataire allemand qui avait permis un redressement, en fin de journée, de son homologue français.

Du côté des valeurs, les échanges sur Sodexho étaient importants, portant déjà sur 0,70 % du capital. Le groupe de restauration collective est sur le point d'acquérir un groupe britannique. L'effet dilutif sur les bénéfices de l'augmentation de capital que lancerait le groupe à l'occasion de cette acquisition pesait sur le titre qui perdait 0,9 %.

Accor, valeur du jour

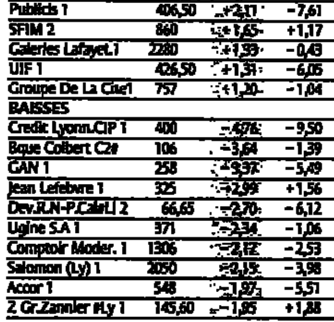
Un jour après le verdict sévère de l'agence de notation financière Moody's sur la note court terme d'Accor, sa concurrente Standard and Poor's s'est montrée plus clémente, mardi 10 janvier, avec le groupe d'hôtellerie et de restauration, en lui attribuant une note court terme et une note de référence long terme situées dans la catégorie « investissement ». Accor a terminé sur recul de 2,1 % à 559 francs dans un volume étoffé de 130 000 titres.

ACCOR SUR 10 JOURS



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES	clôture Francs	Variation sem. F	Variation sem. %
Immob.Phenix 1	49,50	+4,43	–1,98
Salvepar (Ny) 2	435	+3,87	+8,02
Plastic-Omn.(Ly) 1	540	+2,86	–6,25
Legrand ADP 1	4395	+2,21	–0,22
UIS 2	219,80	+2,19	+3,19
Publicis 1	406,50	+2,11	–7,61
SFIM 2	860	+1,65	+1,17
Galeries Lafayet.1	2280	+1,59	–0,43
UIF 1	426,50	+1,31	–6,05
Groupe De La Cite1	757	+1,20	–1,04
BAISSES			
Credit Lyonn.CIP 1	400	–4,76	–9,50
Bque Colbert C2#	106	–3,64	–1,39
GAN 1	258	–3,37	–5,49
Jean Lefebvre 1	325	–2,99	+1,56
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	66,65	–2,70	–6,12
Ugine S.A 1	371	–2,34	–1,06
Comptoir Moder. 1	1306	–2,12	–2,53
Salomon (Ly) 1	2050	–2,15	–3,98
Accor 1	548	–1,97	–5,51
2 Gr.Zannier #Ly 1	145,60	–1,95	+1,88

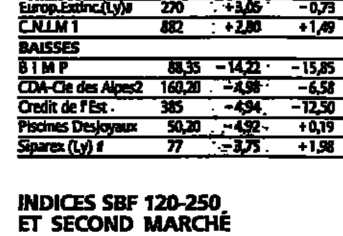


VALEURS LES PLUS ACTIVES

	Titres échangés	Capitalisation en KF
Carrefour 1	31265	68596500
Alcatel Alsthom 1	96570	44360634
Peugeot 1	55550	41309625
LVMH Moet Vuitton1	49230	40353450
Sodexho 1	42620	36325360
Danone (ex BSN) 1	48820	36134060
Imetal 1	61450	30103685
Elf Aquitaine 1	81693	29702281,30
Saint-Gobain 1	45310	27440740
AGF-Ass.Gen.France	114980	23427065

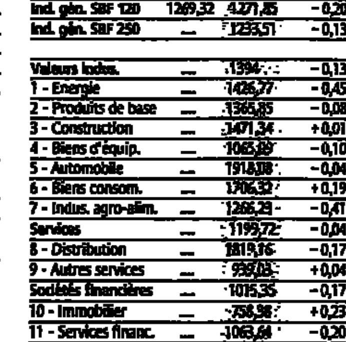
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES	Clôture Francs	Variation semaine F	Variation semaine %
Gel 2000 2	105,90	+7,51	+46,47
Sediver 2 #	220	+7,26	—
Ecco Trav. Tempo 1	295	+3,51	–1,33
Europ.Extinc.(Ly)#	270	+3,05	–0,73
C.N.I.M 1	882	+2,80	+1,49
BAISSES			
B I M P	88,35	–14,22	–15,85
CDA-Cie des Alpes2	160,20	–4,98	–6,58
Credit de l'Est	385	–4,94	–12,50
Piscines Desjoyaux	50,20	–4,92	+0,19
Siparex (Ly) #	77	–3,75	+1,98



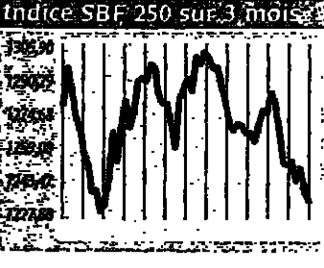
INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	11/01	10/01	Var.%
Ind. gén. SBF 120	1269,32	1271,85	–0,20
Ind. gén. SBF 250	—	1233,51	–0,13
Valeurs indus.	—	1394	–0,13
1 - Energie	—	1426,77	–0,45
2 - Produits de base	—	1365,85	–0,08
3 - Construction	—	1471,34	+0,01
4 - Biens d'équip.	—	1065,89	–0,10
5 - Automobile	—	1918,08	–0,04
6 - Biens consom.	—	1706,32	+0,19
7 - Indus. agro-alim.	—	1266,29	–0,41
Services	—	1199,72	–0,04
8 - Distribution	—	1819,16	–0,17
9 - Autres services	—	939,03	+0,04
Sociétés financières	—	1015,35	–0,17
10 - Immobilier	—	758,98	+0,23
11 - Services financ.	—	1063,64	–0,20
12 - Sociétés invest.	—	1894,93	–0,27
Ind. Second Marché	—	248,06	—



Indice SBF 120 sur 3 mois

Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois

Prises de bénéfice à Wall Street

La Bourse de Tokyo a terminé à la clôture en hausse, mercredi 11 janvier, à la faveur d'arbitrages et d'achats d'opérateurs étrangers sur des valeurs à forte capitalisation. L'indice Nikkei a gagné 47,02 points à 19 548,47 points, soit un gain de 0,24 %, après un gain de 0,29 % la veille. Certains courtiers ont expliqué que les investisseurs étrangers procédaient à une nouvelle répartition de leurs actifs en ce début d'année. Wall Street a réussi, mardi soir, à conserver quelques points de gain à l'issue d'une séance très active. En hausse en cours de journée de 36 points, l'indice Dow Jones a finalement terminé sur une hausse de 5,39 points, soit une avance de 0,14 %. L'érosion des gains est en partie due à des prises de bénéfice. Dans le sillage de la progression de la Bourse de New York, les valeurs se sont redressées en fin de séance au Stock Exchange de Londres, l'indice Footsie des cent grandes valeurs clôturant en hausse de 4,6 points, soit 0,1 %, à 3 060,4 points. En revanche, la hausse n'a pas tenu a Francfort, où les valeurs ont terminé dans le rouge mardi, le DAX perdant 0,39 % à 2 051,10 points dans un marché nerveux.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 10/01	Cours au 09/01	var. en %
Paris CAC 40	1864,220	1859,190	—
New-York/DJ indus.	3861,350	3890,620	—
Tokyo/Nikkei	19444,900	19501,500	—
Londres/FT100	3055,800	3060,400	—
Francfort/Dax 30	2059,180	2051,100	—
Frankfort/Commer.	202,080	202,080	—
Bruxelles/Bel 20	1567,240	1559,880	—
Bruxelles/Général	1390,470	1383,930	—
Suisse/SBS	135,660	134,900	—
Amsterdam/Gé. Cbs	277,500	276,300	—
Madrid/Ibex 35	279,590	278	—
Stockholm/Affarsal	1279,080	1279,080	—
Hong Kong/Hang S.	7528,880	7541,720	—
Singapour/Strait t	2181,660	2137,200	—

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	11/01	10/01
Alcoa	88,37	88
Allied Signal	34,12	34,75
American Express	29,50	29,75
AT & T	48,37	48,62
Bethlehem	18,62	18,87
Boeing Co	47,62	47,37
Caterpillar Inc.	57,75	58,37
Chevron Corp.	44,12	44,25
Coca-Cola Co	49,62	49,12
Disney Corp.	45,87	45,50
Du Pont Nemours&Co	55,50	55,75
Eastman Kodak Co	47,62	47,75
Exxon Corp.	60,75	60,87
Gen. Motors Corp.H	34,62	34,62
Gen. Electric Co	50,37	50,75
Goodyear T & Rubbe	36,12	35,25
IBM	75,50	76,62
Intl Paper	77,75	77
J.P. Morgan Co	57,50	57,75
Mc Don Dougl	47,62	49,25
Merck & Co.Inc.	36,75	36,50
Minnesota Mng.&Mfg	53,12	53,12
Philip Moris	57,25	57
Procter & Gamble C	60,87	61,62
Sears Roebuck & Co	46,87	47,75
Texaco	60,62	60,87
Union Carb.	29,37	29,12
Utd Technol	63,75	64,12
Westingh. Electric	12,62	12,75
Woolworth	16,25	16,37

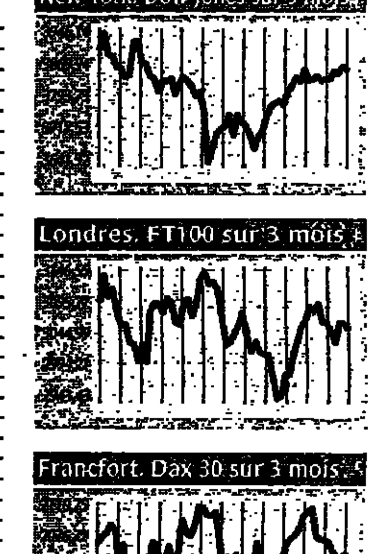
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	10/01	09/01
Allied Lyons	5,37	5,44
Barclays Bank	5,95	5,88
B.A.T. Industries	4,50	4,50
British Aerospace	4,36	4,32
British Airways	3,81	3,80
British Gas	3,07	3,07
British Petroleum	4,25	4,25
British Telecom	3,92	4,01
B.T.R.	3,02	3,08
Cadbury Schweppes	4,28	4,30
Eurotunnel	3,13	3,04
Glaxo	6,85	6,90
Grand Metropolitan	3,79	3,81
Guinness	4,44	4,46
Hanson Plc	2,41	2,39
Great Ic	5,37	5,31
H.S.B.C.	6,67	6,82
Imperial Chemical	7,43	7,52
Lloyds Bank	5,55	5,56
Marks and Spencer	3,93	3,89
National Westminst	4,86	4,87
Peninsular Orienta	5,85	5,88
Reuters	4,45	4,30
Saatchi and Saatch	1,25	1,13
Shell Transport	6,93	6,96
Smithkline Beecham	4,71	4,67
Tate and Lyle	4,20	4,19
Univeler Ltd	11,63	11,61
Wellcome	6,83	6,97
Zeneca	8,76	8,82

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	10/01	09/01
Allianz Holding N	2398	2400
Basf AG	309,30	307,90
Bayer AG	352,50	348,40
Bay hyp&Wechselbk	401	401,50
Bayer Vereinsbank	435	435
BMW	763	759,50
Commerzbank	319,50	319,70
Continental AG	221	221
Daimler-Benz AG	753	750
Degussa	450	446
Deutsche Babcock A	201	200,50
Deutsche Bank AG	709,50	706
Dresdner BK AG FR	401	401,50
Henkel VZ	541,50	543
Hoechst AG	321,40	320
Karstadt AG	541	531
Kaufhof Holding	461	455,70
Linde AG	900	902
DT. Lufthansa AG	191,80	189
Man AG	406	403
Mannesmann AG	416	412
Mettallges AG	137	137,50
Preussag AG	438	435,80
Rwe	428,50	428,90
Schering AG	1006	1006,50
Siemens AG	646	642,90
Thyssen	287,50	283,50
Veba AG	521	515,50
Viag	493	491,50
Wellag AG	999	1000

New York, Dow Jones sur 3 mois



Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Stabilité

Sur le marché obligataire américain, le taux d'intérêt moyen sur les emprunts du Trésor à 30 ans, principale référence, s'établissait à 7,87 % mardi 10 janvier, contre 7,89 % lundi soir. Après la publication des prix à la production, en hausse de 0,2 % en décembre conformément aux attentes, il était tombé à 7,86 % pour ensuite remonter brièvement à 7,89 %.

Cette statistique a quelque peu rassuré les opérateurs sur le plan de l'inflation, mais ils continuent à anticiper un nouveau relèvement des taux directeurs de la Réserve fédérale (Fed), fin janvier, pour freiner la croissance économique. Ils attendent la publication, mercredi, des prix à la consommation pour décembre et tablent sur une hausse de 0,4 %. La Bundesbank a alloué, mercredi, 93,1 milliards de DM par le biais d'une prise en pension sur 14 jours au taux fixe de 4,85 %.

Notionel 10 % première échéance, sur 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

France jour le jour	5,31
Pibor 3 mois	5,56
Eurofranc 3 mois	—
US Bond 7,50 % 11/2024	7,89
Fed Funds	5,50
Eurodollar 3 mois	92,92
Bund 6,75 % 2004	7,69
Allemagne jour le jour	4,88
Euro DM 3 mois	94,53
Gilt 6,75 % 10/2004	8,76
Royaume-Uni jour le jour	6,50

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 10/01	Taux au 09/01	indice (base 100 fin 93)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,90	7,93	99,90
Fonds d'État 5 à 7 ans	8,04	8,11	99,86
Fonds d'État 7 à 10 ans	8,27	8,35	99,65
Fonds d'État 10 à 15 ans	8,37	8,40	99,67
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,65	8,70	99,59
Obligations françaises	8,49	8,54	99,50
Fonds d'État 3 TME	–0,67	–0,70	90,90
Fonds d'État à TRE	–0,52	–0,57	99,61
Obligat. franç. à TME	–0,59	–0,64	100,06
Obligat. franç. à P3R	+0,18	+0,14	100

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire : 8,25 %)

	10/01	09/01
Jour le jour	5,31	—
1 mois	5,41	5,55
3 mois	5,80	5,92
6 mois	6,30	6,42
1 an	6,80	6,92
PIBOR FRANCS		
1 mois	5,62	—
2 mois	5,81	—
3 mois	6	—
6 mois	6,50	—
9 mois	6,79	—
1 an	7	—
PIBOR ÉCU		
Pibor Ecu 3 mois	6,31	—
Pibor Ecu 6 mois	6,66	—
Pibor Ecu 12 mois	7,18	—

MATIF

Échéances	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
NOTIONEL 10 %					
Mars 95	144990	109,80	109,86	109,26	109,80
Juin 95	372	108,86	108,86	108,60	109,10
Sept. 95	381	108,42	108,42	108,30	108,54
Déc. 95	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	32484	93,39	93,43	93,33	93,40
Juin 95	27582	92,89	92,95	92,84	92,89
Sept. 95	9631	92,62	92,69	92,60	92,62
Déc. 95	4641	92,37	92,43	92,35	92,37
ECU LONG TERME					
Mars 95	3044	80	80	79,50	80
Juin 95	—	—	—	—	79,74

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances	volume	premier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
Janvier 95	22788	1867	1868	1848	1867
Février 95	71	1870,50	1870,50	1859,50	1876,50
Mars 95	147	1869,50	1881	1867,50	1885,50
Juin 95	135	1857,50	1860	1857,50	1866,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,382 | US/DM → 1,689 | US/¥ → 103,650 | DM/F ↘ 3,453 | £/F ↗ 8,364

Pause

Le deutschemark fléchissait légèrement, mercredi 11 janvier, au cours des premiers échanges entre banques à 3,4523 francs contre 3,4560 francs (3,4583 francs selon le cours indicatif de la BdF), mardi soir. La devise allemande restait pourtant très ferme face à la peseta à 87,06 pesetas pour un mark contre 86,78 pesetas mardi soir. Le dollar était assez faible à 5,2955 francs, 1,5337 marks et 99,81 yens contre respectivement 5,3100 francs, 1,5380 marks et 100,28 yens mardi en fin de journée. A Tokyo, Le dollar était coté 99,88 yens, en baisse de 0,25 yen par rapport aux cours de la veille (100,13 yens).

	11/01	10/01
FRANCFORT : USD/DM	1,68	1,68
TOKYO : USD/Yens	103,65	103,65

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 10/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	345,8300	333	357
Ecu	6,5485	—	—
Etats Unis (1 usd)	5,3130	5,0500	5,6500
Belgique (100 F)	16,7865	16,2000	17,3000
Pays-Bas (100 fl)	308,4300	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2715	3,0500	3,5200
Danemark (100 krd)	87,7200	83	93
Irlande (1 iep)	8,2220	7,9000	8,6500
Gde-Bretagne (1 L)	8,3005	7,9500	8,8000
Grèce (100 drach.)	2,2255	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	70,9200	66	76
Suisse (100 F)	413,3000	394	418
Norvège (100 k)	78,9700	74	83
Autriche (100 sch)	49,1440	47,4000	50,5000
Espagne (100 pes.)	3,9675	3,8000	4,4000
Portugal (100 esc.	3,3500	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7711	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	5,2998	5,1500	5,5000

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
États-Unis (dollar)	5,31	5,31	5,31	5,31
Yen (100)	5,29	5,30	5,31	5,31
Deutschmark	3,45	3,45	3,45	3,46
Franc Suisse	4,12	4,12	4,12	4,13
Lire ital. (1000)	3,32	3,32	3,32	3,32
Livre sterling	8,29	8,29	8,28	8,29
Peseta (100)	4,03	4,03	4,03	4,03
Franc Belge	16,78	16,79	16,78	16,79
Dollar Canadien	3,77	3,77	3,77	3,77

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,50	5,86	6,34
Eurodollar	5,78	6,28	6,78
Eurolivre	6	6,43	6,96
Eurodeutschmark	4,75	4,87	5,12

L'OR

	cours 10/01	cours 09/01
Or fin (k. barre)	64300	63700
Or fin (en lingot)	64750	64150
Once d'Or Londres(am	372,50	374,10
Pièce française(20f)	371	371
Pièce suisse (20f)	372	374
Pièce Union lat(20f)	373	373
Pièce 20 dollars us	2580	2580
Pièce 10 dollars us	1350	1350
Pièce 50 pesos mex.	2410	2405

LE PÉTROLE

	cours 10/01	cours 09/01
WTI (New York)	0,48	0,48
Brent (Londres)	—	—
Crude Oil (New York)	17,34	17,42

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	10/01	09/01
Dow-Jones comptant	—	[illegible]
Dow-Jones à terme	183,83	184,55
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	—	[illegible]
Cuivre à 3 mois	—	[illegible]
Aluminium comptant	—	[illegible]
Aluminium à 3 mois	11,40	11,40
Plomb	—	—
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Étain	—	[illegible]
Etain à 3 mois	—	[illegible]
Zinc	—	[illegible]
Zinc à 3 mois	—	[illegible]
Nickel	—	[illegible]

MÉTAUX PRÉCIEUX (New York)		
Argent	—	—
Platine	—	—
Palladium	156	158,25
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	1,22	1,22
Maïs (Chicago)	2,32	2,32
Grain. soja (Chicago)	5,47	5,49
Tourt. soja (Chicago)	154,80	155,10
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	—	—
Carc. porc (Chicago)	0,41	0,41
SOFTS		
Cacao (New York)	—	—
Café (Londres)	—	—
Sucre blanc (Paris)	1745,99	1745,99
Sucre roux (Paris)	422	421
Coton (New York)	—	—
Jus d'orange (NY)	—	—

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 11 JANVIER

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 6,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,16 %
CAC 40 : 1856,25

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	6200	6250	+ 0,81	01/06/94
B.N.P. (T.P)	990	995	+ 0,51	30/07/94
Cr.Lyonnais(T.P.)	920	920	—	22/10/94
Renault (T.P.)	1790	1782	− 0,45	24/10/94
Rhone Poulenc(T.P)	1960	1960	—	01/10/94
Saint Gobain(T.P.)	1115	1115	—	15/07/94
Thomson S.A (T.P)	1066	1075	+ 0,84	01/08/94
Accor 1	559	548	− 1,97	12/07/94
Air Liquide 1	713	712	− 0,14	01/07/94
Alcatel Alsthom 1	460,70	459,20	− 0,33	29/07/94
Alcatel Cable 1	435,90	433,10	− 0,64	10/08/94
Alspi 1	360,10	360	− 0,03	28/06/94
AGF-Ass.Gen.France	204,70	204,10	− 0,29	12/07/94
Axa 1	240	240	—	27/07/94
Bail Invest. 1	907	909	+ 0,22	12/07/94
Bancaire (Cie) 1	493,30	497,70	+ 0,89	30/03/94
Bque Colbert C2#	110	106	− 3,64	15/06/90
Bazar Hot. Ville 2	526	—	—	14/06/94
Berger (M) 2	1439	1432	− 0,49	15/09/94
BIC 1	682	681	− 0,15	18/07/94
BIS 1	327,90	325	− 0,88	01/07/92
B.N.P. 1	245,70	246,20	+ 0,20	08/08/94
Bollore Techno.1	474	473	− 0,21	15/07/92
Bongrain 1	2875	2860	− 0,52	17/05/94
Bon Marche (Au) 1	899	888	− 1,22	09/11/94
Bouygues 1	518	515	− 0,58	29/07/94
Canal + 1	841	836	− 0,59	18/08/94
Cap Gemini Sogeti1	163	163	—	10/07/92
Carnaudmetalbox 1	185	187,20	+ 1,19	15/06/94
Carrefour 1	2200	2201	+ 0,05	26/04/94
Casino Guichard 1	149,50	149,50	—	10/06/94
Casino Guich.ADP 1	125	125,20	+ 0,16	10/06/94
Castorama Dl (Li)1	650	649	− 0,15	20/06/94
C.C.F. 1	206,10	205,10	− 0,49	27/06/94
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	60,10	60	− 0,17	30/06/91
Cegid (Ly) 1	419	413	− 1,43	26/05/94
CEP Communication1	454,90	452	− 0,64	01/08/94
Cerus Europ.Reun 1	86,65	87,10	+ 0,52	01/07/90
Cetelem 1	875	875	—	30/03/94
CGIP 1	1132	1138	+ 0,53	15/06/94
Chargeurs 1	1125	1130	+ 0,44	27/06/94
Christian Dior 1	400,50	395	− 1,37	01/12/94
Ciments Fr.Priv.B1	233	232	− 0,43	30/06/94
Clarins 1	440	436	− 0,91	19/07/94
Club Mediterranee1	418,10	413,80	− 1,03	05/07/93
Coflexip	247	246	− 0,40	—
Colas 1	870	866	− 0,46	29/06/94
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	15/07/92

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Paiement dernier coup. (1)
Comptoir Moder. 1	1335	1306	− 2,17	14/06/94
CPR Paris.Reesc. 1	333,50	333	− 0,15	01/07/94
Cred.Fon.France 1	774	773	− 0,13	17/06/94
Credit Local Fce 1	379,90	381	+ 0,29	15/06/94
Credit Lyonn.CIP 1	420	400	− 4,76	01/07/93
Credit National 1	399,50	394,50	− 1,25	01/06/94
CS(ex.CSEE)1	347	346,60	− 0,12	29/07/94
Damart 1	5600	5600	—	27/12/94
Danone (ex BSN) 1	738	740	+ 0,27	13/06/94
Dassault-Aviation1	430	426	− 0,93	20/06/94
Dassault Electro 1	393	393	—	06/05/92
De Dietrich 1	2653	2650	− 0,11	17/06/94
Degremont 1	378	376	− 0,53	06/06/94
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	68,50	66,65	− 2,70	—
DMC (Dollfus Mi)1	302	300,20	− 0,60	20/06/94
Docks France 1	665	662	− 0,45	26/05/94
Dynaction 1	136,50	134	− 1,83	10/07/92
Eaux (Cie Des) 1	495	494,50	− 0,10	04/07/94
E.B.F 1	909	910	+ 0,11	06/06/94
Ecco 1	606	596	− 1,65	01/07/94
Eiffage 1	822	810	− 1,46	03/01/95
Elf Aquitaine 1	366	363,70	− 0,63	08/08/94
Eridania Beghin 1	718	716	− 0,28	12/07/93
Essilor Intl 1	729	721	− 1,10	04/07/94
Essilor Intl ADP 1	478,10	480	+ 0,40	04/07/94
Esso 1	716	715	− 0,14	28/06/94
Eurafrance 1	1672	1665	− 0,42	21/12/94
Euro Disney 1	11,35	11,35	—	23/02/93
Euro RSCG W.W 1	536	537	+ 0,19	02/09/94
Europe 1-1	1432	1422	− 0,70	06/04/94
Eurotunnel 1	25,50	25,65	+ 0,59	—
Filipacchi Medias1	915	905	− 1,09	22/08/94
Finextel 1	90	89	− 1,11	27/06/94
Fives-Lille 1	445	450	+ 1,12	08/07/94
Fromageries Bel 1	4760	4698	− 1,30	28/07/94
Galeries Lafayet.1	2250	2280	+ 1,33	05/07/94
GAN 1	267	258	− 3,37	05/07/94
Gascogne (B) 1	501	503	+ 0,40	13/06/94
Gaz et Eaux 1	1722	1740	+ 1,05	20/07/94
Geophysique 1	305,10	304	− 0,36	12/07/93
G.F.C. 1	385,10	385,10	—	26/07/94
Groupe Andre S.A.1	524	524	—	14/02/94
Groupe De La Cite1	748	757	+ 1,20	20/06/94
GTM-Entrepose 1	382	382	—	10/08/94
Guilbert 1	454,90	455,50	+ 0,13	05/08/94
Guyenne Gascogne 1	1305	1310	+ 0,38	01/07/94
Havas 1	404,50	403,10	− 0,35	01/09/94
I.D.I.A 1	157,50	156,10	− 0,89	30/09/94
Imetal 1	490	490	—	29/07/94
Immeubl.France 2	407	407,80	+ 0,20	14/06/94
Immob.Phenix 1	47,40	49,50	+ 4,43	09/09/92
Ingenico 1	86,60	86,60	—	02/08/94
Interbail 1	360	360	—	30/06/94
Intertechnique 1	549	545	− 0,73	29/09/92
Jean Lefebvre 1	335	325	− 2,99	10/06/94
Klepierre 1	555	—	—	31/03/94
Labinal 1	685	685	—	06/07/94
Lafarge Coppee 1	366,50	365	− 0,41	12/08/94
Lagardere (MMB) 1	124,90	124,30	− 0,48	07/07/94
Lapeyre C1	269,10	269,20	+ 0,04	02/06/94
Lebon 2	294	290,20	− 1,29	06/07/94
Legrand 1	6350	6280	− 1,10	15/06/94
Legrand ADP 1	4300	4395	+ 2,21	15/06/94
Legris indust. 1	310,10	310	− 0,03	10/09/92
Locindus 1	859	851	− 0,93	04/07/94

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Paiement dernier coup. (1)
LVMH Moet Vuitton1	823	822	− 0,12	30/11/94
Lyonnaise Eaux 1	444	445	+ 0,23	22/07/94
Marine Wendel 1	354	355	+ 0,28	30/11/94
Matra-Hachette 1	112,50	113,50	+ 0,89	06/07/94
Metaleurop 1	75,20	75,65	+ 0,60	04/07/90
Metrologie Inter.1	21,45	21,30	− 0,70	—
Michelin 1	192,50	192,10	− 0,21	07/07/93
Moulinex 1	104,50	104	− 0,48	14/09/92
Navigation Mixte 1	985	985	—	08/08/94
Nord-Est 1	128,20	128,30	+ 0,08	08/07/94
Nordon (Ny) 2	403	402	− 0,25	—
NRJ # 1	520	520	—	12/04/94
Olipar 1	9,50	9,50	—	—
Oreal 1	1065	1070	+ 0,47	28/06/94
Paribas 1	344,80	344,30	− 0,15	06/06/94
Pechiney CIP 1	339	342	+ 0,88	08/07/94
Pechiney Intl 1	160	160	—	01/07/94
Pernod-Ricard 1	300,50	304	+ 1,16	26/05/94
Peugeot 1	745	741	− 0,54	05/07/93
Pinault-Prin.Red.1	938	937	− 0,11	20/05/94
Plastic-Omn.(Ly) 1	525	540	+ 2,86	27/06/94
Poliet	362	362	—	01/07/94
Primagaz 1	844	839	− 0,59	10/06/94
Promodes 1	1011	1005	− 0,59	10/06/94
Publicis 1	398,10	406,50	+ 2,11	20/07/94
Radiotechnique 1	534	539	+ 0,94	09/06/94
Remy Cointreau 1	192	190,20	− 0,94	01/10/94
Renault 1	170,80	170	− 0,47	—
Rexel 1	674	665	− 1,34	04/07/94
Rhone Poulenc A 1	126	126,40	+ 0,32	01/07/94
Rochette (La) 1	56,60	56,10	− 0,88	25/06/92
Roussel Uclaf 1	645	648	+ 0,47	16/05/94
Rue Imperiale(Ly)1	3599	—	—	08/07/94
Sade (Ny) 1	179	180	+ 0,56	27/05/94
Sagem 1	2605	2600	− 0,19	08/07/94
Saint-Gobain 1	609	604	− 0,82	29/07/94
Saint-Louis 1	1354	1360	+ 0,44	29/06/94
Salomon (Ly) 1	2095	2050	− 2,15	30/09/94
Salvepar (Ny) 2	418,80	435	+ 3,87	30/09/94
Sanofi 1	249,70	250,30	+ 0,24	27/07/94
Sat 2	1955	1950	− 0,26	08/07/94
Saupiquet (Ns) 1	1210	1211	+ 0,08	19/12/94
Schneider 1	359,10	361,80	+ 0,75	13/07/94
SCOR S.A 1	117,50	118,50	+ 0,85	22/07/94
S.E.B.1	543	535	− 1,47	09/06/94
Sefimeg 1	371,90	368	− 1,05	11/07/94
Selectibanque 1	158	155,20	− 1,77	12/07/94
SFIM 2	846	860	+ 1,65	11/08/94
SGE 1	198,90	197,50	− 0,70	09/08/94
Sidel 1	1025	1028	+ 0,29	13/06/94
Simco 1	428	428	—	26/07/94
S.I.T.A 1	692	695	+ 0,43	04/07/94
Skis Rossignol 1	1890	1880	− 0,53	30/09/94
Sligos 1	367,90	364	− 1,06	08/07/94
Societe Gale A 1	554	554	—	06/06/94
Sodexho 1	862	854	− 0,93	04/03/94
Sommer-Allibert 1	1640	1650	+ 0,61	28/06/94
Sophia 1	422,50	420	− 0,59	30/06/94
Sovac 1	375	376	+ 0,27	16/05/94
Spie Batignolles 1	269	268,50	− 0,19	31/07/91
Strafor Facom 1	600	600	—	15/07/93
Suez 1	245	243,50	− 0,61	29/07/94
Synthelabo 1	218,10	219	+ 0,41	27/06/94
Technip S.A. 1	254	253	− 0,39	—
Thomson-CSF 1	161	159,50	− 0,93	12/07/93

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Paiement dernier coup. (1)
Total 1	313,70	311,90	− 0,57	28/07/94
UAP 1	138,20	138,60	+ 0,29	05/08/94
UFB Locabail 1	398,50	—	—	30/03/92
UGC DA (M) 1	194	—	—	20/07/94
Ugine S.A 1	379,90	371	− 2,34	01/06/94
UIC 1	281,50	280,50	− 0,36	05/07/93
UIF 1	421	426,50	+ 1,31	29/07/94
UIS 2	215,10	219,80	+ 2,19	05/07/94
Unibail 1	484	483,30	− 0,14	10/06/94
Union Assur.Fdal 1	509	508	− 0,20	15/06/94
Valeo 1	251,50	253	+ 0,60	07/07/94
Vallourec 1	248,40	251	+ 1,05	16/07/92
Via Banque 1	359	359	—	30/01/95
Worms & Cie 1	248	246,70	− 0,52	13/06/94
Z Gr.Zannier #Ly 1	148,50	145,60	− 1,95	09/06/94
Zodiac 1	2300	2280	− 0,87	24/01/95
Elf Gabon 1	1025	1021	− 0,39	27/06/94

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Paiement dernier coup. (1)
ABN AMRO Holding 1	183,10	186,10	+ 1,64	07/09/94
American Barrick 1	109,30	111,90	+ 2,38	15/12/94
American Express 1	156,40	158,90	+ 1,60	10/02/95
Anglo American 1	285	290	− 5,26	02/08/94
Amgold 1	497,10	493	− 0,82	15/12/94
A.T.T. 1	257,50	259	+ 0,58	01/08/95
Banco Santander 1	197,60	195	− 1,32	31/10/94
B.A.S.F. 1	1077	1054	− 2,14	29/04/94
Bayer 1	1214	1203	− 0,91	28/04/94
Blenheim Group 1	20,90	20,80	− 0,48	15/12/94
Buffelsfontein 1	42,35	42,25	− 0,24	16/09/94
Chase Manhattan 1	187,10	182,40	− 2,51	15/11/94
Daimler Benz 1	2595	2594	− 0,04	19/05/94
De Beers 1	122,10	121	− 0,90	02/11/94
Deutsche Bank 1	2455	2442	− 0,53	20/05/94
Dresdner Bank 1	1388	1388	—	24/05/94
Driefontein 1	73,20	73,60	+ 0,55	03/08/94
Du Pont Nemours 1	294,30	295	+ 0,24	14/12/94
Eastman Kodak 1	249,90	254,50	+ 1,84	03/01/95
East Rand 1	6,35	6,40	+ 0,79	15/08/94
Echo Bay Mines 1	51	51,65	+ 1,27	31/12/94
Electrolux 1	271	—	—	18/05/94
Ericsson 1	304,50	307,80	+ 1,08	24/05/94
Exxon Corp. 1	322,20	322	− 0,06	12/12/94
Ford Motor 1	154	151	− 1,95	01/12/94
Freegold 1	69,65	69,35	− 0,43	15/12/94
Gencor Limited 1	18,30	17,50	− 4,37	06/10/94
General Electric 1	268,20	269	+ 0,30	25/01/95
General Motors 1	228	222,10	− 2,59	10/12/94
Generale Belgique1	350	355	+ 1,43	19/05/94
Grd Metropolitan 1	32,30	32,35	+ 0,15	03/10/94
Guinness Plc 1	37	37	—	10/11/94
Hanson Plc 1	20,10	19,95	− 0,75	06/01/95
Harmony Gold 1	44,45	45,30	+ 1,91	28/02/92
Hewlett-Packard 1	536	—	—	11/01/95
Hitachi 1	52,20	52,50	+ 0,57	09/12/94

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Paiement dernier coup. (1)
Hoechst 1	1113	1117	+ 0,36	27/04/94
I.B.M 1	402,60	407,40	+ 1,19	10/12/94
I.C.I 1	61,15	61,45	+ 0,49	03/10/94
I.T.T. 1	464,90	465,10	+ 0,04	01/01/95
Ito Yokado 1	279,60	280,90	+ 0,46	15/11/94
Matsushita 1	83,90	83,95	+ 0,06	09/12/94
Mc Donald's 1	155	—	—	16/12/94
Merck and Co 1	195	194	− 0,51	02/02/95
Minnesota Mining 1	286	—	—	12/12/94
Mitsubishi Corp. 1	67,95	67,80	− 0,22	09/12/94
Mobil Corporat. 1	454,30	453,70	− 0,13	12/12/94
Morgan J.P. 1	310,60	—	—	13/01/95
Nestle SA Nom.1	4989	4953	− 0,72	30/05/94
Nippon MeatPacker1	70	—	—	29/06/94
Norsk Hydro 1	203,10	201,50	− 0,79	26/05/94
Petrofina 1	1569	1567	− 0,13	19/05/94
Philip Morris 1	304	302,20	− 0,59	10/01/95
Philips N.V 1	161,20	160,50	− 0,43	26/05/94
Placer Dome Inc 1	104,20	107	+ 2,69	19/12/94
Procter Gamble 1	325,70	326	+ 0,09	15/11/94
Quilmes 1	237,10	—	—	18/07/94
Randfontein 1	52	51,20	− 1,54	05/08/94
Rhone Poul.Rorer 1	194,60	196,80	+ 1,13	30/11/94
Royal Dutch 1	575	572	− 0,52	27/09/94
R T Z 1	66,20	66,10	− 0,15	12/12/94
Saatchi & Saatchi1	9,40	9,60	+ 2,13	—
Sega Enterprises 1	302	304,70	+ 0,89	14/12/94
Saint-Helena 1	45,95	45,50	− 0,98	16/09/94
Schlumberger 1	279,30	269,80	− 3,40	06/01/95
SGS Thomson Micro.	139,80	140	+ 0,14	—
Shell Transport 1	58,50	58	− 0,85	03/11/94
Siemens 1	2220	2215	− 0,23	11/03/94
Sony Corporation 1	291,80	293,50	+ 0,58	01/12/94
Sumitomo Bank 1	97,95	—	—	09/12/94
T.D.K 1	251	—	—	14/12/94
Telefonica 1	62,75	60,90	− 2,95	27/02/94
Toshiba 1	37,50	37	− 1,33	09/12/94
Unilever 1	624	621	− 0,48	21/12/94
Unic.Technologie 1	336	341,10	+ 1,52	10/12/94
Vaal Reefs 1	440,80	434	− 1,54	16/09/94
Volkswagen A.G 1	1449	1426	− 1,59	02/06/94
Volvo (act.B) 1	103	98,30	− 4,56	02/05/94
Western Deep 1	182,10	181,70	− 0,22	16/09/94
Yamanouchi 1	108,20	108,20	—	07/12/94
Zambia Copper 1	4	3,99	− 0,25	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi ; montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 11 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	1,677
CEPME 8,5% 88 CA	101,26	4,518
CEPME 9% 89 CA#	103,24	3,575 ↓
CEPME 9% 92-06 TSR	101,50	4,981
CFD 9,7% 90 CB	107,01	9,036 ↑
CFD 8,6% 92 CB	—	7,893 o
CFF 10% 88-98 CA#	105,89	2,219
CFF 9% 88-97 CA#	102,74	2,466 ↑
CFF 10,25% 90 CB#	108,86	8,481
CLF 8,9% 88 CA#	102,65	5,559
CLF 9%88-93/98 CA#	103,22	8,482 d
CNA 9% 4/92 CB	—	6,214
CRH 8,6%92-93-94CB	100,20	4,618
CRH 8,5% 87-88 CA#	101,65	7,266 ↑
EDF 8,6% 88-89 CA#	101,70	7,775 ↓
EDF 8,6% 92 CA#	101,73	6,527
Em.Etat10,26%86 CA	—	8,573 o
Emp.Etat 6%7/93 CA	96,63	2,942 d
Finansder 9%91CB#	103,70	1,134
Finansd.8,6%92 #CB	101,99	8,223 o
Floral9,75% 90 CA#	106	4,568
OAT 8,70%5/95 CA#	100,87	5,506 ↑
OAT 9,8% 1/96 CA#	102,85	9,290
OAT 8,50% 6/97CA #	102,14	4,658
OAT 9,90%12/97 CA#	105,91	0,787
OAT 88-98 TME CA	100,10	6,348
OAT 9/1998 TRA	99,70	1,876 ↑
OAT 9,50%88-98 CA#	104,88	5,205 ↓
OAT TMB 01/99 CA	99,30	5,593 o
OAT 8,125% 99 CA#	100,85	5,142 d
OAT 8,50%90/00 CA#	101,84	6,730
OAT 9/00 TRA CA	102	2,482 d
OAT 10% 5/00 CA#	108,28	6,274
OAT 01 TME CA	99,24	6,348
OAT 8,5%11/02 CA #	101,99	1,095 ↓
OAT 8,50% 19 CA #	99	1,816 ↑
OAT.8,50%92-23 CA#	98,60	6,078
PTT 11,2% 85 CB#	103,70	1,298
SNCF 8,8% 87-94CA	101,15	8,270
Lyon.Eaux 6,5%90CV	801	—

ACTIONS	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	454	458
Bains C.Monaco 2	641	650
B.N.P.Intercont.2	272	272
Bidermann Intl	110	—
B T P (la cie) 2	18,50	18,50
Cambodge	850	820
Carbone Lorraine 2	602	610
CBC 1	239,80	244,90
Centenaire Blanzy	301,70	—
Ceragen Holding	37,50	—
Champex (Ny)	21	—
CIC Un.Euro.CIP 1	324	338
C.I.T.R.A.M. (B)	2831	—
Cpt Lyon Alem.2	360	360
Concorde-Ass Risq2	805	820
Gpe Valfond ex.CMP	18	—
Credit Gen.Ind.	28,10	—
Darblay	580	—
Didot Bottin	612	612
Eaux Bassin Vichy	2501	—
Ecia 1	685	685
Ent.Mag. Paris	4490	—
Eridania Beghin CI	647	645
Fidei(ex Immofice)2	140	143,20
Finalens	355	—
F.I.P.P.	111	—
Fonciere (Cie)	515	—
Fonciere Euris	190	194
Foncina #	488	489
France I.A.R.D.	548	—
France S.A 1	780	770
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 1	297,50	300
Genefim	184	183,50
Gevelot	1075	1075
G.T.I (Transport)2	410	402
Immobail 2	302	302
Immobanque 2	809	809
Im.Marseillaise 2	5450	5590
Invest.(Ste Cie.)	1450	[illegible]
Lille Bonnieres	1520	1520
Locafinanciere	455	—
Louvre 1	215	215
Lucia	92	—
Machines Bull	22,10	—
Monoprixex.Uniprix	178	178
Metal Deploye	410	400
Mors 2 #	17,40	16,70
Navigation (Nle)	92	—
Origny-Desvroise	1301	—
Monoprix a echang.	1457	—
Paluel-Marmont	375	—
Pap.Clairefont(Ny)	840	—
Parfinance 2	195	—
Paris Orleans	242,20	245
Piper Heidsieck	808	—
Porcher	260	—
Promodes (CI)	738	—
Rochefortaise Com.	190,50	195
Rosario 2	211	210
Rougier #	799	775
S.A.F.I.C Alcan	309,90	301
Saga	440	430
Salins du Midi 2	450	470
Savoisienne M.	157	—
Silic 2	691	690
S.I.P.H.	192	—
Sofal	300	—
Soffo	295	300
Sofitam act.a reg.	75,10	75,15
Sofragi	3849	—
Soudure Autogene	929	929
Sovabail	400	400
Taittinger 1	2165	2200
Tour Eiffel	318	—
Elyo 2	281,70	286
Vicat 2	501	501
Virax	123	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 11 JANVIER

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Acial (Ns) # ◆	53,50	53,50
AFE 2 #	439	435
Aigle 2	252	250
Alain Manoukian(Ly)2#	101	99,50
Albert S.A (Ns) ◆	126	126
Altran Techno 1 #	486,50	470
Arnault Associes ◆	441	441
Axime (ex.Segin)	270	267
B.A.C. ◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li) ◆	595	595
Bque Sofirec (M) ◆	485	485
Bque Tarneau (B)#	199,80	200
Bque Vernes	630	640
Beneteau #	358	360
B I M P	103	88,35
Boiron (Ly) 1 #	448	445,10
Boisset (Ly)#	280	280
Brioche Pasq.(Ns)1	581	580
But S.A. 1	881	860
Cardif SA 1	663	671
CDA-Cie des Alpes2	168,60	160,20
C.E.E 2#	415	415
CEGEP #	165	165
Cermex 2 # (Ly) ◆	340	340
CFJPE(exGAN part)2	93	92
CFPI	255	255
Christ.Dalloz 2 #	699	698
Change Bourse (M) ◆	234	234
Cipe France Ly 2 #	700	700
C.N.I.M 1	858	882
Codetour ◆	260	260
Comp.Euro.Tele-CET ◆	156	156
Conflandey S.A.	372	372
C.A. de la Brie 2	354	346
C.A.Gironde (B)	431	431
C.A.Haute Normand.	400	400
C.A.Ille & Vilaine	328	325,90
C.A.Indre et Loire	302,50	302,50
C.A. Paris IDF 1	840	827
C.A.de l'Isere Ly	370	370
C.A.Loire Atl.(Ns)	351	350
C.A.Loire/H.Loire ◆	815	815
C.A. du Loiret CCI	471	469
C.A.Morbihan (Ns)	344	344
C.A.du Nord (Li)	455	458
C.A. Oise CCI ◆	235	235
C.A.Pas de Calais	415	415
C.A. Somme CCI 2	236,50	240
C.A.Toulouse (B)	343	343
Chaine et Trame #	565	560
C.A. Midi CCI#(Ly)	188	188
Credit de l'Est	405	385
Creeks ◆	110	110
Dapta-Mallinjoud 2	127	129,80
Darnal Expansion#2	58,60	58,50
Dauphin OTA	284,20	290
Delta Prot.# C2 Ly	280	279,90
Desquenne Giral	159,60	160
Devanlay 2 ◆	924	924
Deveaux(Ly)	607	590
Devernois (Ly)	420	420
Ducros Serv.Rapide ◆	88	88
Ecco Trav. Tempo 1	285	295
Editions Belfond ◆	90	90
Elysee Inv. 1 ◆	35	35
Emin-Leydier# (Ly)	503	500
Eramet 2	331	331
Europ.Extinc.(Ly)#	262	270
Europ Propulsion 2	296	295
Expand 2	325	320
Factorem	470	470
Faiveley #2	280	279
Finabail 2	135	134
Finacor 2	135	135
Fininfo	465	472
Fructivie 1	610	609
Gautier France 2#	361	354
Gel 2000 2	98,50	105,90
GFI Industries # ◆	342	342
Girodet # (Ly)	66	66
GLM S.A.	390	380
Grandoptic.Photo #	394	381,50
Gpe Guillin # Ly	120,50	129
Kindy #	200	200,50
Guerbet 2	292	285
Hermes internat.1#	536	539
Hurel Dubois ◆	430	430
ICBT Groupe # 2	171,50	169,30
I.C.C. 2	185	185
Idianova	65	65
Immob.Hotel. 2 #	191	192
Installux (Ly)2#	508	510
Int. Computer #	149	146
Invest.Paris 1	124	125
IPBM 2 ◆	68,05	68,05
J.Clairbois(Ly) ◆	114,80	114,80
Lambert-Riviere ◆	453,20	453,20
M6-Metropole TV 2	312	310,10
Manitou 2#	321	310,50
Manutan ◆	449	449
Marie Brizard 2	1270	1275
Maxi-Livres/Profr.	432	432
Mecadyne	171	171
Mecelec 2 # (Ly)	127	127
MGI Coutier 2#	540	540
Michel Thierry# 2	758	755
Monneret Jouet #	94,50	97
Naf-Naf 1#	194,50	193
Norbert Dentres.2#	328	325
N.S.C Schlum.2 Ny	1045	1025
OGF Omn Gest.Fin.1 ◆	690	690
Onet	1103	1103
Orsan 2	220	220
Paul Predault #	182	182
P.C.W. 2 #	94,50	92
Petit Boy # ◆	105	105
Pier Import	96	96,50
Pochet 2 ◆	1128	1128
Poujoulat Ets (Ns) ◆	210	210
Radiall 2#	300	300
Rallye(Cathiard)Ly	150	151,10
Reydel Indust.Li 2	878	880
Robertet #	1100	1105
Rouleau-Guichard 2	434,50	423,50
Securidev 2 #	120	119,50
Sediver 2 #	205,10	220
Seribo 2	450	449,50
Siparex (Ly) #	80	77
Smoby (Ly) 2	523	522
Sofco (Ly)	160	160
Sofibus ◆	419	419
Sogepag 2 #	125	125
Sogeparc (Fin) 1	648	636
Sopra 2	288,90	289
Spir Communication	550	536
Steph.Kelian #	124,90	124
Sylea 2	436,70	438
Teisseire-France ◆	221,80	221,80
TF1-1	490	491,10
Thermador Hold(Ly)	390	390
Trouvay Cauvin 2#	150,80	150,50
Unilog 2	262	262
Union Fin.France 1	540	520
Via Credit(Banque) ◆	185	185
Viel et Cie #	166	167
Vilmorin et Cie#2	360	359
Virbac	550	550

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 10 janvier

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34387,89	34387,89
Actimonétaire D	30847,99	30847,99
Améri-gan	7948,30	7642,50
Amplia ◇	107614,43	107614,43
Amplitude Monde D	712,82	692,06
Antigone Trésorerie	792547	792547
Arbitr. Court Terme	8764,50	8764,50
Associa Première	34588,92	34588,92
Associc	1142,61	1142,61
Atout Amérique	100,57	98,12
Atout Asie	101,32	98,85
Atout Emergent ◆	960,36	932,39
Atout Futur C	523,20	510,44
Atout Futur D	508,79	496,38
Aurecic	1449,56	1407,34
Avenir Alizés	1830,14	1794,25
Axa Valeurs PER	147,65	143,35
Cadence 1	1030,46	1020,26
Cadence 2	1023,51	1013,38
Cadence 3	1010,98	1000,97
Capimonétaire	7494,98	7487,49
Capioblig	7294,86	7222,63
Capitacic	1513,23	1490,87
Cicamonde	1143,86	1110,54
Coexis	1543,98	1515,19
Comptavalor	4246,43	4240,07
Crédit Mutuel Capital	1446,38	1418,02
Créd.Mut.Ep.Cour.T	785,01	785,01
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	93,13	90,64
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	90,85	88,42
Créd.Mut.Ep.J	20892,05	20892,05
Créd.Mut.Ep.long.T	206,30	200,78
Créd.Mut.Ep.Monde	1112,09	1082,33
Créd.Mut.Ep.Quatre	1053,93	1025,72
Dieze	1572,85	1543,52
Ecocic	1179,15	1144,81
Ecupar	126,29	122,61
Ecur. Actions futur ◆	191,50	185,92
Ecur. Capicourt ◆	199,12	198,62
Ecur. Capitalisation ◆	195,30	193,37
Ecur. Distrimonétaire ◆	10110,50	10110,50
Ecur. Expansion ◆	294652,47	293478,56
Ecur. Géovaleurs	2647,41	2570,30
Ecur. Investissement ◆	160,39	155,72
Ecur. Monepremière ◆	10173,43	10173,43
Ecur. Monétaire ◆	11853,69	11853,69
Ecur. Trésorerie	291,70	291,70
Ecur. Trimestriel ◆	1921,53	1902,50
Elanciel D	117,91	114,48
Elicash ◇	851609,69	851609,69
Emergence Poste D	99,44	96,54
Energia	333,52	318,40
Eparcic	4390,16	4390,16
Eparcourt-Sicav ◆	202,27	201,77
Epargne-Unie	1440,97	1405,82
Eufi Cash capi ◆	9465,27	9465,27
Eurco Solidarité	1138	1126,73
Eurocic Leaders	1217,26	1181,81
Eurodyn	1403,36	1369,13
Euro Gan	7744,62	7446,75
Fonsicav	17621,98	17586,81
France-gan	13005,03	12504,84
France Garantie	259,39	258,87
France Obligations	455,89	451,38
Francic	486,27	472,11
Francic Pierre	114,09	110,77
Francic-Regions	1388,52	1348,08
GAN Rendement	5055,94	4981,22
Gestilion	17728,57	17728,57
Horizon	1485,84	1442,56
HLM Monétaire ◆	16933,12	16933,12
Indicia ◆	1087,45	1060,73
Indust.Fse.Court.T	1804,12	1795,14
Intensys D	107,50	107,23
Interepar ◆	104500,94	101457,22
Interoblig	5539,78	5484,93
Intersélection Fce	530,26	519,86
Japacic	176,22	171,09
Jeunepargne	327,59	322,75
Latitude C	2701,85	2697,80
Lion Association	11373,73	11373,73
Lion Institution	35361,28	35273,10
Lionplus	1163,04	1140,24
Lion Trésor	2142,70	2121,49
Livret Bourse Inv.	586,41	569,33
Livret Portefeuil.	772,50	750
Méditerranée	213,24	207,03
Mensuel CIC	10096,42	9996,46
Moneden	82915,99	82915,99
Moné-Dis ◇	10115,32	10115,32
Mone.J ◇	10826,96	10826,96
Monévalor	49804,99	49804,99
Mutualité dépôts ◆	16275,31	16242,82
Natio Court Terme	12733	12733
Natio Court Terme2	346591	346591
Natio Epargne	21234,41	21024,17
Natio Ep. Capital	13008,38	12874,63
Natio Ep. Croissance	1923,91	1886,19
Natio Ep. Obligations	203,75	199,75
Natio Epargne Retraite	124,90	122,45
Natio Epargne Trésor	9259,84	9241,36
Natio Epargne Valeur	476,18	466,84
Natio France Index	999,91	988,50
Natio Immobilier	1234,63	1210,42
Natio Inter	1677,84	1644,94
Natio Monétaire	5016,77	5011,76
Natio Opportunités	140,76	138
Natio Patrimoine	1353,13	1326,60
Natio Perspectives	1144,53	1122,09
Natio Placements	71325,24	71325,24
Natio Revenus	1008,99	999
Natio Sécurité	11439,44	11439,44
Natio Valeurs	900,33	882,68
Nippon-Gan	7028,49	6758,16
Nord Sud Dévelop.	1882,30	1878,54
Oblicic-Mondial	2928,18	2884,91
Oblicic-Régions	1065,75	1050
Oblifutur	3236,59	3176,24
Oblig. tres caté.	204,86	201,83
Obliion	1610,08	1594,14
Obliséc urité Sicav	15692,63	15692,63
Oblitys D	509,07	501,55
Oraction	1447,20	1417,90
Pervalor	579,46	568,10
Plénitude D	146,18	141,92
Poste Croissance C	3248,62	3245,37
Poste Gestion C	40019,18	40019,18
Première Oblig. C	11677,71	11677,71
Première Oblig. D	10869,46	10864,83
Prévoy. Ecureuil	97,69	96,72
Priv'Associations	35393,30	35393,30
Proficlus	909,78	892,82
Rentacic	161,12	158,74
Revenus Trimestr.	5139,17	5088,29
Revenu-Vert	1118,78	1097,92
Sécuricic	2079,14	2029,14
Sécuri-Gan	12437,63	12193,75
Sécuritaux	1670,14	1670,14
Sensivalor ◆	31550,73	31550,73
SEVEA ◆	102,99	100,49
SFI-CNP Assur	720,08	699,11
S.G. France opport. C	1420,95	1393,09
S.G. France opport. D	1408,01	1380,40
S.G. Monde opport. C	959,51	940,70
S.G. Monde opport. D	959,51	940,70
Sicav Associations	2209,01	2209,01
Sicav 5.000	472,56	459,91
S.I. Est	1286,92	1249,44
Silvafrance	750,74	730,65
Silvam	424,61	413,25
Silvarente	211,57	207,42
Silvinter	504,98	491,46
Sogenfrance C	1291,62	1266,29
Sogenfrance D	1228,11	1204,03
Sogépargne	293,10	290,20
Sogevar	1103,97	1082,32
Soginter	1561,31	1530,70
Soleil Investissements	664,04	638,50
Solstice D	2229,78	2224,22
State Street Act. Eur ◆	12025,28	11731,98
State Street Act. Frce ◆	11167,59	10895,21
St. Str. Act.Japon ◆	1479,96	1443,86
State Street Emer. Mts ◆	1593,84	1539,42
St.Street OAT Plus ◆	12217,72	12096,75
Stratégie Actions	954,23	917,53
Stratégie Rendement	1595,04	1544,83
Synthesis	12773,34	12522,88
Techno-Gan	6444,27	6196,41
Thésora D	778,77	771,06
Trésor Plus	1528,89	1513,75
Trésor Trimestriel	997,54	987,66
Trésoricic	158771,45	158771,45
Trillon	5018,30	4953,90
Uni-Associations ◇	119,18	119,18
Uni-Foncier	1258,42	1222,75
Unifrance	593,68	579,20
Uni-Garantie C	1395,87	1369,84
Uni-Garantie D	1300,75	1276,50
Uni Régions	1465,47	1429,73
Univar ◇	280,48	280,48
Univers Actions	1545,79	1508,09
Univers Obligations	1914,91	1879,21
Valorg	2255,65	2253,60
Valreal	32151,19	32135,12
Winterthur St-Honoré	236,12	225,41

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

LOUISIANE. Au recensement de 1990, le premier qui aux Etats-Unis distinguait les appartenances ethniques, on a dénombré, sur 4,2 millions de Louisianais, 1,1 million d'habitants annonçant une origine *« française »*. Un sur quatre de ces Cadiens déclarait parler le français.
● LA RÉGION CADIENNE couvre environ un tiers de cet État du Sud autour de Lafayette, « capitale » d'une région où les Cadiens se sont rassemblés dès le milieu du 18e siècle. Issus de familles paysannes émigrées de Touraine et du Poitou, ils sont les cousins des Acadiens demeurés au Canada (Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick).
● LONGTEMPS réprimée et dévaluée, la langue française souffre d'un manque de soutien alarmant. Les Cajuns, comme les appellent les anglophones, comprennent mal le désintérêt manifesté par la grand-mère patrie.

L'Amérique des Cajuns, française de mémoire

Autour de Lafayette, dans les bayous et la prairie de Louisiane, des Américains pas comme les autres, les Acadiens, essaient de sauver leur langue d'origine

LAFAYETTE (Louisiane)
de notre envoyé spécial

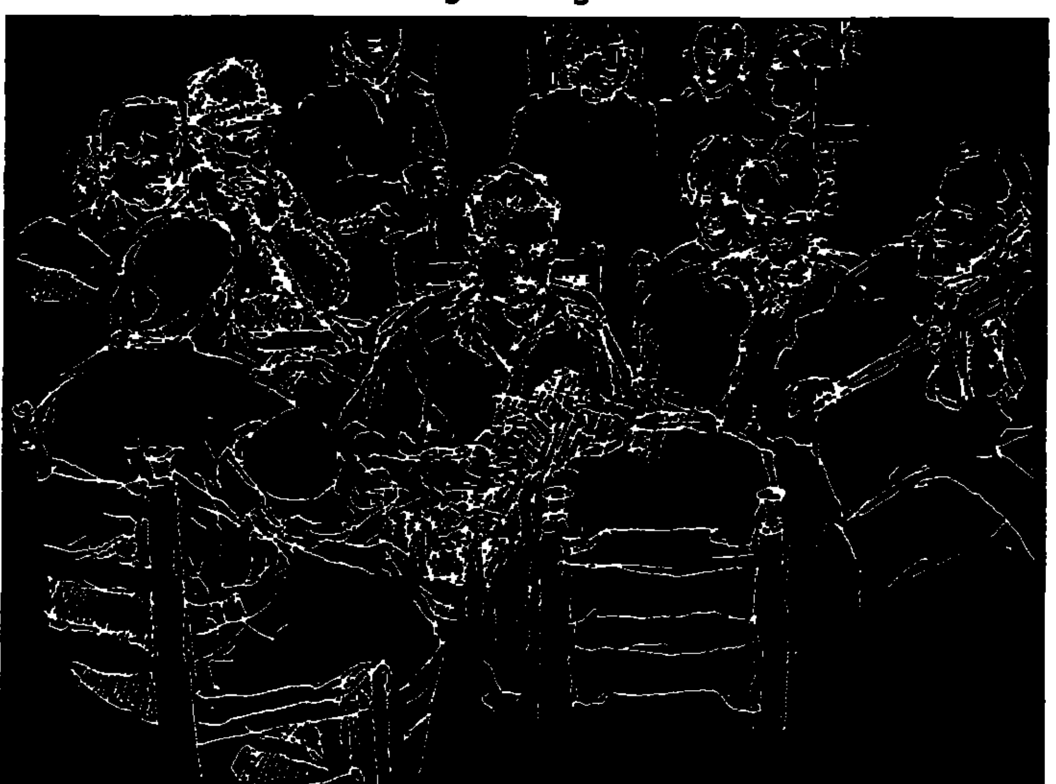
« Cajuns ? Attention ! Comment l'écrivez-vous ? » Les francophones de Louisiane ne se satisfont plus de n'être reconnus que dans la langue dominante. *Le Petit Larousse*, adepte de ce *Cajun* qu'ils dénoncent comme graphie anglaise, est taxé de complaisance envers l'envahisseur. Chaque faiblesse devant l'usage leur paraît défaite d'autant plus grave que certains aspects de leur culture (musique, cuisine) sont plus largement reconnus, sans lever en rien les menaces qui pèsent sur leur langue – la nôtre.

Ils accepteraient *« Cadjin »*, ou *« Cadjine »*, mais après avoir *« débattu durant trois ans pour savoir comment écrire ce qu'on dit »*, explique Barry Jean Ancelet, professeur à l'université de la Louisiane Sud-Ouest à Lafayette, compte tenu de la suppression du a et de la prononciation du d en dj, ils se sont fixés sur *Cadiens* et *Cadiennes*. La reconquête de la langue passe désormais aussi par la fixation dans l'écriture des différences avec ce *« français de France »* désigné comme *« français international »*.

S'aventurer dans le verbe cadien est s'exposer à interroger nos accents, nos régions, notre histoire et la leur, des parlers d'avant l'homogénéisation par les ondes. Autant de miroirs tendus au français tel qu'il se pratique dans ses marges, sauf à pousser hors de l'Hexagone, entre Antilles et océan Indien, entre Afrique et Indochine. Mots neufs sortis de la syntaxe radiotélévisée pour replonger dans un monde rural empli de gestes oubliés. Mots solidaires d'un mode de vie en deshérence, ouvrant selon des angles inattendus un paysage que l'on croyait connaître par cœur. Mots de journaliers du XVIIIe siècle puisés entre Touraine et Poitou, mâtinés d'anglicismes lorsque l'ancien bute sur le nouveau. Mots plus rustiques, plus rudes qu'au Nouveau-Brunswick ou au Québec, plus proches d'eux que de nous.

IRLANDAIS, ÉCOSSAIS, MICMACS

Le long enfermement des Cadiens en est la cause. Brutalement déportés – ce sera « le Grand Dérangement » – de l'Acadie originelle où ils prospéraient (lire « Le Monde Temps libre » du 25 juin 1994), ils sont exilés *manu militari* à partir de 1755 par l'Anglais, qui prendra le soin cruel, pour éviter tout retour, de bien séparer les membres d'une même famille. Ces pacifiques colons (paysans français du Centre-Ouest, parmi lesquels se sont fondus quelques Irlandais, Ecossais et Indiens Micmacs ou Souriquois), deviennent dans la résistance un peuple authentique qui se reconstituera principalement à *proximité de l'Acadie perdue* (Nouvelle-Ecosse) et en Louisiane.



Violon, accordéon et « petits fers » (percussions) : une soirée cadienne traditionnelle en musique vue par le dessinateur Randall LaBry (d'après « Je suis cadien », de Jean Arceneaux, Chapbook).

L'identité est devenue un marché

Lorsque tombe la Bastille, des centaines d'entre eux sont parvenus après des détours par les Antilles ou la France sur les rives du bayou Lafourche, du bayou Teche et de False River, à proximité des Créoles francophones qui les avaient précédés.

Convaincus à jamais de l'infidélité de la France (royaume, république et jusqu'au consulat bradant leur refuge louisianais en 1803 aux Etats-Unis), les Cadiens tireront leur opiniâtreté à demeurer eux-mêmes de cette fatalité de ne dépendre de personne. L'immense bassin de l'Atchafalaya leur offre un rempart de 2,5 millions d'hectares d'eau et de marécages, ses légions d'insectes, de serpents et d'alligators, qui les coupe du continent. Longtemps, l'Américain sera un étranger. Eux sont ailleurs.

Le maigre bagage qui leur sert de cuirasse enveloppe dans un sens communautaire exceptionnel la famille, la langue et la religion (catholique). L'entraide, jamais démentie, s'organise dans une économie de partage au goût de fête où s'entretient leur histoire. Ainsi continueront-ils de porter la meurtrissure et la hantise du « Grand Dérangement » jusqu'à notre siècle. A la différence des « cous-rouges », prêts à traverser le continent pour une meilleure pale, les Cadiens demeurent. Dans la crainte de quitter leur famille et leur « pays».

LE TEMPS DU MÉPRIS

Réprouvé, le français demeure la langue de la communauté, de la vie en famille. On murmure le verbe « être » en français, mais on lit le verbe « avoir » en anglais. L'un reste une langue orale, bien propre que l'on cache en public, l'autre la langue écrite, mal comprise, de tous les actes officiels. Les Cadiens, petits propriétaires terriens ou marins-pêcheurs, sont considérés comme une sous-caste, souvent illettrée, arrimée au passé. C'est le temps du mépris.

Après la seconde guerre mondiale (où nombre d'entre eux rencontrent le français de France, tout en cachant honteusement leur francophonie), l'Amérique les découvre, autant dire les assiège, les envahit. Le boom pétrolier, le développement de la radiotélévision, la construction d'autoroutes et le succès de leur musique, ouvrent l'Acadie à l'américanisation. En trois générations, le passage du tout-français au tout-anglais est pratiquement effectué, et les grands-parents ne comprennent plus leurs petits-enfants. Mais les Américains s'étonnent encore de pouvoir voyager sans passeport entre la prairie d'Evangéline et les bayous de Terrebonne.

L'identité est devenue une valeur, et un marché. La honte des Cadiens s'est transformée en fierté de *Cajuns*. Il leur reste un nom et le poids de la famille, mais c'est en anglais qu'ils proclament leur volonté de ne pas être des Amish du Sud. Ils consentent à s'intégrer. Dans leur différence. Les politiciens patronnent leurs fêtes traditionnelles, les touristes dégustent leurs plats et leurs danses. Tout de même, ils s'inquiètent.

UNE VISION GLOBALE

La langue va disparaître, noyée dans les vapeurs du pétrole, lorsque la chute du prix du baril lui accorde un sursis. Les Texans s'enfuient devant la crise. *« Dans la recherche de nouveaux marchés, l'idée francophone apparaît alors comme naturelle »*, dit Herman Mhire, directeur du Musée d'art contemporain. En 1987, il lance, en éclaireur, un festival international (théâtre, danse, musique, peinture, cuisine), qui se renouvellera chaque année en avril. Les Français, Belges et Québécois font place aux Antillais ou aux Africains *« Cela n'avait rien d'artificiel, nous découvrions à travers ces anciennes colonies françaises une partie de notre être. Les gens ont commencé à s'ouvrir. Les Cadiens ont pu passer d'une vision régionale à une vision globale. Ils se croyaient orphelins, et se découvraient une famille lointaine. Ils étaient citoyens du monde. L'isolationnisme était brisé. »*

PROGRAMMES D'IMMERSION

Déjà, en 1968, la fondation du Codofil (Conseil pour le développement du français en Louisiane) avait représenté un premier tournant dans la sauvegarde du français. Mais les craintes d'une politisation à la québécoise, n'avait autorisé que des remèdes sans grands effets. Plus radicaux, les programmes d'immersion se sont imposés récemment, mais les générations qui en bénéficient doivent réapprendre la langue. Et le manque de moyens accable ses responsables. Richard Guidry, directeur de programme éducatif à la section langues étrangères du département de l'éducation de Louisiane, tonne : *« Nous sommes les enfants maltraités des Etats-Unis, mais aussi de la francophonie. Nous n'avons même pas les moyens d'avoir une bibliothèque francophone ! Comment refranciser sans livres ? Les Francolouisianais vont disparaître, remplacés par des jeunes francisés, mais on aura perdu une culture. On peut comprendre que les* god dam' *américains n'aient rien fait pour nous, mais la grand-mère patrie aurait pu nous aider tout de même !»*

Jean-Louis Perrier

269 000 résistants à l'anglais

Au recensement de 1990, le premier dénombrant les ethnies des Etats-Unis, 1,1 million de Louisianais (sur 4,2 millions) se déclareront d'origine acadienne ou française, dont 269 000 (le plus souvent âgés) parlant français. En raison *« de sa forte culture française-acadienne, de sa langue et de ses traditions »*, la région acadienne (*Acadiana* en anglais), qui couvre environ un tiers de l'Etat, est divisée en 1971 en vingt-deux paroisses (et non pas comtés, comme dans le reste des Etats-Unis). Catholiques (encore à 80 %), ils auront longtemps eu pour unique guide le prêtre, seul à savoir lire et écrire et remplaçant un Etat inexistant, avant de devenir le premier parmi les infidèles. Car l'une des plus sévères atteintes à l'identité francophone sera portée lorsque les curés se mettront à l'anglais.

L'offensive est multiple. Dès 1916, l'usage du français est interdit à l'école. Interdiction renforcée par la Constitution de 1921. Malgré cela, un rapport officiel présente en 1933 les Acadiens *« comme la dernière minorité non assimilée de la nation »*. Après que Roosevelt eut proclamé qu'*« il n'y a de place que pour une seule langue dans ce pays et c'est l'anglais, car nous devons nous assurer que le creuset produit des Américains et non pas quelques habitants réunis par hasard dans une pension polyglotte »*, le sort du français n'aura plus rien à envier à celui des langues minoritaires en France. *« I will not speak French on the schoolgrounds »* (je ne dois pas parler français dans la cour de récréation) est le texte cent fois recopié d'une punition dont tous les anciens se souviennent.

Carnet de route

● **Voyage.** Capitale de la Louisiane francophone, Lafayette est accessible quotidiennement au départ de Paris-Orly via Houston par les vols de Continental Airlines. Billets aller-retour à partir de 3 600 F (plus taxes d'aéroport). Réservations au tél. : 42-99-09-09.

● **Hébergement.** Mieux que les hôtels et motels anonymes, le pays cadien dispose d'une cinquantaine de *bed and breakfast*, dont certains souvent classés francophones, comme Old Castillo Hotel à Saint-Martinville (au pays de l'héroïne acadienne Evangeline), ou familiaux comme chez Julia White à Bourg (parties de pêche dans les lacs et les bayous). Nombre sont des demeures historiques comme le Bois des Chênes, à Lafayette (qui propose des promenades dans les marécages de l'Atchafalaya), ou, à proximité, sous ses chênes verts centenaires, Chretien Point Plantation. Prix de 35 à 200 dollars. Brochure complète : Louisiana Bed and Breakfast, P.O. Box 4003, Baton Rouge, LA 70821-4003.

● **Loisirs.** Le pays est renommé pour sa musique et sa cuisine, mais mieux vaut généralement les consommer séparément. A Lafayette, il existe des tables raffinées, comme Charley G's (3809 Ambassador Caffery Pkwy, tél. : 318-981-0108) ou le Cafe Vermilionville (1304 W. Pinhook, tél. : 318-237-0100). Pour goûter le vrai *gumbo* familial : Laura's Cafe, Voorhies St, face au nº 18. A la campagne, au bord de False River à Livonia, Joe's Restaurant débite ses alligators dans une ancienne quincaillerie (tél. : 504-637-2625).

● ***CODOFIL***, 217, West Main Street, Lafayette, LA 70501. Tél. : (318) 262-58-10.

● **Renseignements** (et brochures) à Paris, au Bureau d'information Nouvelle Orléans-Louisiane, tél. : 44-77-88-05.

PARTIR

● **L'ECOSSE avec baleines.** Observer baleines, dauphins, épaulards ou requins pèlerins au large des côtes de l'île de Mull, l'une des plus belles îles des Hébrides, à l'ouest de l'Ecosse, telle est l'expérience proposée aux amateurs de la faune marine par le centre britannique de recherches sur les baleines. Au départ de Mull, l'agence Wildlife Cruises (Dervaig, Isle of Mull PA 75 6QL, tél. : 06884 223) organise chaque jour des excursions en mer, avec conférences et projections le soir.

Les guides locaux invitent également les visiteurs à parcourir l'île à la recherche des aigles, des loutres et des cerfs. Environ 5 000 à 6 000 F par personne pour 7 nuits dans de confortables chalets, les repas et les activités programmées. Pour se rendre à Mull en avion, via Glasgow, contacter l'agence de voyages British Rail International située dans les locaux de la Maison de la Grande-Bretagne, 19, rue des Mathurins, 75009 Paris, tél. : (1) 44-51-06-00.

● **LA SUÈDE en hôtel-igloo.** Il est des pays auxquels l'hiver sied mieux qu'à d'autres. La Suède est de ceux-là même si Stockholm, à deux heures trente de vol de Paris, n'est pas encore perçue par les Français comme une destination hivernale.

Nombreuses sont pourtant les options offertes à ceux qui ont du cœur au ventre : embarquer à bord d'un brise-glace, s'initier aux subtilités de la « pêche blanche », dormir sous la tente, dans un hôtel-igloo ou, plus classiquement, dans une auberge en bois.

Ces suggestions des voyagistes qui programment cette destination, plus abordable qu'on ne le croit, sont résumées dans un dépliant diffusé par l'Office du tourisme suédois (11, rue Payenne, 75003 Paris, tél. : 42-72-58-77).

● **PÉKIN à petits prix.** Premier voyagiste chinois en France, China Travel Service, propose, jusqu'en mars, un séjour individuel de 7 jours qui permet une découverte de Pékin à son propre rythme tout en bénéficiant d'une visite guidée de la Cité interdite et d'une excursion organisée à la Grande Muraille et au tombeau des Ming. Le tout pour 7 600 F (groupes de dix personnes minimum) par personne, avec le transport aérien, les transferts, six nuits en chambre double et petit-déjeuner en hôtel « 4 étoiles », les excursions, les frais de visa et les taxes d'aéroport. Renseignements au (1) 44-51-55-66.

● **ITALIE : des ailes pour Florence.** Inutile d'insister sur les richesses de la Toscane. Située à une cinquantaine de kilomètres de l'aéroport de Pise, Florence en est le fleuron. Tous les jeudis et dimanches, au départ de Paris-Orly, Nouvelles Frontières propose un vol charter régulier à destination de Pise, à partir de 700 F A/R, prix incluant le transfert en bus à Florence. On a ainsi le choix entre un simple week-end ou un séjour plus long. Egalement dans la brochure « Italie » du voyagiste, une sélection d'hôtels (de 130 à 320 F la nuit par personne avec petit-déjeuner) et la location d'une voiture, à partir de 820 F pour trois jours.

Toujours vers l'Italie, vols charters réguliers à destination de Rome (à partir de 740 F A/R) et de Venise (même prix). Renseignements au (1) 41-41-58-58, par minitel 3615 NF ou 3616 NF et dans les agences Nouvelles Frontières.

● **GLISSE : fous de fun.** Filer dans le vent, le long des plages du Pacifique, à Hawaï, au Costa Rica, en Nouvelle Calédonie ou en Basse Californie.

Au Venezuela (10 jours à Adicora, à partir de 7 000 F), ou au large des criques antillaises. Ce sont quelques-unes des destinations que le voyagiste Nouveau Monde (8, rue Mabillon, 75006 Paris, (1) 43-29-40-40 et des bureaux à Bordeaux, Marseille et Nantes) présente aux adeptes de la planche à voile et du « funboard ». Avec des forfaits (de 4 000 F la semaine à Hurghada, en Egypte, à 12 000 F les 18 jours à Hawaï avec une voiture de location) incluant généralement l'avion, les transferts, l'hébergement en chambre double avec petit déjeuner et la location du matériel.

Animés par des professionnel les centres sélectionnés organisent régulièrement des stages d'initiation ou de perfectionnement.

La radionavigation fait des progrès astronomiques

Les satellites permettent désormais aux marins de se repérer à quelques mètres près quelles que soient les conditions de mer

Le système GPS, disponible pour 3 500 F, donne un sacré coup de vieux aux goniomètres, Decca et autres instruments de radionavigation. Issu de la guerre, le système Decca fit déjà faire un bond de géant à la radionavigation. Mais le GPS, dont les versions portables tiennent dans le creux d'une main, permet de définir la position d'un bateau à 10 mètres près, quelles que soient les conditions météorologiques, l'état de la mer et la zone de navigation, le point faible des autres systèmes. De ses informations réactualisées en permanence, on peut déduire la vitesse du bateau et son cap. En le connectant à un lecteur de cartes électroniques et à un traceur, il devient possible d'afficher électroniquement sa route, laissant ainsi au navigateur tout loisir pour découvrir l'ouvrage de Raymond d'Hollander sur les astrolabes, ces *« preneurs d'étoiles »*, inventés au Ier siècle avant notre ère par Hipparque et utilisés par les navigateurs, les astronomes et les astrologues pendant des siècles.

DEPUIS la découverte des ondes radio, au début du siècle, les navigateurs, sur mer et dans les airs, ont essayé de les utiliser pour déterminer leur position géographique et fixer leur route. Le premier stade de cette utilisation a été, et est toujours, mais de moins en moins, la radiogoniométrie. Pour obtenir sa position, en longitude et en latitude, le navigateur doit d'abord rechercher trois sources radioélectriques, en général des radiophares. Il détermine ensuite le gisement, c'est-à-dire l'angle constitué entre la direction de ces radiophares et le nord magnétique grace à un récepteur radio, sur lequel est branché une antenne mobile, dite goniométrique, ou gonio.

Lorsque le récepteur est réglé sur la fréquence d'un radiophare, fournie par un manuel, l'onde radioélectrique émise par ce dernier induit, dans l'antenne gonio, un courant qui génère un son, dont l'intensité varie en fonction de l'orientation de cette antenne. L'intensité est maximale lorsque l'antenne est perpendiculaire à la direction de l'émetteur. Elle est minimale, c'est-à-dire qu'on n'entend plus rien, lorsque l'antenne est dirigée longitudinalement vers l'émetteur : c'est l'extinction, que l'on recherche de préférence, car elle est plus facile à déterminer que l'intensité maximale.

DEUX SYSTÈMES

Un relèvement gonio est rarement précis, du moins sur les petits bateaux. En effet, les ondes radioélectriques ne se propagent pas toujours en ligne droite, peuvent être déviées par le relief, subir une réfraction lorsqu'elles passent, en oblique, de la terre à la mer, ou entrer en interférence avec l'onde indirecte réfléchie par l'ionosphère : c'est ce qu'on nomme l'erreur de nuit, surtout au lever et au coucher du soleil. Les ondes radioélectriques peuvent être déviées, au voisinage de l'antenne, par les masses métalliques du bord ou des petits bateaux, bas sur l'eau.

Des satellites pour faire le point

En un point donné du globe, il faut être en liaison avec 4 satellites pour faire le point.

A terre, dans les airs ou sur les flots, le récepteur affiche latitude et longitude ; il peut aussi calculer la vitesse du véhicule ou du vaisseau et son cap.

Infographie Le Monde

La seconde guerre mondiale permit d'accomplir de grands progrès dans la radionavigation, lorsque les Alliés se préoccupèrent de guider leurs bombardiers au-dessus de l'Allemagne, surtout la nuit ou dans les nuages, et mirent au point les systèmes Consol et Decca.

Le Consol était un dérivé de la radiogoniométrie, les radiophares envoyant un signal en morse (60 points et traits répartis autour d'une zone neutre) qui n'était pas identique dans toutes les directions, comme un feu à secteurs. Ce signal figurait sur des cartes marines spéciales. On pouvait capter les signaux Consol avec un récepteur ordinaire grandes ondes, d'un coût réduit. Mais, souvent, il n'était pas très facile de compter exactement les traits et les points, et les ondes radioélectriques du système Consol étaient assujetties aux mêmes lois de propagation que celles des radiophares ordinaires, avec les difficultés que l'on sait.

Toujours issu de la guerre, le système Decca fit faire un bond de géant à la radionavigation. Trois émetteurs, installés à une certaine distance (une station maîtresse et deux asservies), lançaient des signaux modulés qui faisaient apparaître sur trois cadrans d'un récepteur, le rouge, le vert et le jaune, des numéros correspondant à ceux d'hyperboles de même couleur surimposées sur des cartes marines, et dont l'épicentre était les émetteurs. Il suffisait de reporter les numéros sur les cartes pour obtenir sa position, à quelques centaines de mètres près.

Mais le Decca, plutôt encombrant avec ses jeux de cartes spéciales, était passablement onéreux (plus de 100 000 francs) et donc réservé aux professionnels, marines de guerre, de commerce et de pêche. Au début des années 80 toutefois, la miniaturisation (circuits imprimés et microprocesseurs) aidant, les industriels mirent au point un récepteur de la taille d'une boîte de cigares qui fournissait directement aux navigateurs de plaisance, sur un petit écran à cristaux liquides, leur position en longitude et en latitude. Au fil des ans, le prix du récepteur tomba de plus de 15 000 francs à moins de 5 000 F.

L'APPORT DES MILITAIRES

Le système Decca est toujours utilisé, pour une zone s'étendant surtout de la Manche à la mer du Nord, les Anglais, ses promoteurs, ayant l'intention d'entretenir et de moderniser les émetteurs jusqu'en 2012.

Le Loran, mis au point par les Américains pour le positionnement des forces de l'OTAN, le Toran et le Rana sont fondés sur les mêmes systèmes d'ondes hyperboliques. Le premier est d'un prix similaire au Decca mais les deux autres coûtent plus cher (15 000 à 20 000 francs). Vint enfin la petite merveille, le fameux Navstar Global Positioning System (GPS), qui assure la radiolocalisation, en longitude et latitude, par réception quasi continue de signaux de vingt-sept satellites à défilement, lancés par les Etats-Unis à des fins militaires. Accessible aux navigateurs de plaisance à partir de 1987, le GPS a vu toutefois sa précision limitée à cent mètres pour les civils, les Américains ayant « dégradé » légèrement leurs signaux pour des raisons de sécurité. Aujourd'hui, toutefois, cette précision peut être ramenée à dix mètres, grâce à l'utilisation de balises terrestres, dont la position est parfaitement connue, qui émettent les corrections vers les récepteurs embarqués.

En quelques années, le GPS est donc devenu le « positionneur » universel, fournissant ses indications précises quelles que soient les conditions atmosphériques, l'état de la mer et les zones de navigation. Ce positionnement, réactualisé en permanence, permet au puissant calculateur interne du récepteur GPS, qui peut tenir dans le creux de la main pour les portables, d'en déduire instantanément la vitesse du bateau et son cap. Le GPS, en outre, peut être « interfacé » avec d'autres appareils, lecteurs de cartes électroniques sur disquettes, écran traceurs de route, pilotes, radars, etc. Du coup, Decca, Loran et autres sont nettement dépassés, d'autant que là aussi, grâce au progrès technique et à la concurrence, les prix ont chuté vertigineusement : le GPS le plus simple est, actuellement, proposé à 3 500 francs, les plus chers dépassant les 20 000 francs. Sur le marché, les fournisseurs abondent : Furuno, Nivico, Garmin, Silva, Raytheon, NKE, Trimble et autres. Aujourd'hui, le navigateur est comblé !

N'oublions néanmoins pas les pannes des récepteurs, de moins en moins fréquentes il est vrai. En ce cas, c'est le retour aux bonnes vieilles méthodes, les fameux amers, et pour les plus calés la navigation astronomique avec sextant et chronomètre, comme le capitaine Nemo le faisait dans *Vingt mille lieues sous les mers* en montant *« relever la hauteur du soleil sur l'horizon »*...

François Renard

L'astrolabe, « preneur d'étoiles » et maître du temps

Boussole, horloge et outil de mesure, il a trôné dix-huit siècles dans le salon des savants

MARRAKECH, printemps 1217. Abû-Bakr Ibn Yusuf, savant et artisan de renom, met la dernière main à l'instrument de mesure le plus sophistiqué qu'aient produit les cultures hellénistiques et arabes conjuguées : l'astrolabe – en grec, le « preneur d'étoiles ». Toute la connaissance cosmologique d'alors est concentrée sur un simple disque de cuivre sur lequel il a gravé des courbes, des chiffres koufiques et des symboles astrologiques.

Un monde sphérique, dont la Terre est le centre ; toute la mécanique céleste du moment mise au service d'une science double, qui mettra plusieurs siècles à se scinder en disciplines siamoises puis concurrentes : l'astrologie et l'astronomie.

« Sensée accorder le destin des hommes à la course des astres qui les ont vu naître, l'astrologie sera paradoxalement le plus puissant moteur de l'astronomie », explique Raymond d'Hollander, ancien directeur de l'École nationale de sciences géographiques, qui vient de publier un ouvrage sur divers astrolabes, dont celui d'Abû-Bakr, exposés au musée Paul-Dupuy à Toulouse. Presque tous les astronomes s'adonnent à la science divinatoire, aux thèmes astraux, de Ptolémée (IIe siècle après Jésus-Christ) à Kepler (1571-1630), et même Galilée. Pour prévoir l'avenir des hommes, il leur fallait connaître le plus finement possible le mouvement des astres. L'astrolabe a donc été le trait d'union de ces recherches à la fois savantes et démiurgiques.

Même si sa première description connue se trouve dans un ouvrage de Jean Philopon, qui vécut à Alexandrie au VIe siècle, on suppose que le principe de l'astrolabe a été découvert par Hipparque, 700 ans plus tôt. Mais c'est au IXe siècle que l'astrolable connaît son véritable essor, dans le monde arabe. Aux almucantarats – des cercles qui permettent de déduire l'heure d'après la hauteur d'un astre –, les savants arabes ajoutent un réseau de courbes d'égal azimut, qui indiquent la latitude. Ils conçoivent divers cadrans interchangeables : les astrolabes d'Abu-Bakr en compteront jusqu'à douze, valable chacun pour une latitude et une ville données, allant de la Mecque à Saragosse. Leur araignée (voir ci-contre) aux crochets multiples, permettait de suivre la course de 28 étoiles. Le monde occidental ne se mettra peu à peu à l'heure de l'astrolabe qu'un siècle plus tard, après traduction des ouvrages arabes.

Le « preneur d'étoiles » permet de résoudre douze problèmes fondamentaux de l'astronomie de position. En particulier déterminer l'heure, à deux minutes près, déduire l'heure du lever, celle du coucher du Soleil, la direction du Sud ou celle de la Mecque, au demi degré près, de jour comme de nuit... à la condition que le ciel soit dégagé. C'est beaucoup mieux que la boussole, dont on ne commencera à maîtriser le fonctionnement qu'au début du XIIIe siècle. Mercator sera le premier à corriger les phénomènes de déclinaison magnétique qui pouvaient induire des erreurs de pointage de 4 ou 5 degrés. C'est pourquoi l'astrolabe de marine restera longtemps considéré comme plus fiable, même si son maniement oblige les gens de mer à mettre pied à terre pour faire le point.

CHEFS-D'ŒUVRE

L'astrolabe fait mieux aussi que l'horloge, qui, jusqu'à l'introduction du pendule par Huygens en 1658, pouvait compter jusqu'à quinze minutes de retard par jour. Au point qu'elle devait constamment être remise à l'heure, grâce à... l'astrolabe. Les monastères en seront d'ailleurs dotés pour sonner tierces, sixtes et servir *« aussi d'outil pédagogique pour initier les novices au calcul »*, note M. d'Hollander. L'instrument apparaît même sur les vitraux et donne son nom au fils d'Abélard et Héloïse. La suite ne sera qu'une succession d'améliorations et de sophistications : adaptation des cadrans au calendrier grégorien, en 1582 ; horloges astrolabiques, astrolabes doubles ou triples, chefs-d'œuvres imposés aux apprentis compagnons pour prouver la maîtrise de leur art...

Mais au XVIIIe siècle, supplanté par de nouvelles méthodes de mesure du temps et de l'espace, l'astrolabe, témoin d'un âge où pensée magique et observation rationnelle faisaient bon ménage, *« n'a plus qu'un intérêt historique »*. Il disparaît alors, en même temps que ces savants dont la sapience était sensée embrasser l'entière complexité de l'Univers. Après 1 800 ans de règne pratiquement sans partage !

Hervé Morin

★ **Lire à ce sujet : *L'astrolabe* de Raymond d'Hollander, publié par l'Association française de topographie et le musée Paul-Dupuy de Toulouse, 154 p., 270 F, ainsi que *La passion des astres au XVIIe siècle, de l'astrologie à l'astronomie*, de Micheline Grenet, coll. l'Histoire en marche, Hachette, 295 p., 95 F.**

Le cosmos sur disque compact

LE HÉROS du disque compact interactif *Étoiles et galaxies*, publié par Flammarion, s'appelle Camille. L'éditeur a voulu ainsi affirmer une filiation directe entre l'auteur de *L'Astronomie populaire*, best-seller en son temps, et le dernier-né de l'édition électronique consacré à la découverte du ciel sur CDI.



BIBLIOGRAPHIE

Cent quinze ans séparent les deux ouvrages. Les textes et planches dessinées au trait de l'édition de 1879 ont cédé la place à des centaines de schémas, commentaires, photos et extraits de films en couleur, le tout tenant sur une simple galette de plastique. *Étoiles et galaxies* transforme n'importe quel téléviseur relié à un lecteur CDI Philips en lunette astronomique pointée sur une voûte céleste virtuelle. L'utilisateur est accueilli par un tableau de bord qui comporte deux modes, « découverte » et « expert », s'accordant au savoir de chacun. L'astronome en chambre peut choisir de se laisser porter par des documents audiovisuels (photos, planisphères, schémas explicatifs, etc.) puisés dans les meilleures collections du monde entier. Une centaine de reportages dévoilent les plus beaux phénomènes célestes et autres objets remarquables. Les trois heures de documents, sons et images, sont complétées par un index disponible à tout moment et comprenant plusieurs centaines de définitions.

La fonction « observation » constitue l'un des points forts de ce titre multimédia. Le programme est capable de calculer et d'afficher la carte du ciel en rentrant les coordonnées (longitude, latitude) d'un point quelconque de la surface du globe (niveau de la mer). Reste alors à programmer la date et l'heure d'observation, le champ de vision ou bien encore azimut et hauteur. La précision du calcul, validé par le Bureau des longitudes, atteint une minute d'arc sur la décennie actuelle (1990-2000). Le programme couvre une période de 5 000 ans ! Pour réaliser ce disque, Michel Gofman s'est entouré d'une équipe pluridisciplinaire. Ainsi, l'astrophysicienne Danièle Alloin, directeur de recherches au CNRS, a apporté sa caution scientifique pour ce projet, qui a nécessité un investissement de quelque 2,5 millions de francs.

Denis Fortier

★ ***Etoiles et galaxies*; éd. Flammarion ; 695 F.**

La bataille navale pour la Coupe de l'America s'engage au large de la Californie

Trois bateaux américains contre sept challengers, australiens, néo-zélandais, japonais, français et espagnol, pour le plus vieux trophée du monde

Cent soixante-dix duels *(match races)* entre bateaux de classe America ont été programmés à partir du 12 janvier dans la baie de San-Diego, en Californie, pour désigner les deux vainqueurs de la Coupe Louis-Vuitton des challengers et de la Coupe Citizen des défendeurs qui disputeront la Coupe de l'America à partir du 6 mai. Détenu par le New York Yacht Club pendant cent trente-deux ans, ce trophée suscite un intérêt sans précédent depuis la victoire historique de l'Australie en 1983. Longtemps objet de défis entre magnats, cette coupe nécessite désormais des recherches et des budgets colossaux.

SAN-DIEGO
de notre envoyé spécial

Première base de l'US Navy sur le Pacifique, San-Diego s'apprête à vivre, du 12 janvier à la mi-mai, l'une des dernières grandes batailles navales du siècle. Depuis quelques semaines, les élégants classe America, joyaux expérimentant les plus récentes innovations du yachting en matière d'architecture, d'accastillage, de gréement ou d'informatique de bord, croisent à l'entraînement autour des imposants porte-avions, destroyers ou frégates, reflets de la puissance militaire américaine. Plus pacifiques, les régates de la Coupe de l'America ne sont pas moins symboliques des capacités d'un pays à mobiliser les moyens techniques et financiers susceptibles de relever un défi qui dépasse le seul enjeu sportif.

Mise à l'eau en 1851 par quelques membres éminents du New York Yacht Club (NYYC), créé sept ans plus tôt, la goélette *America* devait illustrer les progrès de la construction navale américaine à l'occasion de l'exposition universelle de Londres. Lorsqu'il mit le cap sur l'Europe, le 21 juin 1851, *America* était le premier yacht à traverser l'Atlantique. Son arrivée à Cowes (île de Wight), la Mecque de la voile depuis la création du Royal Yacht Squadron (RYS) en 1815, avait fait sensation. « *Si vous avez raison, nous n'avons rien compris* », avait lancé le marquis d'Anglesey, gouverneur de l'île de Wight et ancien commandant de la cavalerie anglaise à Waterloo, à John Cox Stevens, premier président du NYYC, en observant la fine étrave de cette goélette, qui contrastait avec les yachts britanniques de l'époque, plutôt larges de proue et étroits de poupe.

John Cox Stevens avait inscrit *America* dans la coupe des Cent guinées du RYS, sur le tour de l'île de Wight. Avec la prime de cent guinées, le vainqueur se voyait promettre une aiguière en argent de 4,2 kilos, haute de 68 centimètres, offerte par la reine Victoria. Le 22 août, *America* prenait le départ de la régate avec quinze autres cotres et goélettes. Malgré sa taille moyenne de 170 tonneaux par rapport aux 392 de *Brilliant*, le représentant américain tira profit de la finesse de ses lignes, de la quête de ses deux mâts, inspirée des grands clippers de la ruée vers l'or, et de ses nouvelles voiles en coton, moins déformables que le lin anglais, pour distancer tous ses adversaires.

L'Europe en position de faiblesse

La vingt-neuvième édition de la Coupe devrait confirmer la percée économique des pays de la zone Pacifique. Les trois syndicats américains, dirigés par Dennis Conner, Bill Koch et John Marshall, qui tenteront de défendre le trophée pour le San Diego Yacht Club redoutent surtout les Australiens (deux défis), les Néo-Zélandais (deux défis) et les Japonais. Plus touchée par la crise que les pays de cette zone, l'Europe voit sa participation réduite aux deux défis espagnol et français. Pour la France, c'est Marc Pajot, deux fois battu en demi-finale de la Coupe Louis-Vuitton en 1987 et 1992, qui s'attaque une troisième fois à la Coupe de l'America.

PAS DE SECOND

Croisant le futur vainqueur sur le yacht à vapeur *Victoria and Albert*, la reine aurait demandé : « *Qui est en tête ?* » Puis : « *Qui est le second ?* » La réponse est entrée dans la légende de la voile : « *Votre Majesté, il n'y a pas de second.* » La voile anglaise, forte de ses huit cents yachts et de deux siècles et demi de tradition, venait de vivre le jour le plus noir de son histoire.

Un siècle et demi plus tard, la Coupe de l'America n'a rien perdu de sa valeur symbolique. Au soir d'une autre régate historique qui mettait fin à cent trente-deux ans de succès américains, le premier ministre australien affirma que son pays était vraiment né le 21 septembre 1983. L'Australie n'a d'ailleurs jamais enregistré autant de demandes d'immigration et de naturalisation que dans l'année qui a suivi la victoire d'*Australia-II*.

La dernière édition, disputée en 1992 à San-Diego, n'a pas failli à la grande tradition de la coupe, avec un prestigieux affrontement final entre l'Américain Bill Koch, milliardaire et diplômé du très réputé Massachusetts Institute of Technology (MIT), et le *condottiere* vénitien Raul Gardini. L'armateur italien avait créé le « *Tencara system* », en achetant les sociétés traitant les matériaux composites et divers domaines de la construction navale susceptibles de l'aider à relever le défi. Son budget pour la coupe aurait atteint 350 millions de francs.

Bill Koch avait choisi une approche plus scientifique. Son équipe avait compté jusqu'à cinquante-sept docteurs ou ingénieurs en mathématiques, en physique, en hydraulique ou en dynamique des fluides, et trois douzaines d'architectes chargés de synthétiser leurs travaux. Son budget aurait été de 68 millions de dollars (370 millions de francs), dont plus de la moitié prélevés sur sa fortune personnelle.

Changement de parcours

1992

Bords	Milles
1	3,250
2	3,250
3	2,750
4	1,500
5	2,250
6	1,500
7	2,750
8	2,750
Total	20,000

1995

Bords	Milles
1	3,275
2	3,275
3	3,000
4	3,000
5	3,000
6	3,000
Total	18,550

Vent
Départ et Arrivée
400m
200m

Infographie le Monde

L'abandon des 12 mètres JI (jauge internationale créée en 1906), lourds et lents dinosaures utilisés pour la coupe entre 1958 et 1987, au profit des nouveaux classe America, avait déclenché une ruineuse course aux armements. Pas moins de vingt-huit classe America avaient été construits en 1992 par les huit challengers et les deux défendeurs, dont cinq pour Raul Gardini et quatre pour Bill Koch et le défi néo-zélandais. Conscients que cette surenchère risquait de nuire à l'internationalisation de la coupe, challengers et défendeurs ont créé un comité chargé de décider des mesures susceptibles de réduire le coût des campagnes. A défaut de pouvoir limiter et contrôler les budgets des défis, ce comité a pris des mesures réglementaires. Ainsi, chaque défi n'a pu construire que deux nouveaux bateaux pour 1995 et ne pourra utiliser que quinze voiles pour le premier « round Robin », puis cinq de plus par « round Robin » suivant.

QUARANTE VOILES

Les finalistes n'auront ainsi disposé que de quarante voiles. En cinquante-quatre régates, soit cent soixante-deux bords de largue, *America 3* n'avait dépassé qu'une seule fois *Stars-and-stripes*, de Dennis Conner, à cette allure. Cette fois, quatorze classe America ont été conçus par les sept challengers et les trois défendeurs. Les budgets des défis s'échelonnent de 12 à 35 millions de dollars et représentent un investissement global de quelque 230 à 250 millions de dollars (1 350 millions de francs).

Bill Koch, qui a revu ses investissements à la baisse, a trouvé une porte de sortie honorable et très « médiatique » en confiant *America-3* à un équipage exclusivement féminin. Sans doute laissera-t-il à Dennis Conner – « M. Coupe de l'America », avec sept campagnes, dont quatre victorieuses (1974, 1980, 1987 et 1988), – le soin de défendre une fois de plus l'aiguière en argent.

Mais les principaux challengers ont retenu la leçon de Bill Koch en faisant de la recherche scientifique et technologique leur priorité. John Bertrand, lui-même diplômé du MIT, revient à la tête du principal défi australien et a recruté Jim Pugh et John Reichel, deux des trois principaux architectes d'*America-3*. Le troisième, Doug Peterson, s'est mis au service des Néo-Zélandais.

Ce brassage entre défis anglo-saxons s'est aussi opéré avec les skippers. Rod Davis, ex-skipper de *New-Zealand*, sera à la barre de *One- Australia*, de John Bertrand. Russell Coutts, son suppléant en 1992, devient skipper du *Black-Magic* néo-zélandais. Chris Dickson, ex-barreur de *Nippon*, mènera l'autre bateau kiwi, conçu par Bruce Farr et baptisé *Tag-Heuer*.

LE PETIT LUXE FRANÇAIS

Face aux Anglo-Saxons de la zone Pacifique, les Français, qui souhaitent devenir les porte-drapeau de l'Europe après le suicide de Raul Gardini en 1993, ont opté pour la stabilité. Marc Pajot, skipper, et Philippe Briand, directeur technique, occupaient déjà ces fonctions en 1987 en Australie. Dans ces duels au couteau entre les meilleurs barreurs et équipages de la planète voile, le défi français s'offre encore un petit luxe. Bertrand Pacé, devenu champion du monde 1994 de *match racing* en dominant Paul Cayard, Rod Davis et Peter Gilmour, ne prendra la barre de *France-2-3* que pour la très délicate phase de départ des régates, comme le faisait précédemment Marc Bouet, ex-« ami de vingt ans » de Marc Pajot, écarté cette fois de la compétition après le renoncement de l'autre défi français (*Le Monde* du 13 décembre).

Gérard Albouy

Quatre mois de régates

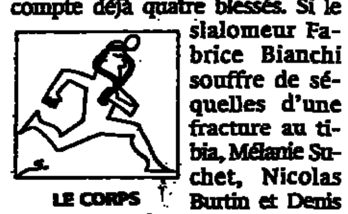
● **Coupe Louis-Vuitton** : sept challengers de cinq pays disputent une poule de qualification, en « round Robin » : chaque concurrent rencontrant tour à tour les six autres. Première série de régates : du 14 au 20 janvier (un point par victoire) ; 2e série : du 29 janvier au 4 février (2 pts) ; 3e série : du 14 au 20 février (4 pts) ; 4e série ; du 2 au 8 mars (5 pts). Les quatre meilleurs s'opposent en demi-finales, chaque bateau affrontant trois fois ses trois adversaires, du 18 au 31 mars. Les deux premiers disputent du 11 au 22 avril la finale, qui revient au premier bateau vainqueur de cinq régates.

● **Coupe Citizen** : trois défendeurs américains s'affrontent en round Robin dans une poule de qualification symbolique, dont le seul intérêt est de permettre un bon entraînement pour les équipages : première série du 12 au 20 janvier ; 2e série du 29 janvier au 6 février (2 pts) ; 3e série du 14 au 22 février (4 pts) ; 4e série du 2 au 10 mars (7 pts). Les demi-finales opposent les trois mêmes bateaux, chacun rencontrant quatre fois ses deux adversaires, du 18 au 31 mars. Les deux premiers se rencontrent ensuite dans la finale, du 10 au 22 avril, qui revient au premier bateau vainqueur de six régates.

● **Coupe de l'America** : à partir du 6 mai, elle oppose les vainqueurs des coupes Louis-Vuitton et Citizen. Le vainqueur est le premier à gagner cinq régates.

Le genou, point faible du skieur

A la veille des championnats du monde qui se disputent en Sierra Nevada (Espagne) du 30 janvier au 12 février, l'équipe de France compte déjà quatre blessés. Si le slalomeur Fabrice Bianchi souffre de séquelles d'une fracture au tibia, Mélanie Suchet, Nicolas Burtin et Denis Rey ont été « lâchés » par leurs genoux. Celui-ci est l'articulation la plus exposée chez les skieurs. Le docteur Pierre Chambat, président de la commission médicale de la Fédération française de ski, a opéré des coureurs des équipes de France et d'Italie victimes de ruptures du ligament croisé antérieur, dit « ligament du sport ». Il explique les accidents, les soins et les guérisons.


LE CORPS ET LA SANTÉ

● **Les causes de la rupture**

« *La rupture du ligament croisé antérieur est caractéristique de la traumatologie des années 80. Après les fractures, dans les années 70, c'est le genou qui est le plus exposé aux accidents, surtout à cause de l'évolution du matériel. Les chaussures de ski ont des tiges plus hautes et sont dotées de chaussons en mousse thermoformée ou injectée. Le pied et la cheville sont bloqués. Sans amortissement des chocs à la base, on a donc des contraintes nouvelles sur le genou qui est le premier point de levier libre de l'organisme. C'est le ligament croisé antérieur qui est le plus exposé, essentiellement dans trois cas, avant ou après la chute : le valgus (les skis divergent) ; la rotation interne (les spatules se croisent) ; l'à-cul (chute à l'arrière).* »

● **Opérer ou pas**

« *Pour les amateurs, une rééducation peut suffire. Pour ceux qui font de la compétition et pour les athlètes de haut niveau, il faut passer sur le billard. Dans l'idéal, il faudrait les arrêter pendant un mois et demi, et commencer une rééducation avant d'opérer, le temps de laisser le genou se remettre du choc. Mais cette patience est impossible pour des compétiteurs.* »

● **Un tendon pour un ligament**

« *Le ligament croisé antérieur ne cicatrise pas parfaitement (sauf cas exceptionnel). Il faut donc le remplacer par un morceau de tendon rotulien sur lequel on prélève une bandelette de dix millimètres de large. Après, il suffit de la remettre en position dite « anatomique », exactement à la place de l'ancien lien. Pour faire tenir cette nouvelle attache, on creuse deux tunnels, le premier dans le tibia, le deuxième dans le fémur, et l'on y fixe le tendon. L'opération dure environ une heure et peut être faite sous anesthésie générale ou locale. L'opération laisse beaucoup moins de traces qu'il y a dix ans. On gardera une cicatrice sur la rotule, trace du prélèvement du tendon. Le reste de l'opération est effectué par arthroscopie.* »

● **Guérir et concourir**

« *Il faut compter cinq mois entre l'opération et le retour à la compétition. C'est un minimum. Il faut souvent faire vite. Si l'accident survient en février, l'athlète doit pouvoir s'entraîner pour la saison dès l'été, sur les glaciers. D'abord la rééducation. A Hauteville, dans l'Ain, pour les équipes de France. Pendant trois mois, les convalescents effectuent des stages dont le quotidien est constitué de quatre à cinq heures de séances différentes. Après six semaines de béquilles et de rééducation légère, ils devront retrouver la « proprioception », cette faculté qu'a l'organisme à s'adapter pour éviter les accidents et que l'on perd dès qu'on se blesse. Pour cela, il existe tout un programme de travail d'équilibre du corps. Au bout de trois mois, on passe de la phase médicale à la phase sportive au CREPS de Boulouris, où les athlètes se soumettent à une reprise surveillée : natation, course à pied et musculation.* »

● **Les résultats**

« *La perfection n'existe pas. On peut estimer que l'on est à 95 % de bons résultats anatomiques. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas s'alarmer : j'opère trois cents genoux par an. L'accroissement des accidents du genou en ski représente un problème sportif, médical et socio-économique. Pour réduire les risques sur le genou, la commission médicale de la FFS doit étudier les moyens techniques pour retrouver une meilleure souplesse du pied dans la pratique du ski.* »

Propos recueillis par Bénédicte Mathieu

RÉSULTATS

RALLYE-RAID

GRENADE-DAKAR

9e étape Chinguetti-Tidjika : 347 km de spéciale

Motos : 1. Jimmink (P-B/Cagiva), 5 h 36 min 56 s ; 2. Mayer (All/KTM), à 2 min 38 s ; 3. Sotelo (Esp/Cagiva) à 4 min 39 s ; 4. Sireyjol (Fra/KTM) à 5 min 5 s ; 5. Magnaldi (Fra/Yamaha) à 5 min 6 s.

Classement général : 1. Arcarons (Esp/Cagiva), 44 h 58 min 8 s ; 2. Peterhansel (Fra/Yamaha), à 10 min 3 s ; 3. Magnaldi (Fra/Yamaha), à 10 min 29 s ; 4. Orioli (Ita/Cagiva), à 28 min 40 s ; 5. Gallardo (Esp/Cagiva), à 1 h 29 min 10 s.

Autos : 1. Fontenay-Musmara (Fra/Mitsubishi), à 5 h 5 min 12 s ; 2. Vatanen-Picard (Fin/Fra/Citroën), à 3 min 34 s ; 3. Salonen-Gallagher (Fin/G-B/Citroën), à 6 min 26 s ; 4. Shinozuka-Magne (Jap/Fra/Mitsubishi), à 16 min 40 s ; 5. Lartigue-Périn (Fra/Citroën) à 17 min 47 s.

Classement général : 1. Lartigue-Périn (Fra/Citroën), 38 h 58 min 2 s ; 2. Saby-Serieys (Fra/Mitsubishi), à 21 min 25 s ; 3. Shinozuka-Magne (Jap/Fra/Mitsubishi), à 2 h 36 min 57 s ; 4. Fontenay-Musmara (Fra/Mitsubishi), à 2 h 54 min 29 s ; 5. Salonen-Gallagher (Fin/G-B/Citroën), à 7 h 10 min 25 s.

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE FÉMININE

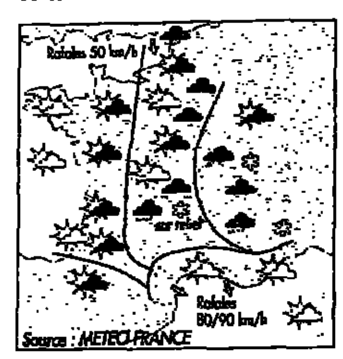
Super-G de Flachau (Autriche)

1. Renate Goetschl (Aut) ; 2. Katja Seizinger (All) ; 3. Spela Pretnar (Slo) ; 4. Alexandra Meissnitzer (Aut) ; 5. Alenka Dovzan (Slo).

Classement général provisoire : 1. Heidi Zeller-Baehler (Sui), 635 pts ; 2. Katja Seizinger (All), 598 ; 3. Vreni Schneider (Sui), 546 ; 4. Martina Ertl (All), 374 ; 5. Pernilla Wiberg (Suè), 373.

Temps plus calme mais plus frais

LE MATIN, le ciel sera très nuageux à couvert des Ardennes à la Lorraine, à l'Alsace, au Jura et aux Alpes avec de petites chutes de neige. C'est également le même *type de temps qui règnera* sur le Massif Central et la chaîne pyrénéenne. Du Nord au Bassin parisien, au Centre, à la région lyonnaise et au Sud-Ouest, la couverture nuageuse sera très importante avec quelques averses côtières du *Pas-de-Calais* au Cotentin. En Manche, le vend de nord soufflera modérément avec des rafales atteignant 50 km/h. Plus à l'ouest, c'est-à-dire de la Normandie à la Bretagne, aux Pays de Loire et aux Charentes, les passages nuageux et les éclaircies alterneront. Enfin, près de la Méditerranée, le soleil brillera largement mais le mistral et la tramontane souffleront encore fort, avec des rafales de l'ordre de 90 km/h ; *en Corse, le temps sera également* bien ensoleillé.



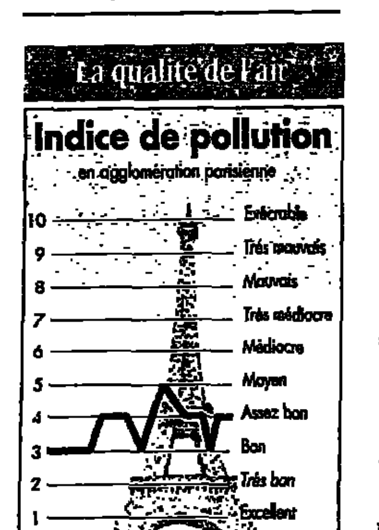
Prévisions pour le 12 janvier à 12h00

L'après-midi, nous retrouverons un ciel couvert du Nord-Est au Jura et à la région Rhône-Alpes, mais les averses de neige auront tendance à s'estomper. Du *Pas-de-Calais à l'Ile-de-France, au Massif* Central et aux Pyrénées, les nuages resteront abondants mais il n'y aura pas de précipitation. De la Normandie à la Bretagne, au Poitou et à l'Aquitaine, de belles éclaircies alterneront avec quelques nuages inoffensifs. Le long du pourtour méditerranéen et en Corse, il fera le même type de *temps que le matin.*

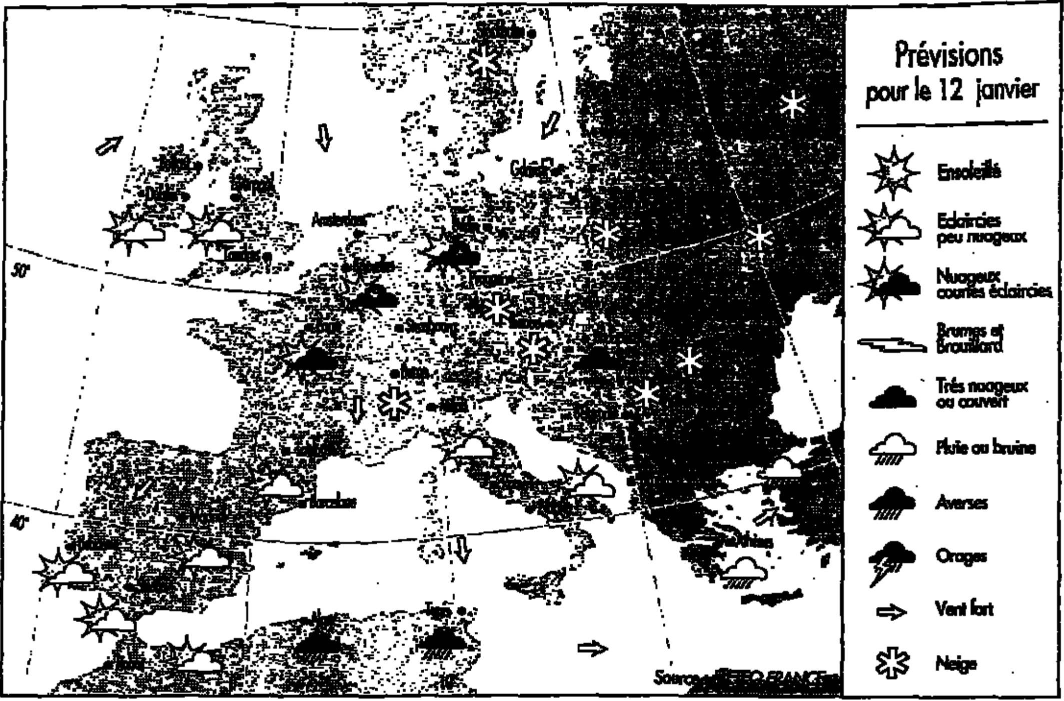
La fraîcheur est de retour sur un grand quart nord-est du pays ; les températures minimales y seront comprises entre 1 et – 2 degrés. Du littoral atlantique au Sud-Ouest, le mercure indiquera de 2 à 5 degrés et enfin, près de la Méditerranée, le thermomètre atteindra localement 7 degrés. L'après-midi, les *températures resteront un peu* basses avec 0 à 3 degrés du Nord-Est aux Alpes, 3 à 5 degrés du Nord au Bassin parisien, 5 à 7 degrés sur l'ouest de la France et enfin 8 à 11 degrés près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

■ **Une erreur informatique** nous a fait publier par erreur dans le journal du 11 janvier les prévisions météorologiques du 5 janvier. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.



Tendance pour le 11 janvier : *Assez bon*





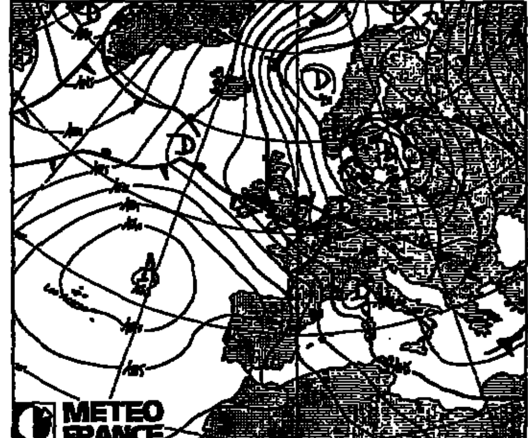
TEMPÉRATURES du 11 janvier 1995 maxima/minima

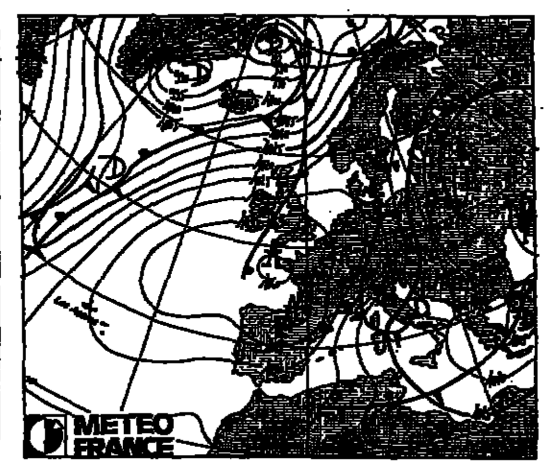
FRANCE

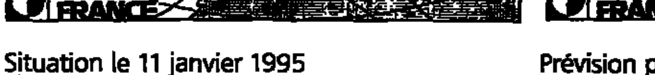
AJACCIO	13/2
BIARRITZ	12/9
BORDEAUX	12/9
BOURGES	9/7
BREST	11/10
CAEN	10/10
CHERBOURG	11/10
CLERMONT-F.	9/7
DIJON	7/4
FORT-DE-FR.	29/20
GRENOBLE	3/2
LILLE	8/5
LIMOGES	6/5
LYON, BRON	7/4
MARSEILLE	13/6
NANCY	7/4
NANTES	11/10
NICE	12/3
PARIS	10/7
PAU	10/7
PERPIGNAN	13/11
POINTE-A-PIT.	29/17
RENNES	11/10
ST-D.-RÉUNION	31/24
ST-ETIENNE	7/5
STRASBOURG	6/2
TOULOUSE	10/8
TOURS	9/8

ÉTRANGER

ALGER	15/7
AMSTERDAM	7/2
ATHÈNES	13/6
BANGKOK	34/22
BARCELONE	16/9
BELGRADE	1/–5
BERLIN	4/1
BOMBAY	29/17
BRASILIA	29/18
BRUXELLES	7/4
BUCAREST	0/–4
BUENOS-AI.	24/15
CARACAS	31/21
CHICAGO	–2/–9
COPENHAGUE	3/0
DAKAR	24/17
DJAKARTA	30/24
DUBAI	23/13
DUBLIN	12/3
FRANCFORT	6/0
GENÈVE	5/3
HANOI	25/20
ISTANBUL	6/5
JÉRUSALEM	16/7
KIEV	–2/–3
KINSHASA	30/22
LE CAIRE	20/10
LIMA	29/21
LISBONNE	15/9
LONDRES	10/5
LOS ANGELES	14/13
LUXEMBOURG	4/2
MADRID	12/–2
MARRAKECH	19/2
MEXICO	25/9
MILAN	9/–1
MONTRÉAL	–15/–23
MOSCOU	–9/–9
MUNICH	3/1
NAIROBI	26/14
NEW-DELHI	16/9
NEW-YORK	–1/–3
PÉKIN	4/–7
PRAGUE	2/–2
PRÉTORIA	18/14
RIO-DE-JAN.	31/25
ROME	10/1
SAN-FRANC.	18/12
SANTIAGO	18/12
ST-PETERSB.	–1/–6
STOCKHOLM	1/6
SYDNEY	26/19
TOKYO	11/2
TUNIS	14/8
VARSOVIE	2/–1
VIENNE	6/0







Situation le 11 janvier 1995

Prévision pour le 13 janvier 1995

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Les événements de Grèce

LE GÉNÉRAL Plastiras a exposé dans une déclaration officielle la politique de son gouvernement : *« Mon gouvernement a pris le pouvoir en pleine crise nationale, et il a pour devoir de veiller sur les intérêts de la nation jusqu'au jour où les Grecs pourront exprimer leur volonté dans des élections libres et à l'abri de toute influence.*

» Notre programme est simple. En voici les principaux points :

» - L'armée nationale devra être réorganisée sur la base d'un recrutement régulier qui se fera par appel de classe.

» Certaines organisations de volontaires ont offert leurs services, mais l'Etat ne peut accepter d'aide de ce genre, et les forces militaires du pays doivent avoir une base nationale et légale. En outre, la gendarmerie et la police seront complètement réorganisées, et nous avons prié nos alliés britanniques d'envoyer, à cet effet, une mission spéciale de police.

» - Tous ceux qui ont collaboré avec l'ennemi devront répondre de leurs aces en justice. Le précédent gouvernement, qui comprenait des membres de l'EAM, a voté une loi en ce sens. Mon gouvernement saura agir avec la plus grande énergie.

» -Tout sera mis en œuvre pour restaurer la vie économique du pays, dont la guerre civile n'a fait qu'aggraver les difficultés. Nous nous efforcerons de donner du travail à chacun et de sauvegarder le droit de libre association de la classe ouvrière, droit qui lui fut refusé sous la dictature de Metaxas. Les conditions de travail de l'ouvrier ne peuvent encore être pleinement satisfaisantes au sortir d'une longue période d'occupation ennemie et de guerre civile, mais nous nous efforcerons de les améliorer peu à peu.

» Le peuple sera appelé, dès que possible, à élire une nouvelle Assemblée et à exprimer sa volonté sur la question du régime (...). »

(12 janvier 1945.)

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **VIETNAM.** Pour relancer le trafic aérien, la compagnie Vietnam Airlines offre un vol gratuit sur les lignes intérieures à tout passager pouvant présenter dix billets utilisés.

■ **MOSCOU.** Israël renonce à sa *menace de stopper les vols russes* à destination de Tel-Aviv, et la compagnie israélienne El Al a repris, lundi 9 janvier, ses vols vers Moscou, suspendus le 30 décembre parce que la police avait empêché des agents de sécurité d'El Al de porter des armes dans l'enceinte de l'aéroport de Moscou.

■ **ALBANIE.** Le ministre albanais des transports a annnoncé le *4 janvier* une hausse de 40 % du prix des transports en commun urbains et de 10 % à 20 % du prix des transports inter-urbains et des produits pétroliers.

■ **FINLANDE.** Finnair, le groupe public finlandais qui comprend les compagnies Finnair, Karair et Finnaviation, affirme avoir transporté plus de 5 millions de passagers en 1994, soit une augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente.

■ **LONDRES.** L'aéroport de la City *à Londres a accueilli, en 1994,* 479 889 passagers au départ et à l'arrivée, soit presque le double du chiffre enregistré l'année précédente. Mis en service en 1987, cet aéroport, qui se trouve à l'est de la City, escomptait 400 000 passagers par an.

■ **PARIS.** Le président d'Air Inter a annoncé le 6 janvier aux représentants du personnel que la compagnie n'envisage pas de reprendre à brève échéance ses vols à destination de l'Algérie.

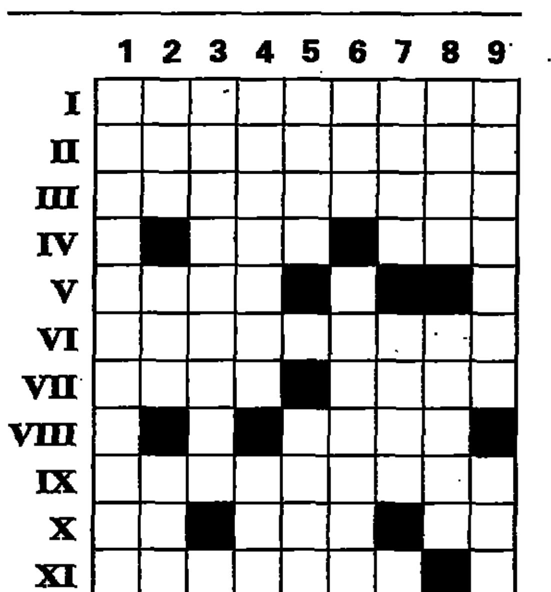
■ **LAGOS.** En raison de la réfection de la principale piste d'atterrissage de l'aéroport international de Malam Aminu Kano, le deuxième en importance du Nigeria, le trafic sera pertubé pendant un mois environ. Les vols de nuit sont supprimés et les vols de jour s'effectueront de la seconde piste d'atterrissage.

■ **ITALIE.** Pour réduire les coûts de certaines de ses liaisons, la compagnie italienne Alitalia a décidé de louer des avions et des pilotes étrangers. Un contrat a été signé pour une durée de six mois avec la compagnie australienne Ansett.

■ **WASHINGTON.** La guerre des tarifs aériens qui fait rage aux Etats-Unis a fait de nombreuses victimes : plus de 100 compagnies ont été contraintes à la liquidation ou à la faillite. La dizaine de celles qui survivent, parmi lesquelles TWA, USAir, United Airlines, connaissent *de grandes difficultés.*

MOTS CROISÉS

PROBLEME n° 6473



HORIZONTALEMENT

I. Utile quand on règle la note. – II. Où il y a beaucoup de fleurs. – III. Des bâtiments très solides. – IV. Evoque un joli teint. Récipient pour le chimiste. – V. *Qui devront être acquittées.* – VI. *Ferme quand* elle est arrêtée. – VII. Adverbe indiquant qu'il ne faut pas s'endormir. Fit un choix. – VIII. Doublé pour avoir du piment. – IX. Qui ont donc fait trop de dépenses. – X. Un métal blanc. Un point. Qui est bien rentré. – XI. Qui est tout feu tout flamme.

VERTICALEMENT

1. Quelqu'un qui commence à avoir l'habitude de plonger. – 2. Qui a pris un siège. Pas imprimé. Ville *d'Allemagne.* – 3. *C'est parfois nettoyer son briquet.* – 4. – Utile pour rendre poli. Son coup peut abîmer. – 5. Parlas comme un innocent. Mit en balance. – 6. Instruments du hasard. Qui ne brillent plus. – 7. Invite à s'éloigner. – Coule en Bretagne. – 8 Orateur grec. Plus respirer dans l'eau. – 9. Ce qui n'a pas été pris. Jus de fruit.

SOLUTION DU N° 6472

HORIZONTALEMENT

I. Reproches. – II. Éclairage. – III. Baignoire. – IV. Or ; étirés. – V. Iton ; ses. – VI. Sertis ; Sb. – *VII. Ela ; nadir. – VIII. Menton ; ou. – IX. Goûtent.* – X. Epi. – XI. Tares ; Ems.

VERTICALEMENT

1. Reboisement. – 2. Écartelé. – 3. Pli ; oranger. – 4. Ragent ; tope. – 5. Oint ; inouïs. – 6. Croissant. – 7. Haire ; été. – 8. Égression. – 9. Sées ; brutes.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

■ ***MUSÉE DU LOUVRE*** (33 F + prix d'entrée) : les antiquités orientales, 11 h 30 ; la tenture des *Chasses de Maximilien,* 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE :** exposition Derain (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS :** un autre regard sur la peinture, couleur et lumière (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **ÉGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN,** ancienne chapelle du noviciat des Jacobins, et ses oeuvres d'art (37 F), 14 h 30, devant le portail central de l'église (Monuments historiques).

■ **HÔTEL DES VENTES :** fonctionnement et histoire (50 F), 14 h 30, métro Richelieu-Drouot, devant le Crédit du Nord (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ **MARAIS :** hôtels du Temple (45 F), 14 h 30, métro Temple (Paris pittoresque et insolite).

■ **MUSÉE GALLIERA :** exposition « Histoire du jean » (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CARNAVALET :** Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 15 heures (Musées de la Ville de Paris).

LES SERVICES DU Monde

Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

ABONNEMENTS

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG-PAYS-BAS	Autres pays : Voie normale y compris CEE avion
3 Mois	536 F	572 F	790 F
6 Mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 AN	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL : 3615 LE MONDE, code d'accès ABO
PRÉLÈVEMENTS MENSUELS : se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER ENVOYÉ PAR VOIE AÉRIENNE : tarif sur demande.
CHANGEMENT D'ADRESSE : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.
RENSEIGNEMENTS PAR TÉLÉPHONE : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

POUR VOUS ABONNER
REMPLISSEZ CE BULLETIN EN CAPITALES D'IMPRIMERIE ET ENVOYEZ-LE ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT À L'ADRESSE SUIVANTE :
SERVICE ABONNEMENTS : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.

PPParisDTN

501ME001 **BULLETIN D'ABONNEMENT**

Durée 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : Prénom :
Adresse :
Localité :
Code postal : Pays :



ALLIANCES Dernier-né des grands travaux présidentiels, la Cité de la musique de La Villette, à Paris, regroupe dans un même établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), plusieurs institutions : une salle de 920 places, un musée instrumental *(lire page 28)*, un centre d'information ouvert aux passants et, bientôt, l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique (une association). Sans oublier le Centre de documentation sur la musique contemporaine, accueilli dans des locaux loués par la Sacem.

● **LA CITÉ**, qui ne fonctionnera à plein que l'été, reste pour l'heure un projet en devenir, d'une souplesse exceptionnelle dans l'histoire des grandes institutions culturelles françaises. Outil illustrant les profonds changements survenus dans la pratique et la consommation musicales, elle se veut le symbole de cette mutation sociale.

L'ouverture de la Cité de la musique, symphonie inachevée

Le projet parisien, longtemps jugé utopique, d'un site voué simultanément à la pédagogie, à l'information et à la diffusion musicales, prend son vrai départ jeudi 12 janvier

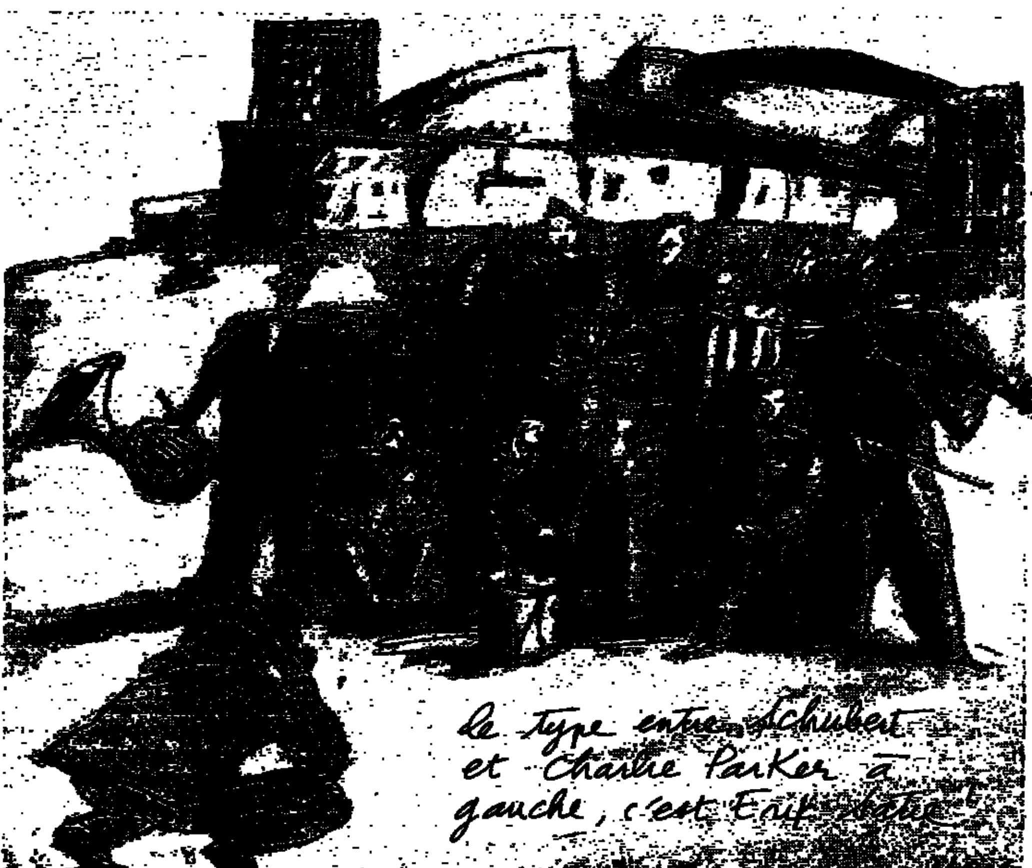
« UNE CRÉATION unique au monde. Une grande idée. Une ère nouvelle pour la musique en France. Le première utopie multiculturelle devenue réalité »... Tant de lyrisme surprend d'abord, sur le terrain de cette Cité, dont la gestation fut interminable. Combien de fois a-t-on cru qu'elle avorterait ? Et voici que s'ouvre enfin la salle de concerts. Bois clair, velours gris et bleu, éclairages variables selon l'humeur, elle est belle, chaleureuse, conçue aux exactes dimensions humaines. Comment sonnera-t-elle ? Les meilleurs spécialistes de l'acoustique informatisée (en particulier ceux de l'Ircam) se sont penchés sur la question. On en saura plus le 12 janvier. On connaît déjà le coût final de cette salle : 250 millions, une sacrée addition.

L'« ANTI-BASTILLE »

Pourtant, cette salle est l'« anti-Bastille ». Ni fosse, ni focalisation obligée de l'écoute vers une scène fixe, ni merveilles informatisées. C'est à la main que les machinistes feront descendre au sous-sol une partie des fauteuils (jauge minimum : 650 sièges), qu'ils supprimeront le plateau à l'italienne au profit d'une aire centrale ou de plates-formes éclatées, les instrumentistes pouvant être perchés en bas, en haut, partout, dans des oeuvres jusqu'alors privées d'asile en raison de leur spatialisation obligée (de *Gruppen* de Stockhausen à la dispersion maximale des sources sonores rêvée par le jazzman Luis Sclavis). Complément, dans la vie musicale parisienne, d'une salle modulable dont l'Opéra-Bastille n'accouchera probablement jamais, ce volume en ellipse avec son promenoir à l'ancienne est à la fois un prototype acoustique et un outil fonctionnel, au maniement finalement très simple. Des rideaux, des panneaux mobiles, y ont été ajoutés ; des arrêtes ont été sculptées pour que le coefficient d'absorption du son par les parois varie d'un répertoire à l'autre. Le confort sera considérable pour les musiciens et pour les chefs, chacun pouvant s'entendre au mieux. Mais l'auditeur à l'oreille non éduquée aura-t-il conscience de cette variabilité ? *« Le seuil d'audibilité moyen permettra à chacun d'apprécier au moins quatre degrés différents entre l'acoustique la plus sèche et la plus réverbérée »*, assure un acousticien de l'Ircam. L'intérêt d'un tel lieu n'est d'ailleurs peut-être pas ce gadget technologique qu'est la variabilité acoustique, mais sa souplesse et un dépouillement tels que chaque utilisateur sera contraint d'innover à partir de rien.

Consultons le programme jusqu'à l'automne : Mahler et Rameau, jazz et récital de piano, un week-end consacré aux grands noms du Maghreb, un carnaval vénitien, *Répons* de Boulez répondant au *Répons des ténèbres* de Gesualdo, Claudio Abbado et les jeunes de l'Orchestre de l'Europe, des ateliers Steve Reich, *Carré* de Stockhausen, du gagaku, une académie d'été... Comment déchiffrer l'ensemble ? L'éclectisme est-il une manoeuvre de séduction ? S'agit-il d'un coup de pied dans la fourmilière des différents marchés de la musique ? Va-t-on rompre une fois pour toutes avec les cérémonies du concert pour spécialistes ? Mais alors une ère nouvelle s'ouvrirait-elle pour de vrai ?

Honnêtement, après avoir arpenté la grand-rue couverte (et chauffée) qui sert de sinueuse colonne vertébrale à cette Cité, après avoir parlé à tous ces gens affairés et, chacun à leur manière, passionnés, on se prend à y croire. On se met à imaginer, à partir de ce qui existe, ce qui pourrait se produire ici avec un peu de chance et beaucoup de persévérance. Quand le musée – son ouverture est prévue en juin – sera devenu un lieu de musique vivante ouvert aux visites non-stop, lorsqu'on y verra des films sur Sax ou Stradivarius, qu'on y entendra des démonstrations sur des cors naturels ou dans un studio d'électroacoustique reconstitué, quand cette activité centrée sur l'instrument (du paléolithique au synthétiseur) débordera à l'extérieur, dans l'une des « folies » du parc réservé aux enfants, alors la Cité de la musique devrait avoir de l'allure. Il devrait y avoir des rencontres, des croisements entre les passants en marche vers la Grande Halle, le Musée des sciences, le Zénith... Surtout quand, en été, les jeunes des banlieues viendront, comme ils le font déjà, s'attrouper autour d'une guitare et d'un tabla, une atmosphère pourrait s'installer, croisant virtuellement amateurs et artisans, mêlant puristes et passants indécis, instillant de part et d'autre un peu de disponibilité.




Très officiellement d'ailleurs (Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, l'a récemment affirmé ; Stéphane Martin, son directeur de la musique nous l'a répété), une volonté s'affirme pour que la Cité soit un organisme constamment irrigué, que le pouls musical ne cesse d'y battre toute la journée sous forme de répétitions publiques, d'interventions pédagogiques des musiciens de l'ensemble InterContemporain auprès des élèves du Conservatoire, de concerts de ces mêmes élèves dans la grande salle, d'intervention des artistes invités dans les établissements scolaires du quartier, de stages, d'académies et même d'un rassemblement des orchestre d'Ile-de France dont la logistique est déjà confiée, pour mars 1996, à l'Institut de pédagogie musical et chorégraphique, dirigé par Caroline Rasoor.

Constituée (d'abord autour du compositeur belge Henri Pousseur) par Maurice Fleuret, en 1983, pour effectuer des *« opérations de commando »* auprès des enseignants, organiser des rencontres mensuelles en province, éditer des manuels, proposer en lecture publique, cette équipe de *« formateurs des formateurs »* possède à ce jour un fichier de 20 000 noms. Elle sera une cellule de réflexion mais, surtout, la courroie de transmission entre les activités de terrain de la Cité, le cursus pédagogique du Conservatoire et les innombrables instances nationales que la pédagogie concerne.

La succession impressionnante de manifestations prévues dans la grande salle va provoquer une concentration sans précédents de talents, d'expériences, d'imaginations. *« Il faudrait que cette activité déborde de la salle de concert, que les horaires des* spectacles *s'assouplissent, qu'il y ait toujours quelque-chose à entendre sur le site »*, dit Stéphane Martin. *« Qu'un artiste invité prenne un avion, répète, joue et s'en aille le lendemain me paraît un système périmé*, renchérit Brigitte Marger, directeur général de la Cité en charge de la programmation. *Il nous arrivera de recevoir les plus grandes stars, de tous les horizons de la musique. Mais nous leur demanderons plus de temps, une manière de faire plus intime et inventive, une plus grande implication dans le projet général de la Cité qui est d'acclimater de nouveaux publics par l'attention qu'on leur accorde »*. Et Marc Olivier Dupin, jeune et dynamique directeur du Conservatoire, de répondre en écho : *« Le temps n'est plus de vivre comme un laboratoire hermétiquement fermé. Les étudiants ont besoin de s'insérer dans le travail des professionnels, comme il est bénéfique pour ces derniers d'imaginer d'autres méthodes de travail à l'intention des étudiants. Le temps n'est plus aux concerts en frac, à ces produits lyophilisés. Nos étudiants sont beaucoup plus attirés par le jazz, les musiques du monde... Le métissage des programmes de la Cité correspond peut-être à leurs goûts secrets. Et rien ne sera meilleur pour eux que d'être engagés dans une activité de production »*.

RÉVOLUTION CULTURELLE

A David Robertson, le mot de la fin. Ce jeune chef américain, directeur artistique de l'EIC, dirige des musiques savantes de toutes esthétiques. La Cité de la musique lui apparaît comme le lieu qu'il manquait à la France pour qu'*« une synthèse claire soit désormais opérée entre l'immensité des ressources musicales de notre fin de siècle, au plus haut niveau de qualité. Il était temps qu'on se soucie dans ce pays, non plus du savoir sur la musique, mais de la manière dont la musique communique par les voies de la pure sensibilité. Le monde change, l'approche de la musique a changé, le métissage des genres est une donnée sociologique qui doit fonder notre raisonnement sur notre métier et nous ouvrir à d'autres pratiques, d'autres esthétiques. La Cité de la musique peut être le ferment d'une révolution culturelle, comme l'a été le Bauhaus dans les années 20 en Allemagne »*.

Anne Rey

★ **Les programmes des concerts d'ouverture de la Cité de la musique se trouvent en page 31.**

L'Arlésienne des grands travaux

DEUX AILES BLANCHES encadrent l'entrée du parc de La Villette, séparées l'une de l'autre par une place triangulaire. Soigneusement dissymétriques, elles permettent de découvrir, dès l'avenue Jean-Jaurès, la Grande Halle, mais aussi les arbres du parc. Toutes les deux sont signées par l'architecte Christian de Portzamparc. A l'ouest, un quadruple pavillon, au gabarit haussmanien, reflète ses façades et ses toitures en auvents dans une pièce d'eau. Côté ville, un toit en vague ondulée rappelle la promenade couverte qui longe, côté parc, ce nouveau Conservatoire de musique (30 000 mètres carrés). Inauguré en 1992, il accueille désormais plus de 2 000 élèves. Les espaces intérieurs s'ouvrent sur un ensemble de cours, de patios, de jardin, zones de passage et de repos où s'attardent les étudiants avant de regagner l'une des 120 salles qui, grandes ou petites, permettent l'enseignement de l'orgue, du chant, du jazz, des percussions, de l'électroacoustique ou de la musique de chambre.

GÉOMÉTRIE DE COURBES ET D'OBLIQUES

De l'autre côté de la place, l'aile orientale est conçue sur un mode totalement différent, domaine de la géométrie où dominent la courbe et l'oblique. La salle de concert, qui en constitue le coeur, est une ellipse. Autour d'elle se déroule une spirale, rue couverte où s'ouvrent les fenêtres de la résidence étudiante et de diverses administrations. C'est aussi un foyer pour la salle de concert (chauffée par le sol avec une garantie de 16 degrés par les temps les plus froids). Elle est coiffée de deux demi-sphères, grandes oreilles visibles du boulevard périphérique. Le musée des instruments de musique est une conque surmontée d'une grande poutre métallique noire qui traverse l'ensemble de biais. Incrustée dans ce bâtiment, une « folie » de tôle rouge, destinée à rappeler celle du parc, apporte une note de couleur stridente.

Dans ces deux ailes si dissemblables, le même principe est à l'oeuvre. *« Il distingue,* explique Christian de Portzamparc, *les volumes pleins opaques de dimensions variées que sont les enveloppes acoustiques des lieux de travail musical, des volumes transparents, des failles de lumières qui les lient, transition entre le dedans et le dehors, lieu de circulation et de rencontre. »* Circulation complexe qui permet à cette architecture très éloignée des canons à la mode de se découvrir pleinement. Mais si la salle de concert est désormais ouverte, si les bureaux sont occupés, le musée n'ouvrira qu'en juin 1995, ou plus vraisemblablement en septembre de la même année. Il aura donc fallu dix ans de travaux et quatre patrons successifs à la tête de l'établissement public constructeur (Paul Delouvrier, Serge Goldberg, René Loubert et Marcel Linet) pour conduire à son terme le plus mal aimé des grands travaux.

Comme si le sort s'était acharné sur un projet ébauché dès la fin des années 70. C'est en effet Valéry Giscard d'Estaing qui, survolant les anciens abattoirs en hélicoptère avec Jean-Philippe Lecat et Michel d'Ornano, esquisse l'idée d'établir ici, à côté de la Cité des sciences, dont il vient de lancer le concours, une Cité de la musique. En août 1981, Jack Lang, qui visite le site avec François Mitterrand, évoque à son tour un « Beaubourg musical ». « Beaubourg » qui aurait pu s'articuler autour du Conservatoire national supérieur de musique et de danse (alors à l'étroit rue de Madrid) et d'un nouvel Opéra flanqué de deux salles de concert – 1 200 et 2 400 places, – dont l'une, modulable, serait réservée en priorité à l'Ensemblé InterContemporain. Dès l'année suivante, il est admis que le futur Opéra s'installera place de la Bastille. En dépit d'une conjoncture budgétaire difficile, l'idée d'une Cité musicale est pourtant arrêtée en 1984. Un concours est lancé. Christian de Portzamparc l'emporte. Certains y voient un lot de consolation pour l'architecte, qui a « manqué » de peu celui de l'Opéra-Bastille. La construction de cette cité est initialement estimée à 500 millions de francs. Elle devrait être (en partie) financée par la vente de l'immeuble du Conservatoire de la rue de Madrid. Celle-ci va traîner : en 1986, le premier coup de pioche n'est toujours pas donné.

La droite revient au pouvoir avec l'intention affichée de freiner les projets « somptuaires » du président de la République. La Cité de la musique, dont le chantier n'est toujours pas entamé, risque d'être renvoyée aux oubliettes. Son existence est finalement confirmée par François Léotard, alors ministre de la culture, qui se laisse convaincre, dit-on, par Pierre Boulez, très attaché au projet. Nouvelle alerte en 1988, quand la gauche est de retour. Emile Biasini, secrétaire d'Etat aux grands travaux, annonce à l'architecte que la Cité de la musique ne se fera pas. *« Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, et je ne comprends rien au projet »*, confie-t-il à Christian de Portzamparc, qui, une fois de plus, doit revoir sa copie. Car la configuration du bâtiment ne cesse d'évoluer au gré des aléas du programme et de la valse des responsables qui se succèdent à la tête de l'établissement constructeur. *« Mon projet reposait, dès 1984, sur les éléments d'un puzzle,* explique M. de Portzamparc. *Ici, chaque morceau est un élément différencié dans un ensemble qui se découvre, avec des surprises et des enchaînements. Comme une suite musicale. Je voulais que chaque pièce soit autonome, avec une acoustique propre. Ce principe avait été une intuition chez moi dès le départ. Ce fut un coup de chance, car, si j'avais imaginé une trame rectangulaire traditionnelle, j'aurais eu du mal à faire évoluer chacun des éléments sans avoir à toucher à son voisin. J'ai pu ainsi modifier plusieurs fois mes plans sans que le principe général du bâtiment ne soit remis en cause. »*

RECONVERSION D'UN TIPI DE BÉTON BLANC

La première tranche des travaux – le Conservatoire – enfin achevée en 1992, la seconde démarre lentement. La grande salle de concert de 2 400 places est depuis longtemps abandonnée en dépit des déclarations tardives de Jack Lang, qui la relance à deux mois des élections législatives de 1993. Le sort du musée des instruments de musique évolue selon les conservateurs successifs, qui entendent « marquer » leur passage par des modifications de programme, donc de présentation. En 1992, un concours « architecture intérieure » est lancé pour l'aménagement de ses espaces. Christian de Portzamparc refusera d'y participer, et c'est Franck Hammoutène qui est désormais à l'oeuvre. Mais la grande poutre qui le traverse n'a, du coup, plus d'affectation : le conservateur estime que cet espace est trop lumineux pour y exposer ses précieux instruments.

Parfois, la reconversion est difficile : le tipi de béton blanc destiné à l'initiation des enfants à la musique ouvrira non sans mal sous la forme d'une librairie. Les zones commerciales changent d'affectation. Les magasins de musique ont été en partie remplacés par les locaux de la SDRM, une filiale de la Sacem. Celle-ci, qui a financé elle-même ces travaux, a obtenu une concession sur terrain nu. A côté d'elle, on a réussi à caser soixante-quinze logements supplémentaires pour les étudiants du Conservatoire. Le café, qui devait animer la rue intérieure, se retrouve à l'extrême pointe du nouveau bâtiment, entièrement ouvert sur l'extérieur. Ainsi en a décidé le concessionnaire, Gilbert Costes, le grand manitou des « bistrots culturels » de la capitale. Mais, à chaque modification, il a fallu revoir les plans, se battre pour arracher des crédits, renégocier avec les entreprises et différer l'ouverture. Si, sur le plan formel, la Cité de la Musique n'a pas trop souffert de ces changements répétés, les conditions acrobatiques qui ont été imposées au chantier ont fait dériver son coût. L'addition atteindra 1,3 milliard de francs.

Emmanuel de Roux

Le musée de la Cité de la musique fait revivre 4 500 instruments

Chaque pièce de la collection est replacée dans son contexte culturel

Situé dans la partie est de la Cité de la musique, à Paris, le musée ouvrira ses portes au mois de juin. A une exposition statique d'instruments, ses concepteurs ont préféré une mise en perspective de leur utilisation dans l'histoire de la musique et une mise en valeur de leurs qualités à travers des concerts. Plutôt qu'un musée des instruments, les visiteurs découvriront un Musée de la musique.



HECTOR BERLIOZ, qui fut le premier à se préoccuper de la muséographie des instruments en France, s'impatientait de voir à quel point *« le Conservatoire ne savait pas conserver »*. Ce n'était pas l'humidification des cordes des violes qui le préoccupait ; c'était que la pratique d'instruments anciens soit, déjà à son époque, en voie de disparition parce que les pièces de collection importantes n'étaient pas acquises et que les praticiens, du coup, disparaissaient. Marie-France Callas, conservateur en chef et directeur en titre du Musée de la musique, a obtenu une subvention de 3 millions de francs pour ses premières acquisitions et reprend le dossier là où Berlioz l'avait laissé. *« C'est vrai qu'il y a quelque chose de pionnier dans ce projet »*, affirme-t-elle.

Anciennement en charge de la phonothèque à la Bibliothèque nationale, cette jeune femme a l'habitude des missions importantes et quelque peu marginalisées. Elle sait – et tout le monde le reconnaît à la Cité de la musique – que c'est au musée que les visiteurs trouveront, ou non, la potion magique qui les retiendra sur le site. Rien n'est plus mort qu'un instrument de musique exposé sur une cimaise. Rien n'est plus vivant que ce même instrument pour peu qu'on le replace dans son contexte visuel, sonore et culturel.

Mais voilà, il aura fallu du temps pour qu'un concept se dessine clairement, qu'Henri Loyrette (passé entre-temps à la direction du Musée d'Orsay) s'interroge sur la meilleure méthode pour donner vie à l'ensemble, qu'il fasse entrer Marie-France Callas à sa suite et qu'elle-même, engageant au passage une soixantaine de permanents (ils étaient cinq au Musée des instruments de la rue de Madrid !), fasse accepter l'idée unificatrice sur laquelle tout le parcours est bâti.

Des bornes interactives proposent aux visiteurs des repères iconographiques sur chaque période

Une œuvre. Une époque. L'*Orfeo* de Monteverdi pour la Renaissance, *Ionisation* de Varèse, avec l'instrumentarium d'origine, pour le XXe siècle. Des objets, des tableaux (la Réunion des musées nationaux a consenti des prêts). On se balade avec des casques sur la tête : audition des œuvres exposées sur ces cinq niveaux divisés en deux plateaux, commentaires appropriés. Des bornes interactives à écrans digitaux proposent aux visiteurs les plus démunis des repères iconographiques sur chaque période. Atout maître du musée ? L'importance de ses collections : 4 500 instruments dont 910 seulement réunis dans l'exposition permanente (Beaubourg n'expose, rappelons-le, qu'un centième de ses richesses). *« Ce fonds nous donne une identité forte,* souligne Marie-France Callas. *Avant même d'être ouvert, on existe déjà. »* Autre carte gagnante ?

Une vision ouverte sur l'avenir, pour une institution conçue d'emblée comme une œuvre en devenir. Philippe Bruguière, ethnomusicologue venu du Musée Guimet, sera en charge d'une *« fabuleuse »* collection d'instruments indiens qui dormait au Musée de l'homme depuis 1932 ; des stages sont déjà en cours sur le gamelan javanais construit tout exprès pour la Cité ; Christian Clozier, responsable du Groupe de recherches musicales de Bourges (GMEB), fait office de conseiller pour l'instrumentarium du vingtième siècle (ondes Martenot, thérémine, orgue Hammond, matériel utilisé dans leur studio par Pierre Henry ou Iannis Xenakis). Des distances sont ainsi clairement prises avec l'IRCAM et son fondateur, Pierre Boulez, l'avenir ne passant pas forcément par les avatars de la 4X. *« On est un musée national,* souligne Marie-France Callas, *tête de pont de la recherche sur la lutherie pour toute la France. »*

Une trajectoire intéressante sera tracée en direction du Centre national de la restauration, en projet à Aubervilliers. Le musée, avec ses multiples activités et ramifications, pourrait donc bien servir de poumon à la Cité de la musique.

A. R.

Jean Nouvel demande à M. Balladur d'annuler l'attribution du Grand Stade

L'architecte « battu » attaque les lauréats, MM. Macary et Zublena. Il saisira la justice si Matignon ne reconnaît pas qu'il y a eu « rupture manifeste de l'égalité » lors du concours

L'ARCHITECTE JEAN NOUVEL, candidat éliminé du concours pour la construction du Grand Stade à Saint-Denis, a annoncé, mardi 10 janvier, sa décision de saisir la justice administrative au cas où le gouvernement ne reviendrait pas, dans les dix jours, sur la *« rupture manifeste de l'égalité »* entre les concurrents que constituent pour lui les conditions d'organisation et de réalisation du projet.

Au cours d'une conférence de presse sans précédent dans l'histoire des grands travaux de l'Etat, M. Nouvel a mis en cause la façon dont se serait déroulée la réunion finale du jury, ayant conduit à proposer à Edouard Balladur le projet Macary-Zublena. Jean Nouvel, qui a rappelé qu'il a perdu sans rechigner plus de cent concours, a déjà tenté un *« recours gracieux »* sans obtenir de réponse.

Il vient donc d'adresser une lettre recommandée au premier ministre, lui demandant de *« bien vouloir prendre les dispositions pour que soient respectés les principes d'égalité et de transparence inhérents à toute procédure de mise en concurrence »*.

L'avocat de l'architecte, Me Michel Huet, demande notamment à M. Balladur d'*« engager l'équipe Macary-Zublena à produire, selon les termes du règlement de la concession, les calculs de visibilité du Grand Stade »*, d'*« annuler la décision dite « préparatoire »* [le choix architectural de Matignon, NDLR] *du 5 octobre 1994 »*, de *« reprendre la procédure de choix du projet »* et de *« suspendre la passation du contrat de concession »*.

Les accusations de Jean Nouvel portent en effet essentiellement sur l'architecture du lauréat. L'équipe Macary-Zublena, soutient-il, a pu modifier, contrairement à ce qui était prévu, son offre initiale *« de façon substantielle »*. Mais surtout, s'appuyant sur de multiples dessins et coupes, il estime que l'équipe lauréate ne respectait pas les prescriptions exigées par le programme, dans la mesure où aucune épure de visibilité n'a été remise après les modifications effectuées. Or si l'on en croit les explications détaillées de M. Nouvel, la pente des gradins de ses concurrents ferait de leur stade *« l'un des moins performants de l'histoire du football et de l'athlétisme réunis... »*

DIX JOURS DE RÉFLEXION

L'architecte et son avocat avancent également un point de procédure : le dépôt de la demande de permis de construire, le 23 décembre 1994, par le consortium Bouygues-Dumez-SGE associé au projet architectural Macary-Zublena, constitue *« une rupture manifeste de l'égalité »*, la décision de choix du concessionnaire devant exploiter le stade n'étant, à cette date, pas intervenue et les négociations étant toujours en cours, selon les propres affirmations de l'Etat.

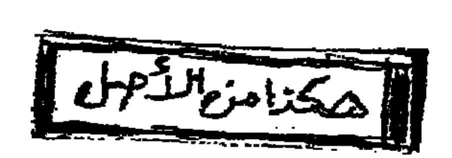
La lettre adressée à M. Balladur donne à ce dernier dix jours de réflexion avant que Jean Nouvel ne fasse valoir devant le tribunal administratif l'article L. 22 relatif au *« respect des obligations de publicité et de mise en concurrence »*. En cas d'insuccès, l'architecte pourrait *« saisir une Cour européenne »*.

Cette affaire révèle les lacunes de ce concours. Pourquoi l'exploitant a-t-il été écarté de la définition du programme ? D'autre part, tout indique que le concours du Grand Stade a obéi à une forme de désordre caractéristique d'une évolution des concours, dénoncée par l'ordre des architectes. L'habitude prise de composer les jurys selon des dosages dominés par le lobbying débouchent souvent sur un choix sans surprise. Un grain de sable s'est glissé dans la machine : on attendait Nouvel, ce fut Macary-Zublena. Et, jusqu'à preuve du contraire, Matignon ne maîtrise pas les enjeux à long terme de l'architecture. Sans quoi Edouard Balladur et son équipe ne se seraient pas laissés entraîner à arbitrer ce duel navrant.

Tel n'est pas l'avis du délégué interministériel pour la Coupe du monde, François Kosciusko-Morizet. Celui-ci estime que Jean Nouvel *« continue le tapage médiatique. C'est une réaction de mauvais perdant »*. L'équipe Macary-Zublena, quant à elle, ne veut pas entrer dans la polémique. Les architectes vainqueurs répondent que des changements dans leur projet ont été effectués, dès juillet 1994, à la demande de l'exploitant. C'est alors qu'ils ont remis les épures sur les courbes de visibilité, démentant ainsi les accusations de Jean Nouvel sur l'absence de plans dans le dossier présenté au premier ministre.

En revanche, Canal Plus confirme n'avoir pas retenu, dans un premier temps, le projet Macary parmi les cinq dossiers pour lesquels la chaîne cryptée était décidée à entrer dans la compétition comme exploitant. Mais ils estiment que le Grand Stade qui sera construit ne peut désormais être que celui de Macary-Zublena-Costantini, et que Jean Nouvel fait un baroud d'honneur pour obtenir des compensations.

Frédéric Edelmann



Frankenstein ou la grâce du monstre

Kenneth Branagh adapte, entre fidélité et originalité, le roman de Mary Shelley

FRANKENSTEIN
Film américain de Kenneth Branagh avec Kenneth Branagh, Robert De Niro, Helena Bonham Carter, Tom Hulce, Aidan Queen, Ian Holm. 2 h 08.

Rarement film aura à ce point ressemblé à son personnage principal. Lequel n'est pas, comme le savent les lecteurs de Mary Shelley et les spectateurs de James Whale, le docteur Viktor Frankenstein qui donne son nom au roman et aux films, mais la créature. Qui, elle, n'a pas de nom, ce *qui ne contribue pas à améliorer* son moral, déjà entamé par un physique... intéressant, et par le comportement inhumain des humains nés d'une femme.

De bric et de broc, le monstre cuvée 95 l'est plus encore que sa version canonique incarnée par Boris Karloff en 1931. Un véritable patchwork, et ainsi est le film tel que l'a réalisé Brannagh, auteur de l'un et de l'autre : il est en effet à la fois le réalisateur et l'interprète du docteur-démiurge. Dès l'ouverture, il aligne comme à la parade un florilège de références : sur le générique, une voix-off féminine et explicative suggère la patronage direct de Mary Shelley et donc l'adaptation rigoureuse – le titre original du film est *Mary Shelley's Frankenstein*, en France, l'affiche annonce *Frankenstein* suivi, en tout petit, de *« d'après Mary Shelley »*. Mais il est aussitôt suivi d'une scène d'ouverture, inexistante dans le texte ; effets horrifiques de série B (le monstre rôde dans le brouillard) et citations de *Nosferatu* ; reconstitution historique hollywoodienne, imagerie venue des gravures accompagnant Jules Verne dans les éditions Hetzel, stylisation audacieuse mêlée à des joliesses d'antiquaire. Et invocation du modèle de Brannagh, énonçant d'une voix caverneuse qui voudrait rappeler celle d'Orson Welles – *« Mon nom est Frankenstein, Viktor Frankenstein »*.

Ce catalogue de citations, malgré quelques rapprochements distrayants, est vite lassant. D'autant que la première partie, située dans la belle demeure du jeune docteur (scènes d'enfance, une giclée de *gore* pour l'accouchement de maman, métaphore et métaphysique à tous les étages, quelques effluves de fantastique, une pincée de culture des Lumières et beaucoup de sentimentalisme) se déroule fort languissamment. Au service de séquences bavardes et démonstratives, les interpètes – Branagh et Helena Bonham Carter - dans le rôle d'Elizabeth sa bien-aimée –, alourdissent encore le déroulement des opérations. Parti poursuivre ses recherches à Ingolstadt où se déclenche bientôt une épidémie spectaculaire, Viktor pérore : Kenneth-acteur souligne, Branagh réalisateur continue de jouer au train éléctrique avec sa caméra. Puis se décide enfin à fabriquer son zombi.

Et c'est une scène d'une étonnante puissance, ballet prométhéen et muet où le créateur, mû par une urgence qui confine à la folie, évoque véritablement quelque dieu à la fois antique et annonciateur de l'ère industrielle. Acteur de théâtre avant tout, Kenneth Branagh surjoue les situations de comédie, plus encore dans les *situations quotidiennes*, comme s'il s'inquiétait de bien se faire voir des spectateurs assis au fond d'une salle à l'italienne. Mais son expérience de la scène lui donne, dans les moments purement physiques, une présence et une fougue dont manquent beaucoup de ses confrères. Enfin le monstre vient.

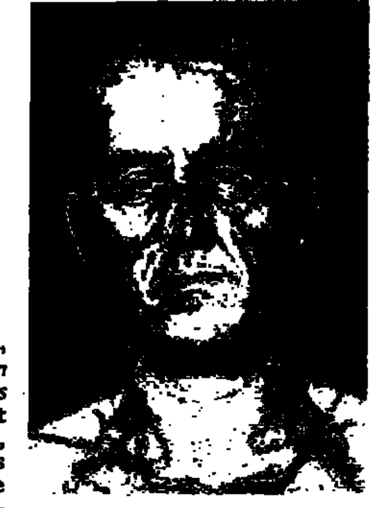
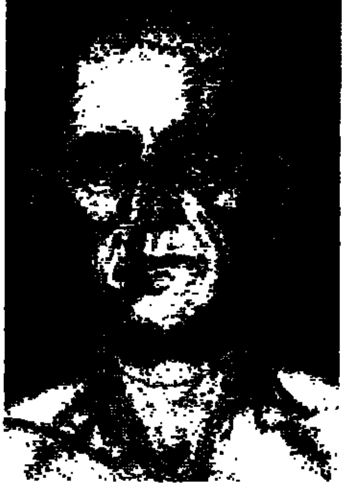
Le monstre est très vilain, et il n'est pas content. Pourquoi exactement, on ne sait pas. Il s'agit de faire peur, donc il est méchant, comme sont hideux les gens alentour, discutable effet « expressioniste » que rien ne justifie. *Frankenstein* n'est pas avare de ces coups de force et de ces effets de manche. Pourtant quelque chose de plus juste et de plus intéressant se faufile peu à peu dans la deuxième partie du film.

La manière dont la créature s'impose et gagne en complexité, la manière dont De Niro – méconnaisable sous le maquillage, mais plus présent qu'il ne l'avait *été depuis longtemps* – lui donne vie, offre un cœur et une colonne vertébrale à ce film qui menaçait de ressembler à un corps démantibulé.

Grâce à lui, la surenchère d'événements à laquelle se livre le scénario se drape d'une agréable luxuriance. Scènes de chasse sous l'orage, lynchage villageois, drame amoureux débouchant sur la fabrication d'un deuxième monstre – féminin –, enfin retour à la banquise pour le final, trouvent leur rythme et leur justification. En frayant le chemin d'une certaine naïveté – celle du récit, celle du jeu, celle de la réalisation – la créature rend au film son sens et sa force. Ce qui est, à tout prendre, le sujet de *Frankenstein*.

Jean-Michel Frodon

★ Le roman de Mary Shelley vient d'être réédité chez Pocket (traduction Eugène Rocartel et Georges *Cuvelier), accompagné d'une préface et d'un dossier de Claude Aziza.* Les anglophones pourront découvrir avec profit *Frankenstein, Creation and Monstrosity* (édité par Stephen Bann), qui réunit neuf courts essais de grande qualité, inspirés par la Créature.


Dessins de Daniel Parker pour le maquillage de Robert De Niro

Les créateurs et la Créature

Francis Coppola, à l'origine d'un projet dont il restera le producteur, Kenneth Branagh, réalisateur et interprète, et Daniel Parker, responsable de l'apparence de la créature, détaillent les étapes et les motivations qui ont présidé à la conception du film. Une démarche assez voisine de celle du Docteur Frankenstein.

LE VRAI « père » du nouveau *Frankenstein* est Francis Ford Coppola. Avec le producteur-scénariste James Hart, il avait, en effet, mis ce projet en chantier bien avant *Dracula*. *« Le hasard a voulu que* Dracula *se fasse d'abord,* déclare Coppola, *mais un* Frankenstein *aussi proche que possible du roman de Mary Shelley continuait de m'intéresser »*. Le studio Tri-Star, qui fait partie de Columbia, acquiert le scénario développé par Hart et Steph Lady. Coppola s'étant mis au vert pendant un an, la Major approche Kenneth Branagh, alors en plein montage de *Beaucoup de bruit pour rien*.

L'acteur-réalisateur britannique est aussitôt séduit par l'idée. Il s'attribue le rôle-titre, celui du créateur. *« Viktor Frankenstein est énergique, dynamique, obsédé par son travail de manière parfois alarmante – syndrome qu'hélas ! , je ne connais que trop »*. Remettant l'oeuvre à plat, un nouveau scénariste, Frank Darabont, livre une nouvelle mouture, modifiant notamment le personnage de la fiancée puis épouse du savant, Elisabeth : elle sera tuée par la Créature, puis reconstituée en laboratoire. *« Cet ajout soulignait à quel point l'extrémisme de Viktor Frankenstein le conduit à la trahison d'un amour passionné »* continue Branagh.

Mais il ne se contente pas de faire de la Dulcinée du docteur un simple objet d'adoration. *« Je voulais presque qu'Elizabeth* soit *Mary Shelley, une femme forte, passionnée, intelligente, une compagne – et parfois un adversaire – à la mesure de Percy Bysshe Shelley, et donc de Viktor Frankenstein.*

Un quatrième scénariste, Kim Harris (non crédité au générique), entre dans la danse. Au fil des réécritures, *Harris et Branagh* détournent plus encore le personnage d'Elisabeth, développant, *« autant que l'intrigue pouvait le supporter »*, la vie de famille des Frankenstein. Afin, dit Branagh, de mieux souligner l'écart entre *« cet univers de bonheur, de soleil et de confort* [et] *l'implacable chute dans les ténèbres d'Ingolstadt, jusque dans les entrailles d'un laboratoire aux allures de cathédrale presque diabolique.»*

Plus encore que le décor, les cadavres, *les pestiférés* et autres figurants patibulaires, la créature symbolise évidemment ce versant sombre. Sa conception est confiée au Britannique Daniel Parker, « créateur de prothèses et maquillages spéciaux » pour *la Petite Boutique des horreurs, Little Buddha, l'Empire du soleil* et *The Crying Game*.

Avec comme cahier des charges de se différencier de la silhouette imposée par Boris Karloff dans le film fondateur, sans guère pouvoir s'appuyer sur le texte d'origine, puisque *« Mary Shelley reste très vague quant à la manière dont la Créature* a *été fabriquée »*, souligne Parker. Coppola avait commencé à penser la question. Le maquilleur se souvient *« d'une sorte de modèle réduit, un petit bonhomme vert »*, ainsi que d'esquisses en marge du scénario original. D'une vieille édition de *Frankenstein*, Branagh extrait des illustrations *« dans le style des bandes dessinées Marvel Comics, mais en plus poussé, plus gothique »*.

Robert de Niro met bientôt son grain de sel, en se posant des questions pratiques : si les jambes de la Créature proviennent de cadavres différents, l'une d'entre elles sera-t-elle plus velue ? Plus longue ? *« J'étais particulièrement intéressé par le traitement du visage de Robert de Niro,* enchaîne Branagh. *Je le voulais sauvage, grotesque, douloureux. Qu'on sente le tiraillement des plaies, des cicatrices, des points de suture »*. Les esquisses, maquettes et essais portent alors sur des détails : les yeux seront de couleurs différentes, peut-être injectés de sang, la rétine et l'iris fissurés. Deux lentilles de contact ? Non, une seule, sous peine de perdre l'expressivité du regard de l'acteur. Que se passe-t-il si l'on greffe une peau en décomposition depuis plusieurs jours à un fragment de chair découpée sur un cadavre plus récent ? Un livre médical, *The Colour History of Facial Reconstruction* (« l'Histoire en couleur de la reconstruction faciale »), fait bientôt office de bible.

Étape par étape, photo après photo de visages et de corps reconstruits après accident, il comporte une foule de clichés de peaux à différents stades de décomposition.

Branagh, Parker et de Niro en tirent un catalogue *« de couleurs et de textures »*, qui devient vite un instrument de travail essentiel : *« Ne tournant pas dans l'ordre chronologique,* explique Branagh, *à chaque séquence, nous devions savoir très précisément à quel stade de maquillage nous en étions, à quelle étape du processus de guérison. »*

De Niro incite ses collègues à marquer le passage du temps sur l'apparence de la Créature. Une évolution qui doit à la fois correspondre aux changements physiques et à la modification du regard que les spectateurs portent sur lui. *« Avec un peu d'imagination et de tolérance, ce qui est au début prodigieusement hideux finit par être accepté,* dit Branagh. *De Niro a mis en avant cette préoccupation, qui prend ici une forme extrême, mais s'applique aux rapports entre un mari et sa femme, entre un père et son fils.*

»Je voulais que la Créature soit un être intelligent, complexe, dangereux, certes, mais aussi doté d'un certain sens de l'humour, précise le réalisateur. *Il fallait, pour l'incarner, un très grand acteur – plutôt qu'un acteur très grand, bien que Mary Shelley la décrive comme dépassant les deux mètres. Loin d'être une machine à tuer, de Niro a par moments des grâces de danseur de ballet, indiquant l'adresse intellectuelle qui lui permettra d'affronter son créateur, et de l'interroger sur l'éthique de sa situation »*.

Propos recueillis par Henri Béhar

LES ENTRÉES À PARIS

Bonne première semaine de 1995, avec 23 000 entrées de plus que la semaine correspondante de 1994. Un grand nombre de films tirent leur épingle du jeu, la fin des vacances scolaires ayant mis un terme à l'empire du *Roi lion*. Le dessin animé des studios Disney a fait 86 126 entrées, soit 1 603 450 million de spectateurs en neuf semaines.

Parmi les sept films nouveaux, tous anglo-saxons, quatre obtiennent des résultats significatifs. En valeur absolue, *Terminal Velocity* domine avec 51 565 spectateurs dans 32 salles, devant *Sirènes*, qui a été vu par 40 118 personnes sur 23 écrans. Mais que *Priscilla* attire un nombre presque égal de spectateurs dans seulement 14 salles, et que *Little Odessa*, bien défendu par la critique, réunisse près de 21 415 supporters devant seulement sept écrans, représente également des succès.

Un Indien dans la ville, la surprise de fin 1994, continue sur le sentier de la réussite. Avec 93 914 spectateurs pour 47 écrans, il se classe en tête du box-office de la semaine, et atteint l'imposant total de 574 223 entrées en quatre semaines. Deux autres films français connaissent un bon accueil, *Le Fils préféré* à 41 942 (149 545 en trois semaines) et *Farinelli* à 32 255 (303 611 en cinq semaines). Il faut aussi compter avec *Entretien avec un vampire*, qui dépasse les 300 000 en troisième semaine, tandis que le vaillant *outsider Wallace et Gromit* atteint les 51 093 en trois semaines.

J.-M. F.

★ Sources des chiffres : Le Film français

Tableau de famille

SOFIE
Film de Liv Ullmann, avec Karen-Lise Mynster, Ghita Norby, Erland Josephson. (Suède-Norvège-Danemark) (2 h 26).

« Ma vie a été comme un livre que personne n'a jamais ouvert. » La cruauté du premier film réalisé par celle qui fut une des actrices préférées de Bergman est, à l'image de cette phrase, feutrée, résignée, presque tranquille. *Sofie* est l'histoire d'une vie, celle d'une jeune juive danoise de la fin du siècle dernier, qui rencontre l'amour sous les traits d'un peintre, mais se marie avec un cousin qu'elle n'aime pas, comme cela, pour rien, parce que son père a décidé qu'il en serait ainsi, lui qui pourtant ne désire rien tant que le bonheur de sa fille. Une vie gâchée, mais au nom de quoi ? De l'amour de la famille, peut-être.

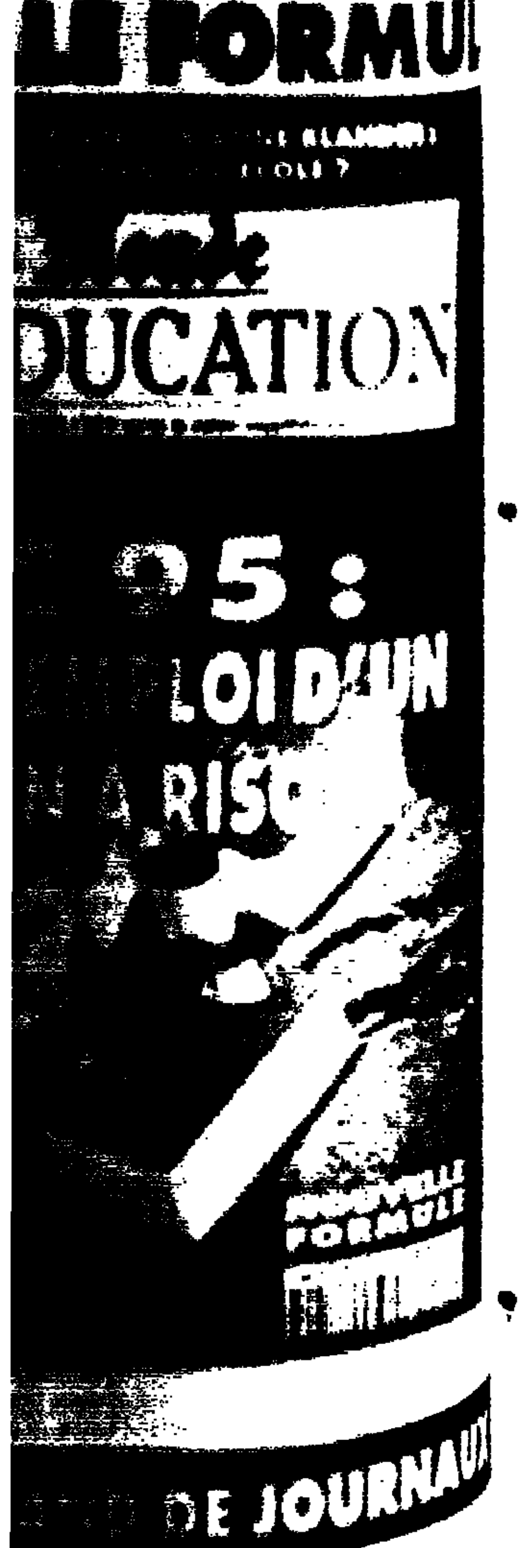
De cette famille, Liv Ullmann a fait le coeur de son film. Elle en enregistre les plus infimes battements, en sonde les élans et en longe les artères, dessinant au gré d'une mise en scène attentive un réseau de signes, murmures et regards, ombres et sourires, qui déterminent les personnages. La chaleur de l'univers familial décrit, le confort douillet de ces existences sans heurts ni pleurs déplacés, faites de petits plaisirs et de gros chagrins, forment un carcan qui emprisonne Sofie, la rend incapable de décider de ce que doit être sa vie. Lorsqu'elle comprend que tout cet amour l'a empêché de vivre, il est déjà trop tard, et elle ne peut que se sentir flouée en découvrant que *« les jours qui passent sont les jours de [sa] vie »*.

En portant à l'écran le roman de Henri Nathansen *Mendel Philipsen et fils*, Liv Ullmann s'est située dans un univers romanesque dont elle assume les partis pris avec une belle autorité. Sa mise en scène se révèle à plusieurs reprises remarquable de limpidité, lorsqu'elle saisit un geste en apparence anodin ou surprend dans le regard de son actrice (la Norvégienne Karen-Lise Mynster, superbe de sobriété et d'émotion contenue) un sentiment dont Sofie n'a peut-être elle-même pas encore conscience.

C'est à son fils qu'il reviendra de briser le cercle de l'enfermement familial.

En lui permettant de partir, Sofie réalise par procuration certains de ses espoirs, certains de ses rêves. Elle n'a plus alors qu'à entrer dans le tableau de famille peint jadis par l'homme qu'elle aimait et où son père (Erland Josephson, toujours à l'extrême limite du cabotinage) et sa mère posent ensemble pour l'éternité.

Pascal Mérigeau



LE PETIT GARÇON

Film français de Pierre Granier-Deferre, avec Stanislas Crevillén, Jacques Weber, Brigitte Roüan, Ludmila Mikaël, Thierry Fremont, Serge Reggiani. 1 h 47. *« J'associe cette époque à des mots, et à des images »*, dit la voix off, au début du film. L'époque en question est celle de l'Occupation. *Des mots, il y en aura beaucoup*, des clichés aussi, mais des images ? A partir du livre homonyme et autobiographique de Philippe Labro, Pierre Granier-Deferre a réalisé cette évocation d'une enfance dont il dit qu'elle ressemble également à la sienne. Il est curieux que ce récit, supposé concerner directement ses deux auteurs, paraisse à ce point ne concerner personne. Tribulations familiales en zone libre – *bientôt occupée* –, scènes de campagne, tragédies de la guerre vues par le petit bout de la lorgnette, éloge de l'enfance et découverte de l'âge adulte : on ne reprochera pas à un film de vouloir emprunter des sentiers aussi battus. Mais on s'étonne de voir un cinéaste chevronné s'y engager sans jamais faire preuve de la moindre idée originale, ni dans le récit, ni dans les situations, ni dans la mise en scène.

J.-M. F.

LA SURPRISE

Film américain de Richard Benjamin, avec Melanie Griffith, Ed Harris, Michael Patrick Carter, Malcom McDowell. 1h49. Trois moutards, venus d'un idyllique quartier résidentiel nord-américain, décident d'utiliser leur argent de poche pour payer une *prostituée afin qu'elle se déshabille* devant eux. Tout ça parce qu'ils n'ont jamais vu de femme nue. La dame, à la suite de quelques événements divers et sans intérêt, atterrit dans la verte banlieue. L'un des trois enfants y habite avec son père, veuf, prof de sciences et écologiste. Devinez comment toute cette histoire finira... On ne sait pas ce qu'il y a de plus écœurant dans ce *Milk Money* appelé, sans doute par antiphrase, *la Surprise*, en français. Citons en vrac la niaiserie de l'intrigue, l'idée qu'une attitude régressive et infantile face à la sexualité est le seul comportement normal puisqu'elle est partagée également par les personnages adultes « sympathiques », la morale répressive d'un film où l'on voit un parrain de la maffia remettre, *in fine*, de l'ordre.

Jean-François Rauger

ZADOC ET LE BONHEUR

Film français de Pierre-Henry Salfati, avec Tcheky Karyo, Liane Foly, Bernadette Lafont, Consuelo de Haviland. 1h45. Pour son premier long métrage, *Tolérance*, Pierre-Henry Salfati avait imaginé un personnage d'ermite transplanté dans le monde de la noblesse française du XVIII[e] siècle. Poursuivant dans le registre du conte philosophique, le réalisateur s'est appliqué à inscrire la naïveté de Zadoc, sorte de Quasimodo lancé *dans une quête désespérée de l'amour, au sein d'un univers qui emprunte* ses traits aussi bien à la bande dessinée qu'au cirque. Le disgracié sert de complice à Bernadette Lafont pour une escroquerie à la mendicité, joue l'homme-canon dans un cirque, revêt un costume de fou du roi, prend le train pour Moscou et gagne une fortune au loto. Au bout du voyage, il rencontre Dieu en son paradis, qui semble pressé de mettre un terme à l'aventure. Grâces lui en soient rendues. Fable sur la beauté, l'amour et le *don de soi*, *Zadoc* patauge en effet dans un marécage de clichés et de bons sentiments dont une réalisation très pauvre ne peut contrarier la banalité.

P.M.

SOMBRAS EN UNA BATALLA

Film espagnol de Mario Camus, avec Carmen Maura, Joaquim d'Almeida, Fernando Valverde. 1h37. Le seul mérite de ce film est de prendre à rebours l'esthétique dominante du cinéma espagnol. Ces « Ombres dans une bataille » se meuvent dans un paysage hivernal, à la frontière avec le Portugal. Ana (Carmen Maura) y mène une existence paisible de mère célibataire, exerçant la profession de vétérinaire. Dans la description de cette vie provinciale, entre sérénité et ennui, il y a l'amorce d'un film qui s'intéresserait vraiment à cette vie, d'autant que Carmen Maura, aux antipodes de ses performances chez Almodovar, joue parfaitement la femme de quarante ans qui ne sait plus trop ce qu'elle a fait de son existence. Mais le film retrouve très vite les ornières de la convention. Le passé d'Ana resurgit, sous les traits d'un militant basque en fuite, et l'on comprend que cette grisaille n'était que le camouflage d'une vie antérieure, consacrée au terrorisme. Le reste du film est consacré aux figures imposées : débat entre fidélité au passé et foi dans l'avenir et montée vers la tragédie finale.

T.S.

Au risque des vieux

LE PÉRIL JEUNE
Film français de Cédric Klapisch, avec Julien Lambroschini, Nicolas Koretzky, Vincent Elbaz, Joachim Lombard, Romain Duris, Lisa Faulkner. 1 h 41.

Bruno, Momo, Alain et Léon sont assis en rang. Dans la salle d'attente d'une maternité, ils attendent. Ils attendent que naisse l'enfant de Sophie et de Tomasi, leur pote des années de lycée, dix ans plus tôt. Tomasi est mort un mois avant l'accouchement, d'une surdose. Ils attendront toute la nuit, ce qui leur laissera le temps de se rappeler ce temps-là, celui où ils étaient cinq copains. Ce temps-là : le début des années 70. La machine à flash-back ramène vers les chemises afghanes, les manifestations de rue et les premières amours au son de Jimmy Hendrix.

La deuxième réalisation de l'auteur de *Riens du tout* recourt donc à deux recettes éprouvées de ce genre d'évocation, la succession de retours en arrière amenés sans excès de subtilité (*« ah ouais, tu te souviens la fois où... »*) et la galerie d'archétypes supposée donner un portrait exhaustif de cette génération de lycéens des grandes villes, plongés tout frétillants dans un chambardement des mœurs – langage, vêtements, défi à l'autorité – qui se pare quand ça l'arrange d'oripeaux « révolutionnaires ».

Bruno (Julien Lambroschini), un peu poète, gratteur de guitare, vivra une passion décevante avec la jolie prof d'anglais (Lisa Faulkner). Momo (Nicolas Koretzky) est le « fils du peuple », intimidé par les filles et en conflit avec son père. Alain (Vincent Elbaz) est le costaud macho, et Léon (Joachim Lombard) l'intello coincé. Tomasi (Romain Duris) était le seul vrai rebelle, celui qui ira au bout des expériences – le sexe, la drogue, plus tard la paternité – et que les autres laissent tomber, *rentrant dans* le rang à l'heure des examens. Flash-back, panel représentatif : ces deux conventions de récit s'alourdissent l'une l'autre, et accusent l'impression de reconstitution historique, dépourvue de présent. Ten Years After, Steppenwolf et Barbara sont chargés de lui rendre une actualité, détruite par le caractère trop prévisible du choix des musiques. Et la définition à grands traits des protagonistes, *qui jamais ne dévient* d'un poil de leur programme, les aplatit littéralement sur l'écran.

Cédric Klapisch ne manque pourtant pas d'énergie. A l'intérieur de ce cadre rigide, il se dépense pour insuffler un peu de vie. Il y parvient parfois. Mais son film court encore d'autres dangers : *le Péril jeune* existe au risque des anciens, de ses prédécesseurs. Toute une constellation de films qui lui *imposent leurs ombres portées.* Tenant compte du rajeunissement du public de cinéma, le « film d'adolescence » est devenu un genre en soi. Drague et blagues, frime et frustration, trahisons et chagrins, conflits avec les parents en constituent les *éternels ressorts* dramatiques. L'époque à laquelle se déroule son film est le seul atout original dont dispose le cinéaste – « original » en France, les Américains ayant intensément balisé la période à l'écran.

Jusqu'à une date récente, le cinéma français a été d'une discrétion extrême sur ce début des années 70 – parmi une poignée de titres qu'on laissera à un oubli charitable, rappelons seulement *Mourir à trente ans*, de Romain Goupil, presque uniquement composé d'images documentaires. Le vocabulaire utopique et volontiers fumeux de ce temps, comme les accoutrements bariolés et datés, inspiraient une ironie vite teintée de lassitude, sinon de mépris. Klapisch essaie de faire sourire, et parfois rire, avec les folklores de l'époque, sans céder au cynisme ricaneur. Il y parvient inégalement, réussissant les sketches entre adolescents réfugiés dans le verbiage pour masquer leurs malaises, mais *cédant à la facilité lorsqu'il caricature* le prof « sympa », et échouant dans l'évocation d'une charge policière contre une manif lycéenne.

Mais il se trouve que, l'été dernier, un film est venu commencer de combler ce vide laissé par le cinéma français sur les années d'après mai 68 : *L'Eau froide*, d'Olivier Assayas. Sans complaisance ni pour les travers d'alors ni pour l'ironie facile qu'elle peut susciter aujourd'hui, il inventait une vérité contemporaine, douce et sèche, ouverte sur l'avenir. *L'Eau froide* était une commande de télévision (pour la série « Tous les garçons et les filles de leur âge »), dont la mise en scène faisait un véritable *film de cinéma. Le Péril jeune* est également une commande du petit écran (pour la série « les Années lycée »). Distrayant mais simplificateur et prenant garde de ne choquer aucune catégorie de public, il reste, sur grand écran, un téléfilm.

J.-M. F.

Philippe Noiret victime de Noiret

LE ROI DE PARIS
Film français de Dominique Maillet. Avec Philippe Noiret, Michel Aumont, Manuel Blanc, Veronika Varga, Ronny Coutteure, Corinne Clery, Paulette Dubost. 1 h 37.

En dédiant son premier film à la mémoire de Max Ophuls, Dominique Maillet, journaliste de cinéma, réalisateur de plusieurs courts métrages, a souhaité rendre hommage à une élégance de style, une légèreté de touche et une intelligence incomparables. Le souvenir du réalisateur de *Lola Montès*, qui fit de la confusion du théâtre et de la vie l'un de ses thèmes favoris, plane sur *Le Roi de Paris*, ombre intimidante dont le film s'applique à démarquer les contours.

Le cinéma d'Ophuls était aussi un cinéma d'acteurs ; le film de Dominique Maillet est d'abord un film d'acteurs. Et avant tout un film de Philippe Noiret, auquel le jeune cinéaste consacra naguère un livre et pour lequel il a imaginé le rôle de Victor Derval, vedette du théâtre parisien au tournant des années 30.

Un rôle « en or » pour un comédien de la trempe de Noiret, gourmand de répliques venimeuses ou patelines, expert dans l'art de devenir un autre, tout en ne cessant jamais d'être lui-même. De fait, il s'en donne à cœur-joie et joue avec un même appétit les pères indignes ou repentants, les séducteurs las et les cabots triomphants ou pitoyables.

Pour le servir, Dominique Maillet s'est souvenu des bons auteurs, notamment de Guitry, pour la *scène du souper de fin de pièce.*

Mais ces parrainages rendent l'exercice périlleux, et le manque de légèreté comme de profondeur conduisent bientôt à se demander si tant d'efforts devaient être consentis pour montrer que le grand acteur est incapable de vivre, parce que prisonnier de ses personnages et de sa propre image. A l'image du duel qui oppose Victor Derval à un journaliste couard, *le Roi de Paris* s'arrête au premier sang.

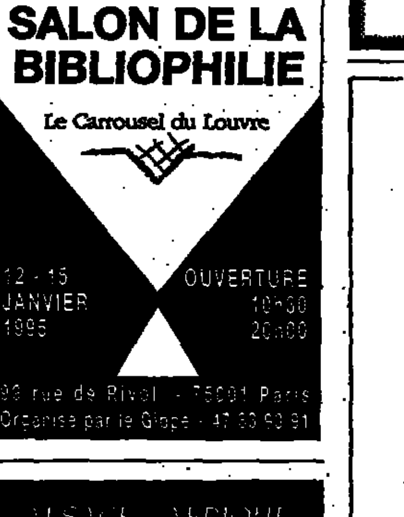
P. M.

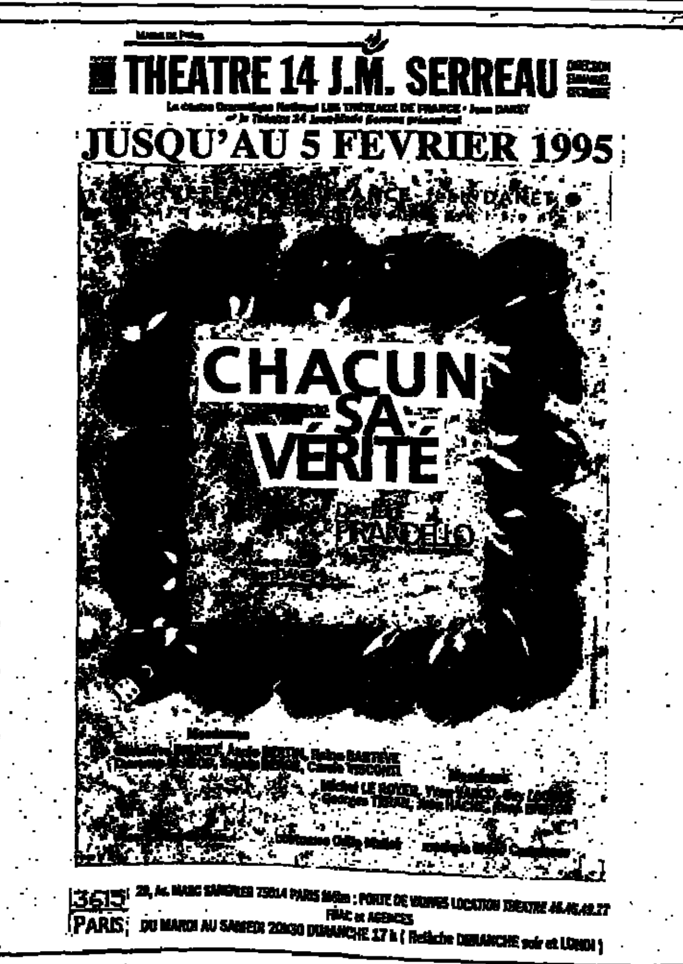
■ **MUSIQUE : un budget en progression de 9 % par rapport à** 1994, telle est la nouvelle annoncée, mardi 10 janvier, par Stéphane Martin, directeur de la musique et de la danse au ministère de la culture et de la francophonie. Sur les 929 millions de francs au total, *581 millions iront* à l'Opéra de Paris pour sa réorganisation, 145 millions iront à la danse, 140 pour la rénovation du palais Garnier et 114 millions pour l'ouverture de la Cité de la musique. En ce qui concerne les difficultés des orchestres *de région, le ministère* a le projet d'instaurer des « chartes d'objectifs » pluriannuelles.

■ **CINÉMA : Polygram, multinationale spécialisée dans l'édition musicale et la production de** films, a annoncé, le mardi 10 janvier, qu'elle venait d'acquérir la société américaine de production ITC. Le montant de la vente s'élève à 156 millions de dollars (842 millions de francs). ITC est propriétaire de 350 films et séries télévisées, dont *Le Choix de Sophie, Les Gars du Brésil, Le Retour de la Panthère rose* et la série *Le Saint.* Filiale à 75 % de Philips, Polygram a produit en 1994 *Quatre mariages et un enterrement*, un des plus gros succès de l'année.

■ **ART : le Metropolitan Museum de New York va exposer ses faux** à l'occasion de son 125[e] anniversaire. Deux expositions, « Rembrandt/Pas Rembrandt » (10 octobre-31 décembre) et « Vrais et faux Goya » (19septembre-31 décembre) constitueront les événements majeurs du musée en 1995. Le « Met » veut *« faire participer le public à des polémiques confinées habituellement aux cercles d'experts*, a expliqué, le 10 janvier, Philippe de Montebello, le directeur du musée. *Nous prenons un vrai risque, celui de semer un doute permanent chez les visiteurs. »*

■ **THÉÂTRE : la salle du Berry-Zèbre** est à nouveau en sursis. Le tribunal de grande instance de Paris a décidé, mardi 9 janvier, de prolonger jusqu'au 15 mai la mission du médiateur, François Montenot. Cette mission vise à sauver cette salle de spectacles de cent vingt places située au 63, boulevard de Belleville. François Montenot, en accord avec les propriétaires de la salle, Simone Mérignac et Pierre Lescure, cherche à réunir les 3,7 millions de francs nécessaires au rachat de la salle, fermée depuis le 22 avril 1994.





Martha Graham entre à l'Opéra

« Temptations of the Moon » est le premier ballet de la chorégraphe dansé par le Ballet de l'Opéra

MARTHA GRAHAM, lionne superbe (1893-1991), a passé sa vie à chercher de nouveaux modes chorégraphiques, puisant son inspiration dans la mythologie grecque. Son mouvement, construit sur le principe de la contraction et du relâchement, est très difficile à assimiler par les danseurs.

Janet Eilberg, longtemps danseuse de la Martha Graham Company, est à l'Opéra depuis plusieurs semaines pour transmettre le secret Graham au corps des danseurs. La soirée promet d'être étonnante, d'autant que Balanchine et Jiri Kylian sont également au programme.

★ Ballet de l'Opéra de Paris. Martha Graham : *Temptations of the Moon* – Jiri Kylian : *Sinfonietta* – George Balanchine : *Agon*. Opéra-Bastille, 19 h 30, les 11, 12, 13, 14 et 16. Tél. : 44-73-13-00. De 40 F à 260 F.

UNE SOIRÉE A PARIS

L'ouverture de la Cité de la musique

Le dernier des grands chantiers présidentiels ouvre enfin ses portes *(lire les articles d'Anne Rey et d'Emmanuel de Roux page 27)*. Le bâtiment de Portzamparc est magnifique, il est surtout un lieu *« en blanc »* dans lequel toutes les programmations sont possibles. De la musique classique à la musique contemporaine, du jazz, à la chanson, du rock aux musiques du monde.

Les 12 et 13 janvier, concert d'ouverture : Mahler et Stravinsky par l'Orchestre du Conservatoire et un ensemble de solistes, direction Boulez, Rameau par William Christie, les Arts florissants et un ensemble de solistes (20 heures, salle de concerts)

Samedi 14 janvier : portes ouvertes (14 heures-18 heures, Conservatoire), répétition publique du récital à deux clavecins du lendemain par William Christie et Christophe Rousset (14 h 30, Amphithéâtre), récital de piano par Daniel Barenboïm (18 heures, salle de concerts), soirée jazz et musiques du monde (20 h 30, rue musicale et salle de concerts).

Dimanche 15 janvier : récital à deux clavecins par William Christie et Christophe Rousset (14 h 30, amphithéâtre) : Berg par Gidon Kremer, Daniel Barenboïm, l'ensemble InterContemporain, direction Pierre Boulez, Mahler par l'Orchestre du Conservatoire (16 h 30, salle de concerts). De 160 F à 60 F.

Week-end du 19 au 22 janvier : Musiques du Maghreb.

Renseignements par téléphone : 44-84-45-45, par Minitel : 3615 CITÉ-MUSIQUE, réservations : 44-84-44-84. Métro Porte de Pantin, autobus 75, 151 ou PC. Réservation pour le parking, 24 heures à l'avance, au 44-84-44-84.

JAZZ

PARIS-ILE-DE-FRANCE

Eric Schultz Big Band
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards (Mº Châtelet), 22 heures, les 11 et 12. Tél. : 42-33-22-88. De 50 F à 70 F.

Julien Lourau Groove Gang
Sunset, 60, rue des Lombards (Mº Châtelet), 22 heures, les 11 et 12. Tél. : 40-26-46-60. 80 F.

Stéphano di Battista, Christophe Vallemme
Baiser salé, 58, rue des Lombards (Mº Châtelet), 22 heures, les 11 et 12. Tél. : 42-33-37-71. De 50 F à 70 F.

Houston Person Quartet
La Villa, 29, rue Jacob (Mº Saint-Germain-des-Prés), 22 h 30, les 11, 12, 13, 14, 16 et 17. Tél. : 43-26-60-00. 120 F.

Sylvain Bœuf Quartet
Le Bilboquet, 13, rue Saint-Benoît (Mº Saint-Germain-des-Prés), 22 h 45, les 11, 12, 13 et 14. Tél. : 45-48-81-84. 120 F.

François Couturier, Jean-Pierre Chalet
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy (RER Kennedy-Radio France), 20 heures, le 12. Tél. : 42-30-15-16. 30 F.

Sylvie Courvoisier Quintetto
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (Mº Rambuteau), 20 h 30, les 12 et 13. Tél. : 42-71-38-38. De 30 F à 50 F.

Khalil Chahine
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries (Mº Château-d'Eau), 20 h 30, le 12. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Eric Le Lann, Daniel Humair, Jean-Michel Pilc
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries (Mº Château d'Eau), 20 h 30, le 13. tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Jean-Marie Machado, Daniel Petitjean, Gérard Siracusa. *Cave dîmière, 21 heures, le 13. Tél. : 34-23-44-72. 60 F et 80 F.*

Christian Escoudé Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards (Mº Châtelet), 22 heures, les 13 et 14. Tél. : 42-33-22-88. De 50 F à 70 F.

Mal Waldron, Judy Niemack
Sunset, 60, rue des Lombards (Mº Châtelet), 22 heures, les 13 et 14. Tél. : 40-26-46-60. 80 F.

Sunny Murray Quintet, Chansse Evanns Quartet
Palais de l'Unesco, 125, avenue de Suffren (Mº Ségur), 20 heures, le 14. Tél. : 45-68-25-85. Entrée libre.

Archie Shepp, Horace Parlan, Steve Mac Craven
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries (Mº Château-d'Eau), 20 h 30, le 14. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Philippe Sellam, Gilles Renne & African Project
Baiser salé, 58, rue des Lombards (Mº Châtelet), 22 heures, le 15. Tél. : 42-33-37-71. De 50 F à 70 F.

Eric Lelann Quartet
Baiser salé, 58, rue des Lombards (Mº Châtelet), 22 heures, le 16. Tél. : 42-33-37-71. De 50 F à 70 F.

Sylvain Luc, Louis Winsberg Duo
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards (Mº Châtelet), 22 heures, le 16. Tél. : 42-33-22-88. De 50 F à 70 F.

Flavio Boltro Quintet
Le Bilboquet, 13, rue Saint-Benoît (Mº Saint-Germain-des-Prés), 22 h 45, les 16, 17, 18, 19, 20 et 21. Tél. : 45-48-81-84. 120 F.

François Cotinaud Quartet
Dunois, 108, rue du Chevaleret (Mº Chevaleret), 20 h 30, les 17, 18, 19 et 20. Tél. : 45-84-72-00. 100 F.

Nicolas Genest Quartet, Eric Barret
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards (Mº Châtelet), 22 heures, les 17 et 18. Tél. : 42-33-22-88. De 50 F à 115 F.

Cap'tain
Baiser salé, 58, rue des Lombards (Mº Châtelet), 22 heures, les 17 et 18. Tél. : 42-33-37-71. De 50 F à 70 F.

Ricky Ford Quartet
Chessy. Manhattan Jazz Club, Hôtel New York, 77 Marne-la-Vallée (RER Marne-la-Vallée-Chessy), 21 h 30, les 11 et 12. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.

Michel Sarbady Trio
Chessy. Manhattan Jazz Club, Hôtel New York, 77 Marne-la-Vallée (RER Marne-la-Vallée-Chessy), 21 h 30, les 17, 18 et 19. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.

Michel Doneda, Paul Rogers, Le Quan Ninh
Montreuil. Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir (Mº Robespierre), 20 h 30, le 12. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

ROCK

PARIS-ILE-DE-FRANCE

Screamin' Jay Hawkins
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr (Mº Porte Maillot), 22 h 30, les 11, 12, 13, 14, 16, 17, 19, 20 et 21. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.

Rad
Hot Brass, Parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès (Mº Porte-de-Pantin), 20 h 30, le 12. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.

Joe Jackson
Casino de Paris, 16, rue de Clichy (Mº Trinité), 20 h 30, les 16, 17 et 18. Tél. : 49-95-99-99. De 160 F à 180 F.

Yan et les abeilles
Olympia, 28, boulevard des Capucines (Mº Madeleine ou Opéra), 20 h 30, le 16. Tél. : 47-42-25-49. Location FNAC. 70 F.

Sages poètes de la rue. Fabe, D1124. Abuze System
Elysée-Montmartre, 72, boulevard de Rochechouart (Mº Anvers), 18 h 30, le 17. Tél. : 44-92-45-45. Location FNAC, Virgin. De 60 F à 100 F.

CHANSON

PARIS-ILE-DE-FRANCE

Michel Sardou
Olympia, 28, boulevard des Capucines (Mº Madeleine ou Opéra), 20 h 30, les 11, 12, 13, 14 et 17 ; 17 heures, le 15. Tél. : 47-42-25-49. De 200 F à 320 F.

Serge Lama
Palais des congrès, place de la Porte-Maillot (Mº Porte-Maillot), 20 h 30, les 11, 13, 14 et 17 ; 16 heures, le 15, jusqu'au 29. Tél. : 40-68-00-05. Location FNAC. De 180 F à 240 F.

Anne Sylvestre
Théâtre de la Potinière, 7, rue Louis-le-Grand (Mº Opéra), 21 heures, les 11, 12, 13, 14 et 17 ; 17 heures, le 15, jusqu'au 5 février. Tél. : 42-61-44-16. 130 F.

Jean-Guy Coulange
Théâtre du Tourtour, 20, rue Quincampoix (Mº Rambuteau), 22 h 15, les 11, 12, 13, 14, 15 et 16. Tél. : 48-87-82-48. De 70 F à 90 F.

Marcel Kanche
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir (Mº Sentier), 20 h 30, le 12. Tél. : 42-36-37-27. 100 F.

Le Cirque de demain
Cirque d'hiver Bouglione, 110, rue Amelot (Mº Filles-du-Calvaire), 20 h 30, les 12, 13 et 16 ; 14 h 30 et 20 h 30, le 14 ; 14 heures et 17 heures, le 15. Tél. : 44-61-06-02. De 60 F à 180 F.

Shirley MacLaine
Casino de Paris, 16, rue de Clichy (Mº Trinité), 20 h 30, les 14 et 15. Tél. : 42-85-30-31. De 150 F à 500 F.

Les Pires
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir (Mº Sentier), 20 h 30, le 14. Tél. : 42-36-37-27. 100 F.

Peter Kröner
Ailleurs, 13, rue Jean Beausire (Mº Bastille), 20 h 30, le 14. Tél. : 44-59-82-82.

Marc Robine
Théâtre Clavel, 3, rue Clavel (Mº Pyrénées), 20 h 30, le 16. Tél. : 42-38. 80 F et 100 F.

Cabaret Nag'airs
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz (Mº Glacière), 20 h 30, le 17. Tél. : 45-89-01-60. 100 F.

Sacha Distel et ses Collégiens
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-Mouchotte (Mº Montparnasse-Bienvenüe), 21 heures, les 17, 18 et 19. Tél. : 43-21-56-70.

Claude Nougaro
Les Ulis (91). Centre culturel Boris-Vian, rue du Morvan (RER Orsay), 20 h 30, le 13. Tél. : 69-07-65-53. De 85 F à 150 F. Le 14 jan. à l'Espace Jules-Verne à Brétigny-sur-Orge, à 20 h 30, et le 15 jan. à la grande salle du Forum au Blanc-Mesnil.

Michel Hermon
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies (RER Nanterre-Ville), 20 h 45, le 13. Tél. : 41-37-94-20. Location FNAC, Virgin. 120 F.

MUSIQUES DU MONDE

PARIS-ILE-DE-FRANCE

Four Men and a Dog. De Dannan
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet (Mº Châtelet), 20 h 30, le 15. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Alim Qasimov
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet (Mº Châtelet), 20 h 30, le 16. Tél. : 42-74-22-77. 80 F. Egalement le 20 à Oullins.

Tempo di Tango
Les Halles-L'Auditorium, 9, porte Saint-Eustache, (Mº Les Halles), 20 h 30, le 16. Tél. : 42-36-13-90. 120 F.

Petit pays
L'Astros, 104, avenue de Clichy, (Mº La Fourche), 20 h 30, le 12. Tél. : 42-93-37-43. 80 F et 100 F.

Bouilleurs de sons, Speranza
Théâtre Dunois, 108, rue du Chevaleret (Mº Chevaleret), 20 h 30, le 13. Tél. : 45-84-72-00. 100 F.

Ensemble à cordes du fleuve Jaune
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz (Mº Glacière), 20 h 30, le 14. Tél. : 45-89-01-60. 90 F.

Sorry Bamba
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies (RER Nanterre-Ville), 16 h 30, le 15. Tél. : 41-37-94-20. Location FNAC, Virgin. 120 F.

Lokua Kanza
Montigny-le-Bretonneux (78). Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, place Georges Pompidou, 20 h 30, le 14. Tél. : 30-96-99-00.

Sélections mode d'emploi

Les sélections hebdomadaires autrefois regroupées dans le supplément « Arts et Spectacles » seront dorénavant déclinées selon la thématique suivante : chaque jour vous retrouverez les films nouveaux, une sélection des films en exclusivité et des grandes reprises. Viendront s'y ajouter :
lundi (daté mardi) : la musique classique ;
mardi : le théâtre ;
mercredi : jazz, rock, chanson, musiques du monde ;
jeudi : arts ;
vendredi : musiques toutes disciplines confondues, théâtre et art en régions ;
samedi : la page guide sera intégralement consacrée au cinéma.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité.

NOUVEAUX FILMS

Coups de feu sur Broadway-à partir du 13 janvier
Film américain de Woody Allen. VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; U.G.C. Danton, 6e (36-68-34-21) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, 8e (36-68-66-54) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; U. G. C. Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

Frankenstein
Film britannique de Kenneth Branagh. VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (36-68-51-25) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Go Fish
Film américain de Rose Troche. VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

Kabloonak
Film franco-canadien de Claude Massot. VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; George V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; U.G.C. Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

Le Péril jeune
Film français de Cédric Klapisch. Gaumont les Halles, handicapés (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; U.G.C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

Le Petit Garçon
Film français de Pierre Granier-Deferre. Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

Le Roi de Paris
Film franco-britannique de Dominique Maillet. Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Sofie
Film de Suède-Danemark-Norvège de Liv Ullmann. VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

Sombras en una batalla
Film espagnol de Mario Camus. VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

La Surprise
Film américain de Richard Benjamin. VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George V, 8e (36-68-43-47). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Swoon
Film américain de Tom Kalin. VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

Tous les jours dimanche
Film franco-italien de Jean-Charles Tacchella. Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

Zadoc et le bonheur
Film français de Pierre-Henry Salfati. Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

Zéro patience
Film canadien de John Greyson. VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

SÉLECTION

Bab El-Oued City
de Merzak Allouache, avec Nadia Kaci, Mohamed Ourdache, Hassan Abdou, Mourad Khen, Mabrouk Aït Amara.
Algérien (1 h 33).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cinoches, handicapés, 6e (46-33-10-82).

Délits flagrants
de Raymond Depardon,
Français (1 h 45).
Saint-André-des-Arts II, handicapés, dolby, 6e (43-26-80-25).

Lou n'a pas dit non
de Anne-Marie Mieville, avec Marie Bunel, Manuel Blanc, Caroline Micla, Geneviève Pasquier, Métilde Weyergans, Harry Cleven.
Franco-suisse (1 h 20). Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; rés. : 40-30-20-10).

Petits Arrangements avec les morts
de Pascale Ferran, avec Didier Sandre, Catherine Ferran, Alexandre Zloto, Agathe de Chassey, Charles Berling.
Français (1 h 48).
Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

Priscilla, folle du désert
de Stephan Elliott, avec Terence Stamp, Hugo Weaving, Guy Pearce, Bill Hunter, Sarah Chadwick, Mark Holmes.
Australien (1 h 43).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; U.G.C. Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : U.G.C. Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

Pulp Fiction
de Quentin Tarantino, avec John Travolta, Bruce Willis, Uma Thurman, Samuel L. Jackson, Harvey Keitel, Ving Rhames.
Américain (2 h 29).
Interdit-12 ans.
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; U. G. C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; U. G. C. Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. : 40-30-20-10). VF : U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

4 mariages et 1 enterrement
de Mike Newell, avec Hugh Grant, Andie MacDowell, Kristin Scott Thomas, Simon Callow, James Fleet, John Hannah.
Britannique (1 h 57).
VO : U. G. C. Triomphe, 8e (38-68-45-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68). VF : U. G. C. Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24).

La Reine Margot
de Patrice Chéreau, avec Isabelle Adjani, Daniel Auteuil, Jean-Hugues Anglade, Vincent Perez, Virna Lisi, Dominique Blanc.
Français (2 h 43).
U. G. C. Triomphe, dolby, 8e (38-68-45-47) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

Le Roi lion
de Roger Allers,
Rob Minkoff, avec Jean Reno, Dimitri Rougeul, Jean Piat.
Américain (1 h 30).
VO : Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10). VF : Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-67) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; U. G. C. Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Les Roseaux sauvages
de André Téchiné, avec Elodie Bouchez, Gaël Morel, Stéphane Rideau, Frédéric Gorny, Michèle Moretti, Jacques Nolot.
Français (1 h 50).
Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

Tiens ton foulard, Tatiana
de Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Matti Pellonpaä, Kirsi Tikkylâinen, Mato Valtonen.
Finlandais, noir et blanc (1 h 05).
VO : Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01).

Un Indien dans la ville
de Hervé Palud, avec Thierry Lhermitte, Patrick Timsit, Ludwig Briand, Miou-Miou, Arielle Dombasle.
Français (1 h 30).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Maillot, handicapés, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Veillées d'armes
de Marcel Ophuls. Français (3 h 45).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

Wallace et Gromit
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt, Peter Lord,
Britannique (1 h 15).
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; U. G. C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; U.G.C. Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10).

REPRISES

Allez coucher ailleurs
de Howard Hawks, avec Cary Grant, Ann Sheridan, Marion Marshall, Lester Sharpe, Randy Stuart, Eugene Gericke.
Américain, 1949, noir et blanc (1 h 45).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

Désirs humains
de Fritz Lang, avec Glenn Ford, Gloria Grahame, Broderick Crawford, Edgar Buchanan.
Américain, 1954, noir et blanc (1 h 30).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

Jour de fête
de Jacques Tati, avec Jacques Tati, Guy Decomble, Paul Frankeur, Santa Relli, Maine Vallée, Roger Rafal.
Français, 1949, couleur et noir et blanc (1 h 10).
Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; U.G.C. Triomphe, 8e (38-68-45-47).

« Et la mort de Siwiec prenait enfin un sens »

Maciej Janus Drygas a appris par hasard qu'un père de famille s'est immolé à Varsovie le 8 septembre 1968. Le réalisateur polonais explique son travail documentaire sur cette affaire

« Comment avez-vous mené votre enquête ?

– C'est à l'Agence centrale de photographie que je suis tombé sur la première trace. En regardant un album de photos sur la Fête des moissons, j'ai découvert des emplacements vides. Sur l'enveloppe des négatifs, il était écrit que deux photos avaient été retirées sur demande du photographe-reporter. J'ai retrouvé cet homme, qui m'a certifié que, sur ces deux photographies, on voyait un homme en train de s'immoler. Il ne connaissait pas son nom, et n'avait pas essayé d'éclaircir ce qui s'était passé ce jour-là au stade du 10e-Anniversaire. Les négatifs avaient été détruits sur demande spéciale d'une cellule qui, au sein de l'Agence centrale de photographie, s'occupait de la censure des photos.

» Dans les archives de la radio polonaise, j'ai retrouvé ensuite une bande magnétique avec la transmission radiophonique de la cérémonie. Je l'ai écoutée plusieurs fois, le son poussé au maximum, avec l'espoir que, peut-être, j'entendrais un cri, un mouvement de foule ou une quelconque pause dans le discours de Gomulka. Je n'ai rien trouvé. A Przemysl, j'ai rencontré la femme de Ryszard Siwiec, Marie, et sa fille, Elisabeth, qui m'ont fait écouter une bande magnétique que Siwiec avait enregistrée deux jours avant son départ pour la Fête des moissons.

» J'ai demandé à avoir accès aux archives des renseignements généraux. Quelques mois plus tard, au cours de ma première visite, ils m'ont montré un dossier sur l'affaire Siwiec. Deux fonctionnaires me surveillaient. Quand j'ai réussi à les convaincre d'enlever une des feuilles blanches qui recouvraient certaines pages – alors que cela faisait presque un an que nous étions enfin dans un État démocratique ! –, j'ai lu la dernière lettre que Siwiec avait écrite à sa femme dans le train, quelques heures avant la tragédie. J'en ai donné une copie à sa femme, qui n'en avait jamais eu connaissance.

– Comment avez-vous retrouvé temoins et images ?

– Après avoir lancé des appels à témoin par l'intermédiaire de la télévision, j'ai reçu de nombreuses lettres et coups de téléphone. Beaucoup de gens, au début, ne voulaient pas révéler leur nom. J'ai parcouru tout le pays en rendant visite à ces personnes qui avaient réagi à mon appel. Plus tard, je suis allé aux archives des actualités cinématographiques. Une employée m'a apporté un microfilm avec une petite étiquette sur laquelle était écrit au crayon *« immolation d'un homme »*. Son auteur, comme je l'ai su par la suite, était un opérateur des actualités, Sbignew Skoczek. J'avais du mal à cacher mon émotion : il y avait exactement sept secondes de cet événement dramatique. Par la suite, pendant la réalisation du film, nous en avons fabriqué une séquence de presque vingt minutes.

– Pourquoi avoir réalisé ce documentaire ? Comment a-t-il été reçu ?

– J'ai pensé que de parler de cette mort publique mais si solitaire, on pouvait tirer des valeurs beaucoup plus universelles. J'étais également conscient qu'en réalisant ce film on rompait cet étrange silence de près de vingt-cinq ans et que la mort de Siwiec prenait enfin un sens. *« Écoutez mon cri ! »* fut plusieurs fois diffusé à la télévision polonaise. La première fois, le 4 décembre 1991, le jour où l'on m'a remis, à Berlin, le prix Felix pour le meilleur documentaire en Europe. Ensuite, ce film a été montré dans de nombreuses télévisions et festivals en Europe et en Australie. Un jour, un historien a écrit qu'habituellement ce sont les historiens qui documentent un fait et qu'ensuite seulement le film se fait. Dans le cas de Siwiec, c'était le contraire.

– Comment finalement interprétez-vous le geste de Siwiec ?

– Au contraire de la majeure partie de notre société, qui voulait bien adhérer à l'idée de socialisme à visage humain, Siwiec n'en a jamais été convaincu. Il a longtemps pensé et mûri son acte. Il laissait derrière lui une femme bien-aimée et cinq enfants. Catholique pratiquant, sa foi lui interdisait le suicide. Mais l'invasion des armées du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie a été la goutte d'eau qui a fait déborder un vase rempli d'amertume. Il pensait avoir choisi l'endroit et le moment idéal, et avoir prévu le moindre détail. A l'exception d'un seul : en brûlant sous les yeux de 100 000 personnes, de journalistes, de photographes, de représentants du parti, son acte allait rester sans écho.

– Pourquoi un si long silence ?

– C'est certainement la réponse la plus difficile à fournir. Au début, je pensais que les gens avaient peur d'en parler. Cependant, il m'est apparu clairement que les gens rassemblés dans le stade ignoraient complètement les raisons de sa protestation. Pourquoi ? Peut-être Siwiec était-il en avance sur son temps ; ou peut-être ne comprenaient-ils pas une telle forme de protestation ; mais pourtant, dans la tradition de l'héroïsme polonais, il y avait la mort pour la patrie, au combat, l'arme à la main. Je n'ai pas cherché dans ce film des coupables.

» Il y avait encore un autre problème : comment pouvait-on informer le monde de la protestation de Siwiec ? J'ai rencontré un homme, un ami de Siwiec qui, six mois plus tard, était allé à l'ambassade britannique porter une lettre décrivant le drame. Là-bas, on l'a traité comme un provocateur.

Il a décidé alors d'envoyer sa lettre à la section polonaise de Radio Free Europe. Mais où trouver l'adresse ? À l'époque, la Pologne était bien isolée de l'Occident. Finalement, il a trouvé dans un bureau de poste un catalogue de meubles suédois, et il a écrit au fabricant de meubles en lui demandant de transmettre sa lettre à Munich. Cette histoire ressemble à un fragment de roman de Franz Kafka, mais c'était pourtant la réalité. »

Propos recueillis par Jean-Baptiste de Montvalon

★ Arte, « Les mercredis de l'histoire », 20 h 40.

Eurosport va être diffusée par le satellite Hot Bird 1

La chaîne sportive européenne Eurosport et Sci-Fi Channel, un programme consacré aux séries et films de science-fiction, seront diffusés vers l'Europe *via* le satellite Hot Bird 1, a annoncé, lundi 9 janvier, l'organisation européenne Eutelsat. Le satellite Hot Bird doit être lancé à la fin du mois de février par la fusée Ariane 5 pour être opérationnel quelques semaines plus tard. Doté du procédé Simulcast, le satellite proposera une diffusion simultanée en analogique et en numérique. Eurosport, déjà retransmise par le satellite Eutelsat II-F1, basculera son canal sur Hot Bird 1 pour *« étendre sa couverture de l'Europe »*. La majorité des 16 répéteurs (par où transitent les signaux) transportés par Hot Bird 1 a été réservée par des chaînes membres du Groupe de Bruges, qui réunit des télévisions publiques européennes. Les capacités restantes du satellite ont été louées par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion – 2 répéteurs – et par les chaînes privées European Business News, Emirates Dubai Television. NBC Super Channel, prévue initialement sur Hot Bird 1, sera diffusée *via* un prochain satellite de la série Hot Bird. Eutelsat n'a pas encore précisé l'identité de la chaîne candidate à la location du répéteur devenu vacant. Enfin, l'organisation européenne a *« choisi Arianespace pour lancer en 1997 »* Hot Bird 3, commandé en décembre 1994 au constructeur Matra Marconi Space.

■ **DÉCENTRALISATION : l'équipe toulonnaise de France 3 Méditerranée**, actuellement constituée d'un journaliste et d'un reporter d'images, doit être renforcée, à partir du jeudi 2 février, par une *« cellule de proximité »*, soit cinq journalistes et deux monteurs. L'objectif de cette antenne régionale de la station marseillaise est de mieux prendre en compte l'actualité du grand Toulon, soit 450 000 personnes, en présentant un journal télévisé de six minutes, proposé du lundi au vendredi entre 18 h 58 et 19 h 04 en ouverture du journal régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

■ **ARTE : *« L'audience de la chaîne culturelle*** *croît régulièrement et elle est plus forte le week-end que pendant la semaine »*, déclare Jérôme Clément, le président d'Arte, dans un entretien publié dans *Le Figaro* du mardi 10 janvier. *« Nous avons été très agréablement surpris de notre soirée Jules Verne, qui a battu des records d'audience, jusqu'à atteindre entre 9 % et 10 % de parts de marché »*, assure le président.

■ **CYCLE : Ciné-Cinéfil, la chaîne par abonnement**, consacre jusqu'en avril un cycle de cinéma à Carlos Gardel, le roi argentin du tango disparu le 24 juin 1935, à l'âge de 45 ans, dans un accident d'avion demeuré mystérieux, en Colombie. Le cycle commence avec *Tango Bar* (1935), comédie musicale de John Reinhardt, dans laquelle Gardel officie comme acteur, chanteur et compositeur de la musique. Cette oeuvre allait constituer sa dernière apparition au cinéma. Outre *Tango Bar*, la chaîne proposera trois autres oeuvres avec Gardel en vedette : *El dia que me quieras* (1935), *Cuesta Trabajo* (1934), films de John Reinhardt également, et *El Tango en Broadway* (1934), de Luis Gasnier.

MERCREDI 11 JANVIER

TF 1

13.40 Série : Bony.
14.35 Club Dorothée. Le Ranch de l'espoir ; Drôle de vie ; Harry et les Henderson ; Ricky ou la belle vie ; Salut les Musclés ; Arnold et Willy ; Jeux.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bébête Show (et à 0.45).
20.00 Journal, la Minute hippique et Météo.

20.45 Concert : Patricia Kaas. Je te dis vous. Avec Jacques Dutronc, Joe Cocker, Johnny Hallyday, Jean-Jacques Goldman, Jacques Higelin, Muriel Robin, Jean-Paul Belmondo, Gérard Depardieu, Patrick Poivre d'Arvor, Stanley Donen, Yves Rénier, *Claude Lelouch.*
22.30 ▶ Magazine : 52 sur la Une. Rien ne va plus pour les visages pâles, de Thierry Fournet.
23.30 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. *Invité : François Mauduit (Philips).*
23.55 Série : L'Entrepôt du diable.
0.50 Journal et Météo.
1.00 Série : Peter Ströhm.
1.50 TF 1 nuit (et à 2.50, 3.25, 4.05).
2.00 Programmes de nuit. Histoires naturelles (et à 3.35, 5.30) ; 3.00, Série : Côté cœur ; 4.15, Série : Les Aventures du jeune *Patrick Pacard (5e épisode)* ; 5.10, Musique.

FRANCE 2

13.45 Chalu Maureen. L'Equipée du Poney Express ; Chipangali ; Quoi de neuf, docteur ? ; *Des souris à la maison* blanche ; Histoires fantastiques.
17.00 Série : Seconde B.
17.30 Série : La Fête à la maison.
18.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.35).
18.45 Studio Gabriel (et à 19.20).
19.20 Flash d'informations.
19.45 Tirage du Loto (et à 20.50).
19.59 Journal. Suivi du résumé du Rallye Grenade-Dakar et Météo.

20.55 Téléfilm : Baldipata. De Michel Lang, avec Charles Aznavour, Annie Cordy. *Pour sortir son fils de prison, une femme cherche un mari chez les sans-abri.*
22.40 Magazine : Bas les masques. Je l'aime mais je ne devrais pas.
23.50 Journal, *Météo* et Journal des courses.
0.20 Le Cercle de minuit. Spécial Cité de la musique à La Villette.
1.40 Programmes de nuit. Histoires courtes : Juliette, de D. Bivel ; 2.00, Le Journal du Rallye Grenade-Dakar (rediff.) ; 2.15, Studio Gabriel (2e partie, rediff.) ; 2.40, Emissions religieuses (rediff.) ; 4.10, 24 heures d'info ; 4.35, Aventuriers de la dent Crolle ; 4.55, Dessin animé ; 5.05, Outremers (rediff.).

FRANCE 3

13.05 Téléfilm : Génération surf. De Bruce Bilson, avec Caryn Richman, Dean Butler.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.40 Les Minikeums. Peter Pan ; Il était une fois l'homme.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct du Rallye Grenade-Dakar.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 *Un livre, un jour.* Dernières parutions de notre collaborateur Plantu.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.30 Tout le sport. A 20.35, *Journal du Rallye Grenade-Dakar*, en direct.
20.45 INC.

20.55 Magazine : La Marche du siècle. Thèmes : L'Europe ; la République et l'Etat ; le chômage. Invités : Philippe Séguin, Alain Minc.
22.30 Météo et Journal.
23.00 Documentaire : Un siècle d'écrivains. Présenté par Bernard Rapp. Cesare Pavese, d'Alain Bergala.
23.50 Documentaire : Les Cinq Continents. Présenté par Bernard Rapp. Plus *chaud que mille volcans*, de Jean-François Delassus (rediff.). *Vers la fusion de l'hydrogène ?*
0.45 Musique : Cadran lunaire. *Rouslan et Ludmila*, ouverture, de Glinka, par l'Orchestre philharmonique de Montpellier, dir. Tamas Pal (15 min).

M 6

13.25 M 6 Kid. Kidimot : anorak ; Kid découverte : à la montagne. Mighty Max ; Conan l'aventurier ; Moi, Renart ; Barnyard Commando ; Rahan.
15.45 Série : L'Etalon noir.
16.10 Magazine : Méga 6.
16.25 Variétés : Hit Machine.
17.00 Magazine : Fax'O (et à 0.40, 5.15). Beck ; The Prodigy ; Silent Majority, Black Lions, Wadada.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Brisco County.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, *Météo.*
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Ecolo 6. Lignes électriques : le courant ne passe pas.

20.45 *Téléfilm : RSVP.* De Paulo Barzman, avec Patrick Dempsey, Kelly Lynch. *A la veille de leur mariage, un avocat et une artiste-peintre envoient un faire-part au pape.*
22.30 *Téléfilm : Une fille à croquer.* De Paul Schneider, avec Ricki Lake, Craig Sheffer. *Son obésité est le symptôme de son mal de vivre.*
0.10 Série : Emotions.
2.30 Rediffusions. *Nature et civilisation* (2) ; 3.25, Chine impériale et millénaire ; 4.20, Culture rock (La saga : les Beatles).

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Documentaire : Malice au fond des mers. De Keith Scholey.
15.00 Le Journal du cinéma.
15.05 Téléfilm : La Justice du désespoir. D'Armand Mastroianni, avec Leslie Ann Warren, Bruce Davison.
16.35 Surprises (et à 17.55).
16.40 Dessin animé : Les Simpson.
17.05 Football américain. Match de championnat de la NFL.
18.00 Canaille peluche. Les Contes du chat perché.

EN CLAIR JUSQU'À 20.30

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols.

20.05 Sport : Football. PSG-Nantes. Match de la 23e journée du championnat de France de D1, en direct. Coup d'envoi à 20.30.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : La Soif de l'or. ■■ Film français de Gérard Oury (1992).
0.00 Cinéma : Friends and Enemies. ■ Film américain d'Andrew Frank (1992, v.o.).
1.40 Cinéma : 23 h 58. ■■ Film français de Pierre William Glenn (1993).

LA CINQUIÈME

13.30 Cinéma : Ces messieurs de la santé. ■ Film français de Pierre Colombier (1933).
16.00 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô ! la Terre ; Alphabet de l'image ; L'Amour en questions ; Rintintin : Killer Cat (v.o.) (rediff.).
17.30 Magazine : Les Enfants de John. Le Journal du temps.
18.00 Documentaire : Les Ponts.
18.30 Le Monde des animaux. Olivier et les crocodiles.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. L'Europe dans toutes ses couleurs.
19.25 Documentaire : Au royaume de l'ours rouge. 1. Le chant de la Volga, de Petra Regent. *Les antilopes de la taïga, l'esturgeon. Les répercussions de la pollution.*
20.20 Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Entretien avec Arno Peters (2e partie).
20.27 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Les Mercredis de l'Histoire. Présenté par Alexandre Adler. Ecoutez mon cri, documentaire de Maciej Janus Drygas. *En 1968, à Varsovie, un universitaire polonais s'immola par le feu au Stade du dixième anniversaire dans l'indifférence. Un cinéaste amateur a laissé des images.*
21.30 Documentaire : Universal Hotel. De Peter Thompson. *En 1942, au camp de concentration de Dachau, des hommes servaient de cobayes pour des expériences « médicales ».*
21.50 Magazine : Musica. Vivre l'interprétation avec Jeffrey Tate, documentaire de Christian Leblé et Claude Mouriéras. *Comment diriger le Ring ? Rencontre avec le chef d'orchestre.*
22.45 Musica Journal. Réalisé par Bernard Pfister.
23.15 Danse : Couples. Trois ballets de Hans von Manen, avec Fiona Lummis, Jean Emile, Sabine Kupferberg, Gérard Lemaître.
23.50 ▶ Cinéma, de notre temps. Le Dinosaure et le Bébé, d'André S. Labarthe. Dialogue entre Fritz Lang et Jean-Luc Godard (70 min).

CÂBLE

TV 5 18.55 Le Grand Jeu (et 21.35, 0.45). *19.00 Paris lumières. Invité : Pierre Perret.* 19.25 La Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Temps présent. Rediff. de la TSR. Les séducteurs. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Venise en hiver. Téléfilm de Jacques Doniol-Valcroze (2/2), avec *Yolande Folliot, Adalberto-Maria Merli.* 23.10 Bouillon de culture. Rediff. de France 2 du 6 janvier. 0.20 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).
PLANÈTE 19.45 Planète océan. De John Pett. 6. Les trésors de Neptune. 20.40 Ruby, ville fantôme : sa faune, sa flore... De Robin Brown. *21.30 La Guerre de Corée. De Ronald F. Davis.* 8. Les civils dans la guerre. *22.20 Dans les profondeurs de l'Anjou.* De Patrick Manain. 23.15 L'Epopée du rail. De Peter Crimsdale et Lawrence Simanowitz. 2. Le monstre de fer apprivoisé. 0.05 Mystère en Appenzell. De Serge Minkoff. 0.50 ▶ Il était une fois la télé. De Marie-Claude Treilhou.
PARIS PREMIÈRE *19.00 Paris Première infos* (et 23.50). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.20). 19.45 Café-théâtre. 20.00 Aux arts et caetera (et 21.50). 21.00 Paris modes. La collection prêt-à-porter automne-hiver *1994-95 Christian Lacroix. 22.20 Gilberto* Gil. Concert enregistré à l'Olympia à Paris en 1987. 0.05 Brian May. Concert enregistré à la Brixton Academy de Londres en 1993 (60 min).
CANAL J 17.20 L'île aux enfants. 17.40 Les Triplés. 17.45 Bof. 18.00 Les Pastagums. *18.15 Cajou. Magazine de la rédaction.* 19.15 Domino. Finale de Rébus. 19.30 Série : Les Nouvelles Aventuresdes Intrépides (30 min).
CANAL JIMMY 20.00 Série : Le Frelon vert. 20.30 Série : Lonesome Dove. 21.20 Série : Star Trek. 22.05 Chronique de mon canapé. *22.10 Série : Seinfeld. 22.35 Série :* Au nom de la loi. 23.05 T'as pas une idée ? *0.05 Série : Dream On. 0.35 Série : New* York Police Blues (50 min).
SÉRIE CLUB 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : UFO, Alerte dans l'espace (et 23.10). 21.35 Série : The Sweeney. 22.25 Série : Loïs et Clark. 0.00 Série : Le Saint (50 min).
MCM 20.00 MCM découvertes. 20.30 *MCM Mag (et 0.00). 21.00 Radio Mag.* Dossier de la semaine : Radio de prison à Fleury-Mérogis. 21.30 MCM Rock Legends. Sade. 23.00 Blah-Blah Groove. 23.30 X Kulture. *Le magazine des sports de glisse.* 0.30 Blah-*Blah Métal (25 min).*
MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Série : The Real World 2. 22.00 The Worst of Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report (15 min). 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).
EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. Journal d'information sportive. *20.00 Boxe.* Le magazine de la boxe. 21.30 Rallye. Le Dakar 95 : 11e journée. *22.00 Motors. L'actualité* des sports mécaniques. 23.00 Karting. 2e Master indoor, au Palais omnisports de Paris-Bercy. 0.00 Equitation. Le point sur la ligue d'Europe de l'Ouest (60 min).
CINÉ CINÉFIL *18.50 Trafic en haute mer.* ■ Film américain de Michael Curtiz (1950, N., v.o.). *20.30 Egarement.* ■ *Film britannique* d'Anthony Darnborough, Terence Fisher (1949, N., v.o.). 21.55 L'Aventurière du Tchad. ■ Film français de Willy Rozier (1953, N.). 23.15 Le Tumulte. ■ Film américain de George Roy Hill (1963, N., v.o.).
CINÉ CINÉMAS 18.25 Les Noces rouges. ■■ Film français de Claude Chabrol (1973). 20.30 Chasse à mort. ■ Film américain de Peter Hunt (1981). 22.00 L'Habilleur. ■ Film britannique de Peter Yates (1983, v.o.).

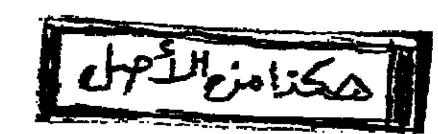
RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Les grosses bêtes : *Les naufragés de l'Arche.* 19.30 Perspectives scientifiques. Sciences et psychanalyse : Lacan et les mathématiques. 3. Avec Daniel Sibony. 20.00 Le Rythme et la Raison. Wilhelm Furtwängler (3). 20.30 Tire ta langue. La « correction politique » et son langage. Avec Marianne Debouzy, professeur de civilisation américaine à l'université Paris-VIII, et Denis Lacorne, professeur à l'IEP de Paris. 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 22.40 Les Nuits magnétiques. L'héritage. 2. La terre, la famille, le notaire, l'or et les petites cuillères. 0.05 Du jour au lendemain. Claude Roëls. 0.50 *Coda.* Jack Bruce (3).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Janine Reiss, chef de chant. 20.00 Concert (donné le 3 mai au Théâtre national de *Marseille) : Sonate pour piano nº 2, d'Ives,* par Louise Bessette, piano ; Sonate pour piano nº 29 op. 106, de Beethoven, par Georges Pludermacher, piano. 22.00 Soliste. Clara Haskil, piano. Sonate pour violon et piano nº 21 K 304, de Mozart, Arthur Grumiaux, violon ; Sonate pour piano nº 2 *K 280, de Mozart. 22.30 Musique pluriel.* Makrokosmos 1 pour piano, de Crumb, par Emmy Hens-Diemand ; Black angels, de Crumb, par le Quatuor Brodsky. 23.00 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes nº 15, de Schubert ; Scènes de Faust de Goethe, de Schubert. 0.05 Jazz vivant. Michel Portal, clarinette, au Festival Nancy Jazz Pulsations.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : Jean-Paul Huchon, membre du conseil national du PS (« Objections »).



La percée des journaux « tout en images »

Tandis que la sixième chaîne diffuse une édition supplémentaire de son « Six minutes », juste avant 19 heures, le « Huit et demi » d'Arte connaît un succès d'audience

SEPTEMBRE 1987 : M 6 lance le premier journal « tout en images », six minutes sans présentateur, presque un clip, comme un pied de nez au sacro-saint rendez-vous de 20 heures. D'autant que très vite, le nouveau venu s'installe à 19 h 54. Sept ans plus tard, *« la petite chaîne qui monte »* touche les dividendes de sa politique de contre-programmation : *« Depuis la rentrée de septembre, le « Six minutes » est le journal du soir le plus suivi par les 15-34 ans, après celui de TF 1 »*, claironne Patrick de Carolis, directeur de l'information et des magazines d'actualité de M 6. En moyenne, ils sont chaque soir près de trois millions de téléspectateurs fidèles au rendez-vous et même 3 500 000 le dimanche.

Le succès est tel que, depuis lundi 9 janvier, la sixième chaîne diffuse, entre deux séries, une édition supplémentaire de son « Six minutes » (juste avant le carrefour de 19 heures, à 18 h 54. Même écriture, même ton très « clipé », habilement rythmé par des titres (« cartons » en bas de l'écran) plus ou moins ironiques, réduits la plupart du temps à un mot ou une interjection : M 6 ne prendra pas le risque de changer une formule qui gagne. Tout au plus les sujets sont-ils agencés différemment et certains angles modifiés. Sur le fond, l'objectif est le même : servir *« avant l'heure de l'info tonique et sans gras »*, pour reprendre l'expression de Patrick de Carolis.

En sept ans, la recette, mise en voix par le journaliste Jean-François Richard, n'a pas pris une ride : priorité à l'image. C'est à peine si les téléspectateurs auront remarqué qu'à 19 h 54 le « Six minutes », depuis quelques mois, dure en fait... dix minutes, le temps de décliner treize sujets, dont quatre télégrammes. Plus perceptible est l'évolution du contenu rédactionnel qui s'est enrichi de nombreux reportages en provenance des neuf bureaux régionaux (Bordeaux, Nantes, Tours, Lille, Nancy, Lyon, Grenoble, Marseille, Montpellier, emploient une cinquantaine de journalistes, trente le sont à Paris) de la chaîne.



LE VILLAGE PLANÉTAIRE

Revers de la médaille, le journal de M 6 fait la part belle à l'actualité franco-française : ainsi, le 9 janvier, la guerre en Tchétchénie, seul sujet consacré à l'étranger, ne vient-elle qu'en sixième position, bien après le verglas, en ouverture, l'hormone anti-vieillissement ou l'alerte à l'acide chlorhydrique à Valenciennes !

S'il a hérité de la formule « tout en images », le « Huit et demi » d'Arte, ainsi dénommé en raison de son heure de diffusion (20 h 30) et de sa durée (huit minutes trente), ne marche pas, tant s'en faut, sur les traces de son aîné ! Aux histoires trop hexagonales, le journal de la chaîne franco-allemande, né en juin 1992, a toujours préféré les horizons du « village planétaire », quitte à puiser allègrement dans les images de France-Télévision, des chaînes publiques allemandes, suisses ou belges...

Seul un reportage est tourné par les équipes d'Arte sur les sept ou huit déclinés chaque soir sur un tempo immuable : deux sujets d'actualité, trois ou quatre « brèves » de vingt secondes sur l'étranger et deux reportages d'une minute trente chacun qui proposent de jeter un *« regard croisé »* sur l'actualité franco-allemande. *« Actuellement, par exemple, on se casse la tête pour aider les Allemands à mieux comprendre l'élection présidentielle française »*, explique Peter Zwick, rédacteur en chef du « Huit et demi ». Un journal que boudent ostensiblement les Allemands puisqu'ils ne sont guère que 30 000 fidèles. Il est vrai qu'outre-Rhin Arte n'est qu'une chaîne du câble parmi plus d'une vingtaine d'autres...

Si les moyens (quinze journalistes bilingues, 12 millions de francs pour 1995) ne sont manifestement pas à la hauteur des ambitions, le « Huit et demi », seul rendez-vous quotidien d'Arte, affiche en revanche des chiffres d'audience encourageants en France : 500 000téléspectateurs en moyenne en semaine et un million le week-end, alors que les journaux de TF 1 et France 2 sont plus courts. Cet écart considérable tendrait à prouver que le « Huit et demi » gagnerait à être diffusé dix minutes plus tard, lorsque s'enclenchent les longs tunnels publicitaires des chaînes généralistes. Peter Zwick ne dit pas autre chose : *« Comment voulez-vous lutter lorsqu'à 8 heures et demie TF 1 reçoit Catherine Deneuve et France 2 Jean-Louis Trintignant ? »*

Philippe Baverel

Suspense

par Daniel Schneidermann

– ... crois savoir, Etienne, qu'il présentera sa candidature aux alentours du 18...

–... avais dit déjà depuis un an qu'il me paraissait le plus à même de l'emporter, et vous vous souvenez qu'à l'époque tout le monde m'avait...

– ... évidemment le meilleur, le plus en situation de rassembler tous ceux qui...

– ... ne pas exclure l'hypohèse du 19, qui présente l'avantage, par rapport au 18, de...

– ... l'emporterait par 64 % des voix au second tour contre...

– ... à moins encore que ce ne soit le 20, c'est-à-dire aux alentours du lendemain du 19, et dans ce cas...

– ... locaux à quelques dizaines de mètres de l'hôtel Matignon, loués par l'intermédiaire de...

– ... et je ne regrette pas du tout de l'avoir dit, car...

– ... en tout cas, de source sûre, ce sera avant le 21. Dans son entourage, on ne fait pas mystère de...

– ... en revanche, dans l'hypothèse où il serait opposé au maire de Paris, il ne l'emporterait plus que par...

– ... évident que ce sera après le 17, c'est-à-dire après la fin de la session parlementaire...

– ... apparaît comme le candidat naturel de l'UDF, ce qui n'était pas arrivé depuis...

– ... sur un échantillon de 1020 personnes, interrogées entre...

– ... de toute manière, avant le week-end, car le week-end n'est pas jugé propice à...

– ... et, dans cette hypothèse-là, ne l'emporterait que par 58 % des voix contre...

– ... pour ma part, mon choix est fait depuis longtemps...

– ... intentions du ministre de l'intérieur, quoique très attendues, restent pour le moment...

– ... rêve évidemment qu'il soit élu dès le premier tour. Vous rendez-vous compte de la force d'impulsion qui serait la sienne dans le cas où...

– ... surtout ne pas changer d'avis, même si...

– ... dans la tradition gaulliste, un rendez-vous sans intermédiaire entre le candidat et le peuple français, qui...

– ... hypothèse très favorable pour lui, puisque c'est alors par 68 % des voix que...

– ... à quel moment il annoncera son choix, et la chaleur avec laquelle il soutiendra le premier ministre...

– ... dans ce troisième cas de figure, 72 % des électeurs se porteraient sur...

– ... sans doute en fin de journée, aux alentours de 18 heures, car...

– ... idéal serait qu'il soit élu sans élection...

– ... venu dans ce grand hôtel parisien rencontrer les parlementaires qui le soutiennent...

– ... jour qui, de toute manière, doit être un jour de très grande liberté pour le peuple français.

JEUDI 12 JANVIER

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.10 Série : Superboy.
16.30 Série : Le Miel et les Abeilles.
17.00 Club Dorothée. Parker Lewis ; Arnold et Willy ; les infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bébête Show (et à 0.35).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.

20.50 Série : Les Cordier, juge et flic. Une associée en trop, de Laurent Carceles, avec Pierre Mondy, Bruno Madinier.
22.30 Magazine : Scènes de ménage. Présenté par Caroline Loeb et Laurent Petitguillaume. Les hommes ne pensent qu'à ça. Invités : Sylvie Joly, Marc Jolivet.
23.40 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
0.40 Journal et Météo.
0.55 Série : Peter Strôhm.
1.40 TF 1 nuit (et à 2.45, 3.20, 4.00).
1.50 Programmes de nuit. Histoires naturelles (et à 3.30, 5.30) ; 2.55, Série : Côté cœur ; 4.10, Série : Les Aventures du jeune Patrick Pacard (dernier épisode) ; 5.10, Musique.

FRANCE 2

13.45 Série : Un cas pour deux.
14.50 Dans la chaleur de la nuit.
15.40 Tiercé.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Le bal à Adamo.
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.05 Série : Seconde B.
17.35 Série : La Fête à la maison.
18.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.10).
18.50 Studio Gabriel (et à 19.25). Invités : Jacques Weber, Vanessa Demouy, Dominique Lavanant.
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal, Météo et Point route.

20.50 Magazine : Envoyé spécial. France musette, de Marie-Pierre Farkas et Vincent Maillard ; Sun City : bonjour vieillesse, d'Eric Monier et Jean-François Hoffmann ; Alerte au pyralène, de Sophie Jouve et Kristian Autain.
22.35 Cinéma : Alice. ■■ Film américain de Woody Allen (1990).
0.30 Journal, Météo et Journal des courses.
0.55 Le Cercle de minuit. Le cinéma indépendant américain.
2.15 Programmes de nuit. Le Journal du Rallye Grenade-Dakar (rediff.) ; 2.30, Studio Gabriel (2e partie, rediff.) ; 3.00, Bas les masques (rediff.) ; 4.05, Dessin animé (et à 5.05) ; 4.40, 24 heures d'info ; 4.55, Loubard des neiges.

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure. Invité : Dave.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums. Les Aventures de Tintin : le Sceptre d'Ottokar (8e épisode) ; Peter Pan ; Il était une fois l'homme.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La Lenteur*, de Milan Kundera.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport. A 20.40, Journal du Rallye Grenade-Dakar, en direct.
20.50 Keno.

20.55 Cinéma : La Nuit des généraux. ■■ Film franco-américain d'Anatole Litvak (1966).
22.25 Météo et Journal.
22.45 ▶ Documentaire : Les Dossiers de l'Histoire. De Suez à la guerre du Golfe, de Chantal Desanges. 1. L'Orient compliqué, 1948-1956.
23.40 Magazine : L'Heure du golf.
0.10 Musique : Cadran lunaire. *Quatuor pour piano et cordes n° 3*, de Brahms, par le Quatuor Kandinsky (20 min).

M 6

13.30 Téléfilm : Prise au piège. De David Anspaugh, avec Cheryl Ladd, Jason Miller.
17.00 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Brisco County. Dixie Land.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. 1961, le putsch des généraux d'Algérie.

20.50 Cinéma : Va voir maman, papa travaille. ■ Film français de François Leterrier (1977).
22.35 Cinéma : Aux portes de l'au-delà. ■ Film américain de Stuart Gordon (1986).
0.10 Magazine : Culture rock (et à 3.25). Présenté par Christophe Crevel. La saga.
2.30 Rediffusions. Destination le monde (Ecosse-Shetland) ; 4.20, Airlift rodéo ; 5.15, Culture pub ; 5.40, La Tête de l'emploi.

CANAL +

13.35 Cinéma : La Loi de la nuit. □ Film américain d'Irwin Winkler (1992).
15.15 ▶ Documentaire : Guy Debord, son art et son temps. De Brigitte Cornand.
16.20 Cinéma : Friends and Enemies. ■ Film américain d'Andrew Frank (1992).
17.55 Le Journal du art (rediff.).
18.00 Canaille peluche. Les Contes du chat perché.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Des feux mal éteints. ■■ Film français de Serge Moati (1993).
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Robocop 3. □ Film américain de Fred Dekker (1992).
0.00 Cinéma : Victor Victoria. ■■■ Film américain de Blake Edwards (1982, v.o.).
2.10 Série : Le Juge de la nuit. Avec ma bénédiction, de Jeff Freilich, avec Bruce Abbott (45 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi. J'ai réalisé mon rêve d'enfant.
14.00 Documentaire : Les Grandes Cathédrales. De Roger Stéphane. Dieu est lumière, de Roland Darbois.
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô ! la Terre ; Ma souris bien-aimée ; L'Œuf de Colomb ; Cinq sur cinq ; Langues : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Magazine : Les Enfants de John. Le Journal du temps.
18.00 Les Grands Châteaux d'Europe. Les châteaux du Rhin.
18.30 Le Monde des animaux. Steve et les chauves-souris.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.35 Documentaire : Imagine, on a survécu ! De Lise Deramond.
20.27 Chronique : Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : Lorraine, cœur d'acier. Soirée proposée par Peter Brugger. Interventions de CharlElie Couture à 20.40, 23.00 et 0.35.
20.45 ▶ Documentaire : Mémoire de fer. De Jean-Baptiste Mathieu. Suivi d'une intervention du dessinateur Baru.
21.25 Cinéma : La Tragédie de la mine. ■■ Film allemand de Georg Wilhelm Pabst (1931, v.o.).
22.55 Documentaire-fiction : Lothringen. De Jean-Marie Straub et Danièle Huillet. Suivi d'une intervention du danseur Eric Houzelot.
23.20 Documentaire : Lumière lorraine. De Georg Bense.
0.05 Documentaire : On fait avec... De Gaby Riedschy (45 min).

CÂBLE

TV 5 18.55 Le Grand Jeu (et 21.35, 0.20). 19.00 Paris lumières. Invité : Gilles Pudlowski. 19.25 La Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Découverte. Rediff. de la télévision canadienne. Les secrets de l'étang. 20.30 Tell Quel. Rediff. de la TSR. Le vigneron nouveau est arrivé. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Géopolis. Rediff. de France 2. Les années Delors. 23.10 Viva. Rediff. de la TSR. Les trésors de la forêt. 23.55 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.30 Les Fontaines de Paris. De Jean-Philippe Pimentel. 20.00 Les Grands Maîtres de la photographie. De Peter Adam. 5. Bill Brandt. 20.40 Force brute: De Robert Kirk. 17. Médecine de guerre. 21.25 Planète océan. De John Pett. 6. Les trésors de Neptune. 22.20 Ruby, ville fantôme : sa faune, sa flore... De Robin Brown. 23.15 La Guerre de Corée. De Ronald F. Davis. 8. Les civils dans la guerre. 0.05 Dans les profondeursde l'Anjou. De Patrick Manain.

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.55). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.30). 19.45 Café-théâtre. 20.00 Ecran total (et 22.35). L'actualité du cinéma. 21.00 L'Affaire de Trinidad. ■■ Film américain de Vincent Sherman (1952, N., v.o.). 23.00 Concert européen. Œuvres de Tchaïkovski, Mozart, Stravinsky, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. : Bernard Haitink ; sol. : Frank Peter Zimmermann, violon. Enregistré au Royal Albert Hall de Londres en 1993 (90 min).

CANAL J 17.20 L'île aux enfants. 17.40 Les Triplés. 17.45 Bof. 17.55 Domino. Emission en direct. A 17.55, C'est comme moi ; à 18.05, Les Mille et Une Nuits ; à 18.25, Tip top clip ; à 18.30, Fantômette ; à 18.55, Jeux vidéo ; à 19.00, Graine de champion : Alicia et le flamenco ; à 19.15, Jeux vidéo ; à 19.20, Rébus. 19.30 Série : Les Nouvelles Aventures des Intrépides (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 A bout de souffle. ■■■ Film français de Jean-Luc Godard (1960, N.). 21.30 Quatre en un. 22.00 Chronique du front. 22.05 Une créature de rêve. □ Film américain de John Hughes (1985, v.o.). 23.35 Souvenir. Numéro un Joe Dassin, émission diffusée pour la première fois le 2 juillet 1977. 0.45 Série : Le Frelon vert (25 min).

SÉRIE CLUB 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Joëlle Mazart (et 23.10). 21.35 Série : The Sweeney. 22.25 Série : Loïs et Clark. 0.00 Série : Le Saint (50 min).

MCM 20.00 MCM découvertes. 20.30 MCM Mag (et 0.00). 21.00 Autour du groove. 21.30 MCM Rock Legends Sade. 23.00 Blah-Blah Groove. 23.30 Radio Mag. 0.30 Blah-Blah Métal (25 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Série : The Real World 2. 22.00 The Worst of Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report (15 min). 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. Journal d'information sportive. 19.55 Basket-ball. Championnat d'Europe des clubs : CSP Limoges-Cibona Zagreb, en direct de Limoges. 21.30 Rallye. Le Dakar 95 : 12e journée. 22.00 Boxe. Championnat d'Europe, poids super-welters : Laurent Boudouani (Fr.)-Javier Castillejo (Esp.), à Epernay. 23.00 Football. Coupe intercontinentale des champions, à Ryad : le point sur les tours qualificatifs (120 min).

CINÉ CINÉFIL 19.00 Egarement. ■ Film britannique d'Anthony Darnborough, Terence Fisher (1949, N., v.o.). 20.30 L'Abominable Homme des neiges. ■ Film britannique de Val Guest (1957, N., v.o.). 21.55 La Grande Illusion. ■■■ Film français de Jean Renoir (1937, N.). 23.45 L'Aventurière du Tchad. ■ Film français de Willy Rozier (1953, N.).

CINÉ CINÉMAS 19.00 L'Esprit de la mort. ■ Film britannique de Peter Newbrook (1972). 20.30 Milliardaire pour un jour. ■■■ Film américain de Frank Capra (1962). 22.40 Un amour interdit. ■ Film franco-italien de Jean-Pierre Dougnac (1983).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Les grosses bêtes. Avec Bertrand Hell (Le sang noir. Chasse et mythe du sauvage en Europe). 19.30 Perspectives scientifiques. Sciences et psychanalyse : Psychanalyse et neurosciences. 4. Avec André Green. 20.00 Le Rythme et la Raison. Wilhelm Furtwängler (4). 20.30 Fiction. Ilot 42, de Swany Boué et Aulne Gaillard. 21.32 Profils perdus. Pierre Bourdan (1909-1948), l'homme qui dit la vérité. 22.40 Les Nuits magnétiques. L'héritage. 3. A notre insu. 0.05 Du jour au lendemain. Alain Walter (Erotique du Japon classique). 0.50 Coda. Jack Bruce (4).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Pierre Vaneck, comédien. 20.05 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Symphonie sur deux thèmes russes, de Glinka ; Une nuit sur le mont Chauve, de Moussorgski ; Concerto pour piano n° 2 op. 34, de Mossolov ; Symphonie n° 3 op. 34, de Prokofiev, par l'Orchestre national de France, dir. Vassily Sinaisky. 22.00 Soliste. Clara Haskil, piano. Sonate pour piano et orchestre n° 17, op. 31, de Bethoven. 22.30 Musique pluriel. Makrokosmos 2 pour piano, de Crumb, par Emmy Hens-Diemand, piano ; Quatuor à cordes n° 1, de Nancarrow, par le Quatuor Arditti. 23.05 Ainsi la nuit. Sonate pour violon et piano de Janacek ; Lieder sur des poèmes de Kerner op. 35, de Schumann. 0.00 Tapage nocturne. Hadrien, de Yagoubi, par l'Orchestre national de Lille.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Les interventions à la radio

O'FM 99.9, 19 heures : Bernard Pons, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, « Le Grand O », (« O'FM-*la Croix* »).

Le Monde

LE MONDE / JEUDI 12 JANVIER 1995

Débat d'idées

par Pierre Georges

C'est donc comme si c'était fait. Ecoutons Edouard Balladur, régisseur du grand opéra républicain, qui devrait, incessamment sous peu, avant le 20 janvier, mettre un terme à l'insoutenable suspense. Que dit-il ? Que le décor se met en place. Que les acteurs commencent à figurer avec leur livret. Que la partition commence à se dessiner.

Ces métaphores excessivement intéressantes semblent bien annoncer une représentation à urnes fermées à l'Elysée-Garnier. On dit même que ce pourrait être jour de fête et en couleurs, jour de gloire enfin arrivé, jour de grande liberté pour le peuple français, jour Balladur.

Le premier ministre de la France, dans ses vœux à la presse et réciproquement, a fait gentiment reproche à la gent journalistique de son *« impatience »*. Avant de la remercier fort aimablement, à moins que ce ne soit très ironiquement, pour son *« soutien »*. L'impatience ayant des limites et le soutien ses défaillances critiques, Edouard Balladur ne faisait là en somme qu'amuser la galerie et le parterre.

La vraie vérité en ce domaine, c'est que, si quelqu'un désormais est saisi par l'impatience et sollicite de la part des siens un soutien franc massif et répétitif, ce serait plutôt l'intéressé lui-même. C'est un fait : Edouard Balladur brûle de se déclarer bon pour le service national. Et il va le faire, après un ultime conseil de révision. Celui-ci l'a amené à constater que, jamais depuis des décennies, on n'avait vu en France gouvernement *« plus réformiste »* que le sien.

Cette tranquille affirmation, la réforme c'est moi, constituait une réplique à la mesure de l'outrage commis récemment par l'ami. Jacques Chirac, s'inspirant directement des « Guignols de l'info », ses tourmenteurs préférés, avait cru bon de mettre en valeur les capacités hypnotiques de la méthode balladurienne. Il était même allé jusqu'à dénoncer une *« technique consistant à dire : Ne vous inquiétez pas, dormez, je veille »*.

L'outrage était patent. Ce sont là des choses qui ne se font pas entre compagnons de bonne compagnie, des entorses calamiteuses à l'introuvable code de bonne conduite. Alors, réplique du gaulliste au gaulliste, le premier ministre s'est drapé dans les sondages et *« la confiance des Français »* pour renvoyer l'ex-premier ministre à ses travaux d'écriture. Avant de lui expédier, via son ministre de la défense, un missile de croisière « antidémagogique » sur l'idée de la semaine, la suppression dudit service national.

Bref, on ne s'ennuie pas un seul instant. Et cela promet de durer jusqu'au *« jour de grande liberté »*. Il serait injuste cependant de ne pas relever qu'à gauche aussi le jeu atteint les sommets. Du pur PSG-Nantes. Socialistes et radicaux, tendance Tapie, ont fait un brin de conversation mardi. D'où il est ressorti que les radicaux étaient radicalement opposés à la candidature de Lionel Jospin, ennemi radical de Bernard Tapie, mais non des radicaux. En un mot, les radicaux ont mis leur veto. Bernard Tapie et Jack Lang se sont fait prendre en photo. Et les choses vont ainsi leur train, dans le grand débat d'idées.

Un rapport officiel met en garde contre l'abus des fécondations assistées

Le ministre délégué à la santé souhaite imposer de nouvelles réglementations aux médecins

A LA DEMANDE de Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, la commission nationale de médecine et de biologie de la reproduction fixe des limites à la pratique des « fécondations assistées ». Inquiet des risques inhérents à ces nouvelles techniques, le ministre souhaitait, avant d'imposer de nouvelles réglementations, disposer de l'opinion et des propositions de cette structure consultative. Le document, en date du 29 novembre 1994, qui lui a été remis, est signé par Jacques Montagut (Toulouse), Pierre Jouannet (Bicêtre), Jacques Lansac (Tours) et Jacques Testart (Clamart)

Qu'entend-on précisément par « fécondation assistée » ? Il ne s'agit pas de l'ensemble des procédés d'assistance médicale à la procréation, mais des micro-techniques favorisant la pénétration d'un spermatozoïde dans l'ovule. Le principal de ces procédés est la micro-injection du spermatozoïde dans l'ovocyte. Désignée dans les milieux spécialisés par le sigle ICSI (*intra cytoplasmic sperm injection*), cette technique depuis peu en pleine expansion (*Le Monde* daté 26-27 juin 1994) apparaît l'une des plus efficaces, permettant d'obtenir de 30 à 50 % d'embryons supplémentaires. Elle suscite les plus vives critiques chez ceux qui voient en elle une instrumentalisation irréversible et dangereuse.

La micro-injection présente-t-elle encore un caractère expérimental ?, s'interrogent les auteurs du rapport. *« La réponse doit être nuancée*, indique le document. *Il s'agit non d'une recherche mais d'une pratique susceptible de perfectionnemment, et donc en cours d'évaluation* [...]. *Même si l'on peut regretter que l'usage médical de la micro-injection ait précédé en partie son étude expérimentale, on est obligé de tenir compte des résultats obtenus dans l'espèce humaine et qui contredisent certaines appréhensions légitimes. »* Rappelant que la première naissance après ICSI a été obtenue en France en juillet dernier à l'hôpital américain de Neuilly, les auteurs révèlent que dans notre pays *« plusieurs dizaines de grossesses sont en évolution »*.

Les risques potentiels sont de divers ordres : malformations de l'enfant (résultant d'un défaut de sélection du spermatozoïde n'ayant pas spontanément franchi les barrières naturelles de l'ovocyte), introduction d'un génome étranger, contamination de l'embryon par des agents microbiens ou viraux. Cela justifie, selon les auteurs du rapport, la définition et le respect de conditions techniques de sécurité (équipes compétentes, matériels spécifiques, évaluation des laboratoires).

La commission souligne enfin la nécessité du *« consentement écrit, libre et éclairé de la part du couple concerné »*. Elle invite aussi les cliniciens et les biologistes à respecter des indications précises. Celles-ci, en l'état actuel des connaissances, devraient se limiter aux échecs de la fécondation *in vitro* de 10 à 15 ovocytes matures et fécondables, aux stérilités masculines ne pouvant relever d'une fécondation *in vitro* classique et aux azoospermies excrétoires. *« Il ne peut s'agir, dans tous les cas, que d'une solution thérapeutique de dernier recours avec les gamètes du couple, susceptibles d'éviter le recours à un tiers donneur. »*

Comment obtenir que les nombreuses équipes françaises intéressées par la fécondation assistée respectent de telles contraintes ? Le rapport se borne à envisager deux hypothèses : soit une autorisation spécifique (seules certaines équipes spécialisées pouvant, sur la base de leurs compétences et de leur volume d'activité, mettre en œuvre ces techniques), soit une autorisation générale donnée *a priori*, suivie d'un contrôle *a posteriori*. Conscient des risques encourus, comme des enjeux sanitaires et éthiques, M. Douste-Blazy fera prochainement connaître les règles que le gouvernement entend voir respectées.

Jean-Yves Nau

M. Giscard d'Estaing et Mme Cresson approuvent le projet européen des chrétiens-démocrates allemands

Dans un *« manifeste pour une nouvelle Union politique fédérative de l'Europe »*, Valéry Giscard d'Estaing appelle mercredi 11 janvier à apporter une réponse positive aux propositions du Parti chrétien-démocrate allemand pour faire progresser l'intégration européenne autour d'un « noyau dur » de pays volontaires. Dans un long texte publié par *Le Figaro*, l'ancien président de la République estime nécessaire aujourd'hui de mener de front deux projets : celui d'une *« Europe-espace »*, destinée à s'ouvrir aux pays d'Europe de l'Est, qui n'aurait pas vocation à une intégration approfondie, mais respecterait les règles établies par le traité de Rome et l'Acte unique ; celui d'une *« Europe-puissance »*, qui regrouperait ceux des pays à l'intérieur de l'Europe-espace qui veulent aller plus loin. *« Ce n'est pas l'Europe à deux vitesses, mais l'Europe à volontés politiques différenciées »*, défend-il.

M. Giscard d'Estaing propose de donner à l'Union monétaire, sur laquelle il faut concentrer tous les efforts, *« un prolongement politique, en en faisant l'acte fondateur d'une Union politique à vocation fédérative »*. Il estime que *« les participants à l'Union monétaire seront les pays en état d'y participer et ayant la volonté d'en accepter les prolongements politiques »*. Rappelant le rôle essentiel du couple franco-allemand à la jonction de ces deux Europe, il souligne que la discussion avec les Allemands et ceux qui voudront s'y associer doit porter sur *« le progrès institutionnel et démocratique »* à accomplir pour aller au bout de la logique politique de l'Union monétaire. Il préconise la création d'une commission parlementaire de l'Union monétaire, composée de membres de Parlements nationaux, devant lesquels les dirigeants de la banque centrale européenne rendraient compte ; la mise en place d'un conseil des ministres de l'Union monétaire, chargé de définir les grandes lignes de la politique économique, et celle d'un conseil politique de l'Union, qui rassemblerait chaque trimestre les chefs de gouvernement.

L'ancien premier ministre socialiste Edith Cresson a apporté, elle aussi, mardi à Bruxelles, son appui à la démarche des dirigeants du Parti chrétien-démocrate allemand, nous rapporte notre correspondant auprès de l'Union européenne, Philippe Lemaitre. Mme Cresson, qui, au sein de la nouvelle Commission européenne présidée par le Luxembourgeois Jacques Santer, s'occupera de la recherche, du développement technologique et de la formation, a trouvé *« clair, précis, courageux »*, le document de *« réflexions sur la politique européenne »* publié en septembre par le groupe CDU du Bundestag.

L'ancien premier ministre s'exprimait mardi devant la commission de la recherche du Parlement européen, dans le cadre des auditions préparatoires au débat d'investiture de la nouvelle Commission bruxelloise, qui aura lieu le 18 janvier à Strasbourg. Elle a souligné que ce document, et en particulier son chapitre traitant du noyau dur, avait été *« repoussé hâtivement, souvent mal interprété »*. Pourquoi ne pas admettre qu'il y ait *« un centre »* de pays particulièrement actifs, qui ouvrent la voie, à partir du moment où *« les autres ont vocation à y adhérer et qu'on reconnaît qu'il faudra même les aider à y entrer ? »*, a déclaré Mme Cresson devant les parlementaires européens.

M. Toubon confirme son soutien à M. Chirac

Partisan de Jacques Chirac à l'élection présidentielle, *« par fidélité »*, Jacques Toubon a estimé, mercredi 11 janvier, sur RTL, que le maire de Paris est *« le mieux à même de conduire le changement, de tourner la page des deux septennats socialistes et de reprendre pour la France un destin plus favorable »* car *« il est le seul à s'engager et à prendre à bras-le-corps les réalités d'aujourd'hui »*. Le ministre de la culture a affirmé que, *« depuis une quinzaine d'années »*, il y a une évolution *« vers une forme de désagrégation sociale »*. Selon lui, le rôle du futur président sera d'assurer *« la cohésion »*. Prônant l'adoption de *« révisions déchirantes »* et de *« nouvelles solutions »*, M. Toubon a indiqué que *« les méthodes de gestion collectives des années 60 sont aujourd'hui épuisées »*. Dans l'hypothèse d'une double candidature issue des rangs gaullistes, il a souhaité que soit évité le *« double écueil »* d'une atomisation du RPR et de sa fusion dans une grande formation.

La veille, Simone Veil avait déclaré, sur RTL, que M. Balladur lui *« paraît être le plus grand rassembleur »* (*Le Monde* du 11 janvier). *« Il y a des moments*, a estimé le ministre de la santé, à propos de l'UDF, *où une formation peut très bien considérer qu'elle a un candidat qui ne vient pas de ses rangs et qui, en fait, remplit parfaitement* [son] *rôle et assumer* [ses] *objectifs »*. Mme Veil a souligné que M. Balladur *« rassemble déjà pratiquement toutes les formations de l'UDF, puisque tous leurs grands leaders se sont successivement prononcés pour »*. Enfin, elle a refusé de répondre à la question de son éventuelle désignation comme premier ministre, en cas de victoire de M. Balladur. *« Nous sommes dans une campagne présidentielle qui va s'ouvrir prochainement et il s'agit d'aider l'actuel premier ministre à montrer qu'il est non seulement capable de rassembler, ce qu'il fait déjà, et aussi de faire bouger les choses, et je crois qu'il saura le faire »*, a conclu Mme Veil.

■ **GRANDE-BRETAGNE : L'Etat britannique** a annoncé mardi 10 janvier les détails de la vente de la participation de 40 % qu'il détient encore dans National Power et PowerGen, les deux premiers producteurs d'électricité du pays, dont 60 % avaient déjà été privatisés en 1991. Le gouvernement s'attend à récolter quelque 4 milliards de livres (33,6 milliards de francs) dans l'opération. Le gouvernement entend privilégier les petits porteurs britanniques et leur a réservé au moins 40 % des actions.

■ **ÉCONOMIE : la France a enregistré en octobre un solde positif** des transactions courantes de 3,06 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières (CVS), contre 7,71 milliards en septembre, selon des chiffres provisoires publiés mercredi 11 janvier par le ministère de l'économie. La balance courante a dégagé sur les dix premiers mois de 1994 un excédent de 46,67 milliards en données CVS, contre 44,99 milliards pour la même période en 1993.

José Rossi a été salarié de 1981 à 1988 d'une filiale de la Générale des eaux

LE MINISTRE de l'industrie du gouvernement d'Edouard Balladur, José Rossi, a perçu durant sept ans, de 1981 à 1988, un salaire de la société Techni, indique *Le Canard enchaîné* dans son édition du 11 janvier. Cette société spécialisée dans le chauffage, filiale de la Générale des eaux *via* la Compagnie générale de chauffe, est mise en cause dans le dossier des fausses factures de la région parisienne. Son PDG, Henri Antona, a même été entendu voici plusieurs semaines dans ce cadre par le 8e cabinet de délégations judiciaires, au cours d'une perquisition dans les locaux de la société Techni, après que le juge Halphen eut découvert qu'elle versait également un salaire régulier à la secrétaire de Jean-Claude Méry, promoteur et homme d'affaires proche du RPR, mis en examen et détenu depuis le 29 septembre (*Le Monde* du 1er octobre 1994) : au total, près de 1,5 million de francs. Membre du RPR, M. Antona fut vice-président de l'assemblée régionale de Corse à partir de 1982.

L'activité de José Rossi, ancien député (UDF-PR) de Corse-du-Sud et maire de la commune de Grosseto-Prugna, près d'Ajaccio, consistait, auprès de Techni, à rédiger des *« études économiques et des analyses de conjoncture »*, indiquait mercredi matin 11 janvier au *Monde* le cabinet du ministre, estimant les émoluments perçus par M. Rossi à *« un peu moins de 20 000 francs par mois »* durant sept ans. M. Rossi, indique son entourage, avait auparavant *« travaillé parallèlement »* comme assistant et chargé de cours en faculté de droit et en politique, mais avait dû retrouver une activité salariée après la fin de sa mission au cabinet du président du sénat, en 1982. *« Le rôle de M. Rossi auprès Techni était clair, et ses salaires déclarés »*, indiquait encore son cabinet. Sollicitée par le *Canard enchaîné*, la société aurait pour sa part refusé d'en dire davantage sur les travaux effectués par M. Rossi, qualifiant ses études de *« confidentielles »*.

H.G.

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

Cours relevés le Mercredi 11 janvier 1995, à 10 heures 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19548,50	+0,24	−0,88
Honk Kong index	—	—	−7,92

Tokyo Nikkei sur 1 an

20148,83
19778,36
19407,88
19037,41
18666,93

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 11/01	var. en % 10/01	var. en % fin 94
Paris CAC 40	1849,84	−0,50	—
Londres FT 100	—	—	−0,16
Zurich	—	—	−0,61
Milan BCI 30	—	—	−4,48
Francfort Dax 30	—	—	−2,63
Bruxelles	1383,93	—	−0,41
Suisse SBS	—	—	−2,60
Madrid Ibex 35	—	—	−2,45
Amsterdam CBS	—	—	+40,35

DEMAIN dans « Le Monde »

LE MUR DE SAN DIEGO : à la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis, l'administration américaine s'efforce de contenir l'immigration. Mais la force d'attraction des salaires américains est puissante. La peur de l'« invasion » devient obsession.

Tirage du *Monde* du mercredi 11 janvier : 731 884 exemplaires